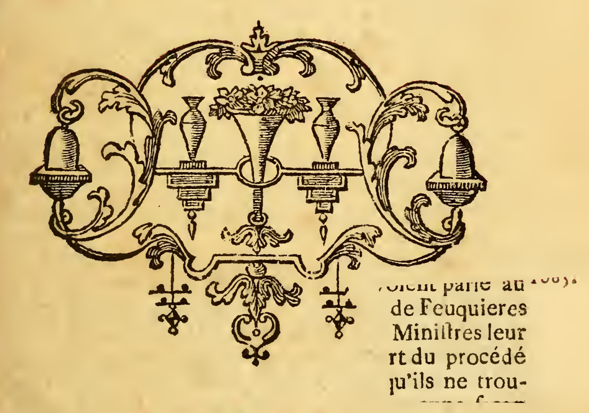


NÉGOCIATIONS
DE MONSIEUR
LE COMTE D'AVAUX
EN HOLLANDE,

Depuis 1685, *jusqu'en* 1688.

TOME CINQUIEME.



de Feuquieres
Miniſtres leur
rt du procédé
ju'ils ne trou-

A PARIS,

z {DURAND, Rue S. Jacques, au Griffon,
{PISSOT, Quai de Conti, à la Croix d'Or.

M. DCC. LIV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



NÉGOCIATIONS

DE MONSIEUR

LE COMTE D'AVAUX

EN HOLLANDE,

Depuis 1684, *jusqu'en* 1688.

LE Sieur Silverkroon me confia aussi que le Sieur Fleming qui étoit bien auprès du Roi de Suède, & qui étoit dans de bons sentimens pour la France, l'avoit présenté lui Silverkroon au Roi son Maître; qu'il avoit desabusé Sa Majesté Suédoise de tout ce qu'on lui avoit fait croire à son désavantage; de sorte que ce Prince avoit pris confiance en lui, & lui avoit ordonné de venir à la Haye pour s'informer de l'état présent des affaires, & de lui en rendre un compte exact; car Cantenstern qui avoit correspondance avec moi avoit mandé d'une façon, & Guldenstorp d'une autre.

LES Ambassadeurs de l'Etat manderent que le Roi d'Angleterre & ses Ministres, leur avoient parlé au sujet de l'audience que M. le Marquis de Feuquieres avoit eue du Roi d'Espagne; & que ces Ministres leur avoient temoigné qu'ils s'étonnoient fort du procédé de la France dans cette occasion, puisqu'ils ne trouvoient pas que l'Espagne contrevînt en aucune façon au traité de treve, en donnant le Gouvernement des Pays Bas à M. l'Electeur de Baviere. 11 Maî 1685.

J'AI été averti aujourd'hui que le sieur Skelton résolut enfin hier matin de présenter un Mémoire aux Etats-Généraux pour leur demander qu'ils fissent arrêter les bâtimens que M. le Duc de Montmouth a

frettés, & qui sont encore au Texel chargés d'armes & autres munitions de guerre. Les Etats-Généraux prirent sur le champ la résolution de lui accorder ce qu'il demandoit: & comme l'affaire requéroit une grande diligence, ils ne firent point la résomption de cette résolution; ce que l'on fait ordinairement le lendemain, ou dans les affaires plus pressées l'après-dînée même.

15 Mai 1685. J'APPRIS le 15 de Mai, que les fregattes & les deux vaisseaux qui étoient au Texel chargés de munitions de guerre en étoient partis pour l'Ecosse: le Comte d'Argille étoit parti sur un autre bâtiment il y avoit près de quinze jours.

Lettre du Roi du 10 Mai 1685. LE Roi me manda que ma principale occupation devoit être d'empêcher qu'il ne se fit aucune Alliance avec le Roi d'Angleterre & les Etats-Généraux; & que quoique je ne pusse plus user de menaces, ni employer pour cet effet les mêmes moyens dont je m'étois servi par le passé, je ne manquerois pas néantmoins de bonnes raisons à dire à ceux qui avoient le plus de part au Gouvernement de la ville d'Amsterdam, & à tous les autres bien-intentionnés, pour les détourner de cette Alliance.

17 Mai 1685. LES Ambassadeurs de Hollande mandérent que les Ministres du Roi d'Angleterre étoient persuadés que la Treve de vingt années seroit bien-tôt rompue; que Sa Majesté pouvoit bien juger, que quand les Ministres d'Etat du Roi d'Angleterre témoignoient s'être persuadés d'une telle chose, & qu'ils s'en plaignoient nettement, c'est qu'ils avoient compris il y avoit déja du tems par les propositions faites par Votre Majesté le dessein qu'elle touche les Pays-Bays. Il n'en faut pas davantage au Pensionnaire Fagel pour faire croire que le Roi d'Angleterre a connu à quelques propositions de Votre Majesté qu'elle vouloit s'emparer des Pays-Bas.

J'ENVOYAI avant hier cette lettre à M. de Barillon, & je le priai de la ménager autant qu'il lui sera possible, & que le bien du service de Votre Majesté le pourroit permettre; parce que si on venoit à con-

noître que je l'eusse eue, on feroit ici un si terrible bruit dans le Greffe, qu'il ne me resteroit plus aucun moyen d'avoir communication d'aucune piece d'aussi grande importance.

J'AI fait parler à quelques personnes du Gouvernement d'Amsterdam au sujet de cette lettre, & je leur ai fait observer les dernieres lignes où leurs Ambassadeurs assurent les Etats qu'ils ne perdront aucune occasion de suivre soigneusement les ordres qui leur ont été donnés. Ils en sont eux-mêmes d'autant plus surpris, qu'ils n'ont aucune connoissance de ces pretendus ordres qui doivent avoir été inserés dans les Instructions du 27 & 29 d'Avril: & ils n'ont pû disconvenir, qu'il est nécessaire de s'expliquer là-dessus avec les Etats-Généraux pour arrêter tout court cette Affaire; car ils voyent bien que le Pensionnaire Fagel la veut conduire, de telle sorte que les Ambassadeurs lient une négociation pour une alliance, & qu'ils y invitent les Etats-Généraux de la part du Roi d'Angleterre: & ils s'apperçoivent par toutes les démarches du Pensionnaire Fagel, que, si l'Angleterre est paisible, & que le Parlement soit uni avec Sa Majesté Britannique, ce Pensionnaire proposera dans l'assemblée du mois de Septembre une alliance avec l'Angleterre sous prétexte de la garantie de la treve, & de la sûreté des Pays-Bas. Je sai, & je puis assurer Votre Majesté, que Messieurs d'Amsterdam y sont absolument opposés; qu'ils ont des vues & des desseins tous contraires, & que si on les maintient dans les sentimens où ils sont à cette heure, ils n'y consentiront jamais. Il y a grande apparence qu'ils y persévereront: mais il y auroit de la témerité à en répondre puisque la mort d'un homme, ou le moindre changement dans la magistrature, fait quelquefois changer toute une ville.

JE ne crois pas devoir encore témoigner aucune inquietude sur cette alliance avec l'Angleterre, ni même en parler, sinon à quelque peu de personnes à qui je me puis fier lorsque l'occasion s'en présentera. Je me servirai des raisons que Votre Majesté

m'a fait l'honneur de m'expliquer: mais, Sire, quoiqu'elles ſoient très-fortes, & abſolument déciſives, je ne puis m'empêcher de dire à Votre Majeſté, que la peur de s'attirer la guerre eſt le plus puiſſant motif, & à parler nettement le ſeul qui puiſſe retenir ces gens-ci; car il n'y a que ceux qui ſont bien intentionnés qui ſeront perſuadés des raiſonnemens, les autres ſe laiſſent aller malgré tout ce qu'on leur peut dire aux volontés du Prince d'Orange, à moins qu'ils ne voyent évidemment qu'ils vont s'engager dans la guerre, & ſe mettre au haſard d'être ruinés, en ſuivant les ſentimens de ce Prince.

17 Mai 1685. MESSIEURS d'Amſterdam porterent le 17 Mai dans les Etats de Hollande le Procès-verbal de ce qu'ils avoient fait en exécution des ordres des Etats, qui avoient enjoint à l'Amirauté d'Amſterdam d'arrêter ces trois bâtimens. Ils prétendent que l'Yackt, qu'ils ont envoyé, a trouvé qu'ils avoient déja levé l'ancre, & qu'en ayant voulu aborder un, il en avoit été repouſſé à coups de canon & de mouſquet. Les Capitaines Anglois que le Prince d'Orange ſoutenoit ſi fort, & que le Roi d'Angleterre avoit fait caſſer, étoient ſur ces vaiſſeaux.

LES Députés aux Etats Généraux ont pris une réſolution ſur l'inſtance que le Roi d'Angleterre leur a faite de chaſſer les Anglois rébelles, par laquelle ils aſſurent le Sieur Skelton qu'ils envoyeront aux Provinces de Hollande & d'Utrecht, où les Anglois ſont refugiés, les lettres de leurs Ambaſſadeurs, & qu'ils exhorteront ces deux Provinces à donner ſatisfaction à Sa Majeſté Britannique.

LA Province de Hollande travailla hier dans ſa premiere ſéance à cette affaire, & réſolut de chaſſer les quatre dont M. Duyvenvorde qui a écrit ſéparément à cette Province fait mention, qui ſont le Duc de Montmouth, le Comte d'Argile, le Sieur Rambalt, & le Miniſtre Fergueſſon, qui étoient déja paſſés en Angleterre, ou qui étoient ſur le point de s'embarquer pour y aller.

Le Prince de Nassau vint à la Haye. Je lui fis entendre dans la visite que je lui rendis, qu'un des principaux motifs de l'envoy du sieur Fucks à la Haye pouvoit bien regarder ses intérêts, & qu'il y prît garde; que je savois à peu près à qui il se confieroit, & que celui-là lui donneroit à appréhender (sans qu'il crût que j'y eusse aucune part), que le Prince d'Orange ne s'employât à son préjudice pour faire avoir la survivance de ses Charges à un des enfans de Madame l'Electrice: pour moi je lui dis seulement en général qu'il n'y avoit que Mrs. d'Amsterdam qui le pussent soutenir contre les entreprises du Prince d'Orange: & que c'étoit à lui à voir s'il devoit jamais attendre quelque-chose d'eux, s'ils les abandonnoit en cette occasion. Je lui dis encore que pour juger sainement si l'accommodement qu'il avoit fait lui étoit avantageux, il ne devoit s'en rapporter ni à moi ni à personne autre: mais qu'il devoit seulement considerer si son crédit étoit augmenté depuis ce tems-là dans les Provinces dont il étoit Gouverneur; qu'à cela il verroit clairement s'il avoit agi pour ou contre ses intérêts en s'accommodant de la maniere qu'il avoit fait avec le Prince d'Orange.

J'ai appris d'un homme bien informé par Mrs. d'Amsterdam, que le principal but du voyage du Sieur Fucks étoit de voir de plus près ce qui se traiteroit entre l'Angleterre & cet Etat: & l'on croyoit fort bien savoir, que si l'Angleterre traitoit une alliance avec les Etats-Généraux, l'Electeur de Brandebourg y entreroit incontinent, & que le Sieur Fucks avoit pouvoir de signer le Traité; que s'il ne se faisoit rien entre l'Angleterre & les Etats-Généraux, l'Electeur de Brandebourg ne s'engageroit pas avec eux.

On a été étonné en Hollande que le Prince d'Orange n'ait fait aucune démonstration publique de joie, & qu'il ait été hors de la Haye le jour du couronnement du Roi d'Angleterre. On s'est attendu tous les jours depuis son retour qu'il donneroit

quelque fête; mais jusqu'à cette heure on n'en a rien vu.

28 Mai 1685. LE Prince d'Orange ayant gagné le pere de l'ancien Bailly de Dort qui étoit Bourguemestre, cela lui donna six voix, en sorte que Muys n'eut plus la pluralité pour lui, & les autres firent prendre la Résolution de consentir à l'état de guerre proposé par le Prince d'Orange.

JE suis averti de bonne part que les villes de Delft & Leyde, ont résolu de persister dans leur premier avis, pourvu que les Députés d'Amsterdam s'expliquent fortement à l'assemblée: mais si les Députés d'Amsterdam biaisent, & n'agissent pas avec vigueur, il seroit à craindre que sur le rapport que les Députés de Delft & de Leyde en feront à leurs principaux, ils ne prennent d'autres mesures. Pour ce qui est, Sire, de ceux d'Amsterdam, le Pensionnaire Fagel les a fait prier ces jours-ci de lui envoyer à sa maison de campagne le Pensionnaire Hop, où il lui a fait quelques propositions de la part du Prince d'Orange, tendant à quelque tempérament pour ne faire qu'une fort médiocre reduction. Le Pensionnaire Hop en a fait rapport à Mrs. d'Amsterdam, qui ont rejetté ces propositions, & ont envoyé ici leurs Députés avec ordre de demeurer fermes dans leur premiere résolution. Je n'ai pu encore être bien précisement informé s'il est vrai que Mrs. d'Amsterdam ayent ordonné au même-tems à leurs Députés d'écouter des propositions si on leur en faisoit de raisonnables. Si cela est il faut compter dès-à-présent que le Prince d'Orange obtiendra la continuation de l'état de guerre; car dès qu'on verra que Mrs. d'Amsterdam entreront en négociation, & qu'ils balanceront le moins du monde, le peu de villes qui sont de leur sentiment les abandonneront incontinent: & ils ne sont réduits à l'extrémité où ils se trouvent à cette heure, que pour avoir eu trop de complaisance pour Van-Buning qui les a obligés à payer le second mois de cette année

pour l'état de guerre : car s'ils eussent fermé leur bourse dès ce tems-là, beaucoup de villes & quelques Provinces étoient de leur avis ; & l'affaire eut été conclue sans ressource il y a plus de six semaines, & il n'y a plus à cette heure qu'une conduite forte & vigoureuse qui les puisse soutenir.

SKELTON présenta Mémoire aux Etats-Généraux avec une lettre du Roi d'Angleterre, & une liste de ceux que Sa Majesté Britannique souhaitoit que les Etats-Généraux chassassent de leur domination.

LE Roi me manda que je pouvois répondre au Sieur Silverkroon, que non seulement de leur Sieur Oliverkrans ne trouveroit aucun obstacle à son passage dans le Royaume de Sa Majesté, mais même que son mérite & ses bonnes intentions lui étoient assez connues pour lui permettre de voir S. M. Lettre du Roi du 17 Mai 1685.

SILVERKROON à qui j'en rendis compte me parla, mais fort légerement du déplaisir que le Roi de Suede avoit eu de l'affaire du Duché de Deux-ponts : & il s'est expliqué bien plus au long sur les intérêts du Duc d'Holstein ; & autant que j'en puis juger M. Oliverkrans a dessein de voir s'il n'y a pas moyen d'accommoder cette affaire. Je me suis contenté de dire au sieur Silverkroon qu'elle étoit reglée par le traité de treve : mais il m'a demandé si l'on ne pourroit pas trouver des tempéramens, comme par exemple de permuter le Duché de Slefwick contre le Comté d'Oldembourg, & de donner soit dans le Duché de Slefwick, soit dans le Duché de Holstein quelques terres au Duc de Holstein à proportion de ce que le Duché de Slefwick vaut de plus que le Comté d'Oldembourg ? 24 Mai 1685.

PLUS je vais en avant, plus je suis persuadé que les deux lettres qu'on a fait courir sous le nom de cet Etat en Angleterre, ne sont pas simplement pour faire accroire ici que le Roi d'Angleterre aime tendrement le Prince d'Orange, & qu'il veut en cette considération faire une plus étroite alliance avec les Etats ; mais que l'on a dessein de

voir ce que l'on dira dans les villes ſur ces ſortes de bruits, & dans quelle diſpoſition on y eſt pour une alliance avec l'Angleterre; car je vois que les créatures du Prince d'Orange ſont perſuadées que cette affaire ſera bien tôt ſur le tapis, que le Roi d'Angleterre y eſt tout diſpoſé, & qu'il n'attend que la fin de ſon Parlement pour s'en déclarer.

JE ſai même, & Votre Majeſté peut compter là-deſſus comme ſur une choſe ſûre, que M. Dickfeld a écrit depuis peu au ſieur Vanckeren qui eſt un Gentil-homme de Gueldres Député aux Etats-Généraux dépendant abſolument du Prince d'Orange, qu'il voyoit de telles diſpoſitions à la Cour du Roi d'Angleterre, qu'il pouvoit preſque répondre que Sa Majeſté Britannique propoſeroit elle même aux Etats-Généraux de faire une alliance; mais que ce ne ſeroit que quand le Parlement ſeroit fini; que cependant il ne falloit pas trop ſe preſſer à la Haye, ni même parler d'alliance, de peur que la France n'en ait connoiſſance, & que le Roi d'Angleterre ne s'en trouve embarraſſé avant qu'il ſoit en état d'agir librement ſelon ſes intérêts.

IL n'y a pas ſeulement Sire, une apparence très-forte que le Comte d'Argille & les autres mécontens n'ont pas fait le projet de paſſer en Angleterre ſans la participation du Prince d'Orange, & qu'il ne leur auroit pas été poſſible d'amaſſer depuis plus de quatre mois une ſi grande quantité de munitions de guerre ſans qu'il en ait eu connoiſſance: mais il eſt encore vrai que depuis la découverte de cette entrepriſe, il n'a paru dans toute la conduite du Prince d'Orange aucun empreſſement pour les intérêts du Roi d'Angleterre J'allai voir le 21 Mai le ſieur Skelton pour découvrir ſes ſentimens là-deſſus; & je jugeai qu'il devoit être bien mécontent du Prince d'Orange puiſqu'il me le témoignoit; car j'ai remarqué qu'il ne me dit pas toujours tout ce qu'il fait contre ce Prince. Cependant il m'a confié que le Prince d'Orange lui avoit

fait des difficultés fur tous les points du Mémoire qu'il a préfenté aux Etats-Généraux qu'il lui a communiqué auparavant, qu'il vouloit qu'il ne demandât point que l'on fe faifît de ces rebelles; qu'il l'a obligé d'ôter de la lifte qu'il a délivrée aux Etats-Généraux, le nom d'un Miniftre Anglois refugié à Delft & autres chofes femblables. Que lui, voyant que le Prince d'Orange en ufoit ainfi, fous prétexte de lui faire retrancher de fon Mémoire ce qui ne feroit pas agréé des Etats-Généraux, il l'avoit prié de n'en pas ufer de la forte, & l'avoit exhorté de laiffer aux Etats à faire toutes ces difficultés, afin que le chagrin du Roi d'Angleterre retombât fur eux; que pour lui il le conjuroit de ne s'en pas expliquer par avance, & de ne prendre d'autre parti que celui d'employer tout fon crédit auprès des Etats à faire réuffir la demande du Roi d'Angleterre: mais qu'il n'avoit pû, malgré toutes ces remontrances, vaincre la répugnance du Prince d'Orange, & l'empêcher de faire connoître qu'il agît en ceci fort à contre-cœur.

Il m'a confié qu'il étoit entierement convaincu que Benting avoit connoiffance de toute cette affaire; qu'il avoit obfervé qu'il a été pendant trois jours interdit & troublé d'une maniere furprenante: c'étoit dans le tems qu'on avoit dépêché un Yacht pour arrêter ces vaiffeaux, que M. d'Odick ne favoit où étoit M. de Montmouth, s'il avoit paffé en Angleterre, ou s'il étoit encore en Hollande.

Je ne doute pas, Sire, que quand le Roi d'Angleterre aura été informé de tout cela par les lettres que le fieur Skelton lui écrivit avant hier, Sa Majefté Britannique ne fache ce qu'elle doit penfer de M. le Prince d'Orange; car c'eft une chofe fans contredit que les fieurs Benting & d'Odick ne fe mêlent d'aucune affaire, non feulement fans le dire au Prince d'Orange, mais encore fans fon aveu & fans fon ordre.

Le Roi d'Angleterre doit encore plus juger de la mauvaise-foi des créatures du Prince d'Orange, en ce que le Pensionnaire Fagel assûra le 20 Mai le sieur Skelton qu'il avoit travaillé, & qu'il travailloit encore à faire avoir une entiere satisfaction à Sa Majesté Britannique, sur ses sujets rebelles réfugiés en Hollande. Cependant le sieur Skelton savoit ce jour-là que le Pensionnaire Fagel opinant le dix-huit sur son Mémoire, déclara en pleine assemblée des Etats de Hollande qu'il aimeroit mieux être pendu dans la grande place, que de consentir que l'on saisît aucun des Anglois qui se sont réfugiés dans ce pays, ainsi que Sa Majesté Britannique l'a fait demander.

Je sai même que plusieurs des Etats-Généraux sont persuadés que le Prince d'Orange est presque la seule cause que les vaisseaux n'ont pas été arrêtés; car le sieur Skelton ayant sû le mardi au soir que l'Amirauté d'Amsterdam ne pouvoit faire arrêter ces vaisseaux hors de leur jurisdiction sans un ordre de l'Etat, & que le Pensionnaire des Etats-Généraux ne vouloit pas faire son rapport à l'assemblée sans qu'il donnât un Mémoire, fit prier mercredi matin les Etats-Généraux de se tenir assemblés jusqu'à ce qu'il eut envoyé un Mémoire pour une affaire de conséquence & fort pressée: mais au lieu de dresser son Mémoire, il alla consulter le Prince d'Orange, qui le remit & l'amusa toute la matinée, en sorte que les Etats-Généraux demeurerent inutilement assemblés jusqu'à deux heures après midi, & ne virent le Mémoire du sieur Skelton que le lendemain à onze heures du matin.

Aussi je suis persuadé de plus en plus que le Prince d'Orange n'y va pas de bonne-foi, & qu'il n'agit qu'autant qu'il le croit nécessaire pour donner quelque satisfaction apparente au Roi d'Angleterre; car je sai qu'il a dit à un homme en qui il se fie entierement, que s'il y a une personne au monde qu'il haïsse & contre qui il soit outré, c'est le Roi d'Angleterre; mais qu'il faut bien qu'il tâche

de le contenter pour pouvoir se vanger de Votre Majesté.

Les droits pour la sortie du canon & de la poudre que M. de Montmouth & le Comte d'Argile ont avec eux ont été payés il y a plus de deux mois; & qu'on ait déclaré que c'etoit pour la Pologne & pour le Danemarck, il y a cependant plus que de la négligence dans M. le Prince d'Orange, de n'avoir pas approfondi cette affaire & rompu cette entreprise. Les drapeaux que ces Anglois ont fait faire & qui ont pour devise, *pro Religione & Libertate*, ont été faits & vûs en Hollande.

Je ne compte pas pour une preuve décisive de la mauvaise volonté du Prince d'Orange, qu'il n'a fait faire ni feux de joie ni aucune autre démonstration publique au sujet du couronnement du Roi d'Angleterre. Cependant c'est une marque assez forte qu'il a un chagrin là-dessus qu'il ne sauroit vaincre: aussi est-il parti le 22 Mai au soir pour aller à Onslardick sans avoir rien fait de tout ce que l'on attendoit en cette occasion.

Je sai par un endroit fort sur, & dont je puis répondre à Votre Majesté, que dans une conférence qui se tint le dix-neuf entre le Pensionnaire Fagel & le Pensionnaire Hop, touchant l'état de guerre; ce dernier témoigna à Fagel qu'il avoit ordre de lui déclarer que Messieurs d'Amsterdam vouloient vivre dans une parfaite intelligence avec Votre Majesté; qu'ils étoient persuadés que c'étoit le salut de la Republique, & que pour rien du monde ils ne consentiroient que l'on se brouillât avec la France; que cependant ils voyent par toutes les démarches du Prince d'Orange qu'il avoit dessein de faire renaître de nouveaux démêlés entre Votre Majesté & les Etats, & qu'il vouloit bien lui dire que le Prince d'Orange se trompoit fort s'il croyoit réussir dans ses desseins. Le Pensionnaire Fagel répondit que le Prince d'Orange avoit de tout autres sentimens qu'on ne croyoit; qu'il étoit persuadé que les Etats devoient conserver l'amitié de

Votre Majeſté, & qu'on le verroit par la conduite que ce Prince tiendroit d'orénavant. Le Penſionnaire Hop lui répondit que Meſſieurs d'Amſterdam n'en croiroient rien juſques à ce qu'ils en viſſent des effets.

Le Prince de Naſſau partit de la Haye fort mécontent du Prince d'Orange, n'ayant pu rien obtenir de lui ſur la charge de Maréchal-Général qu'il ſouhaitoit.

Le Sr. Hop m'y eſt venu réitérer les inſtances que le Bourguémeſtre Witzen a faites ci-devant pour un nommé Abraham Teins, Hollandois demeurant à Rouen, & m'a en même-tems donné un Mémoire pour un autre Jacob Pelgroa fils d'un Hollandois établi à Rouen. Meſſieurs d'Amſterdam ſouhaitent fort que ces deux particuliers ayent permiſſion de ſortir de France avec leurs effets. Comme le Prince d'Orange & le Penſionnaire Fagel tâchent d'aigrir les eſprits ſur les affaires de la Religion, l'indulgence que Votre Majeſté auroit pour ces particuliers, où Meſſieurs d'Amſterdam s'intéreſſent, les détromperoit de bien des choſes, & feroit un fort bon effet auprès d'eux.

A M. de Segnelay, le 24 Mai 1685.

Quoique je me ſois donné l'honneur de vous écrire pluſieurs fois juſqu'à cette heure au ſujet du vaiſſeaux le Demoiſeille Marie, & de vous en envoyer les pieces juſtificatives, je n'ai pu réfuſer à Meſſieurs d'Amſterdam de recevoir les papiers ci-joints qui regardent la même affaire pour laquelle ils me ſont venus réïterer leurs inſtances.

Au Roi, le 25 Mai 1685.

Je me donnai l'honneur d'envoyer à Votre Majeſté deux lettres des Ambaſſadeur de cet Etat en Angleterre: j'ai eu d'abord celle du dixhuit, qui m'a fait croire que l'on ſongeoit effectivement à faire un traité entre l'Angleterre & cet Etat: mais ayant fait tout mon poſſible pour avoir celle du quinze, j'ai trouvé que les Ambaſſadeurs n'ont parlé qu'en conſéquence de leurs Inſtructions: c'eſt ce qui m'a donné lieu de m'en éclaircir avec quelques perſonnes que je ſai être fort bien informées; j'ai ſu par

eux que les Etats n'ont point donné ordre de proposer aucune nouvelle alliance ; que même ayant été mis dans les instructions des Ambassadeurs, qu'ils s'employeroient à un renouvellement d'alliance, on changea ce mot, & on mit seulement qu'ils tiendroient la main à la continuation de l'alliance. Je puis répondre à Votre Majesté, que les Ambassadeurs de l'Etat n'ont d'autre ordre que celui-là. Ainsi il ne s'agit à cette heure que de prendre garde que sous ce prétexte, on n'engage insensiblement les choses jusques à faire un nouveau traité : c'est à quoi M. de Barillon doit veiller ; je lui envoye aujourd'hui ces deux lettres.

J'AI su positivement, Sire, que le sieur Skelton a déclaré à Messieurs d'Amsterdam qu'il avoit ordre du Roi d'Angleterre de leur témoigner qu'ils lui feroient un plaisir sensible d'avoir de la complaisance pour le Prince d'Orange ; que Sa Majesté Britannique ne prétendoit point pour cela se mêler du dedans de leur Gouvernement ; mais qu'elle seroit fort aise qu'ils voulussent agir dans tout le reste de concert avec le Prince d'Orange. Ainsi le sieur Skelton a ainsi déclaré à Messieurs d'Amsterdam ce qu'il m'a assuré deux différentes fois avoir défenses de leur dire.

J'ALLAI à Amsterdam, & tâchai de m'attirer la confiance des Bourguemestres. Ils s'ouvrirent en effet en quelque façon à moi : mais néanmoins je n'ai pû savoir à fonds leurs plus secrettes intentions : peut-être ne sont-ils pas déterminés eux-mêmes à ce qu'ils veulent faire dans les conjonctures présentes ; car je vois que les choses sont dans un grand mouvement ; & les troubles, qu'ils présuppofent devoir arriver incessamment en Ecosse, leur donnent un peu à penser. 31 Mai 1685.

J'AI su d'eux, que le Pensionnaire Fagel proposa aux Etats de Hollande il y a dix ou douze jours de laisser les Ambassadeurs de l'Etat en Angleterre jusques à la prochaine assemblée de Hollande qui doit être au mois de Juillet ; que les Députés des

villes en ayant fait rapport à leurs principaux, ils étoient revenus le 24 Mai avec ordre de donner les mains à la continuation de cette Ambassade pour ces deux mois: mais que le Député d'Amsterdam ayant vû que ceux de Delft & de Leyde s'opposoient à cette prorogation, & ayant eu connoissance des lettres de leurs Ambassadeurs par la communication que je lui en avois donnée, il ne voulut pas expliquer l'Avis de sa ville qui alloit à consentir à laisser ces Ambassadeurs pendant ces deux mois; & dit que ses principaux n'avoient pas encore opiné là-dessus, & revint le samedi à Amsterdam faire rapport à ses maîtres de ce qui s'étoit passé à l'Assemblée de Hollande, & des lettres que je lui avois communiquées; que les Bourguemestres avoient été extrémement surpris de n'en avoir aucune connoissance; que là-dessus ils avoient changé leur premiere resolution, & ordonné à leurs Députés de refuser la continuation de cette Ambassade, de demander qu'on prenne résolution de faire revenir incessamment les Sieurs Duyvenvorde & Dickfeld, & de déclarer à l'assemblée que, si ces Ambassadeurs entament quelque négociation, ceux d'Amsterdam la désavouent dès-à-présent, & n'y donneront absolument point leur consentement.

Ils ont résolu en même tems à Amsterdam que si le Roi d'Angleterre ou le Pensionnaire Fagel leur proposent une alliance avec l'Angleterre, ceux d'Amsterdam en proposeront en même-tems une avec Votre Majesté, en protestant qu'ils ne consentiront point à la conclusion d'une alliance avec l'Angleterre, que celle qu'ils proposent avec la France ne soit signée; & comme ils sont persuadés que le Prince d'Orange ne voudra jamais consentir à cette derniere, ils ne doutent pas que cette proposition ne rompe toutes ses mesures.

Un des Députés d'Amsterdam m'a demandé si Sa Majesté étoit toûjours dans ces mêmes bonnes intentions à l'égard des Etats-Généraux, que je leur avois témoigné peu de tems après la Treve, &

m'a fait connoître que Mrs. d'Amsterdam travailloient à dresser un Mémoire des choses qu'ils veulent demander à Votre Majesté pour l'avantage de leur commerce.

J'AI crû, Sire, qu'il étoit à propos de les prevenir sur la suppression des 50 sols par tonneaux : c'est pourquoi j'ai conseillé à cet homme de n'en pas faire mention ; car Van-Beuning leur avoit insinué malicieusement il y a six mois, que Votre Majesté la leur accorderoit sans difficulté. J'ai crû aussi lui devoir faire entendre que selon les occasions & suivant les traités que l'on fait, on peut obtenir des graces plus ou moins considérables ; car comme ils ne sont pas en état de pouvoir conclurre une alliance avec Sa Majesté, le Prince d'Orange y étant absolument opposé, il est bon qu'ils ne s'attendent pas à quelque chose de conséquence : & enfin comme j'ai vu que l'intention de Messieurs d'Amsterdam étoit de me faire délivrer leur Mémoire par les Etats Généraux ; je lui ai remontré qu'ils ne devoient pas en user de la sorte, & qu'il étoit plus à-propos que Mrs. d'Amsterdam me communiquassent en particulier quelques jours auparavant ce qu'ils souhaitoient de Votre Majesté ; que j'aurois l'honneur de lui en rendre compte, & leur ferois savoir ce qu'elle leur pourroit accorder, après quoi ils porteroient aux Etats le même Mémoire pour le faire présenter au nom de la Republique à Votre Majesté. Celui à qui j'ai parlé n'a pas désaprouvé cet expédient : la raison que je lui en ai alleguée a été qu'il ne seroit pas de leur prudence d'engager les Etats-Généraux à demander à Votre Majesté des choses qu'elle ne pourroit peut-être leur accorder sans préjudicier à ses sujets ; & qu'ainsi cette démarche que Messieurs d'Amsterdam feroient faire aux Etats-Généraux, & dont ils n'auroient pas satisfaction, les éloigneroit plûtôt de l'amitié de Votre Majesté qu'elle ne les en approcheroit. L'autre raison est que cette communication particuliere fera connoître à Mrs. d'Amf-

terdam que si Votre Majesté fait quelque chose, ce seroit uniquement pour eux, & cela me servira aussi à les engager dans une plus particuliere correspondance avec moi sur leurs affaires domestiques que celles qu'ils ont eue jusqu'à cette heure.

IL m'a paru, Sire, qu'on fait appréhender à Messieurs d'Amsterdam que Votre Majesté ne se prévale des désordres qui s'élevent en Angleterre pour agir contre l'Espagne: ils craignent même que Votre Majesté ne secourre le Roi d'Angleterre. Je ne puis encore pénétrer s'ils ont quelque dessein d'aider les Protestans, & si c'est dans cette vûe qu'ils ont voulu pressentir de moi, si Votre Majesté n'assistera pas le Roi d'Angleterre en cas de besoin.

VAN-BUNING n'étant point rebuté de tous les affronts qu'il avoit reçus du Prince d'Orange, lui écrivit la lettre du monde la plus soûmise, lui demandant avec de très grandes instances de pouvoir rentrer dans l'honneur de ses bonnes graces: mais le Prince d'Orange s'en est moqué, & a répondu à celui qui la lui a apportée, & qui parloit en même-tems de Mrs. d'Amsterdam, qu'il vouloit bien se raccommoder avec ceux d'Amsterdam; mais qu'il ne vouloit jamais entendre parler de Van-Buning. Le Prince d'Orange ne s'est pas contenté de cela, il a donné cette lettre au Sieur d'Odick, qui en a distribué des copies à beaucoup de gens, ce qui acheve de décréditer & de deshonorer Van-Buning.

LE Sieur d'Odick, que l'on sait être créature du Prince d'Orange, s'opposa dans les Etats-Généraux, lorsqu'on y voulut prendre une résolution conforme à celle de la Province de Hollande, de faire retirer les Anglois qui sont ici, de sorte que l'on n'a pû donner au Roi d'Angleterre qu'une résolution informe, qui porte que l'on chassera les Anglois de la Hollande, de quelques autres Provinces, & de la Généralité.

LE Prince d'Orange a témoigné au Sieur Skel-

ton qu'il s'eſt informé depuis peu de toutes les démarches des Anglois rebelles, & qu'il a découvert qu'il y a plus d'un an qu'ils envoyent ſous main des armes & des munitions de guerre en Ecoſſe; qu'il commençoit à connoître que M. de Montmouth a tort, & qu'il trempe dans cette affaire, qui lui paroît de bien plus grande conſéquence qu'il n'avoit crû au commencement.

J'AI été informé, Sire, que le Prince d'Orange fait fondre de gros canons à ſes frais & à ſes armes; il ſe ſert pour cela des pieces qu'il s'eſt fait donner par préſent qui ſe ſont trouvées hors d'état de ſervir dans les villes que les armes de Votre Majeſté ont occupées. Il ne peut faire faire cette artillerie à aucun bon deſſein, puiſqu'il ſe cache des Etats-Généraux & du Roi d'Angleterre. Ses créatures répandent ici un bruit, qui ne peut être que très-nuiſible à Sa M. Britannique. Si le Parlement d'Angleterre y ajoûte foi, cela ſeroit capable de l'empêcher de donner du ſecours au Roi d'Angleterre; car ils diſent que le Roi d'Angleterre ne ſouhaite autre choſe que de voir un ſoulevement dans ſon Royaume afin d'avoir un prétexte d'armer, & de ſe rendre maître abſolu de ſes Etats.

LE Sieur Skelton étoit de plus en plus attaché au Prince d'Orange. 31 Mai 1685.

LE Sieur Fucks n'aura pas demain ſa premiere audience, il a été très-ſouvent auprès du Prince d'Orange. J'ai ſû par une perſonne qui eſt fort dans ſon ſecret, qu'un des principaux points de ſa Négociation a grand rapport aux affaires d'Angleterre, & que ce Miniſtre a été fort conſterné d'apprendre à ſon arrivée à la Haye, que les affaires d'Angleterre n'alloient pas auſſi-bien qu'on le croyoit à Berlin, & que Sa Majeſté Britannique & le Prince d'Orange n'étoient pas dans une auſſi parfaite intelligence qu'on l'avoit mandé à M. l'Electeur de Brandebourg.

LES Députés d'Amſterdam aux Etats de Hollande ont perſiſté dans leur avis ſur la caſſation des

troupes : mais nonobſtant cela j'ai entrevû qu'ils pourroient bien entrer dans quelque temperament.

Lettre de M. de Seignelay, du 18 Mai 1685.

M. de Seignelay me manda touchant le pillage du vaiſſeau la Lune, qu'il étoit vrai que les matelots d'un des vaiſſeaux du Roi étoient entrés dans ce bâtiment, & avoient pris quelque choſe de ce qui s'étoit trouvé dans la chambre du Capitaine : mais après que M. Duqueſne eût viſité ce vaiſſeau, & reconnu qu'il n'y avoit aucune marchandiſe appartenant aux ennemis de Sa Majeſté, il fit rendre tout ce qu'il put retrouver de ce qui avoit été pris, & prétendit qu'il ne pouvoit être rien reſté entre les mains de ſes matelots : que cependant comme Sa Majeſté vouloit bien procurer toute ſorte de ſatisfaction aux Intéreſſés dudit Vaiſſeau, Elle avoit ordonné au Sieur de Vauvré de faire une nouvelle recherche de ce qui n'a pas été reſtitué.

Lettre du Roi, du 31 Mai 1685.

Le Roi me manda que l'appui qu'on ne peut pas douter que le Prince d'Orange ne donne aux complices de la derniere conſpiration, & à tous les factieux d'Angleterre, fait voir clairement au Roi de la Grande Bretagne, qu'il ne doit attendre rien de bon du côté de ce Prince ; enſorte que les bien-intentionnés n'ont pas ſujet d'appréhender qu'il ſe forme une union ſincere entre le Roi & ce Prince.

7 Juin 1685.

Je fis réponſe au Roi, qu'il étoit certain que la conduite du Prince d'Orange envers le Roi d'Angleterre, eſt telle que Sa Majeſté Britannique n'en peut juger autrement, ſinon que le Prince d'Orange eſt abſolument dans des intérêts contraires aux ſiens. Cependant, comme tout le monde n'a pas connoiſſance de toutes les démarches du Prince d'Orange, que le public au contraire ne voit que de certaines choſes où ce Prince paroît favoriſer les interêts du Roi d'Angleterre, que M. Skelton aſſûre que ces deux Princes ſont dans une parfaite union, qu'il a même prié Meſſieurs d'Amſterdam de la part du Roi d'Angleterre, d'avoir plus de déference pour les ſentimens du Prince d'Oran-

ge; & que d'un autre côté le Roi d'Angleterre, ſur la propoſition de Ambaſſadeurs, a fait examiner les anciens traités d'alliance entre l'Angleterre & cet Etat, & qu'il veut ſelon le rapport des mêmes Ambaſſadeurs travailler ſérieuſement à cette affaire: tout cela, Sire, a donné ſujet à Meſſieurs d'Amſterdam & à tous les honnêtes gens, d'appréhender que le Roi d'Angleterre & les Ambaſſadeurs de cet Etat n'engageaſſent la République dans une alliance, & Votre Majeſté le peut bien juger, puiſque Meſſieurs d'Amſterdam ſe ſont crus obligés de demander aux Etats de Hollande que leurs Ambaſſadeurs fuſſent incontinent révoquées; & ſur le refus du Penſionnaire Fagel, & des villes qui ſont dans les intérêts du Prince d'Orange, ils ont déclaré qu'ils déſavoüoient dès cette heure toutes les propoſitions d'alliance que leurs Ambaſſadeurs pourroient faire ou écouter, les Etats ne leur ayant donné aucun pouvoir de faire l'un ni l'autre.

Comme Meſſieurs d'Amſterdam ont ſû que malgré leurs déclarations de ne plus payer à l'avenir l'état de guerre, le Penſionnaire Fagel avoit tenté de faire délivrer des Ordonnances par les Committers de Rades, & que de neuf qui compoſent cette aſſemblée, il en avoit gagné cinq; ils ont envoyé des proteſtations pour être délivres à ces Committers de Rades, par leſquelles ils déclarent que ceux qui conſentiront dorénavant à délivrer des Ordonnances, en ſont réputés débiteurs; il n'y a gueres d'apparence après cela que les Committers de Rades délivrent des Ordonnances. Cependant la confuſion eſt grande parmi les Officiers; car faute d'Ordonnances les Solliciteurs n'avancent point leur argent, & les Officiers n'en ont point pour donner aux ſoldats.

Le Prince d'Orange ſoutenoit toûjours que c'étoit le Roi qui avoit fourni l'argent aux Anglois rebelles: il le voulut perſuader au ſieur Skelton.

Tout l'argent étant payé, à ce qu'il pretend, en loüis d'or & en écus blancs de France.

Le sieur Skelton fait sa cour au Prince d'Orange plus assidûment qu'il n'a jamais fait : il ne se cache pas de faire tous ses efforts pour gagner ses bonnes graces, & il croit cela compatible avec le service du Roi son Maître. Cependant il me dit avant-hier, que quoiqu'il eut fait tous son possible pour se bien remettre auprès du Prince d'Orange, & que pour cet effet il eut témoigné à Messieurs d'Amsterdam qu'ils feroient plaisir au Roi d'Angleterre d'avoir de la complaisance pour les volontés de ce Prince, il le trouve néanmoins encore fort froid, & ne voit pas qu'il agisse en tout ceci comme un homme qui veut être sérieusement dans les intérêts du Roi d'Angleterre.

Il s'est plaint à moi, que lorsqu'il alla déclarer au Prince d'Orange l'ordre qu'il avoit reçu du Roi d'Angleterre de demander les trois Régimens Ecossois qui sont au service des Etats-Généraux ; le Prince d'Orange, au lieu de marquer de la joie de pouvoir rendre quelques services à Sa Majesté Britannique, (lui qui avoit fait dire quelques jours auparavant par le sieur d'Overkerke au sieur Skelton, qu'il iroit en personne s'il étoit nécessaire), témoigna beaucoup de froideur au sieur Skelton, & lui dit qu'il appréhendoit que les Etats-Généraux ne voulussent pas accorder cette demande : que pour lui, Prince d'Orange, il ne croyoït pas pouvoir l'obtenir ; qu'il en auroit bien répondu avant la Treve ; mais que depuis ce tems-là son crédit étoit bien diminué ; que Messieurs d'Amsterdam prenoient plaisir à le contrecarrer en tout, & qu'ils seroient fort contraires à cette demande. Le sieur Skelton croyant tout de bon que le Prince d'Orange n'osoit se charger de cette affaire, lui dit qu'il donneroit le lendemain un Mémoire aux Etats-Généraux selon l'ordre qu''il en avoit, n'y ayant pas de tems à perdre. Mais, le Prince d'Orange voyant cela, s'offrit aussi-tôt de se charger de cette

affaire. Cependant, il lui fit encore quelque difficulté sur ce que les Etat auroient peine à consentir d'envoyer leurs troupes, & de les entretenir à leurs dépens: mais, le sieur Skelton lui fit connoître, que le Roi d'Angleterre lui avoit envoyé de l'argent pour le depart de ces troupes, & que Sa Majesté Britannique les entretiendroit tant qu'elles seroient à son service.

Le Prince d'Orange a donc fait témoigner par le Pensionnaire Fagel à la Province de Hollande, que le Roi d'Angleterre souhaitoit d'avoir les trois Régimens Ecossois. Les Etats de Hollande se sont trouvés embarrassés sur cette demande, parce que d'un côté il est dit dans l'Article 14 du traité de Breda, que le Roi d'Angleterre & les Etats-Généraux, se secourront les uns les autres contre ceux qui leur seront rebelles, tant par mer que par terre, selon que la nécessité des affaires le pourra requerir, le tout aux dépens de celui qui le requerra de l'autre; & pour les articles séparés du mois de Janvier 1671, il est dit que le Roi d'Angleterre secourra les Etats de dix mille hommes, & les Etats-Généraux secourront le Roi d'Angleterre de six mille, toutes les fois que l'un ou l'autre sera attaqué ou troublé. Les avis ont été partagés là-dessus: les uns soutiennent que les articles du traité de 1671 ne regardent point les rebelles, & qu'on n'a stipulé le secours mutuel qu'en cas d'attaque ou de trouble par quelque Puissance Etrangere, & qu'ainsi les Etats ne sont tenus d'aider le Roi d'Angleterre, qu'en vertu de l'art. XIV. du traité de Breda, qui ne spécifie pas le nombre des troupes, & qui porte qu'elles doivent être entrenues aux dépens de celui qui en aura besoin. Les autres prétendent que les articles séparés de 1678, regardent aussi le cas de rebellion, en ce qu'il est dit, attaqué ou troublé, & qu'ainsi on est obligé de donner six mille hommes, & de les entretenir. Les Députés se sont séparés pour consulter leurs Supérieurs, & doivent se rassembler demain.

Les Députes des villes n'ont porté à leurs Supérieurs que l'article du traité de Breda, & celui du traité du mois de Janvier 1678. On ne fait aucune mention de la capitulation que l'on a faite, en donnant aux Etats les six Régimens qui sont ici: je la fais chercher, car il me semble que les Etats sont obligés de donner les troupes Angloises toutes les fois que Sa Majesté Britannique en aura à faire.

Sire, le Sieur Fucks ne m'est venu voir qu'après avoir eu son audience publique, & ne m'a parlé que de choses fort générales; tout ce qu'il a traité jusqu'à cette heure s'est passé entre le Prince d'Orange, le Pensionnaire Fagel, & lui. Deux jours après que le Sieur Fucks fut arrivé, le Prince d'Orange demanda au Sieur Skelton s'il ne lui avoit pas parlé, & lui dit qu'il avoit à lui communiquer des choses importantes sur lesquelles il le prioit de faire réflexion. Le Comte de Waldeck a dit la même chose au Sieur Skelton qui me l'a confié: mais, depuis qu'il a parlé au Sieur Fucks, il m'a assûré qu'il ne lui avoit fait que des complimens généraux. Cela me fait croire que le Sieur Skelton ne me veut pas confier le secret.

8 Juin 1685. Les Députés de Hollande récrivirent le 8 de Juin à l'assemblée avec l'avis de leurs villes touchant les Régimens Ecossois que le Roi d'Angleterre demande: Messieurs d'Amsterdam ont déclaré qu'ils ne pouvoient délibérer sur cette affaire, de la maniere qu'elle leur étoit proposée; qu'il falloit pour faire les choses dans les formes que le Sieur Skelton présentât un Mémoire aux Etats-Généraux, par lequel il expliquât ce que le Roi d'Angleterre demande d'eux; que les Etats-Généraux fissent communiquer le Mémoire à la Province de Hollande, qu'on en délivreroit des copies aux Députés des villes pour en délibérer. Delft & Leyde ont témoigné que Messieurs d'Amsterdam avoient raison. On se doit rassembler demain matin, & l'on croit que le Pensionnaire Fagel prendra une

conclusion à la pluralité des voix, ce qui se peut, puisqu'il ne s'agit que de l'exécution d'un traité. La résolution de Messieurs d'Amsterdam peut avoir eu différens motifs. Il peut être, qu'ils ont dessein d'éluder ou du moins de retarder la demande du Roi d'Angleterre: peut-être ne trouvent-ils pas bon que le Prince d'Orange se charge de faire ces sortes de propositions de son chef, & peut-être aussi veulent-ils que le Sieur Skelton explique nettement ce qu'il demande, & en vertu de quoi il demande: car s'il prétend le secours en vertu du traité de 1678, ils lui feront voir que ce traité ne regarde qu'une défense mutuelle des deux Etats contre des Puissances Etrangeres; & si le Sieur Skelton allegue le traité de Breda, ils pourront dire en ce cas que le secours, quel qu'il soit, doit être entretenu par le Roi d'Angleterre.

Un Anglois donna avis il y a trois jours au Sieur Skelton, qu'il y avoit un vaisseau de trente piéces de canon prêt à passer le Pampus; que M. de Montmouth étoit embarqué dessus, avec quatre-vingts-dix hommes tous gens d'élite & quatre-vingts matelots. Le sieur Skelton donna aussi-tôt un Mémoire aux Etats-Généraux, pour avoir permission d'arrêter ce navire, qui le lui accorderent.

Le Résident de Cologne est entierement persuadé, que le sieur Fucks agit contre les intérêts de M. l'Electeur de Cologne. Ce Resident à sû qu'un des Bourguemestres de Cologne des plus opposés à l'Electeur son Maître est venu s'aboucher à Vezel avec le sieur Fucks, avec qui il a eu une très-longue conférence. Ce même Résident a trouvé moyen d'avoir une lettre du Résident Bidelberg au Greffier Fagel, par laquelle il lui mande que le Baron d'Eyde doit arriver incessamment à Cologne avec cent hommes de la garnison de Vezel, & que quand les Bourgeois les auront reçûs, & qu'ils auront l'espérance d'être soûtenus comme on leur a promis, ils agiront hardiment contre l'Electeur de Cologne, & continueront à lui faire des affaires,

comme ils ont fait trois jours auparavant qu'ils font entrés dans un territoire qui lui appartient. Le Réfident de Cologne a envoyé la copie de cette lettre au Prince de Mourback.

Lettre du Roi, du 7 Juin 1685. LE Roi approuva fort ce que j'avois infinué à Meffieurs d'Amfterdam au fujet de l'efpérance qu'ils ont de tirer du Roi de nouveaux avantages pour leur Commerce.

14 Juin 1685. LE Penfionnaire Fagel avoit fait la propofition de la part du Roi d'Angleterre pour les trois Régimens Ecoffois d'une maniere fi confufe qu'on n'avoit prefque fû comment en déliberer: il leur dit qu'il avoit à leur communiquer une lettre que Sa Majefté Britannique avoit écrite à M. le Prince d'Orange; mais qu'étant en Anglois il ne pouvoit l'interpréter. M. Benting prit la parole, & dit, que cette lettre contenoit en fubftance la demande que Sa Majefté Britannique faifoit des trois Régimens Ecoffois qui étoient en Hollande. Les Députés de Delft, de Leyde, & d'Amfterdam, trouverent qu'il falloit abfolument que cette demande fût faite aux Etats-Généraux par un Mémoire: & j'ai fû d'un endroit très-fur que ces villes n'étoient pas feulement choquées de voir qu'on vouloit faire aller par un canal qui n'eft pas naturel une affaire qu'elles out jugée très importante.

ON fe raffembla le famedi matin 9 fur cette même affaire. Meffieurs de Delft, de Leyde, & d'Amfterdam, perfifterent dans leur avis, & déclarérent qu'il étoit néceffaire que le fieur Skelton fit la demande au nom du Roi d'Angleterre aux Etats-Généraux: difant, que de diriger ainfi les affaires par des voies indirectes, c'étoit vouloir priver les Etats Généraux de leurs plus effentielles prérogatives; mais, le Penfionnaire Fagel conclut cette affaire à la pluralité des voix, & il l'a pû felon les loix de la République, puifqu'il s'agit de l'exécution d'un Traité.

LES motifs que le Penfionnaire Fagel alléguoit pour faire réfoudre dans l'affemblée de Hollande,

l'envoi des trois Régimens Ecoſſois, ſans obliger M. Skelton de porter l'affaire aux Etats-Généraux, par un Mémoire donné de la part de Sa Majeſté Britannique, ont été, que quoiqu'à parler régulierement les Etats ne dûſſent point donner leurs troupes ſans qu'on les leur demandât, il ne falloit pas toutes fois prendre garde aux formalités dans une affaire preſſante; ſur-tout puiſque le Roi d'Angleterre témoignoit en cette occaſion une entiere confiance aux Etats-Généraux. Qu'il avoit avis, que Votre Majeſté avoit fait offrir par M. de Barillon un puiſſant ſecours au Roi d'Angleterre; mais que Sa Majeſté Britannique l'avoit refuſé, & avoit demandé au lieu de cela les trois Régimens Ecoſſois.

LE Penſionnaire Fagel chercha auſſi en cette occaſion de faire tomber ſur Meſſieurs d'Amſterdam le chagrin que le Roi d'Angleterre pouvoit avoir du retardement de l'envoi de ſes troupes. Cependant il eſt certain, qu'il en a fait la propoſition d'une maniere qui a obligé Meſſieurs d'Amſterdam à vouloir qu'on leur donnât un Mémoire, & on ne peut les blâmer d'avoir trouvé mauvais que le Roi d'Angleterre n'ait point fait demander ſes troupes aux Etats Généraux, ſoit par une lettre, ſoit par un Mémoire, & qu'il en ait ſeulement écrit à M. le Prince d'Orange, comme s'il en étoit le Maître. Cependant, dans le tems que le Penſionnaire Fagel met Meſſieurs d'Amſterdam dans la néceſſité de diſputer pour leurs prérogatives, & pour leurs droits, il eſt bien aiſe de faire accroire en Angleterre, que ces Meſſieurs n'avoient d'autre but que de s'oppoſer à l'envoi de ces troupes.

M. de Montmouth partit de Hollande le vendredi 8 de Juin: il ne voulut pas s'embarquer à Amſterdam ſur un vaiſſeau de trente-deux piéces de canon dans lequel néantmoins il a paſſé en Angleterre: il s'eſt contenté de le faire charger à Amſterdam d'une grande quantité de munitions de guerre; & pour lui il prit un petit bâtiment de pêcheur à un village qu'on

appelle Santfort, ſitué au bord de la mer à la hauteur de Harlem. Il avoit donné une marque au Capitaine du vaiſſeau chargé de munitions pour ſe reconnoître à un certain endroit au ſortir du Texel, où en effet ils ſe ſont rencontrez, & le Duc de Montmouth s'eſt mis deſſus. Cette précaution étoit priſe pour faire croire au Roi d'Angleterre que M. le Prince d'Orange ne ſavoit pas le deſſein de M. le Duc de Montmouth, qui avoit été obligé de ſe cacher de la ſorte.

CEPENDANT, des perſonnes fort bien informées m'ont aſſuré, que M. de Montmouth avoit été vu lundi 4 de ce mois à Maeſlan-ſluys, qu'il avoit été mardi à Rotterdam, & coucha à la Haye la nuit de ce mardi au mercredi.

JE vois, Sire, tous les jours de plus en plus qu'une des principales affaires que le Sieur Fucks eſt venu traiter ici, eſt une alliance entre l'Angleterre, les Etats-Généraux & l'Electeur ſon Maître. L'Electeur de Brandebourg a été perſuadé que l'Angleterre s'alloit unir avec les Etats-Généraux: on n'a pas douté ici que le Prince d'Orange n'eut ce deſſein, & même on a cru que le Roi d'Angleterre y donnoit les mains s'il ſe voyoit paiſible dans ſon Royaume, au moins ſelon les lettres des Ambaſſadeurs de cet Etat: mais Mrs. d'Amſterdam y ont toujours été abſolument contraires, & ont tâché de faire rappeller leurs Ambaſſadeurs, pour empêcher qu'ils n'engageaſſent quelque négociation avec l'Angleterre. Le ſieur Fucks eſt à Amſterdam avec le ſieur Damerongue depuis cinq ou ſix jours, il n'y a pas lieu de douter qu'il n'y aye fait quelque ouverture des deſſeins de M. l'Electeur: je tâcherai & j'eſpere même en être informé. Mais, Sire, je crois pouvoir encore dire à Votre Majeſté, ce que j'eus l'honneur de lui écrire il y a huit jours, que Mrs. d'Amſterdam ſont fort réſolus à n'entrer dans aucun Traité qui puiſſe offenſer Votre Majeſté, quelque belle propoſition qu'on leur puiſſe faire: mais s'ils voyoient une puiſſante Ligue

formée en faveur de la Religion Proteſtante, je ne répondrois pas alors ſi hardiment qu'ils ne s'y laiſſaſſent aller : au moins c'eſt le ſeul foible par où on les pourroit attaquer.

LE ſieur Fuck étoit fort mécontent du prompt départ de M. Spanheim, à qui on avoit envoyé un ordre précis de demeurer en Angleterre, tant que le ſieur Fucks feroit à la Haye · mais, cet ordre n'arriva en Angleterre, que le lendemain du départ au ſieur Spanheim.

LE Penſionnaire Fagel fit faire des Ordonnances par les Gecommitters de Rades, pour le payement des troupes, nonobſtant l'opinion de quatre villes : mais les Solliciteurs ne voulurent pas avancer de l'argent ſur ces Ordonnances, quoique le Penſionnaire Fagel les menaçât de faire procéder contr'eux s'ils ne lè faiſoient.

MRS. d'Amſterdam s'étoient perſuadés qu'en même tems qu'ils donneroient les mains à conclurre ici l'état de guerre d'un commun conſentement, on ne leur refuſeroit pas de faire porter, de la part des Etats-Généraux quelque propoſition à Votre Majeſté, pour avantager le commerce de la République : mais à cette heure qu'ils voyent que le Penſionnaire Fagel les a trompés, & qu'il n'a pas de honte à ſon ordinaire d'avancer des paroles & de s'en dedire incontinent après, je doute qu'ils veuillent hazarder de faire une propoſition aux Etats-Généraux, à laquelle le Prince d'Orange & le Penſionnaire Fagel feront apparemment contraires, ni l'un ni l'autre; ne pouvant conſentir que les ſujets de l'Etat reçoivent des marques de la bonne volonté de Votre Majeſté, de peur que cela ne les porte à demeurer encore plus attachés à ſes intérêts, par l'avantage qu'ils recevroient des effets de ſa bienveillance.

MRS. de Friſe, ne pouvant réduire la voix des Villes qui ſont au Prince de Naſſau, manderent aux Etats-Généraux, qu'ils n'approuvoient pas l'état de guerre de l'année précédente, & qu'ils en-

voyeroient au premier jour les résolutions : mais le Prince de Naſſau prit cette lettre, & empêcha qu'elle ne fût envoyée.

Mrs. d'Amſterdam, voyant que Van Buning ſe proſtituoit ſi fort, ne voulurent plus conferer de leurs affaires ſecretes avec un homme qui avoit des ſentimens ſi oppoſés aux leurs; & pour cet effet ils caſſerent un Conſeil qu'ils avoient formé lorſqu'on parloit de la levée de ſeize mille hommes, qui étoit de quatorze des principaux d'entr'eux, dont Van-Buning étoit, & dans lequel on traitoit les affaires les plus importantes; ainſi à cette heure ces affaires ſecretes ne ſe diſcutent plus qu'entre les quatre Bourguemeſtres Régens, comme cela s'eſt fait de tout tems.

Lorsque Mrs. d'Amſterdam conſentirent au traité d'aſſociation, ils demanderent en échange au Prince d'Orange de concourir avec eux pour faire dreſſer un nouveau Tarif : ce Tarif eſt fort avantageux à la Ville d'Amſterdam, & aſſez préjudiciable à quelques Villes de Hollande qui s'y oppoſerent fortement. Mais le Prince d'Orange ſe fit une affaire d'entrer dans les intérêts de Meſſieurs d'Amſterdam, & obtint le conſentement des Villes qui y étoient le plus contraires. Il n'eut pas le même pouvoir dans les autres Provinces; ainſi cette affaire eſt demeurée indéciſe, & Mrs. d'Amſterdam ont joüi de ce nouveau Tarif, plutôt par uſurpation & par autorité, que par droit : mais le Penſionnaire Fagel, pour lui faire piece, fit réſoudre il y a huit jours dans les Etats-Généraux par les Députés des ſix Provinces, que l'on continueroit l'ancien Tarif; & comme ces Provinces y ont intérêt, & qu'elles ſont appuyées par le Prince d'Orange & par le Penſionnaire Fagel. Mrs. d'Amſterdam, n'auront pas peu de peine à faire changer cette réſolution : cependant, cette affaire leur tient extrémement au cœur.

Le Prince d'Orange a prêté au Prince de Naſſau ſix-vingts mille francs, ou il en a été la caution;

c'eſt un nouvel engagement pour le Prince de Naſſau qui ne fait gueres eſperer de retour.

Les trois Régimens Ecoſſois doivent partir demain de Breda pour Maeſlan-luys, où ils doivent s'embarquer : le ſieur Skelton doit ſe rendre à cette derniere Ville pour leur faire prêter ſerment. On dit toujours qu'il y a des Officiers & des Soldats, qui font difficulté de paſſer en Ecoſſe.

Skelton m'a paru fort outré de la mauvaiſe reception que le Prince d'Orange lui a faite : cela l'a obligé de me déclarer aſſez librement ce qu'il penſoit : il m'a dit que le Prince d'Orange n'avoit jamais voulu avoüer, que le Comte d'Argile & les Anglois qui étoient ici refugiés, tramoient quelque-choſe contre le Roi d'Angleterre, qu'après qu'ils ont été partis. Un homme de beaucoup de conſidération de ce pays lui a écrit, que M. de Montmouth étoit caché à Delft, & que cet homme-là ne le pouvoit ſavoir, ſans que le Prince d'Orange en fût informé ; que le Duc de Montmouth avoit couché à Roterdam chez un appellé Sas, créature du Prince d'Orange, & Sécrétaire de l'Amirauté ; qu'une femme de qualité de Gueldres, & affectionnée à la Princeſſe d'Orange, a témoigné ſon déplaiſir à un Anglois des amis de Skelton, de ce que des perſonnes des plus qualifiées de Gueldres, & de ſes propres parens, & qui ſont dans les intérêts de M. le Prince d'Orange, avoient engagé tout leur bien pour prêter de l'argent aux Anglois rébelles. Il m'a appris encore, que quoique le Prince d'Orange & le Penſionnaire Fagel l'euſſent aſſuré que les Etats-Généraux avoient ordonné en conſéquence de ſon Mémoire à toutes les Amirautés de ne laiſſer partir aucun vaiſſeau ſans l'avoir bien examiné auparavant, & ſans avoir de bonnes cautions réſidentes dans les Villes de l'Etat, que les marchandiſes de contrebande qu'on y trouveroit n'étoient pas délivrées pour l'Angleterre : cependant, lorſqu'il a prié ceux de l'Amirauté d'Amſterdam d'en uſer de telle ſorte à l'égard du vaiſſeau que M. de Mont-

mouth faisoit équiper, ils lui ont témoigné qu'ils n'avoient point d'ordre de l'Etat, & que dans le tems qu'il en a demandé aux Etats-Généraux & qu'on les a envoyes au Texel, le vaisseau a mis à la voile. Je lui ai fait observer, que le Sécrétaire de l'Amiraute d'Amsterdam, dont il se plaint, & qui est celui de qui il dépend en cette occasion d'user de diligence, est autant ou plus dépendant du Prince d'Orange, que le Pensionnaire Fagel. Il m'a dit, qu'il le savoit bien, & que c'est ce qui faisoit qu'il ne savoit plus que penser tout ceci; que quand il en fit des plaintes hier matin au Prince d'Orange, il lui parut fort embarrassé, & lui dit qu'il ne doutoit pas que ses ennemis ne s'en prévalussent auprès du Roi d'Angleterre, & qu'on ne se prît à lui de toute cette affaire; parce qu'en qualité d'Amiral, il étoit non seulement le Maître de tous les Colleges de l'Amirauté; mais aussi que c'étoit à lui à faire exécuter les ordres des Etats-Généraux.

Je sai que les rebelles Anglois avoient des remises pour plus de deux cents mille florins à Amsterdam.

15 Juin 1685. Le sieur Fucks alla à Amsterdam, & fut d'abord chez Van-Buning, & il vit bien-tôt que tous les projets d'alliance qu'ils avoient formé par l'entremise du sieur Damerongue étoient bien chimeriques; & Van-Buning lui-même n'a pas été d'avis que le sieur Fucks en témoignât aucune chose aux Bourguemestres. Je ne doute pas que le sieur Fucks n'ait été surpris de voir Van-Buning exclu des affaires, & d'avoir trouvé les choses si mal disposées pour ses desseins, qu'il n'ait osé en faire aucune ouverture: il a parlé à ce que j'aprens de l'affaire de Cologne, il ne cesse de donner en ce pays ci de grands ombrages des desseins de M. l'Electeur de Cologne sur cette Ville-là, disant même que cet Electeur est appuyé par une autre Puissance.

Je sus que le sieur Fucks déclaroit publiquement que M. l'Electeur de Brandebourg vouloit bien qu'on sût qu'il étoit fort zélé pour sa Religion,

& qu'il aideroit toujours de tout son pouvoir ceux qui en feroient profession. Le même Résident de Munster m'a averti, que le sieur Fucks avoit pressenti Messieurs d'Amsterdam, pour savoir s'ils vouloient joindre leurs offices à ceux de M. l'Electeur en faveur des Protestans de France.

Le Roi me manda qu'il lui paroissoit par tout ce que je lui mandois des démarches que le sieur Fucks faisoit, que sa négociation avoit contribué aux entreprises que les Magistrats de Cologne avoient faites sur la jurisdiction de l'Electeur. Lettre du Roi du 14 Juin 1685.

Le départ des trois Régimens Ecossois me donna lieu de songer si l'on ne pourroit pas faire ensorte qu'ils prissent résolution de ne plus reprendre ces troupes en cas qu'elles soient toutes envoyées au Roi d'Angleterre: ils ont des raisons assez bonnes pour cela qui regardent M. le Prince d'Orange, & ils ne manquent pas non plus de prétextes pour rendre l'affaire plausible, & faire connoître les inconvéniens qu'il y auroit de recevoir ici des corps étrangers lorsqu'ils peuvent se maintenir avec leurs propres troupes. Ils pourroient alléguer, que s'ils avoient reçû ce corps de troupes Angloises dans la nécessité de l'Etat, ils l'ont rendu aussi au Roi d'Angleterre dans ses plus pressans besoins: que si on reprenoit ces troupes à cette heure qu'on est en paix, & que les Etats n'en ont point à faire, ce seroit proprement comme si l'on vouloit reprendre les anciens corps Anglois qu'on a eu du tems de l'établissement de la République, & qu'en ce cas Votre Majesté pourroit demander que les Etats prissent aussi un corps de Troupes Françoises. Que, pour éviter cet inconvénient, ils devoient résoudre de ne plus prendre aucun corps étranger; mais, que je ne ferois encore aucune démarche là-dessus, parce que je ne voyois pas beaucoup de disposition pour le succès de cette affaire, & que je ne croyois pas qu'on la dût commencer sans être assuré d'y réussir. Il me paroît qu'il y a toujours 21 Juin 1685.

ici une certaine impreſſion dans les eſprits, qui leur fait appréhender la grande puiſſance de V. Majeſté, & qui leur fait enviſager comme néceſſaire un corps de troupes à leur Religion. Car quoique le Roi d'Angleterre ſoit Catholique, ils ne comptent pas que le Royaume le devienne, & le motif de la Religion peut beaucoup ſur l'eſprit de quelques Magiſtrats d'Amſterdam.

Le Prince d'Orange alla faire la revue des troupes Ecoſſoiſes qui devoient paſſer en Angleterre, & je fus informé que preſque tous les Officiers Ecoſſois qui partirent de Hollande étoient fort mécontens contre le Prince d'Orange. Il leur a fait toutes les chicannes imaginables, & leur a refuſé toutes choſes, juſqu'à de la poudre qu'il n'a pas voulu donner pour remplir les bandolieres des ſoldats. J'ai mandé à M. de Barillon, que s'il pouvoit faire en ſorte que le Roi d'Angleterre fît demander par quelqu'un qui ne fût pas dans les intérêts du Prince d'Orange, aux principaux Officiers des troupes Ecoſſoiſes, & entre autres au Sieur Wacop un des trois Colonels, & qui eſt venu querir ces troupes de la part du Roi d'Angleterre, de quelle maniere ils ont été traités à leur départ: j'étois aſſuré qu'ils diront la même choſe de ce que j'ai l'honneur de mander à Votre Majeſté.

Le Sieur d'Odick avoit dit autrefois qu'il n'y avoit pas un plus méchant homme ſous le ciel que Duc d'Yorck, & qu'il avoit fait couper la gorge au Comte d'Eſſex. C'étoit chez Fuenmajor Envoyé d'Eſpagne, que tous ces diſcours ſe tenoient.

Je mandai au Roi, & j'informai M. de Barillon, que les Miniſtres Prédicans de la Haye avoient recommandé le Dimanche précédent dans leurs prêches un Capitaine de vaiſſeau, & tous ceux qui s'étoient embarqués depuis quelques jours ſur un vaiſſeau pour une Entrepriſe fort périlleuſe. Les Miniſtres prierent publiquement dans les Egliſes à ce qu'il plut à Dieu favoriſer cette Entrepriſe, & faire arriver à bon port le Capitaine du Navi-

re

re & tous ceux qui étoient dessus. Je ne sai si l'on auroit parlé plus intelligiblement quand on auroit nommé M. le Duc de Montmouth. Ce qui est à remarquer est, que les Ministres qui prêchent à la Haye, n'agissent presque que par les ordres du Pensionnaire Fagel. Dans Amsterdam, & dans les autres Villes, ce sont les Magistrats particuliers qui ont toute l'autorité sur eux.

Le sieur Fucks a été trois jours de suite enfermé avec le Prince d'Orange plus de deux ou trois heures par jour : il est constant qu'il négocie quelque-chose de conséquence & de secret; &, puisqu'il ne me le confie pas, il est aisé de conclurre que sa Négociation ne doit pas être agréable à Votre Majesté. Ce que j'en ai pû découvrir me persuade que ce Ministre ne voyant pas jour à faire sa prétendue Ligue de Religion, il veut pourtant se servir de ce même motif pour unir d'intérêt les Etats-Généraux avec l'Electeur de Brandebourg, & pour leur faire prendre insensiblement des engagemens contraires aux Intérêts de V. Majesté.

Les Solliciteurs ne pouvoient trouver de l'argent sur les nouvelles Ordonnances; & les assurances que leur avoit données le Pensionnaire Fagel ne leur donnoient pas pour un sou de crédit; de sorte qu'on étoit en Hollande dans une assez grande confusion là-dessus.

Pour ce qui est du dessein que pourroit avoir le Prince d'Orange de faire recevoir en survivance de ses charges un des enfans de M. l'Electeur de Brandebourg, il connoît trop que la proposition en seroit rejettée, pour l'entreprendre à cette heure; & peut-être aussi n'a-t-il pas assez d'envie de la faire réussir : mais d'intelligence avec le sieur Fucks, il veut faire goûter à M. l'Electeur de Brandebourg, une autre proposition, qui dans le fond est un piége fort grossier. Il prie M. l'Electeur d'envoyer à la Haye son second fils, l'aîné des enfans de Madame l'Electrice d'à présent, pour y être élevé, & 28 Juin 1685.

pour y faire ses exercices. On fait comprendre à Madame l'Electrice, qu'il faut que ce Prince demeure quelques années en Hollande pour gagner l'affection des gens du pays, qu'il sera aisé après cela de le faire recevoir en survivance ; mais que si on le proposoit à cette heure on cabreroit les esprits, & on feroit avorter cette affaire. Cependant avant que le Prince d'Orange trouve l'occasion favorable de proposer cette survivance, M. l'Electeur de Brandebourg sera mort : & il y a grande apparence qu'il ne fera pas grand cas après cela des enfans de Madame l'Electrice, de qui il tirera en attendant tout l'appui dont il a besoin auprès de M. l'Electeur de Brandebourg dans la conjoncture présente.

Je mandai au Roi, que je pouvois l'assurer, que l'Alliance que M. Fucks avoit eu ordre de proposer aux Etats-Généraux avoit la Religion pour fondement, & qu'il avoit été fort décontenancé lorsqu'il avoit appris à son arrivée à la Haye, que le Roi d'Angleterre continuoit de professer publiquement la Religion Catholique : mais, que j'avois découvert depuis peu, qu'indépendamment de tout motif de Religion, le sieur Fucks avoit ordre de travailler à une Alliance avec l'Angleterre & les Etats Généraux.

Le sieur Fucks ne s'en est pas expliqué à Mrs. d'Amsterdam, ni même au sieur Skelton, quoique le Prince d'Orange l'eût préparé à écouter favorablement cés propositions. Le Prince d'Orange veut peut-être attendre pour voir de quel côté tourneront les affaires d'Angleterre. Si les Potestans ont le dessus, il se flatte qu'il sera encore plus en état d'exécuter ses projets; car il croit que les Protestans Anglois se soûmettront à lui : mais si le Roi d'Angleterre détruit les rebelles, le Prince d'Orange est persuadé qne Sa Majesté Britannique entrera volontiers dans une Alliance, étant déja assuré des Electeurs de Brandebourg, de Saxe, & Palatin, des

Princes de Lunebourg & de Hesse, sans compter la Maison d'Autriche.

A l'égard, Sire, des Etats-Généraux, le Prince d'Orange, à ce que j'ai decouvert ces jours-ci, se tient assuré d'avoir presque toutes les Villes de Hollande, excepté celle d'Amsterdam qu'il n'espere pas de gagner, ni celles de Delft & de Leyde : mais il espere de faire passer l'affaire à la pluralité des voix : il a bien fait d'autres choses qui sont bien plus contre les loix de la République que celle là : & la Treve ayant été signée à la pluralité des voix, il en tirera avantage pour conclurre l'alliance de la même maniere ; car il a presque toutes les autres Provinces : au moins j'ai été averti que les Principaux des quatre Provinces dont il dispose absolument ont déja donné les mains à cette alliance. Pour ce qui est de celles de Frise & de Groningue, il fait son compte, que le Pr. de Nassau les portera à donner leur consentement ; ou que du moins il empéchera qu'elles ne prennent d'assez fortes résolutions pour empécher la conclusion de cette alliance dans les Etats-Généraux.

C'est-là, Sire, à ce que j'en puis juger, le plan du Pr. d'Orange ; & le sieur Fucks qui ne devoit être ici que six semaines ne songe pas à s'en aller, il attend le tems propre pour l'exécution de ce dessein.

Mrs. d'Amsterdam en ont sans doute pressenti quelque chose lorsqu'ils ont fait de si fortes protestations contre tout ce que leurs Ambassadeurs à Londres y pourroient negocier. Et quoiqu'ils ne me fassent pas connoître l'appréhension qu'ils ont que cette affaire réussisse, j'ai découvert cependant qu'ils en sont dans une extrême peine, jusques-là que s'expliquant ces jours-ci avec un de leurs amis sur le secours que les Anglois rebelles tiroient d'Amsterdam, ils lui dirent que si le Roi d'Angleterre n'avoit des affaires chez lui qui l'empêchassent de s'unir avec les E. Généraux & avec le Pr. d'Orange, ils étoient perdus : car, Sire, on leur a fait comprendre, & ils le croyent assez, que si le Roi d'Anglet. & le

Prince d'Orange ſont unis, la liberté de leur République ſera opprimée; & que le deſſein du Prince d'Orange eſt de les réduire en un état à ne pouvoir plus contre-quarrer ſes deſſeins : ainſi je ne doute pas qu'ils ne s'oppoſent de toutes leurs forces à une alliance avec l'Angleterre: mais je vois qu'ils craignent que le Prince d'Orange ne paſſe par-deſſus toutes les regles, & qu'appuyé par l'Angleterre & par l'Electeur de Brandebourg, il ne conclue cette affaire malgré eux.

De cette ſorte, Sire, on ne doit pas douter de la mauvaiſe volonté de l'Electeur de Brandebourg & du Prince d'Orange, ni du deſſein qu'ils ont formé; & s'ils y trouvent de la diſpoſition dans l'eſprit du Roi d'Angleterre, Votre Majeſté voit en quel état les affaires feront apparemment réduites en ce pays; à quoi je dois ajouter que les créatures du Prince d'Orange ne ſe mettront gueres en peine qu'une pareille alliance leur attire la guerre; mais que ceux du Gouvernement qui en ſeroient très-fâchés, & qui ne donneroient pas les mains à cette alliance, s'ils craignoient qu'elle dût leur être funeſte, ne croiront point du tout qu'elle puiſſe jamais avoir une telle ſuite; on leur fera entendre au contraire que Votre Majeſté voyant une ſi puiſſante Ligue formée pour le maintien de la paix n'entreprendra rien, & que les Alliés qui n'ont d'autre but que la paix, n'ont garde de la troubler. Cependant il eſt très-certain que le Prince d'Orange ne verra pas plûtôt ce parti formé, qu'il fera naître quelque occaſion par le moyen des Autrichiens pour engager la guerre.

Votre Majeſté qui ſait ce qu'elle doit attendre du Roi d'Angleterre, peut aiſément juger ſi ces ſortes de projets s'évanoüiront. Je pourrois dire par la connoiſſance que j'ai du dedans de ce pays qu'il ſeroit aiſé de les détruire dans leur naiſſance, & qu'il y auroit un moyen bien prompt & bien ſûr d'en faire tourner les ſuites, & l'avantage à la gloire de Votre Majeſté. Mais outre que je n'oſe-

rois me mêler de donner mes avis quand Votre Majesté ne me l'ordonne pas, il m'a déja paru que Votre Majesté ne vouloit pas employer des remedes violens à l'égard de ce pays-ci. Cependant je la supplie très humblement de considérer qu'il n'y auroit pas à craindre de jetter par ce moyen les Etats-Généraux dans le désespoir, & de les porter par la nécessité de leur propre défense à s'unir plus étroitement; & si un prompt effort ne rompt cette alliance, & qu'elle soit une fois affermie, le Prince d'Orange ne perdra pas de tems à faire naître quelque sujet de démêlé par quelqu'un des Alliés. Alors ils agiront avec bien plus d'avantage, que si aussi-tôt que cette alliance se proposera ici, Votre Majesté faisoit avancer une forte armée sur les frontieres des Etats-Généraux, & qu'elle leur fît dire qu'ils eussent à se déclarer s'ils vouloient être de ses amis, ou de ses ennemis. Leurs places sont en très-mauvais ordre, & si Votre Majesté vouloit entrer dans le détail de leur forces, & de la disposition intérieure de leur Gouvernement, elle verroit évidemment que les Etats-Généraux se trouveroient nécessairement obligés de donner à Votre Majesté toute sorte de satisfaction, ou de perdre en très peu de tems presque toutes les Places de la Généralité, après quoi ils seroient contraints de demander la paix à genoux: & par la conquête de ces Places, Votre Majesté tiendroit toute la République dans une espece de sujétion, & tireroit plus d'avantage de leurs forces de mer, que si elle avoit fait la conquête de leurs pays.

QUOIQU'IL en soit, il est certain qu'il n'y a que la peur de la guerre qui puisse faire agir ou retenir ces gens-ci; & qu'à moins qu'une pareille crainte ne fasse entrer quelques Villes dans les sentimens de Messieurs d'Amsterdam, je ne puis assurer Votre Majesté que cette Ville seule soit capable d'empêcher que le Prince d'Orange ne fasse l'alliance avec l'Angleterre. Ce n'est pas que je veuille dire

qu'il soit assûré d'en venir à bout : j'employerai toutes les raisons que Votre Majesté m'a fourni pour l'en empêcher ; & Messieurs d'Amsterdam n'oublieront rien non plus pour rompre cette affaire, si le Roi d'Angleterre se trouve en état de la proposer.

Le sieur Fucks alla voir le sieur Skelton, & le conjura d'écrire au Roi d'Angleterre, pour empêcher que la guerre ne s'allumât dans le Palatinat ; que Votre Majesté en demandoit les trois quarts, & que si on ne les lui livroit incontinent elle s'en empareroit aussi-tôt ; qu'il le prioit aussi de faire savoir à Sa Majesté Britannique, que l'Electeur son Maître seroit fort aise d'entrer dans ses intérêts, & qu'il auroit toujours vingt mille hommes à son service. Le sieur Skelton lui répondit que le Roi d'Angleterre espéroit n'en avoir pas besoin, & qu'il réduiroit bien les rébelles par ses propres forces. Le sieur Fucks lui répliqua, qu'il ne l'avoit pas bien compris, que ce n'étoit pas contre les rébelles d'Angleterre, que l'Electeur son Maître offroit les vingt mille hommes, mais pour appuyer les bonnes intentions du Roi d'Angleterre à l'égard des affaires de l'Europe.

Je puis, Sire, ajouter à tout ceci une chose très-vraie, qui est que le Prince d'Orange assûra il y a quatre ou cinq jours le sieur Camprick, que la guerre étoit inévitable à cause des affaires du Palatinat. Camprick soutenant le contraire, puisque Votre Majesté vouloit bien prendre des voies amiables, le Prince d'Orange répliqua qu'il étoit vrai que Votre Majesté avant que de s'emparer du Palatinat le faisoit demander presque tout entier à l'Electeur ; & que si l'Electeur le vouloit céder, il n'y auroit assûrement point de guerre : mais que s'il y faisoit quelque difficulté Votre Majesté s'en saisiroit : & sur ce que Camprick contestoit encore là-dessus, le Prince d'Orange lui demanda ce qu'il avoit à lui répondre lorsqu'il l'assuroit qu'il le savoit positivement par le sieur Fucks, à qui le sieur Spanheim avoit mandé qu'on

lui avoit déclaré à Paris, par ordre de Votre Majesté.

Ce qui fut de rare, c'est que le Roi d'Angleterre écrivit au Prince d'Orange, qu'il étoit fort satisfait de sa conduite : cependant il est le seul à qui on se peut prendre du départ du vaisseau de M. de Montmouth, comme étant le chef des cinq Amirautez de ce pays-ci, & comme ayant promis au sieur Skelton après le départ des vaisseaux du Comte d'Argile, que les Amirautés ne laisseroient plus sortir aucuns vaisseaux chargés de munitions de guerre sans donner caution; l'assûrant qu'il leur avoit donné cet ordre, en exécution de la Résolution des Etats-Généraux, & qu'il pouvoit se reposer là-dessus. Cependant quand le sieur Skelton somma les Officiers de l'Amirauté d'exécuter leurs ordres, il se trouva qu'ils n'en avoient point : & M. de Montmouth échappa.

Je mandai au Roi que j'avois été informé tout de nouveau par des endroits très sûrs que le Prince d'Orange comptoit pour certain que le Roi d'Angleterre vouloit faire alliance avec les Etats-Géneraux; que le Roi d'Angleterre & quelques-uns de ses principaux Ministres l'avoient fait dire au Prince d'Orange; que le sieur Fucks étoit venu à la Haye sur cette assûrance; que Messieurs d'Amsterdam ont crû la même chose, & que le Roi d'Angleterre n'attendoit que l'issue de son Parlement pour s'en déclarer. Que jusques-là le Roi d'Angleterre n'ôsoit entreprendre une chose qui auroit pû lui attirer l'indignation de Sa Majesté, & par conséquent de grandes affaires. 15 Juillet 1685.

J'ai même été informé que Messieurs d'Amsterdam ont pris des mesures avec les principaux des Provinces de Frise & de Groningue pour empécher cette alliance, & qu'ils sont convenus entr'eux qu'elle ne pourroit jamais être d'aucun avantage au Roi d'Angleterre, puisque non seulement ils s'y opposeroient fortement ; mais que si on la concluoit malgré eux, & que le cas échût

de la devoir exécuter, ils diroient à ceux qui y auroient consenti, qu'ils pouvoient donner tels secours au Roi d'Angleterre qu'ils voudroient, que pour eux ils n'en feroient rien.

COMME les désordres qui sont en Angleterre, font que ces Messieurs ci n'appréhendent pas qu'on leur propose à cette heure une alliance, ils ont fait connoître plus librement qu'il ne faisoient auparavant l'apréhension qu'ils ont eue que cette alliance ne se fit; & ils ne dissimulerent pas qu'ils ont reconnu que le Roi d'Angleterre se seroit fort volontiers allié avec eux quand il auroit été un peu débrouillé de ses affaires.

JE sai bien, Sire, qu'on a prétendu que si le Roi d'Angleterre avoit eu ce dessein, il n'auroit pas manqué de le faire paroître lorsqu'il a assemblé son Parlement, rien ne pouvant plus l'autoriser dans son Royaume qu'une alliance avec les Etats-Généraux : mais on peut aisément voir que le Roi d'Angleterre qui a bien cru que Votre Majesté n'en seroit pas satisfaite, n'a pas jugé à propos de l'entreprendre, qu'après qu'il se seroit vû paisible. Qu'il savoit bien de plus qu'Amsterdam ne consentiroit pas à cette alliance; qu'ainsi ses peuples ne l'auroient pas regardée comme une alliance entre le Royaume d'Angleterre & la République de Hollande, mais comme une alliance entre le Roi d'Angleterre & le Prince d'Orange pour opprimer réciproquement leur liberté; & comme l'opposition d'Amsterdam, & des Provinces de Frise & de Groningue, auroit pu faire traîner cette affaire en longueur, il est évident que la proposition que le Roi d'Angleterre auroit faite, auroit pu lui porter plus de préjudice dans son propre Royaume, que d'avantage.

ET c'est sans doute par cette raison, qu'après que les Ambassadeurs de cet Etat eurent rendu compte au Pensionnaire Fagel des dispositions qu'ils avoient trouvées en Angleterre pour un renouvellement de l'alliance, & de l'ordre que le Roi d'An-

gleterre avoit donné à ses Ministres d'examiner tous les Traités d'alliance qui avoient été faits entre son Royaume & cet Etat, ils n'en ont pas fait mention depuis ce tems. Il est impossible que cette affaire en fût demeurée-là sans aucune raison: ainsi il faut que ce soit, ou parce qu'on a vu que Votre Majesté en étoit informée, & qu'il n'étoit pas encore tems d'en parler, comme le sieur Dickfeld le manda pour lors à un de ses amis, ou parce que précisement dans ce tems-là, on découvrît l'Entreprise du Comte d'Argile, qui partit quatre jours après.

J'Apprehende, Sire, d'importuner Votre Majesté par tous ces raisonnemens. Je sai qu'elle en voit beaucoup plus en un moment que je ne lui en puis jamais dire; mais je crois être obligé de lui faire savoir que ceux qui savent ici le secret de l'Etat sont persuadés que, quoique le Roi d'Angleterre ne soit pas satisfait entierement de M. le Prince d'Orange, il avoit dessein pour l'intérêt & pour la grandeur de son Royaume de faire alliance avec les Etats-Généraux, & que l'Electeur de Brandebourg entroit dans cette union; & on croit toujours en Hollande que si le Roi d'Angleterre vient à bout de ses affaires domestiques il reprendra les mêmes brisées.

Le sieur Skelton reçut la nuit du 29 au 30 de Juin un Courier, qui lui apportoit les ordres de demander les trois Régimens Anglois qui étoient au service des Etats-Généraux: Skelton partit incontinent après, & alla trouver le Prince d'Orange à Breda, qui lui dit qu'il écriroit à la Haye pour ce sujet. Le sieur Skelton étant sorti d'auprès du Prince d'Orange, & ayant rêvé à cette affaire, demanda une seconde audience, & dit au Prince d'Orange que sa présence étoit nécessaire à la Haye, & que quand même elle ne le seroit pas, il devoit par son retour marquer un peu plus d'empressement pour les intérêts du Roi d'Angleterre, d'autant plus qu'il n'avanceroit son voyage que de deux jours, l'assemblée de Hollande devant se tenir le mercredi suivant;

ainsi le Prince d'Orange arriva le 1 Juillet au soir à la Haye.

M. d'Odick, Président aux Etats-Généraux, leur témoigna que le Roi d'Angleterre avoit demandé les trois Régimens Anglois: & quand les Etats de Hollande furent assemblés, on leur declara la même chose; mais les Députés de ces quatre Villes qui etoient toûjours unis ensemble dirent qu'ils n'etoient pas instruits.

On voyoit bien plus de repugnance dans les Officiers & les Soldats Anglois à aller en Angleterre, qu'il n'en avoit paru dans les Ecossois.

Une personne en que je puis prendre confiance, & par qui j'ai su des choses trés-secretes ayant correspondance dans la Cour du Prince, m'a assuré que le Roi d'Angleterre avoit fait témoigner en cette derniere occasion au Prince d'Orange, soit par le premier Commis de M. Midleton, soit par les lettres que ce Commis a apportées, qu'il voyoit bien que la France n'agissoit pas comme elle devoit à son égard; qu'il sauroit bien prendre ses mesures là-dessus; mais qu'il n'étoit pas tems d'en rien témoigner, parce que s'il discontinuoit de faire paroître la même confiance en Votre Majesté, il pourroit se perdre.

Le Prince d'Orange ne perdit pas cette occasion d'envoyer aussi tôt Benting en Angleterre, quoiqu'il sût que le Roi d'Angleterre ne l'aimoit point; que Sa Majesté Britannique étoit persuadée que Benting étoit son ennemi personnel, qu'il avoit toûjours eu commerce avec M. de Montmouth; ainsi sans quelque avance de la part du Roi d'Angleterre, ce n'étoit pas un homme agréable & propre à être envoyé. Quelques personnes qui croyoient le bien savoir, m'assurerent qu'il étoit allé pour lui porter les offres que le Prince d'Orange lui faisoit d'aller servir à la tête de ses armées. Je ne vois pas toutefois que le Prince d'Orange soit si fort étonné des progrès que l'on dit ici que fait de M. de Montmouth. Je ne sai s'il est encore persuadé que M. de Montmouth ne fera rien

qu'il ne puisse appaiser en un moment. Il fit cependant défendre avant-hier son Manifeste. Il s'en est avisé bien tard ; car ce Manifeste a été imprimé ici il y a plus de trois semaines, quoique tenu fort secret, sans que toutefois le Prince d'Orange ait fait aucune démarche pour le faire supprimer. On croit que l'original est Flamand ; car il est bien mieux en cette langue, qu'en François & en Anglois : il a été imprimé en même-tems en ces trois langues.

JE sus pourtant alors une particularité assez considérable : que M. de Montmouth étoit fort mécontent à son départ de la Haye, du Prince d'Orange & du Marquis de Grave, qui apparemment ne lui voulurent pas donner tous les secours qu'ils lui avoient promis : il témoigna même qu'il n'osoit s'adresser au Roi pour avoir du secours, non-seulement parce que Sa Majesté étoit trop dans les intérêts du Roi d'Angleterre, mais principalement à cause de la Religion.

ON peut juger par toute la conduite que le Prince d'Orange a tenue en cette occasion qu'il n'a pas été fâché que M. de Montmouth excitât des troubles en Angleterre : mais qu'il ne lui a pas voulu donner d'assez puissans secours pour qu'il s'en pût prévaloir. Cependant l'établissement du nouveau Tarif faisoit bien du bruit dans le dedans de la République, jusques-là que Messieurs de Rotterdam qui sont des créatures dévoüées au Prince d'Orange, déclarerent que si cela continuoit il falloit obliger Messieurs d'Amsterdam à le recevoir.

L'ASSEMBLÉE de Hollande consentit ce jour-là, d'envoyer au Roi d'Angleterre les trois Régimens Anglois qui étoient au service des Etats-Généraux. 16 Juillet 1685.

LE Roi m'écrivit qu'il ne pouvoit accepter la proposition que je faisois de faire avancer une forte armée sur les frontieres des Etats-Généraux, pour les obliger à se déclarer s'ils vouloient être de ses amis ou ennemis ; & que rien ne lui paroissoit plus capable de rendre le Prince d'Orange maître absolu Lettre du Roi, du 15 Juillet.

des déliberations des Etats-Généraux, & de les faire concourrir à tout ce qu'il pourroit desirer.

Le Roi me manda que je pouvois facilement détruire le bruit que répandoit le sieur Fucks, que l'affaire du Palatinat attireroit infailliblement la guerre, n'y ayant pas d'apparence que le Duc de Neubourg voulut retenir par force ce qui ne lui pouvoit legitimement appartenir.

12 Juillet. Messieurs d'Amsterdam furent fort étonnés de la prise du Comte d'Argille, & du mauvais état où étoient les affaires de M. de Montmouth. Connoissant comme je sais leur foiblesse & leur timidité; je crois qu'ils ne refuseroient pas à cette heure un renfort de troupes au Roi d'Angleterre s'il le demandoit, tant ils ont peur de s'attirer de mauvaises affaires.

Je suis très-persuadé que si le Roi d'Angleterre vient à bout des rebelles, ceux d'Amsterdam auront une extrême peur qu'il ne se venge d'eux; je ne sai s'ils ne feront pas des avances pour se garantir de son indignation. Cependant j'ai peine à croire qu'ils puissent pour cela consentir à faire alliance avec l'Angleterre : mais je ne doute pas que si le Roi de la grande Bretagne demande aux Etats d'en faire une, le Prince d'Orange ne la fasse resoudre à la pluralité des voix; car s'il a pû faire conclurre l'association avec la Suede à la pluralité des Villes & des Provinces, il pourroit à plus forte raison faire resoudre l'alliance avec l'Angleterre contre toutes les regles, à présent qu'il n'a plus rien à ménager, & qu'il semble n'avoir plus d'autre parti à prendre pour soûtenir son autorité que de mettre tout en confusion. C'est, Sire, ce qui m'a obligé de mander à Votre Majesté, ce que j'eus l'honneur de lui écrire le 28 du mois passé, non comme une proposition que je prétendois faire, ni comme une chose que je crusse qui fût à cette heure d'aucune utilité. Je n'ai garde de proposer, ni même de penser que la marche des troupes de Votre Ma-

jesté vers ces frontieres, pût faire maintenant un bon effet : mais je me suis donné l'honneur de le mander à Votre Majesté comme le seul remede que je connusse pour rompre l'effet de l'alliance, supposé qu'on en fut venu jusqu'à la conclusion; & je croirois manquer à mon devoir si je ne prenois la liberté de dire dès cette heure ce que je juge sur de très-bons fondemens, pouvoir, lorsque l'occasion s'en présentera, détruire le Prince d'Orange & son parti, & anéantir les alliances avec l'Angleterre; comme en effet Votre Majesté n'a jamais plus efficacement renversé toutes les mesures du Prince d'Orange, que lorsqu'elle s'avança jusqu'à Valenciennes avec des forces considérables, & qu'elle fit expliquer les Etats sur la Paix ou la Treve qu'elle leur proposoit.

JE sai de très-bonne part que Messieurs d'Amsterdam ont remarqué que l'Electeur de Brandebourg n'avoit plus pour eux la même affection qu'il avoit témoignée autrefois, & qu'il s'est au contraire rechauffé d'amitié pour le Prince d'Orange. On n'a pas manqué de leur faire observer là-dessus que le Prince d'Orange a resolu de les perdre, & qu'il ne songe pas à ménager des alliances ni des amitiés pour la conservation de la République, mais pour la destruction de ceux d'Amsterdam; & qu'ainsi ils ne peuvent prendre d'engagement avec aucun Prince qui soit dans les intérêts du Prince d'Orange, sans s'attirer eux-mêmes leur propre perte.

M. Benting dépêcha un Courier au Prince d'Orange, par lequel il lui mandoit que le Roi d'Angleterre le remercioit de l'offre qu'il faisoit d'aller en Angleterre en personne, & d'y mener un secours de trois ou quatre mille Hollandois. 12 Juillet 1685.

M. de Seignelay me manda qu'il n'avoit trouvé aucunes preuves suffisantes de ce qu'on avoit pillé dans le vaisseau Hollandois la Lune croissante; ainsi finit cette affaire sans aucune satisfaction. Lettre de M. de Segnelay le 3 Juillet 1685.

J'AVOIS sujet de croire que le Prince d'Orange 19 Juillet

& le sieur Fucks, n'attendoient que l'occasion favorable pour unir les Etats-Generaux & l'Electeur de Brandebourg avec l'Angleterre; & je découvris que ce Fuks en avoit parlé deux ou trois fois à Skelton, qui ne m'en disoit rien.

Le Prince d'Orange confia à quelques personnes que le Roi d'Angleterre lui avoit mandé qu'il avoit proposé de demander en son Conseil les trois Regimens Anglois qui étoient à son service; mais qu'on n'y avoit pas trouvé à propos de se servir de ces troupes; & ce fut sur cela que le Prince d'Orange envoya Benting offrir sa personne & ses gardes. Le Roi d'Angleterre refusa l'un & l'autre; & manda au Prince d'Orange qu'il esperoit bien-tôt venir à bout de M. de Montmouth; & que dans cette conjoncture sa personne étoit aussi nécessaire à la Haye qu'en Angleterre.

19 Juillet 1685. Le Prince d'Orange s'appliquoit avec un très-grand soin à faire avoir satisfaction à M. l'Electeur de Brandebourg sur toutes ses prétentions: & Fuks, Amerongue, & Van-Buning, travailloient fortement à raccommoder Mrs. d'Amsterdam avec le Prince d'Orange.

Il est bien difficile, Sire, de pouvoir dire au juste quels sont à cette heure les Sentimens du Prince d'Orange à l'égard de M. de Montmouth. Beaucoup de gens croyent qu'il conserve encore quelque correspondance avec lui: mais il me paroît que depuis qu'il a sû que M. de Montmouth a pris le titre de Roi, il ne garde plus les mêmes mesures qu'il faisoit auparavant; car il est constant que non seulement il n'a tenu qu'à lui d'empêcher que M. de Montmouth ne pût faire sortir aucun vaisseau des ports de cet Etat, mais il est encore vrai que le sieur Skelton lui ayant indiqué à son départ où étoit M. de Montmouth, & l'ayant prié de le faire arrêter ou du moins de le chasser des Etats, le Prince d'Orange lui répondit que l'on faisoit tort à M. de Montmouth, & qu'il n'avoit aucune liaison avec Argile, & les autres

Anglois mécontens qui étoient ici : pour moi je me persuade que le Prince d'Orange a cru que les choses n'iroient pas bien loin, & que tout ce que feroient les rebelles ne serviroit qu'à le rendre nécessaire au Roi d'Angleterre.

Un certain Capitaine Anglois nommé Fuchs, que le Roi d'Angleterre a fait casser, & que je mandai il y a trois mois à Votre Majesté qui debauchoit les Anglois & levoit quelques soldats à Bosleduc est à présent Colonel dans les troupes de M. de Montmouth. Lorsque Skelton s'en plaignit au Prince d'Orange, il lui répondit que c'etoit pour le service de M. l'Electeur de Brandebourg que cet Officier levoit des soldats.

Le demêle qui est entre la Ville d'Amsterdam, & les autres au sujet du Tarif, n'est pas prêt à être terminé, & Messieurs d'Amsterdam qui ont fait tant de bruit, & qui devoient prendre de si fortes résolutions, souffrent qu'on leve dans leur Ville le Tarif sur l'ancien pié: ils disent cependant que si l'on n'y remédie bientôt, ils prendront quelques Résolutions fort vigoureuses: mais pour moi je n'espere pas beaucoup d'eux, si ce n'est dans les occasions où la peur les oblige à avoir de la fermeté.

Les peines que le Prince d'Orange & le Pensionnaire Fagel prirent pour le sieur Fucks ne furent pas inutiles : les Commissaires qui examinerent ses prétentions furent d'avis qu'il falloit offrir quatre cent mille écus à M. l'Electeur de Brandebourg, afin qu'il se desistât de toutes ses demandes, qu'on payeroit à cette heure cent mille écus comptant, & les autres trois cents mille écus en trois termes. Ce n'est pas peu de chose pour cette République dans le mauvais état où sont ses finances, que de donner, non en papiers, mais en argent un million de florins, principalement pour des prétentions qui sont fort vagues, n'y en ayant qu'une qui puisse avoir quelque fondement. La

premiere qui regarde le payement des ſubſides pour les années 1677 & 1678, ne peut être payée ni reconnue par les Etats-Généraux pour légitime, ſans s'engager à payer des ſommes très-conſidérables à tous les autres Princes qui ont regardé la ſatisfaction qu'il demande aux Etats-Généraux pour les pays qu'il a été obligé de rendre à la Couronne de Suede, n'eſt appuyée ſur aucun titre. Il n'y a que la demande qu'il fait d'un dédommagement pour les pertes qu'a ſouffertes le Duché de Cleves, qui eſt fondée ſur le Traité fait entre les Etats-Généraux & M. l'Electeur de Brandebourg : ainſi il eſt à préſumer qu'on ne lui donnera pas une ſi groſſe ſomme ſans ſe tenir bien aſſûré de lui.

26 Juillet 1685. JE mandai au Roi que je n'omettrois rien de tout ce que je croyois capable de maintenir Meſſieurs d'Amſterdam dans leurs bons ſentimens ; mais que je croirois prévariquer à mon devoir ſi je ne pouvois répondre que mes ſoins fuſſent efficaces, & que j'appréhendois toûjours que ſi le Roi d'Angleterre & le Prince d'Orange entreprenoient de faire une Alliance, ils ne la fiſſent conclurre malgré Meſſieurs d'Amſterdam.

JE ſai que quand on les met ſur ce propos-là ils rejettent cela bien loin, comme une choſe qu'il ne faut pas appréhender qui puiſſe jamais arriver. Je ſai qu'ils connoiſſent qu'une alliance avec l'Angleterre, & cet Etat, les mettroit dans une dépendance abſolue du Roi d'Angleterre & du Prince d'Orange, & qu'ils ſeroient traités plûtôt en Province annexe à l'Angleterre, qu'en Etat libre & ſouverain : mais Meſſieurs d'Amſterdam qui peuvent le plus s'oppoſer à cette Alliance, montrent tant de foibleſſe dans les affaires qui les touchent de plus près, que j'aurois peur de tromper Votre Majeſté, ſi je l'aſſûrois ſur leur parole qu'ils empêcheront l'Alliance d'Angleterre.

J'AI eu l'honneur de mander à Votre Majeſté, qu'on

qu'on pourroit juger par la fermeté qu'ils témoigneroient au ſujet du Tarif, ce qu'on pourroit attendre d'eux, lorſqu'il ſeroit queſtion d'empêcher l'alliance avec l'Angleterre; & je trouve qu'on ne peut avoir une conduite plus molle que celle qu'ils ont eue en cette occaſion. Après avoir menacé de déclarer plûtôt leur port franc, que de ſouffrir l'augmentation du tiers, & après avoir parlé auſſi haut ſur cette affaire qu'il ſe pouvoit; un ſimple Député de Gueldres qui s'eſt trouvé Préſident en ſemaine à l'Amirauté d'Amſterdam, a ordonné l'établiſſement de ce tiers d'augmentation; & Meſſieurs d'Amſterdam, au lieu d'exécuter leurs menaces, & de témoigner la moindre vigueur, ont conſenti par proviſion à cette impoſition, enſorte qu'elle ſe leve à cette heure dans leur Ville comme par-tout ailleurs. Ils ſe ſont contentés de préſenter un projet pour régler, du conſentement de toutes les Provinces, un nouveau Tarif: mais comme celui-ci s'exécute par proviſion, & qu'il eſt bien difficile, pour ne pas dire impoſſible, que toutes les Provinces & toutes les Villes s'accordent ſur un nouveau Tarif, Meſſieurs d'Amſterdam doivent bien s'attendre que les impoſitions demeureront long-tems ſur le pié qu'ils ont ſouffert qu'elles fuſſent miſes.

Tous les honnêtes gens ont été fort conſternés de la déroute, & enſuite de la priſe, de M. de Montmouth. Je ſai que parmi les premieres perſonnes de la Province de Friſe & de la Ville d'Amſterdam, il a été dit preſque d'un commun conſentement que les Etats-Généraux n'avoient plus d'autre parti à prendre, que celui de ſe jetter entre les bras de Votre Majeſté. La demande exorbitante du Roi d'Angleterre ſur l'affaire de Bantam, leur a fait dire la même choſe: mais ils concluent en même-tems qu'ils n'ont pas les moyens d'en venir à bout, tant que le Prince d'Orange & le Penſionnaire Fagel y ſeront ſi contraires.

Mrs. d'Amſterdam en leur particulier ſont alarmés de la maniere forte dont le Roi d'Angleterre s'eſt expliqué à deux de leurs Commiſſaires ; & au lieu que cela leur devroit faire voir la néceſſité de prendre des meſures avec Votre Majeſté, cela les a rendus encore plus timides qu'ils n'étoient auparavant ; ils ſont à cette heure dans une extréme apprehenſion de déplaire au Roi d'Angleterre, parce qu'ils croyent que ſi cela arrive, il leur fera la guerre, & ils l'éviteront toujours aux dépens même de quelque-choſe du leur.

Le Prince d'Orange a dit à quelques perſonnes que M. Benting voulant prendre congé du Roi d'Angleterre, Sa Majeſté Britannique lui avoit dit d'attendre encore deux jours, & qu'il avoit à l'entretenir.

Lettre du Roi du 26 Juillet.

Le Roi me manda qu'il n'apprenoit point par les lettres de M. de Barillon, que M. Benting eut ordre de preſſer l'alliance, & qu'il y avoit lieu de croire qu'il n'avoit fait aucune diligence pour cet effet, & que M. de Barillon ne l'avoit pas encore pu pénétrer ; non plus que la méſintelligence que je diſois être entre les Ambaſſadeurs de Hollande qui étoient en Angleterre.

Le Roi me manda que j'avois raiſon de croire que les Etats-Généraux étoient fort ſatisfaits de l'Electeur de Brandebourg, s'il eſt vrai qu'ils lui offrent quatre cents mille écus pour l'obliger à ſe déſiſter de toutes ſes demandes.

2 Août 1685.

Le Penſionnaire Fagel travailloit à faire un nouveau Tarif, qui fut à la ſatisfaction commune.

Le Penſionnaire Fagel ſe joignit aux ſieurs Fucks & Damerongue, pour rétablir la bonne intelligence du Prince d'Orange à Amſterdam ; cela me fait appréhender que cet accommodement ne ſe faſſe avec le tems.

Pour ce qui regarde l'alliance entre le Roi d'Angleterre & les Etats-Généraux, j'ai eu l'honneur d'envoyer il y a quelques tems à Votre Majeſté, les lettres ſecretes des Ambaſſadeurs de cet Etat

qui en faisoient mention, & je lui mandai alors que le Sieur Dickfeld avoit écrit à un de ses amis, qu'il étoit d'avis qu'on ne parlât pas d'alliance jusques à ce que les affaires d'Angleterre fussent débrouillées; il semble à cette heure qu'il veuille recommencer cette négociation. Je me donnai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté l'extrait de la lettre que le sieur Duyvenworde & lui ont écrite au Greffier Fagel le 24 du mois passé; ils ne parlent que de l'affermissement & de la continuation des anciens Traités, & cela peut avoir été adroitement couché de la sorte pour avoir rapport à leurs instructions dans lesquelles on ne les charge que de parler de la continuation d'amitié & d'alliance, le mot de renouvellement qu'on y avoit inseré ayant été effacé.

Il est certain que cet ordre ne demande point que les Ambassadeurs des Etats fassent aucun acte nouveau pour la continuation de ces Traités; & le sieur Dickfeld a intention de le faire, c'est ce que M. de Barillon, à qui j'ai envoyé cet extrait du 24 saura plûtôt que moi; cependant il ne peut signer aucun acte pour la continuation des Traités avec l'Angleterre, que ce ne soit pour servir aux desseins du Prince d'Orange; car il y peut faire insérer quelque clause de conséquence, & quand ce sera une fois fait, on se moquera de Messieurs d'Amsterdam s'ils ne veulent pas le ratifier; & quand même il feroit un simple Acte de confirmation des Traités sans y rien ajouter, le Prince d'Orange s'en peut servir utilement comme d'un fondement pour faire une ligue de garantie contre Votre Majesté, puisque les derniers Traités entre l'Angleterre & cet Etat, contenant une garantie des Pays-Bas Espagnols, le Pr. d'Orange n'aura plus qu'à inviter le Roi de Suede, l'Electeur de Brandebourg, & les autres, d'entrer dans cette garantie.

J'eus l'honneur de mander à Votre Majesté par ma lettre précédente, le biais que le Pensionnaire 9 Août 1685.

Fagel a pris touchant l'alliance avec l'Angleterre: cela me feroit croire, qu'il ne ſonge pas à cette heure à faire ici un trouveau Traité d'alliance; peut être croit-il qu'il auroit de la peine à en venir à bout; & qu'y ayant déja un Traité d'alliance entre le Roi d'Angleterre & les Etats-Géneraux, un ſimple Acte de renouvellement ſuffira pour les deſſeins du Prince d'Orange; ainſi ce qui ſe traitera là-deſſus ſe paſſera en Angleterre.

Je n'ai garde, Sire, de témoigner aucun empreſſement pour faire une alliance entre Votre Majeſté & cet Etat; je connois les ſuites qu'une pareille démarche attireroit, & je me renferme à maintenir les bien-intentionnés dans leurs ſentimens, & à faire en ſorte que la plûpart des membres de l'Etat perſiſtent dans celui où ils ſont à préſent de ne s'engager dans aucune alliance, étant perſuadé qu'il eſt à propos de laiſſer paſſer la conjoncture préſente qui eſt favorable au Roi d'Angleterre, par les mêmes raiſons qu'elle devroit lui être contraire: car les Etats appréhendent ſon reſſentiment, ils ſavent qu'il n'a jamais aimé la République; ſa demande exorbitante touchant l'affaire de Bantam leur fait peur, & ſur tout la liaiſon qu'ils voyent du Roi d'Angleterre avec le Prince d'Orange, leur fait enviſager la perte de de leur liberté dans une étroite alliance avec cette Couronne. Tout cela ſembleroit devoir porter les Etats-Généraux à prendre avec Votre Majeſté des meſures qui les puiſſent garantir de tous ces malheurs: mais comme les Etats-Généraux ne ſont plus pour ainſi dire les Maîtres chez eux, ceux qui connoiſſent la ſolidité de ces raiſons-là, n'ont pas le pouvoir d'agir ſelon leurs véritables intérets; de ſorte que la foibleſſe de beaucoup d'entr'eux prévalant ſur leurs bons ſentimens, les empêche de s'attacher aux moyens qui pourroient les tirer du danger où ils ſe voyent, & rétablir la liberté de la République.

LE Roi d'Angleterre écrivit aux Etats-Généraux pour les remercier du prompt ſecours qu'ils lui avoient donné, les aſſurant qu'il ne l'oublieroit jamais, & leur mandoit en même-tems que n'ayant plus beſoin des ſix Régimens Anglois & Ecoſſois, il les leur renvoyoit. 12 Août

ON attend à tous momens M. Benting, & les créatures du Prince d'Orange diſent que M. Sidney vient avec lui: j'en ſuis ſurpris, & je n'avois pas cru qu'il fût de la prudence de M. Benting, de continuer ſi ouvertement à entretenir une correſpondance qui ne peut être d'elle même agréable au Roi d'Angleterre, & qui par deſſus cela a commencé à s'etablir par les projets d'excluſion qu'on fit alors contre lui. Cependant je n'en ſuis pas fâché; car Sidney & Skelton ſont fort ennemis, & ce dernier ne manquera pas de croire que Sidney a deſſein d'empêcher que le Prince d'Orange ne le faſſe Général des Anglois; & comme le ſieur Skelton eſt fort prompt & fort violent, il pourroit bien lui échapper quelque-choſe qui le brouillera avec le Prince d'Orange

LE Sieur Skelton a été informé depuis peu que M. de Montmouth, dans le tems qu'il étoit à Diren, avoit dit au Prince d'Orange, que ſi le Roi d'Angleterre venoit à mourir, on n'y ſouffriroit jamais un Roi Papiſte, & qu'il aideroit toûjours le Prince d'Orange d'un corps de ſix mille Gentils-Hommes Anglois qui étoient dans ſes intérêts.

M. Oliverkrans a paſſé ici à ſon retour de France, il m'eſt venu voir, & m'a dit, qu'il avoit eu l'honneur d'entretenir M. le Marquis de Croiſſy; qu'il n'avoit oſé demander la permiſſion d'avoir l'honneur de faire la réverence à Votre Majeſté, parce que n'ayant aucune commiſſion il avoit eu peur de ſe rendre ſuſpect en Suede: il m'a répeté les mêmes choſes qu'il a dites à M. le Marquis de Croiſſy, touchant les affaires du Holſtein & du Duché de Deux-Ponts, & touchant le Cardinal

Azolin : il me paroit persuadé que si Votre Majesté veut bien que la Suede rentre dans les anciennes alliances que ce Royaume a eues avec elle; & si on leve les obstacles qui peuvent se rencontrer touchant l'affaire du Holstein & celle de Deux-Ponts, l'alliance pourra se faire, Il m'a insinué que le Comte de la Gardie & toute cette faction, non seulement n'a plus le même crédit, en toutes sortes d'affaires; mais encore que ceux qui sont de ce parti-là sont si fort connus pour entrer dans les intérêts de la France, que tout ce qu'ils disent sur ce sujet est suspect, & qu'ils se rendent par-là incapables d'y pouvoir travailler. J'ai temoigné au sieur Oliverkrans, qu'outre que ces affaires ne me regardoient point, j'ignorois de plus absolument qu'elles étoient les intentions de Votre Majesté, & quels sont ses engagemens avec d'autres Princes.

Pour ce qui regarde le Cardinal Azolin, je lui ai fait à peu près la même réponse, & j'y ai ajouté que je ne voyois aucune apparence que Votre Majesté voulût demander au Pape une chose qui seroit d'un si grand éclat, sans être assuré que le Pape l'accordera, ce qui est hors de toute vraissemblance : il me paroit cependant avoir cette affaire autant à cœur que l'autre, & m'a assuré que le Roi de Suede en seroit trés-aise; & que si ce Cardinal étoit éloigné, le Marquis d'Elmonte donneroit toutes les lumieres nécessaires pour etablir une bonne correspondance avec la Reine de Suede.

Le sieur Oliverkrans m'a écrit d'Amsterdam une lettre que j'ai cru devoir envoyer à Votre Majesté, puisqu'elle fait assez connoître quelles sont ses vues. Il est à remarquer, que le Duc de Holstein est à Amsterdam, & qu'ainsi le sieur Oliverkrans lui aura parlé avant que de m'écrire.

La Province de Hollande a approuvé l'avis de ses Commissaires, touchant les quatre cents mille écus que l'on donnera à M. l'Electeur de Brandebourg : cette résolution doit être portée ce matin aux Etats-

Généraux, où sans doute elle sera suivie par les autres Provinces. Je suis informé de fort bon lieu que l'accord qui se fait moyennant cette somme, entre M. l'Electeur de Brandebourg & cette République contient seulement l'extinction de toutes prétentions de part & d'autre; on n'a garde de mettre d'autres clauses dans un pareil Traité. L'Electeur de Brandebourg ne voulant prendre aucun engagement formel avec les Etats, que l'Angleterre n'y soit auparavant entrée, & les Etats Généraux ne souhaitant point de faire aucune nouvelle alliance avec l'Electeur de Brandebourg: tout le secret de cette affaire n'est qu'entre le Prince d'Orange, le Pensionnaire Fagel, & les sieurs Fucks & Damerongue. On m'a dit cependant que le sieur Fucks avoit assuré les principales personnes de l'Etat, qu'en donnant cette satisfaction à M. l'Electeur de Brandebourg, il seroit absolument dans leurs intérêts en toutes les occasions. Le sieur Damerongue a dit la même chose, & qu'il falloit par-là engager Madame l'Electrice dans les intérêts de l'Etat.

SKELTON est fort indigné du retour de M. de Sidney: il est certain que la complaisance que le Roi d'Angleterre a eue de le laisser venir ici ne fait pas un bon effet, & fait croire que le Prince d'Orange se remettra toûjours bien avec le Roi d'Angleterre, puisqu'il consent qu'un homme qui, de concert avec le Prince d'Orange, l'a voulu exclurre de la Couronne, vienne ici pour entretenir son commerce avec ce Prince. Skelton a déja sû que Sidney a dit que M. de Montmouth avoit eu trente mille hommes, mais qu'il les avoit renvoyés, parce qu'il n'avoit pas eu de quoi les armer; cela montre que Sidney veut faire comprendre, que le parti des rebelles est encore bien puissant en Angleterre, & qu'il seroit en état d'entreprendre des choses considérables s'il avoit un chef qui lui pût fournir ce qui est nécessaire.

LE sieur Skelton a été étonné que Mylord Sunder-

land lui ait écrit une lettre fort pressante, pour le prier de vivre en amitié avec M. Sidney : il trouve que la complaisance de Mylord Sunderland va un peu loin; & comme il avoit eu autrefois des liaisons avec Sidney pour les intérêts du Prince d'Orange, contre ceux du Roi d'Angleterre d'à présent, Skelton en prend occasion ou prétexte pour se confirmer dans le dessein où il étoit déja de ne plus avoir de correspondance secrete avec Mylord Sunderland, de peur que tout ce qu'il lui manderoit contre le Prince d'Orange, ne lui revînt par le canal de M. de Sidney.

J'AI sû d'un très-bon endroit que Mrs. d'Amsterdam ont été fort surpris & fort fâchés, que la Province de Frise n'ait fait qu'une réforme, après avoir eu dessein de faire une cassation. Ceux d'Amsterdam souhaiteroient bien que puisqu'ils ne vouloient faire qu'une réforme, ils ne se fussent pas si fort hâtés; car cela traverse un peu les desseins qu'ils ont d'insister fortement dans l'assemblée prochaine pour une cassation. Comme ils souhaitent de finir l'affaire du Tarif, on ne parlera que de cellelà dans l'Assemblée qui se tient à cette heure : Mrs. d'Amsterdam croyent agir fort habilement & fort finement, de tâcher de finir l'affaire du Tarif, pour être en état de parler plus hardiment dans la prochaine assemblée sur la cassation : mais toutes ces finesses & tous ces ménagemens ne valent rien, surtout puisque Mrs. d'Amsterdam se trouvent dans une telle situation, qu'il n'y a que la fermeté & la vigueur qui soient capables de leur faire avoir ce qu'ils souhaitent.

JE fus averti que les Ambassadeurs des Etats-Généraux avoient signé un renouvellement d'alliance avec Sa Majesté Britannique, j'en fis informer en même-tems Mrs. d'Amsterdam, sans qu'ils pussent découvrir que cela vînt de moi : ils prirent feu làdessus, & témoignerent assez qu'ils étoient très-éloignés de donner les mains à une alliance avec

l'Angleterre; car ils allerent ſur le champ chez le Penſionnaire Fagel, pour lui demander ce qui en étoit. Il leur répondit qu'il s'étonnoit qu'ils s'inquiétaſſent ſur cela, puiſqu'ils ſavoient quelles étoient les inſtructions de leurs Ambaſſadeurs, & qu'ils devoient s'aſſurer qu'ils ne feroient rien au-delà de leurs ordres, qu'ils avoient eux-mêmes vû les lettres qu'ils ont écrites de Londres, contenant la priere qu'ils ont faite au Roi d'Angleterre, de vouloir continuer dans l'amitié, & dans l'alliance qu'il y avoit eu entre le feu Roi ſon frere & les Etats-Généraux, & que Sa Majeſté Britannique avoit dit, qu'elle feroit viſiter les Traités pour voir ſur quel pié étoit établie cette alliance, & qu'il pouvoit les aſſurer, qu'il n'y avoit rien de plus.

Je trouvai cette reponſe captieuſe, puiſqu'il les renvoyoit aux inſtructions de leurs Ambaſſadeurs, qui avoient des termes, & un ſens dont ils penſoient aiſément ſe ſervir pour autoriſer leur conduite.

Je mandai au Roi, que ce qui me r'aſſuroit là-deſſus, c'eſt que M. de Barillon ne m'en mandoit rien, & que Sa Majeſté pouvoit juger de la vérité de cet avis par les lettres de M. de Barillon, puiſqu'on ne pouvoit avoir ſigné cet Acte en Angleterre, ſans qu'il en eût connoiſſance.

Le Roi me manda que j'avois raiſon de tirer de toutes les pieces que je lui avois envoyées avec ma lettre du 2 Août, une conſéquence des grands acheminemens au Traité de renouvellement d'alliance entre l'Angleterre & les Etats-Généraux, dans laquelle l'Electeur de Brandebourg devoit être compris; & que Sa Majeſté s'aſſuroit que je ferois tout mon poſſible pour détourner les Etats-Généraux d'entrer dans cet engagement; jugeant bien que ce feroit le fondement d'une ligue contre les intérêts de Sa Majeſté, ſous prétexte de la conſervation des Pays Bas.

Lettre du Roi du 9 Août.

Que cependant il avoit lieu de croire par toutes les raiſons qu'avoit le Roi d'Angleterre, de ſe

defier du Prince d'Orange que le premier aimeroit mieux demeurer dans l'état où il étoit, & dans la pleine liberte qu'il avoit de prendre tel engagement qu'il voudroit, que de se lier avec les Etats Généraux, par un traité qui n'auroit servi qu'à augmenter le credit du Prince d'Orange, & lui faciliter en Angleterre, & en Hollande, l'exécution des desseins qu'il avoit contre le repos public.

Le Roi me manda que les propositions que me faisoit le sieur Oliverkrans ne convenoient pas à ses intérêts, & qu'il seroit encore plus préjudiciable à son service d'entrer avec lui dans une négociation qui ne serviroit qu'à donner du soupçon & de la défiance à ses Alliés.

16 Août 1685. Je mandai au Roi que je n'omettois rien de tout ce que je pouvois faire auprès de Messieurs d'Amsterdam, pour les détourner d'entrer dans les engagemens où on les veut jetter avec l'Angleterre. Aussi le Prince d'Orange a pris d'autres mesures par lesquelles il lui étoit bien plus aisé de venir à bout de ses desseins, qui étoient de faire signer un Acte par les Ambassadeurs qui étoient à Londres. Je fis observer à Sa Majesté qu'il pouvoit y avoir encore en cela de la surprise; car le feu Roi d'Angleterre fit un Traité avec les Etats au mois de Juillet 1678, dont l'article V. porte une garantie formelle des Pays-Bas, & une invitation aux autres Princes d'y entrer, avec stipulation qu'ils conviendront des troupes & des moyens nécessaires pour réduire la partie qui violera la paix, à dédommager l'autre des pertes qu'elle aura souffertes. Mylord Heyde présenta même un projet d'entretien de cet article: mais les Etats ne voulurent point non-seulement y entendre, la paix entre Sa Maj. & l'Espagne ayant été signée dans ce même-tems: mais le Traité du mois de Juillet ne fut pas ratifié. Ainsi quand on ne feroit que renouveller purement & simplement ce Traité sans y rien ajoûter, on ne peut rien faire de plus contraire aux intérêts de V. Maj.; aussi je ne

puis croire que les Ministres du Roi d'Angleterre le puissent faire, ni qu'ils songent à renouveller un Traité qui n'a pas été ratifié, & qui est demeuré caduc : mais cependant, comme on doit s'attendre à tout de la part du Pensionnaire Fagel, j'ai cru me devoir donner l'honneur de rendre compte de ceci à Votre Majesté, & j'en informe M. de Barillon; je lui avois envoyé dès le 31 du mois passé, l'extrait de la lettre des Ambassadeurs de l'Etat du 24. Il m'a mandé par sa lettre du 7 de ce mois qu'il l'a reçûe, & que cela se rapporte à ce qu'il sait. Cela m'apprend que les affaires dont je ne faisois que douter sont réelles, & que mes soupçons étoient bien fondés. Si je l'avois su aussi positivement & un peu plutôt, j'en aurois donné avis à Messieurs d'Amsterdam qui ne l'ont appris que par cette lettre du 24, & qui ne peuvent guerres y apporter de remede à cette heure que l'affaire est si avancée, qu'en refusant la ratification, ce qui est plus difficile à entreprendre qu'à en prevenir la conclusion.

Les dernieres lettres des Ambassadeurs de cet Etat donnent quelque appréhension aux bien-intentionnés, que du côté du Roi d'Angleterre, l'on n'apporte beaucoup plus de facilité à favoriser les desseins du Prince d'Orange, dans ce renouvellement d'alliance, qu'on n'auroit du attendre d'un Prince, qui a tant de sujets de mécontentement & de défiance du Prince d'Orange; car les Ambassadeurs mandent que les Commissaires qu'on leur a donnés, sont Mylords Halifax, Rochester, Sunderland, & Midelton. Le premier est tout au Prince d'Orange, & le dernier n'a pas paru fort porté pour les intérêts de V. M. dans tous les rapports que les Ambassadeurs de l'Etat ont faits des conversations qu'ils ont eues avec lui. J'apprends cependant, que les Partisans du Prince d'Orange ne sont pas contens des dernieres lettres secrettes qu'ils ont reçues, & que ce Traité-là ne prend pas encore le train qu'ils souhaiteroient.

Votre Majesté sera informée par l'Angleterre du fondement qu'il y a entre ces différens avis. On envoya avant-hier ordre aux Ambassadeurs de cette République qui sont en Angleterre, de prendre leur audience de congé, incontinent après que leur négociation seroit finie.

Le sieur Fucks ne se cache plus sur les affaires du Palatinat: il a dit au Résident de Cologne & de Munster, qu'il n'étoit que trop visible qu'il y auroit bien-tôt des démêlés là-dessus; que c'étoit un intérêt commun de tous les Princes d'Allemagne qui devoient se liguer pour cela avec Sa Majesté, & l'exhorter d'en écrire à l'Electeur de Cologne pour le faire entrer dans ce dessein.

Les Bourguemestres Régens d'Amsterdam ont eu ces jours ci un furieux démêlé avec Van-Buning. Celui-ci leur reprocha leur peu de vigueur sur l'affaire du Tarif, & leur offrit de mettre vingt mille francs de son bien, si l'on vouloit se cottiser & prendre les moyens de soutenir cette affaire par la force. Les Bourguemestres lui demanderent comment on pouvoit prendre quelques mesures avec lui qui étoit si changeant & si foible, & qui avoit tenté toutes sortes de voies pour se raccommoder avec le Prince d'Orange: mais il leur répliqua qu'il n'avoit songé à se raccommoder, que parce qu'il savoit que quelques-uns d'eux étoient encore plus foibles que lui, & qu'on ne devoit rien attendre de bon dans leur Gouvernement.

23 Août 1685. Je ne puis croire que l'on prenne en Angleterre l'Acte de renouvellement d'alliance que l'on projette de faire avec les Etats-Généraux, comme une simple formalité qui n'ajoute rien aux engagemens précédens; puisque si cela étoit on s'en seroit expliqué nettement il y a long tems à M. de Barillon; & la conduite qu'on a tenue en tout ceci fait bien voir qu'on doit être persuadé que Votre Majesté n'en doit pas être satisfaite; car quand j'envoyai il y a trois mois à M de Barillon les premieres lettres que les Ambassadeurs de

cet Etat écrivirent ſur cette matiere, M. Dickfeld manda à un de ſes amis premier Député aux Etats-Généraux, qu'il falloit laiſſer cette affaire en ſurſéance juſqu'à ce que les brouilleries d'Angleterre fuſſent finies, Sa Majeſté Britannique ne voulant pas s'attirer à dos V. M. Si alors on n'avoit compté cet Acte que comme une ſimple formalité, dont Sa Majeſté n'eut pu être bleſſée, on n'auroit pas remis à un autre tems à conclurre une affaire ſi innocente en ſoi, & qui auroit fortifié conſidérablement le Roi d'Angleterre.

J'AI été informé, Sire, du détail de la propoſition que le Penſionnaire Fagel a faite, pour le renouvellement des Traités qui ſont entre la Suede & cet Etat: il n'y a que le ſeul Traité fait le 13 d'Août 1645, pour quarante ans, qui ſoit expiré. Le Penſionnaire a demandé ſi l'on ne jugeroit pas à propos de le renouveller, & a propoſé en même-tems de faire un Acte avec la Suede, par lequel on déclareroit que le Traité d'aſſociation fait avec la Suede, qui étoit pour le maintien de la Treve. Après cela, Sire, je ne crois pas qu'on puiſſe douter non-ſeulement de la mauvaiſe volonté du Prince d'Orange & du Penſionnaire Fagel, que l'on connoît aſſez; mais encore des meſures priſes entre le Prince d'Orange & les Miniſtres de quelques autres Cours.

MAIS, Sire, ſi l'on en pouvoit encore douter, ce qui ſe paſſa hier matin, dans la conférence qui ſe tint entre les Etats-Généraux & le ſieur Fucks, acheveroit de convaincre les plus incrédules; car le Sieur Fucks ayant demandé une Conférence pour conclurre ſon Traité avec les Députés des Etats-Généraux, cette affaire ayant été reglée entr'eux; le Penſionnaire Fagel prit la parole, & propoſa de proroger pour juſqu'à la fin de ce ſiecle le Traité défenſif, que les Etats ont avec l'Electeur de Brandebourg, qui ne doit expirer qu'en 1688.

Il eſt viſible que ce Traité devant durer encore trois ans, il ſeroit inutile d'en faire le renouvellement, ſi l'on ne vouloit à cette heure prendre un nouvel engagement avec M. l'Electeur de Brandebourg, & l'unir avec d'autres Princes. Les Députés des Provinces qui ſont au Prince d'Orange, n'ont pas témoigné d'éloignement pour cette propoſition: mais celui de Groningue ayant déclaré qu'il ne pouvoit opiner là-deſſus, ſans ſavoir auparavant le ſentiment de ſes ſupérieurs; les autres Députés n'ont pas voulu s'expliquer, & tous ont pris cette affaire *ad referendum*, pour en communiquer à leurs principaux. Le ſieur Fucks voyant cela a fait la même choſe, & a dit, qu'il en rendroit compte à M. l'Electeur de Brandebourg.

Cependant les Etats-Généraux réglerent avec lui le Traité touchant les prétentions de M. l'Electeur de Brandebourg. Selon la réſolution qui ſe prit Vendredi dans les Etats de Hollande, on payera en dix ans, & on ne donnera à préſent ſur les quatre cents mille écus que cent mille: mais on a évalué le dédommagement que M. l'Electeur a demandé pour un vaiſſeau pris par la Compagnie des Indes d'Occident à quarante mille écus comptant. Ainſi ajoutant ces quarante mille écus, M. l'Electeur touchera à cette heure cent quarante mille écus, & en tout quatre cents quarante.

Ces quarante mille écus ſont en tout ou en partie pour Madame l'Electrice, & la Compagnie des Indes reſtituera aux Etats-Généraux, ou les quarante mille ou une partie, je ne ſai pas le détail, qui n'eſt d'aucune conſéquence.

Le ſieur Skelton me paroît fort embaraſſé des fréquentes lettres que Mylord Sunderland écrit à M. Sidney; car bien que M. Sunderland ne paſſe pas pour être dans les intérêts de Votre Majeſté, cependant on ſait de quelle maniere il a été autrefois dans ceux du Prince d'Orange, & comment il ſe laiſſe gouverner par M. Sidney; d'ail-

leurs je sai qu'il y a de fréquentes conférences entre M. Sidney, M. Benting, & Dalonne.

LA Province de Hollande se sépara sans avoir rien conclu sur le Tarif. 24 Août 1685.

LE Pensionnaire Fagel & le sieur Fucks, qui n'avoient point leur principal but, qui étoit de renouveller & de proroger l'alliance faite avec l'Electeur de Brandebourg en 1678, renoüerent une conférence pour le lendemain, dont on me vint rendre compte le soir à la nuit; & on m'aprit que le Pensionnaire Fagel avoit proposé aux Députés des Etats-Généraux, de proroger ce Traité jusques à la fin du siecle; que les Députés qui étoient au Prince d'Orange, & qui avoient été avertis par le Pensionnaire Fagel, y avoient donné les mains; que le Député de Groningue s'étant excusé sur ce qu'il n'osoit agir sans ordre de ses supérieurs, le Pensionnaire Fagel s'étoit fort emporté contre lui, qu'il lui avoit témoigné le préjudice qu'il faisoit par-là aux Etats-Généraux, & lui avoit déclaré que s'il s'opiniâtroit d'avantage, il alloit conclurre avec six Députés, & qu'il conclurroit même avec cinq plûtôt que de laisser cette affaire indécise. Ainsi le Député de Groningue qui se trouvoit par hasard être peut-être le seul de la Ville de Groningue, qui fût dans les intérêts du Prince d'Orange, y donna les mains, & le sieur Fucks qui avoit fait semblant la veille de n'avoir point d'ordre là-dessus, se trouva tout d'un coup informé des sentimens de son Maître, & conclut le Traité. La précaution, que prit le Député de Groningue, fut de protester contre ce qu'on lui faisoit faire, & de déclarer qu'il signoit seulement en vertu d'un pouvoir général, mais sans aucun ordre particulier pour cette affaire, de laquelle ses Maîtres n'avoient nulle connoissance, ne pretendant les engager qu'autant qu'ils le trouveroient bon. Cet Acte lui pourra peut-être servir pour s'excuser envers ses supérieurs, mais ne fait rien contre la validité de ce Traité.

Ce Traité contient plusieurs articles qui se réduisent à trois points. Par le premier on éteint toutes les prétentions de M. l'Electeur de Brandebourg, même celle du vaisseau pris sur les côtes de Guinée, moyennant quatre cents quarante mille écus payables en dix ans : le premier payement qui se fera en échangeant les ratifications, sera de cent quarante mille écus. Par le second point on convient de regler à l'avenir de quelle maniere la Compagnie Occidentale de l'Electeur de Brandebourg, fera son commerce sur les côtes de Guinée. Par le troisieme on proroge jusqu'à la fin de ce siecle le Traité d'alliance défensive fait en 1678, entre M. l'Electeur de Brandebourg, & cet Etat, qui devoit finir en 1688. Ainsi j'avois quelque raison de juger par les premieres démarches qu'à fait ici le sieur Fucks, que quoiqu'il ne parlât point d'alliance aux Etats-Généraux, ni à Messieurs d'Amsterdam, son dessein étoit de prendre son tems pour en conclurre une aussi-tôt qu'il lui seroit possible. Le biais que prend le Pensionnaire Fagel, de faire renouveller toutes ces alliances, au lieu d'en faire de nouvelles, lui rend l'exécution de ses desseins plus aisée, les Députés des Etats-Généraux ne comptant pas à beaucoup près d'avoir consenti de proroger de douze ans ce Traité qui n'en doit plus durer que trois.

Les lettres des Ambassadeurs des Etats en Angleterre du 21, qui venoient d'arriver, portoient, qu'ils venoient de conclurre l'Acte de renouvellement des Traités avec l'Angleterre, & qu'ils l'envoyeroient par le premiere ordinaire.

27 Août 1685. J'ai crû qu'il étoit du service de Votre Majesté, de faire tous mes efforts pour avoir le Traité qui fut signé le 23 Août dernier, par les Députés des Etats-Généraux & par le sieur Fucks ; & j'ai été assez heureux pour en avoir une copie qui me fut apportée hier au soir, moyennant une somme fort médiocre : je l'ai fait traduire toute la nuit fidelement & mot à

mot,

mot, & je me donne l'honneur de l'envoyer à Votre Majeſté.

J'AVOIS jugé que quand il n'y auroit rien dans ce traité de contraire aux intérêts de Votre Majeſté, Elle ſeroit cependant bien aiſe de le voir, afin de pouvoir plus préciſément donner à M. de Rebenac les ordres qu'elle jugeroit néceſſaires dans cette conjoncture mais Votre Majeſté verra que le quatrieme article de ce Traité eſt une véritable ligue de la même nature qu'étoit le Traité d'aſſociation, que le Penſionnaire Fagel tâche de faire revivre avec plus de précaution, & avec des meſures qui puiſſent le faire mieux réüſſir que ci-devant.

LE Roi me manda que l'avis que je lui avois donné depuis quelque-tems d'un renouvellement d'alliance des Etats-Généraux avec l'Angleterre, venoit de lui être confirmé par les dernieres lettres de M. de Barillon, qui lui avoit mandé que le Roi d'Angleterre lui avoit donné part de la réſolution qu'il avoit priſe. Lettre du Roi, du 23 Août 1685.

BEAUCOUP de perſonnes ici ont été perſuadées que le Roi d'Angleterre avoit trop d'intérêt à ne pas s'attirer ſon reſſentiment pour rien faire qui lui puiſſe déplaire: mais, Sire, je ſupplie très-humblement Votre Majeſté, d'être perſuadée que M. le Prince d'Orange raiſonnant dans ſon cabinet, il y a environ deux mois avec le Penſionnaire Fagel, ſur ſes lettres d'Angleterre, lui dit préciſément, que le Roi d'Angleterre lui avoit mandé, qu'il ſauroit bien prendre ſes meſures à l'égard de la France, mais qu'il n'étoit pas tems de rien faire alors, parce que s'il diſcontinuoit de faire paroître la même confiance à Votre Majeſté, il pourroit s'attirer de fâcheuſes affaires. J'eus l'honneur de donner cet avis à Votre Majeſté, le 5 Juillet dernier; & comme je vois que l'effet répond à cela, j'ai encore plus approfondi ces jours-ci cet avis: il m'a été confirmé mot à mot par la perſonne qui la ſû du Domeſtique du Prince d'Orange, lequel Domeſti- 30 Août 1685.

que ne fait point que cela me soit jamais revenu.

Je trouvai moyen, Sire, de représenter ces jours-ci aux Bourguemestres d'Amsterdam les fâcheuses suites que peuvent avoir ces commencemens de ligue, & il me sera d'autant plus aisé de leur faire voir les mauvais desseins du Prince d'Orange & du Pensionnaire Fagel, que le Traité signé avec M. l'Electeur de Brandebourg, & la proposition de renouveller celui de Suede en sont des preuves convaincantes: mais, Sire, j'appréhende avec tout cela de me trouver en l'état où j'ai eu l'honneur de mander il y a quelque tems à Votre Majesté, que je serois, si le Prince d'Orange entreprenoit quelque chose contre l'opposition d'Amsterdam, savoir que la foiblesse de ces Messieurs-là les empêcheroit de se servir des remedes qu'il faudroit employer en de pareilles occasions. Je suis bien assuré, que si on leur demandoit leur consentement pour faire quelque nouvelle alliance, pour mettre dans un renouvellement quelque article qui les engageât plus qu'ils ne sont avec l'Angleterre, ils n'y donneroient point les mains: mais lorsqu'après que la chose sera faite, le Pensionnaire Fagel soutiendra & représentera, que, ni le renouvellement des Traités avec l'Angleterre, ni la prorogation de celui qu'ils ont avec l'Electeur de Brandebourg, n'engagent point dans le fonds les Etats-Généraux plus qu'ils ne le seroient sans cela; je ne sai si Messieurs d'Amsterdam oseront s'y opposer vigoureusement. C'est par cette raison que j'ai toujours cru que cette affaire ne pouvoit être détournée qu'en Angleterre, sur-tout au commencement & dans le tems que le Roi d'Angleterre étoit assez embarrassé de ses propres affaires, pour devoir donner là-dessus les assurances telles que Votre Majesté auroit souhaité.

6 Septembre 1685. Il me dit que le Prince d'Orange trouvoit assez de moyens par l'entremise du Pensionnaire Fagel, & des Députez aux Etats-Généraux, qui sont à lui, pour venir à bout de faire faire ces

ſortes de Traités qui n'engagent point les Etats : mais que, du moment qu'il les voudroit jetter dans la guerre, il n'y réuſſiroit non plus que l'année paſſée.

D'AUTRES perſonnes me dirent, que leurs Ambaſſadeurs leurs ayant mandé que les Miniſtres du Roi d'Angleterre ſouhaitoient fort qu'on fit un Acte de ratification des Traités, ils n'avoient pas cru qu'on pût s'oppoſer à une choſe qui ne les engageoit pas plus qu'ils le ſont avec l'Angleterre, qu'ils avoient ſeulement pris toutes les précautions pour n'être pas trompés, & que le Penſionnaire Fagel ayant demandé aux Etats de Hollande leur conſentement à la ratification de cet Acte, qui devoit être ſigné inceſſamment en Angleterre, les aſſurant poſitivement qu'il n'y auroit pas un iota d'ajoûté aux engagemens qu'ils ont déja ; les autres Villes y alloient donner les mains ſur la parole du Penſionnaire Fagel : mais que les Députés d'Amſterdam l'avoient refuſé, & avoient dit qu'ils ne vouloient point ratifier un Traité qu'ils ne l'euſſent vû auparavant.

JE découvris auſſi par l'entretien que j'eus avec les Régens d'Amſterdam, qu'ils n'avoient aucune connoiſſance du Traité ſigné avec l'Electeur de Brandebourg, ſinon qu'on avoit ſtipulé l'amortiſſement de toutes les prétentions de cet Electeur, & que leurs Députés avoient conſenti de proroger juſques à la fin du ſiecle le Traité défenſif qui devoit encore durer trois ans.

COMME je remarquai que Meſſieurs d'Amſterdam ne comptoient pas que cette prorogation fût d'une grande conſéquence, je ne m'arrêtai pas à combattre une choſe à laquelle il n'y avoit plus de remede : je m'arrêtai ſeulement à leur faire comprendre les conſéquences du quatrième article, & je leur fis voir qu'il ſerviroit de fondement au Prince d'Orange, à faire une ligue contre la France. Qu'il étoit ſurprenant que Meſſieurs d'Amſterdam déclaraſſent ſi ſouvent qu'ils ne vouloient rien fai-

re qui pût donner le moindre ombrage à Votre Majesté, & qu'ils consentissent après cela à mettre de pareilles clauses dans un Traité. Je leur fis connoître que quand il plairoit au Prince d'Orange, il les engageroit en vertu de cet article à faire tout ce qu'il voudroit, parce que l'Electeur de Brandebourg n'auroit qu'à faire savoir aux Etats-Généraux qu'il a des avis précis que Votre Majesté veut entreprendre la guerre, & à demander que l'on convienne des troupes qu'on devra donner de part & d'autre pour s'y opposer; & il ne sera pas difficile au Prince d'Orange de faire aussitôt conclurre cette convention; que Messieurs d'Amsterdam opposeroient alors inutilement, parce que le Pensionnaire Fagel représenteroit avec raison qu'il ne s'agit que de l'exécution d'un Traité, & que par conséquent l'affaire doit passer à la pluralité de voix.

Il m'a paru, Sire, que Messieurs d'Amsterdam ont été touchés de ces raisons, & qu'ils ont bien compris que s'ils avoient le malheur d'avoir une guerre au dehors, le Prince d'Orange se rendroit aisément le Maître de leur liberté, & réduiroit Messieurs d'Amsterdam à un tel point, qu'ils ne pourroient plus faire la paix malgré lui: mais je n'oserois répondre à Votre Majesté qu'ils ayent toute la fermeté nécessaire pour cela. Je vois à la vérité qu'ils ne veulent pas de guerre, qu'ils ne prétendent pas non plus faire aucune liaison qui les y puisse engager · mais je vois aussi que leur principale ressource est de croire que quand le Prince d'Orange voudra venir à l'exécution de tous ces Traités qu'il fait faire à cette heure, ils s'y opposeront d'une telle sorte qu'il n'en viendra pas à bout, & m'ont parlé sur cela de la même maniere qu'avoit fait Van-Buning: mais je leur ai fait connoître qu'outre qu'il est fâcheux d'en venir aux extrémités où ils se trouverent l'année passée avec le Prince d'Orange, sur-tout lorsqu'on peut avec bien moins de peine & sans aucun effort, arrêter

une affaire dans le commencement, ce n'eſt pas une choſe fort ſûre que les affaires puiſſent toujours tourner auſſi heureuſement qu'elles firent l'année paſſée.

J'ai trouvé, Sire, qu'on m'avoit dit vrai touchant le peu de courage des Bourguemeſtres Régens Heude & Witzen, dont le premier qui a tout le crédit dans Amſterdam, n'a oſé déclarer dans l'aſſemblée de Hollande la réſolution de ſa Ville, qu'il avoit portée par écrit. J'ai à la vérité reconnu en eux beaucoup de bons ſentimens, mais encore plus de timidité & de foibleſſe; & j'ai trouvé en Van-Buning une grande peur que le Prince d'Orange ne lui joue un mauvais tour, & beaucoup de mauvais ſentimens contre les intérêts de Votre Majeſté. Ce qui m'a deplû davantage en tout cela, c'eſt que le ſieur Hop m'a paru fort refroidi & fort degoûté: il eſt chagrin d'avoir porté fortement les ſentimens de ſa Ville, & d'avoir enſuite été abandonné par ſes Bourguemeſtres; cela le jette en quelque façon dans les intérêts de Van-Buning.

Je ne dois pas diſſimuler à Votre Majeſté, que j'ai reconnu plus que je n'ai jamais fait que la ſeule choſe qui donne encore peu de courage à ceux d'Amſterdam qui ſont bien intentionnés pour la République, eſt la perſuaſion où ils ſont que le Prince d'Orange n'eſt pas ſi bien avec le Roi d'Angleterre qu'il le fait croire: mais ſi une fois il paroiſſoit une grande union entre le Roi d'Angleterre & le Prince d'Orange, le peu de perſonnes qui ſe trouvent avoir aſſez de courage pour réſiſter encore aux volontés du Prince d'Orange ſeroient bientôt abattues; & les autres, ou par complaiſance, ou par foibleſſe, ſe ſoumettroient entierement aux volontés de ce Prince.

J'eus alors communication de la letrre que les Ambaſſadeurs de l'Etat en Angleterre, avoient écrite le 24 d'Août.

On m'a aſſûré que le ſieur Fucks avoit propoſé

d'ajouter à son Traité quelques articles séparés qui étoient de conséquence.

Je suis informé que M. Fucks avoit prié avant son départ pour Berlin le sieur Skelton, d'écrire au Roi d'Angleterre, pour l'inviter à entrer dans le Traité d'association, & qu'il n'apportât à son retour des ordres de M. l'Electeur de Brandebourg, de signer son Traité, où cet Electeur entreroit conjointement avec la maison de Lunebourg.

Le sieur Oliverkrans, m'ayant écrit la lettre que j'ai eu l'honneur d'envoyer à Votre Majesté; je lui ai fait réponse, seulement pour en accuser la reception: mais comme je l'avois prié lorsqu'il partit de la Haye pour Amsterdam, de me mander en quelle disposition il trouveroit Messieurs d'Amsterdam, il m'a écrit la lettre ci jointe. La triple affaire qu'il marque être si fort de son goût, est une Alliance entre Votre Majesté, le Roi de Suede, & les Etats Généraux: M. Haren m'en avoit parlé autrefois comme d'une chose qu'il souhaitoit, mais en passant, il a parlé depuis au sieur Oliverkrans en Suede. Je supplie très-humblement Votre Majesté, de me faire l'honneur de me mander si à la premiere lettre que M. Oliverkrans m'écrira, je le prierai de ne se plus donner cette peine, ou si avant que de faire aucune réponse j'envoyerai sa lettre à V. M.

Ce fut alors que les Protestans François commencerent à venir en Hollande: je fus averti que plus de soixante qui s'étoient embarqués à Nantes dans un vaisseau Hollandois, avoient vendu leur bien, & emporté le plus d'argent qu'ils avoient pû.

11 Sept. 1685. Aussi tôt que j'ai eu communication du Traité que le sieur Fucks a signé à la Haye, j'ai fait tout mon possible pour avoir celui dont il est fait mention, qui est prorogé jusqu'à la fin de ce siecle: mais quelques diligences que j'aye faites, je n'en ai pû avoir de copie qu'avant-hier; comme il est en haut Allemand, la traduction n'en a été achevée que ce matin. Ce Traité a été fait à Berlin

& a toujours été tenu fort ſecret; & depuis qu'on l'a prorogé on a fait défenſe aux Miniſtres d'Etat qui l'ont de le communiquer à qui que ce ſoit.

M. le Comte de Rebenac me l'a demandé, je le lui ai envoyé ce matin.

L'AMBASSADEUR de Danemarck, qui ſouhaitoit toujours que la guerre recommençât, avoit menacé Meſſieurs d'Amſterdam à ſon départ, que le Roi de Danemarck les mettroit bien à la raiſon, & que Votre Majeſté entreroit dans ſes intérêts; & comme à ſon arrivée à Copenhague le Roi de Danemarck fit arrêter quatre de leurs vaiſſeaux au paſſage du Sund, cela ne contribua pas peu à faire prendre des réſolutions aux Etats-Généraux de renouveller le Traité de 1645. avec la Suede & de demeurer ſur leurs gardes touchant la France.

LE Traité fait avec l'Angleterre eſt ratifié: pour ce qui eſt de celui de Brandebourg Meſſieurs d'Amſterdam ſe trouvent à cet égard dans la ſituation où j'ai toujours jugé qu'ils ſeroient, lorſque le Penſionnaire Fagel auroit entrepris quelque-choſe contre leur gré. Ils ſont fâchés de l'article qu'il a fait inſérer dans ce Traité; ils n'y auroient pas conſenti ſi on leur en eut demandé leur avis avant que de le mettre; mais à préſent qu'il eſt dans le Traité, ils n'ont pas aſſez de vigueur pour l'en faire ôter. Cela vient, non-ſeulement de leur foibleſſe qui eſt grande, mais encore de la prévention où ils ſont que le Prince d'Orange a beau faire faire toutes ces démarches aux Etats, il ne les engagera pas pour cela malgré eux dans la guerre, & qu'ils ſeront toujours les maîtres de l'empêcher lorſqu'il s'agira d'en venir à l'exécution. Ce qui les confirme encore plus dans cette foible conduite eſt, qu'ils croyent que quand ils s'oppoſeroient à preſent à une choſe qui ne paroît pas à tout le monde auſſi eſſentielle qu'elle eſt, ils ne ſeroient pas ſecondés, peu de gens ayant aſſez de cœur pour s'attirer la diſgrace du Pr. d'Orange ſans grande néceſſité. Mais quand on ſe verra prêt à entrer en guerre, cha-

13 Septembre.

cun aura peur pour soi, & ils seront alors secondés de tous les autres excepté de ceux qui sont absolument dévoüés au Prince d'Orange.

Ces Messieurs pourroient bien, ainsi que je leur ai remontré, se tromper dans leur raisonnement: mais on ne peut les en desabuser, parce que leur timidité qu'on ne peut surmonter les fait raisonner de la sorte; ils sentent eux-mêmes ce qu'ils attribuent aux autres, & ils sont les premiers à ne vouloir pas se faire d'affaires que quand il y va de leur derniere ruine.

J'étois persuadé que Mylord Sunderland étoit bien aise que Sidney vint faire sa Cour au Prince d'Orange.

Mais comme je connois le génie de ceux d'Amsterdam, & que je sai qu'ils ne consentent à toutes ces choses que par foiblesse, & aussi parce qu'ils n'en voyent pas la conséquence, j'ai crû à propos de leur représenter les inconveniens dans lesquels ils peuvent tomber, & combien il leur importe d'avoir une conduite plus ferme, s'ils veulent conserver le peu qui leur reste de leur liberté; car il est constant, & je leur ai assez représenté, que si les Etats-Généraux se trouvoient engagés dans quelque guerre, le Prince d'Orange mettroit Messieurs d'Amsterdam en tel état qu'ils ne seroient pas les maîtres de faire ni paix ni treve, que selon son bon plaisir.

20 Septembre. Le Pensionnaire Fagel s'est servi ces jours-ci du prétexte de la Religion, n'en trouvant pas d'autre, pour tâcher d'éloigner les Etats des sentimens qu'ils doivent avoir pour Votre Majesté: il a fait une harangue fort étudiée & fort pathétique sur ce sujet dans les Etats de Hollande; il a exagéré ce qui se passe en France à l'égard des Huguenots, & a représenté aux Etats ce que leurs ancêtres ont fait pour la Réligion.

Je ne dois pas dissimuler à Votre Majesté, que tous les Députés des Villes ont été fort animés par son discours en faveur de ceux de leur Reli-

gion, fur-tout lorfqu'il a dit que les Hollandois habitués en France n'en pouvoient fortir ni retirer leurs effets, quoiqu'ils ne fuffent pas naturalifés François; de forte que l'affaire ayant été mife en délibération pardevant des Commiffaires, ils ont été d'avis qu'on m'en viendroit parler, & qu'on envoyeroit ordre à M. de Starembourg de faire des inftances fur ce fujet à Votre Majefté. Cet avis n'a pas encore été rapporté dans les Etats de Hollande, parce qu'on eft en peine de quelle maniere on dreffera la réfolution.

Ces Meffieurs prétendent que Votre Majefté ne peut fans contrevenir aux traités empêcher les Hollandois qui ne font pas naturalifés de fortir du Royaume, & de vendre ou emporter leurs effets, non-feulement par le droit naturel, mais encore parce qu'il eft dit dans les Traités qu'ils ont l'honneur d'avoir avec Votre Majefté; que fi la guerre venoit à s'allumer, ils auroient neuf mois pour fe retirer & pour vendre leurs effets, à plus forte raifon le peuvent-ils faire en pleine paix. Ils fe fervent encore de l'article dix du Traité de commerce, dans lequel il eft réglé, qu'un Hollandois habitué en France qui ne fera pas naturalifé, ne pourra joüir du droit de Bourgeoifie: ils inférent de-là que ne pouvant avoir les priviléges de Bourgeois & de Sujets de Votre Majefte, fans être naturalifés, ils ne peuvent non plus fans être naturalifés être obligés aux charges, ni être traités comme Sujets de Votre Majefté.

Comme il n'y a prefque perfonne dans le Gouvernement de Hollande qui n'ait un parent ou un ami intéreffé dans le Commerce de France, foit en qualité de Propriétaire, foit en celle de Commiffionnaire, ou de Directeur, cette affaire excite beaucoup de bruit, & caufe de l'altération.

Les mieux intentionnés m'en ont fait parler, non que ce foit eux qui y prennent beaucoup d'interêt, étant prefque tous Arminiens; mais parce qu'ils voyent l'avantage que le Prince d'Orange en

tire, & le chagrin que cela cause à la plus grande partie de ceux du Gouvernement.

MESSIEURS d'Amsterdam m'ont aussi envoyé leur Pensionnaire pour ce sujet: mais comme je lui ai fait connoître qu'il ne leur convenoit pas de se mêler de ce que Votre Majesté juge à propos de faire au dedans de son Royaume, il ne m'a plus parlé de l'affaire en général, & s'est restreint à me prier de me charger de leurs très-humbles prieres auprès de Votre Majesté, en faveur de quelques particuliers d'Amsterdam habitués en France.

ON prit dans ce tems là une résolution dans les Etats de Hollande, de chasser tous les Jésuites de cette Province: on tient jusqu'a present cette résolution fort secrete, Messieurs d'Amsterdam n'y ayant pas encore donné les mains; parce qu'ils sont persuadés que la grande liberté qu'ils donnent à toutes sortes de Religions, attire le commerce.

LE Prince d'Orange fit mille caresses à Sidney, & lui donna à son départ une bague de mille écus, il témoigna quelque inquiétude des dispositions de Goudenong.

LE Landgrave de Hesse alla à Diren voir le Prince d'Orange, qui lui fit rendre de très-grands honneurs, & lui fit des caresses excessives.

ON imprima à la Haye une lettre que l'Electeur de Brandebourg écrivoit au Sieur Spanheim son Envoyé extraordinaire auprès du Roi sur les affaires du Palatinat qui étoit comme une espece de manifeste.

LE Pensionnaire d'Amsterdam me vient dire que les Députés de cette Ville avoient fait ce que j'avois souhaité, qu'ils s'étoient opposés fortement ce matin au quatrieme article inséré dans le Traité de Brandebourg, qu'ils en ont remontré les conséquences; & qu'enfin voyant que le Pensionnaire Fagel faisoit conclurre cette affaire à la pluralité des voix, ils ont protesté contre ce quatrieme article, & déclaré qu'ils ne prétendoient pas

y être tenus: c'eſt tout ce qu'on peut ſouhaiter d'eux, & plus que je n'en avois eſperé. Cette prétention ne laiſſera pas de faire voir le ſentiment de Meſſieurs d'Amſterdam aux Puiſſances Etrangeres, & leur doit faire connoître que le Prince d'Orange pourra bien par ſon autorité faire conclurre des traités: mais que quand il s'agira de les exécuter il n'en ſera pas le Maître, puiſque Meſſieurs d'Amſterdam, qui ſeuls peuvent fournir aux frais, témoignent y être ſi contraires. Il me parla auſſi pour un Hollandois habitué en France, qui vouloit ſe retirer, & pour des rafineries de ſucre qu'on vouloit leur confiſquer.

J'AI été informé que les Etats-Généraux n'ayant pas voulu entrer dans les propoſitions que M. d'Oxenſtiern fit au mois de Septembre dernier au ſieur Haren, pour le renouvellement du traité de 1645, parce qu'il s'expliquoit ambiguement, & qu'il ſembloit vouloir ajoûter de nouvelles clauſes au traité de 1645. le Comte d'Oxenſtiern dreſſa un nouveau projet qu'il a fait communiquer aux Etats-Généraux, & qu'ils ont abſolument rejetté, ne voulant pas entrer dans les engagemens qu'il propoſoit; de ſorte que le ſieur de Silverkroon, étant venu ici il y a quatre mois, a témoigné qu'il étoit plus à propos pour toutes les difficultés, de continuer ſimplement le traité de 1645, ſans y rien ajouter. 24 Sept. 1685.

MESSIEURS d'Amſterdam étoient perſuadés que ce traité étoit néceſſaire pour la ſureté de leur commerce dans la mer Baltique.

LE Penſionnaire Fagel fut fort ſurpris de l'oppoſition de Meſſieurs d'Amſterdam: mais comme perſonne ne les ſeconda, le traité fut ratifié.

MYLORD Preſton, qui revenoit de France, paſſa à la Haye, & vint voir le Prince d'Orange; & de là à Amſterdam voir Van-Buning, à qui il dit que l'Angleterre avoit déclaré à M. de Barillon, qu'il ne croyoit pas que Sa Majeſté voulût rien entreprendre par voie de fait, pour mettre Ma-

dame en possession de ce qui lui appartient dans le Palatinat, que si Sa Majesté le faisoit, il s'uniroit aux Princes de l'Empire qui voudroient s'y opposer, & qu'il ne souffriroit point que la tranquillité publique fût troublée. Ce fut une chose qui fut rapportée dans le Conseil de Ville d'Amsterdam, & qui y fit un mauvais effet, parce que l'on se persuada que le Roi avoit dessein de s'emparer par force du Palatinat, & que l'on vit en même-tems que le Roi d'Angleterre n'étoit pas de ses amis.

Lettre du Roi du 16 Septembre. LE Roi me manda que comme il ne vouloit donner aucun sujet de défiance à ses Alliés par la moindre apparence de commerce avec la Suede, il étoit tems que je finisse celui que j'avois jusqu'alors entretenu par lettres avec le sieur Oliverkrans.

LE Roi me manda, qu'il voudroit bien savoir si le Roi d'Angleterre avoit ratifié le traité qu'il avoit fait avec les Etats-Géneraux en 1678.

24 Sept. 1685. JE fis réponse à Sa Majesté, que les Etats n'avoient pas confirmé le traité de 1678: qui porte la garantie des Pays Bas Espagnols, parce que n'ayant pas été ratifié il étoit demeure caduc, mais qu'on avoit confirmé le traité d'Alliance défensive du mois de 1678. J'envoyai en même tems au Roi l'Acte de renouvellement que le sieur Fucks avoit conclu à la Haye, aussi-bien que le traité qui avoit été renouvellé par cet Acte. Sa Majesté n'avoit plus rien a désirer pour son éclaircissement.

ON peut ajouter à ce que j'ai dit ci-dessus à propos du quatrieme article, que Mrs d'Amsterdam réputeroient que ce 4e article n'étoit contenu, ni dans la proposition du sieur Fucks aux Etats-Géneraux, ni dans le rapport que le Pensionnaire Fagel en avoit fait dans la Province de Hollande, ni dans la résolution que cette Province avoit prise sur ce sujet; qu'ainsi personne n'ayant délibéré là-dessus, il falloit, ou qu'on retranchât cet article, ou qu'on le mît en delibération.

Il eſt venu, Sire, une ſi grande quantité de lettres à Amſterdam des Correſpondans que les Marchands de cette Ville-là ont en France, que cela a excité beaucoup de rumeur; il y a même eu ſoixante Bourgeois qui ont ſigné une Requête qu'ils ont préſentée aux Bourguemeſtres d'Amſterdam. Comme il n'y a preſque perſonne dans la Magiſtrature de cette Ville-là, qui ne ſe trouve intéreſſé dans cette affaire; il a été réſolu de porter ces plaintes aux Etats de Hollande & aux Etats-Généraux. Le Penſionnaire Hop, que je vis avant-hier, pour l'informer de la bonne juſtice que Votre Majeſté leur faiſoit au ſujet de Conſulat d'Alep, me témoigna un ſenſible déplaiſir de la démarche que Meſſieurs d'Amſterdam alloient faire: il me dit qu'il en connoiſſoit toutes les conſéquences, qu'il ne doutoit pas que ceux qui ſont dans les intérêts de Votre Majeſté, ne ſe prévaluſſent de ce que Meſſieurs d'Amſterdam pouſſeront cette affaire avec chaleur, qu'il vouloit bien me dire en confidence que quelques plaintes que leurs Marchands leur euſſent faites juſqu'à cette heure, ils avoient défendu à leurs Députés d'en parler dans l'aſſemblée de Hollande, aimant mieux que cette affaire fût entamée par d'autres que par eux: mais que tous les Marchands d'Amſterdam ont fait tant de bruit, & que les Bourguemeſtres ont vû en effet que leur commerce en France eſt ſi abſolument détruit, ſi ce qu'on leur mande eſt véritable, qu'ils ont ordonné à leur Deputés de porter ces plaintes auſſi fortement qu'il leur ſera poſſible aux Etats de Hollande. Le Penſionnaire Hop, qui en avoit parlé ce jour-là au Penſionnaire Fagel, me dit qu'il avoit vu la joie ſur ſon viſage, lorſqu'il lui avoit communiqué l'ordre que Meſſieurs d'Amſterdam ont reçû de leurs Superieurs.

A Messieurs les Bourguemestres & Magistrats de la Ville d'Amsterdam.

LES soussignés Marchands Trafiquans en France, tous Bourgeois & Habitans de cette Ville, remontrent très-respectueusement, que comme c'est la coûtume ordinaire dans la nature & le cours du négoce en France, que les Négocians de cette Ville, remettent tous les ans vers la saison de la vendange & de la moisson des fruits en France, à leurs amis & correspondans, en divers lieux de France, tant dans les Villes maritimes que dans le pays, de considérables sommes d'argent, pour faciliter les moyens du commerce, & faire aux autres sujets de France de notables avances, pour le vin, l'eau-de-vie, les chataignes, les pruneaux, & autres fruits, lesquels ils vendent alors aux correspondans des supplians, pour les livrer après la vendange & la moisson, & les correspondans les envoyent aux supplians pendant l'Hyver, pour se rembourser de leurs-dites avances, qui sont tous les ans fort grandes, & la plûpart du tems extraordinaires, principalement quand il y a grande disette de grains en France, comme il est arrivé cette année: lesdits supplians & les autres sujets de cet Etat ont envoyé en France, & sur-tout à Bordeaux & à Rouen, des quantités considérables de toutes sortes de grains de cette Ville, de Rotterdam & des autres Villes de Hollande, & des autres Provinces du Pays-Bas; & vû la misere du commun peuple, auquel se fait le plus grand débit, les grains se vendent ordinairement à crédit, & les supplians & les autres qui en envoyent sont obligés d'attendre après la vendange pour retirer ce qui leur est dû du cru de la terre, d'où il est aisé à voir que les habitans & sujets des Pro-

vinces-Unies des Pays-Bas ont un intérêt considérable en France ; & par les susdits moyens de remises d'argent & de grains, né sont des moindres qui maintiennent le Commerce de France & des sujets de ce Royaume : que ce nonobstant les supplians sont avertis de toutes parts, & spécialement de Bordeaux, que l'on persecute ceux de la Religion prétendue reformée, & qu'on les oblige à aller à la Messe, & à faire profession de la Religion Romaine, après que l'on a absolument ruine ceux qui font quelque résistance, & tâchent de joüir de la liberté de conscience; qu'ainsi plusieurs des principaux Marchands de la Religion Protestante, pour ne se point exposer à de si rudes & de si véhémentes persecutions, s'étoient retirés pour un tems à Paris, & autres places du Royaume de France, & que d'autres étoient allés faire voyage où leur Commerce les appelloit : mais que cependant l'Intendant de la Province, sans avoir égard à la liberté dans le fait du Commerce, ou même sans épargner les Hollandois & leurs familles, lesquels y sont établis à cause de leur Commerce, quoiqu'autrement natifs de Hollande, ou de quelqu'autres Provinces des Pays-Bas, faisant tout sceller dans les maisons desdits absens, citoient leurs personnes à revenir dans trois jours sous peine de 3000 liv. d'amendes, avec d'autres menaces de ruiner leurs maisons, de faire vendre les meubles & marchandises qui s'y trouveroient, & de tout confisquer, pendant que les soldats sont dans leurs biens de la campagne où ils ravagent tout, ce qui ne se peut faire sans grand tort & dommage, aux sujets de cet Etat & particulierement des suplians, qui pour les raisons susdites sont grandement intéressés aux Négocians en France, dont la ruine traîne après elle celle des supplians, & des autres sujets de leurs Seigneuries, à quoi se rapporte le dernier ordre donné à ceux de l'Eglise Romaine ; que tous ceux qui ont quelques biens des prétendus Reformés, ayent à le déclarer dans ..... jours sur peine d'une grosse amende, parquoi est ôté aux cor-

refpondans des fupplians & des autres, le moyen de mettre fans danger les biens & les effets qu'ils ont pardevant eux, & qui appartiennent véritablement aux fujets de cet Etat, & aux Bourgeois de cette Ville d'Amfterdam, entre les mains des Négocians Catholiques Romains, & fujets de Sadite Majefté Très-Chrétienne, qui ne feront plus longtems en état de garantir les biens & les effets des fupplians, de la furie de la perfécution; & comme les fupplians & les autres fujets des Etats & Seigneuries courent grand danger de perdre leurs biens & effets en France, fans guerre ouverte, feulement fous prétexte de Religion; parce que leurs correfpondans, ruinés de cette maniere, ne pourront fatisfaire les fupplians & les autres créanciers; & de tout cela, les fupplians jugent, fauf le refpect, que dans l'exécution de la Déclaration du Roi, ces Officiers procédent avec trop de rigueur ou même d'excès, contre l'intention de Sa Majefté: fa bonté naturelle & juftice ordinaire, ayant depuis peu donné gratification, & un allégement aux Vaiffeaux Hollandois, de l'argent des tonneaux qui ont amené lefdits grains en France, ne peut permettre que les fujets de cet Etat fouffrent un fi grand dommage dans leurs biens, leur argent, & leurs effets qu'ils ont envoyés en France, fur la bonne foi du rétabliffement du commerce dans le traité de paix, qu'à l'occafion de la perfécution des fujets Proteftans de S. M on les inquiete en leurs perfonnes (en tant qu'ils font établis en France pour le négoce), & qu'ainfi il foit fait une infraction notoire dans le traité. C'eft pourquoi les fupplians s'affûrent, que quand ces miferes feront remontrees tout de bon & avec zèle à S. M. Très-Chrétienne, il donnera ordre incontinent, que les fujets de leurs Seigneuries foient confervés dans leurs biens, & les natifs de Hollande qui y font établis, confervés dans leurs perfonnes & familles, ou remis en liberté pour pouvoir retourner avec leurs biens dans leur patrie. A cet effet, les fupplians prennent la liberté de s'adreffer à vos véné-

vénérables perſonnes, & de les ſupplier très-humblement d'en vouloir écrire à Meſſieuss les Députés de cette Ville, afin qu'ils ayent la bonté de porter cette affaire à l'aſſemblée des Hauts & Puiſſans Seigneurs, les Etats de Hollande, & d'y regler, qu'eux ou leurs Seigneuries, écrivent ſur ce ſujet en termes ſérieux au Roi de France; & ordonnent en même-tems à leur Ambaſſadeur à la Cour à Paris, de ſeconder de bouche, le plus fortement qu'il ſe pourra, l'intention & le bon deſſein de leurs Seineuries, afin qu'il plaiſe à Sa Majeſté, de donner les ordres néceſſaires pour mettre & tenir les Sujets de leurs Seigneuries hots de plaintes & de dommages: & pour donner liberté ou paſſeport aux natifs de cet Etat habitués en France, en conſidérations du négoce, de pouvoir retourner avec leurs perſonnes, leurs familles, & leurs biens, en Hollande, comme auſſi d'en faire une repréſentation à Son Excellence, M. le Comte d'Avaux, Ambaſſadeur extraordinaire de Sa Majeſté à la Haye, & de lui demander ſon aſſiſtance à cette fin, ce que faiſant, &c.

Lettre du Roi du 20 Septembre 1685.

LES Députés d'Amſterdam préſenterent ce matin cette Requête aux Etats de Hollande: il y fût réſolu qu'on m'en viendront parler, & qu'on ordonneroit au ſieur de Starembourg, de faire des inſtances ſur ce ſujet.

LE Roi me manda, que comme il apprenoit que le bruit qui s'étoient répandu en Hollande, qu'il y avoit des troupes à Bordeaux, pour forcer ceux de la R. P. R. à ſe convertir, étoit capable de troubler le commerce, qui ſe faiſoit par les vaiſſeaux Hollandois en ladite Ville, il étoit bon que je fuſſe averti qu'il n'y avoit point eu de trouble dans ladite Ville; que les converſions s'y étoient faites à la perſuaſion de l'Intendant; que tout y étoit fort tranquille; & que le commerce s'y faiſoit à l'ordinaire. Il m'ordonna de répandre cette vérité autant que je pourrois, afin de raſſurer ceux qui avoient leur trafic à Bordeaux.

28 Septembre 1685. LES Etats-Généraux ayant ordonné au sieur de Starembourg de faire des instances au Roi, Mrs. d'Amsterdam vinrent en corps chez moi pour la même affaire, & je pris cette occasion de leur déclarer ce que Sa Majeste m'ordonnoit par sa dépêche. Ces Messieurs me demanderent si leurs Négocians pouvoient se reposer là dessus, & me dirent que quand Sa Majesté faisoit l'honneur de me mander que le commerce se faisoit à l'ordinaire dans Bordeaux, ils espéroient que cela vouloit dire que non-seulement on n'obligeroit plus les Catholiques à découvrir les effets des Hollandois (ce qui les avoit tant chagrinés), & qu'on ne les saisiroit plus; mais qu'on leur donneroit main-levée de ceux qui avoient été saisis. Ils ajoûterent, qu'ils croyoient pareillement, qu'on n'envoyeroit plus de gens de guerre chez les Hollandois qui étoient en France; que si cela étoit, la plûpart de ceux qui vouloient revenir demeureroient en France; que si cela n'étoit point, ils demanderoient que Sa Majesté leur donnât permission de sortir avec leurs effets.

JE fus averti, qu'on avoit pris, tant de la part du Prince d'Orange que de Mrs. d'Amsterdam, des résolutions assez violentes, touchant l'affaire du Tarif. Le Prince d'Orange avoit fait résoudre dans la Province de Gueldres, que si Messieurs d'Amsterdam continuoient à vouloir de leur autorité maintenir le Tarif sur le pié de l'an 1682, le Prince d'Orange seroit prié de la part des Etats Généraux, d'employer toutes sortes de moyens, même la voie de fait, pour forcer Mrs. d'Amsterdam à se soumettre à la résolution prise par les Etats-Généraux: & Mrs. d'Amsterdam prirent résolution de permettre hautement à leurs Marchands de ne point payer des droits d'entrée, & pour cet effet de chasser de leur Ville les gardes de l'Amirauté qui y étoient. Je ne pensai pas cependant, quelque mine qu'ils fissent de part & d'autre, qu'ils en vinssent aux extrémités, Messieurs d'Amsterdam étant trop ti-

inides pour cela; & le Prince d'Orange voyant trop le tort qu'il se feroit s'il vouloit entreprendre d'user de violence contre la Ville d'Amsterdam; mais, il vouloit lui faire peur, & espéroit par-là d'en venir à bout.

On ne regardoit pas plus le Traité de commerce fait avec la Suede que celui qu'on vouloit faire avec le Danemarck, du consentement de la France: mais il est certain qu'on avoit refusé celui de Suede l'année d'auparavant, & qu'on n'auroit pas songé à le faire si le Roi de Danemarck n'avoit fait arrêter quatre vaisseaux Hollandois au Sund, pour leur faire subir sa jurisdiction en la forme que son Ambassadeur l'avoit stipulé, & que les Etats n'avoient pas voulu ratifier; & ce qui l'a fit précipiter fut une lettre de l'Envoyé de Etats à Copenhague, qui manda que l'on n'avoit pas voulu recevoir en Danemarck un vaisseau d'Amsterdam chargé de Sel, quoiqu'il eût exécuté fidelement tout ce qui étoit porté par les anciens placards. 4 Octobre 1685.

Les Etats-Généraux ne vinrent point me parler de leur résolution, touchant les affaires de la Religion: mais j'en eus communication, & je l'envoyai au Roi avant que M. de Starembourg m'en eût parlé.

La lettre que le sieur Starembourg avoit écrite aux Etats-Généraux, par laquelle il mandoit que Sa Majesté l'avoit fait assurer qu'elle ne prétendoit point retenir les Sujets des Etats-Généraux malgré eux, mais qu'elle donneroit des passeports à ceux qui voudroient se retirer & vendre leurs effets, a donné une grande joie à l'assemblée de Hollande où elle fut lûe, ce qui étoit fort nécessaire: car l'épouvante étoit si grande à Amsterdam, qu'elle étoit capable de porter un grand préjudice au commerce. On ne trouve presque plus d'argent en bourse pour tout ce qui regarde la France, & ce qui a le plus déconcerté les Marchands, c'est que leurs correspondans leur ont mandé qu'on avoit obligé même les Catholiques à déclarer les effets qui appar-

tenoient aux Proteſtans Hollandois, de ſorte qu'ils n'oſeroienr plus confier leurs effets, ni à ceux de leur Religion qu'ils envoyent de ce pays, ni aux Catholiques de France.

Ce qui a commencé à donner cette alarme, c'eſt l'appréhenſion qu'ont eu les Hollandois habitués en France, que l'on n'envoyât des Soldats chez eux, & qu'on ne les contraignît à changer de Religion: c'eſt ce qu'ils ont mandé en ce pays-ci, comme une choſe qu'ils ne doutent pas qui ne leur dût arriver, & c'eſt ce qui a donné lieu à tant de paſſeports qu'on a demandé. Mais je mandois que ſi le Roi jugeoit être du bien de ſon ſervice, que ſes Intendans fiſſent des déclarations qui raſſuraſſent là-deſſus les Hollandois qui ne ſont pas naturaliſés; j'avois tout-ſujet de croire que les deux tiers de ceux qui demandent à cette heure de ſe retirer, ſeroient fort aiſes de demeurer, & que cela n'apporteroit pas d'alteration au négoce.

Le Penſionnaire d'Amſterdam m'eſt venu trouver dans ce moment pour me dire que M. de Starembourg ayant mandé aux Etats-Généraux que Votre Majeſté ne jugeoit pas à propos, de donner une permiſſion générale aux ſujets de cet Etat de ſortir de ſon Royaume, à cauſe des abus qui s'y pourroient commettre; mais qu'elle voudroit bien leur accorder des paſſeports à chacun en particulier, on avoit trouvé à propos, pour éviter les inconvéniens qui pourroient arriver par un plus long retardement, d'envoyer à M. de Starembourg la liſte des Sujets de cet Etat qui ſont en France, & qui demandent à revenir. Je crois que chaque Ville a délivré ſon Mémoire aux Etats-Généraux, qui les envoyeront tous aujourd'hui à M. de Starembourg. Meſſieurs d'Amſterdam ont auſſi donné le Mémoire de leurs Bourgeois. dont le Penſionnaire Hop ma délivré cette copie.

Lettre du Roi, du 27

Le Roi me manda, que l'oppoſition que la Ville d'Amſterdam faiſoit à l'article quatre du Traité de

Brandebourg, affoibliroit beaucoup ce nouvel engagement, & empêcheroit que le Prince d'Orange n'en pût tirer tout l'avantage qu'il s'en pourroit promettre. Septembre 1685.

QU'IL avoit toujours laiſſé, & qu'il laiſſoit encore, aux Sujets des Etats-Généraux habitués dans ſon Royaume, & qui n'y étoient point naturaliſés, la liberté toute entiere d'en ſortir, & d'y revenir pour le bien de leur commerce, en la maniere qu'ils le jugeoient à propos; qu'ainſi il me ſeroit facile de détruire tout ce que le Penſionnaire Fagel avoit fauſſement avancé ſur ce ſujet; qu'à l'égard des demandes que faiſoient quelques particuliers, après que Sa Majeſté auroit été informée par les Intendans des lieux où ils réſidoient s'ils étoient effectivement ſujets deſdits Etats, & non naturaliſés, elle leur permettroit de faire ce qu'ils croiroient être le plus convenable à leur commerce. *Idem.*

DANS la réſolution des Etats-Généraux du 27 Septembre, ils requirent auſſi que Sa Majeſté voulût accorder pareillement la retraite aux Sujets de cet Etat, qui ſe ſont fait naturaliſer en France: car quoique l'on puiſſe ſoutenir que cette naturaliſation les a rendus non-ſeulement habitans, mais mêmes Sujets de Sa Majeſté, Sa Majeſté eſt ſuppliée de conſidérer d'un autre côté que quand ils ont obtenu la dite naturalité elle donnoit à ceux de la R. P. R. le libre exercice de cette Religion qu'il a plu à Sa Majeſté de faire ceſſer en ſuite dans les Villes de leur réſidence & ailleurs, quoique pourtant leſdites lettres de naturalité leur euſſent été accordées, non-ſeulement avec cette expreſſion qu'ils faiſoient profeſſion de la R. P. R. mais encore avec une clauſe ſpéciale que S. M. vouloit qu'ils jouïſſent de la grace accordée à ſes ſujets de la même Religion, par les Edits de pacification des prédeceſſeurs de Sa Majeſté; leſquels elle avoit confirmés, & vouloit qu'ils fuſſent ſuivis & obſervez inviolablement. Que Sa Majeſté ne voulant plus 5 Octobre 1685.

que ſeſdits Sujets joüiſſent des ſuſdits Edits, les Etats-Géneraux eſpérent que Sa Majeſté, que du moins elle ne voudra pas refuſer aux Sujets de cet Etat qui ſe ſont repoſez ſur cette ſuſdite clauſe, ſi expreſſement inſeree dans leurs lettres de naturalité, de ſe retirer à cette heure, qu'ils ne peuvent plus joüir de cette liberté dans le Royaume de Sa Majeſté; & qu'elle laiſſera auſſi aux Conſuls de cet Etat la liberté qu'ils ont toujours eue comme étant une ſorte de Miniſtres publics, du ſervice déſquels les Marchands Etrangers ſe ſervent pour faire leur négoce & trafic.

Lettre du Roi du 4 Octobre.

LE Roi me manda, qu'il avoit reçû la Requête des Marchands d'Amſterdam, que je lui avois envoyée, & que dans le même-tems l'Ambaſſadeur de Hollande avoit préſenté deux Mémoires de la part de ſes maîtres; l'un pour le même ſujet, & l'autre tendant à ce qu'il plût à Sa Majeſté permettre à tous ceux des Provinces Unies, qui étoient habitues dans ſon Royaume, & même à tous ceux qui avoient obtenu des lettres de naturalité, d'en ſortir avec leurs femmes & enfans. A l'égard de cette ſeconde, Sa Majeſté me mandoit qu'elle s'étoit déjà expliquée, qu'elle ne pretendoit pas empêcher que les Sujets deſdits Etats ne puſſent ſortir de ſon Royaume, & y revenir ainſi qu'ils le jugeroient à propos, pour le bien & l'avantage de leur commerce, qu'elle étoit bien aiſe de faciliter; mais qu'à l'égard de ceux qui s'étoient fait naturaliſer, elle me répétoit encore qu'ils étoient devenus par-là ſes Sujets, ainſi que leſdits Etats en tomboient d'accord par le dit Mémoire; & qu'ils ſe devoient contenter de joüir des mêmes avantages qu'elle laiſſoit à tous les autres Habitans de ſon Royaume de la même Religion.

QUE quant au dommage qu'on prétendoit que ſouffriroit à Bordeaux le commerce des Hollandois, elle me diſoit encore, qu'il n'y avoit point eu de trouble dans ladite Ville, que tout y étoit

ſort tranquille, que le commerce s'y exerçoit librement, & qu'elle vouloit bien de plus ordonner aux Intendans & Officiers de juſtice, de tenir la main, à ce que le trafic des Sujets des Etats-Généraux, ne put recevoir aucun préjudice des deſertions de quelques particuliers, au cas qu'il y en eut qui priſſent un ſi mauvais parti.

Il eſt certain que la foibleſſe de Meſſieurs d'Amſterdam fait un grand tort à la République; car quelque bonne que ſoit leur intention, s'ils n'ont de la vigueur pour s'oppoſer aux entrepriſes du Prince d'Orange, il les engagera inſenſiblement beaucoup plus loin qu'ils ne voudroient. Deux conſiderations particulieres contribuent beaucoup à rendre les Bourguemeſtres d'Amſterdam ſi retenus; ou pour mieux dire deux conſidérations leur ſervent de prétexte pour excuſer leur foibleſſe: l'une eſt qu'ils croyent que n'étant pas appuyés des autres Villes, perſonne ne voulant pour peu de choſes s'attirer la haine du Prince d'Orange, ils s'oppoſeroient inutilement à ce Prince dans les affaires qui ne leur paroiſſent pas de la derniere conſequence, étant bien aſſurés, que quand il faudra agir tout de bon, & entrer en guerre, le Prince d'Orange ne le peut faire ſans le conſentement & ſans le ſecours d'Amſterdam, & qu'ainſi ils ſeront toujours les maîtres de l'exécution. L'autre conſidération eſt qu'ils ſont perſuadés, que le Prince d'Orange ne peut vivre encore deux ans. Je leur ai aſſez remontré l'inconvénient de leur premier raiſonnement; à l'égard du ſecond, je leur ai fait dire, que c'étoit un bruit que le Prince d'Orange faiſoit courir, afin qu'ils ſe miſſent moins en peine de ce qu'il entreprendroit; mais, qu'ils devoient ſe ſouvenir que ſes Medecins diſoient la même choſe il y a cinq ans, & qu'il pourroit bien en deux ans de tems faire tant de tort à la République, qu'elle ne s'en releveroit jamais. 11 Octobre 1685.

Le Landgrave de Heſſe voulut faire négocier un

Traité pendant le séjour qu'il fit à la Haye: mais comme il demandoit des subsides, il ne put rien obtenir.

Les Etats Généraux avoient le même différend avec le Duc de Zell, qu'ils avoient eu auparavant avec l'Electeur de Brandebourg, ne prétendant pas lui payer des subsides au delà de l'année 1676. Ils lui devoient par-dessus cela quelques restes de subsides qu'ils ne lui contestoient pas: ils en devoient aussi au Duc d'Hanover, à qui ils en avoient accordé jusqu'en 1678. Par une convention particuliere, ces deux Princes insistoient depuis long-tems, mais principalement depuis un an, pour être payés. Le Pensionnaire Fagel a répondu il y a quelque tems à leurs Ministres, que les Etats-Généraux ne les payeroient pas, à moins qu'ils ne renouvellassent leurs Traités qui doivent expirer dans deux ans. Cette réponse à fort offensé les Princes de Lunebourg, qui croyent devoir être payés sans qu'ils soient nécessités pour cela de renouveller leurs engagemens. Ils ont ordonné à leurs Ministres de parler fortement: mais il n'y a nulle apparence qu'ils obtiennent rien.

Le Prince d'Orange vient d'enfraindre si hautement les priviléges des Villes, dans l'élection qu'il a faite des Echevins de Leyde, qu'il ne laisse plus aucun lieu de douter, qu'il ne veuille dorénavant user d'une autorité despotique. La Ville de Leyde, ayant nommé huit Echevins, en a envoyé la liste au Prince d'Orange, afin qu'il en choisit quatre. C'est la coûtume, & c'est le droit de toutes les Villes. Le Prince d'Orange a pris prétexte qu'un de ceux qui lui étoient présentés n'avoit pas les qualités requises, & qu'un autre est né à Batavia; quoique ce dernier soit actuellement du Conseil de Leyde. Cependant le Prince d'Orange sur ce prétexte à rejetté la nomination, & sans dire à ceux de Leyde d'en faire une autre, il a nommé quatre Echevins dont il n'y en a pas un qui soit dans la liste qui lui a été présentée. Cette affaire, qui va à

renverser les Loix de la République, & qui détruit la souveraineté des Villes, fait bien du bruit. Deux des Echevins nommés par le Prince d'Orange ont refusé d'entrer par cette voie dans cet emploi; les deux autres l'ont accepté. Ceux de Leyde ont fait là-dessus des démarches qui ne se soûtiennent pas; car ils ont fermé leurs portes, ils ont redoublé la garde, & ne laissent plus entrer personne sans s'en informer: ils ont pris résolution de sacrifier biens & vies, pour le maintien de ce droit, qu'ils ont mis dans leur résolution être la perle de leur Couronne. Cependant, au lieu de s'absenter de l'assemblée de Hollande, & de déclarer qu'ils n'y envoyeroient plus de Députés, que ce tort qu'on leur a fait ne fût reparé, ils sont venus faire des plaintes à l'assemblée de Hollande. Le Pensionnaire Fagel a eu encore la hardiesse de leur reprocher cette démarche, & de leur dire qu'ils devoient s'adresser au Prince d'Orange. La Province de Hollande a écrit là-dessus à ce Prince; & on vient de m'assûrer qu'il sera ici demain ou après-demain pour cette affaire.

Je ne puis encore dire précisement ce qui en arrivera: les huit Capitaines des Bourgeois se trouvent partagés, quatre pour la Ville, quatre pour le Prince d'Orange. Des douze Ministres prédicants qui ne laissent pas de se mêler de ces sortes d'affaires, il y en a sept pour la Ville, & cinq pour le Prince d'Orange. Le Conseil de Ville se trouve aussi en quelque façon divisé, y en ayant treize pour le Prince d'Orange, de trente-neuf dont ce Conseil est composé. Mais les Bourgeois abandonneroient bientôt, & leurs Ministres & leurs Capitaines de quartier, & soûtiendroient les armes à la main le bon parti, si le bon parti étoit capable de prendre une bonne résolution.

Je vois beaucoup d'honnêtes gens, qui ne sont pas fâchés de toutes ces violences que fait le Prince d'Orange, & qui croyent qu'il en fera tant,

qu'enfin on ouvrira les yeux, & qu'il obligera les Etats à prendre malgré qu'ils en ayent d'autres mesures pour defendre leur liberté. J'ai entré dans cette opinion-là, & je crois encore qu'on pourra peut-être dans la suite tirer quelque fruit pour le bien de l'Etat de toutes ces violences du Prince d'Orange. Cependant, je crois qu'il n'y a pas moins à appréhender, qu'il n'intimide si fort tous ceux du Gouvernement en maltraitant ceux qui s'opposent à ses volontés, qu'il ne fasse impunement après tout ce qu'il lui plaira.

Je ne manque pas de représenter en ces sortes d'occasions ce que je dois aux bien-intentionnés; & quoique je ne puisse pas porter ceux qui sont dans le Gouvernement à agir comme ils le devroient en cette occasion, cependant je croirois n'avoir pas mérité la grace que Sa Majesté a eu la bonté de me faire si j'en profitois à cette heure: ainsi, je ne partirai pas encore de la *Haye*, & j'attendrai pour voir la fin de ce desordre, & pour en rendre compte à Sa Majesté.

M. de Starembourg a écrit aux Etats, qu'il avoit présenté deux Mémoires à M. le Marquis de Croissy; l'un sur les affaires de la Religion, l'autre sur les affaires du Commerce; qu'il lui avoit été repondu, que le Roi n'empécheroit point les Hollandois qui ne sont pas naturalisés de sortir de son Royaume; que pour ceux qui sont naturalisés ils sont devenus ses sujets; & que pour ce qui est du Commerce, il n'avoit point été troublé, & qu'il ne le feroit point. Les Etats ont deliberé sur cette lettre: ils ont trouvé à redire que M. de Starembourg ne leur ait pas envoyé copie de ses Mémoires; ils lui ordonnent par une lettre qu'ils lui écrivent aujourd'hui de le faire: parce qu'ils veulent voir les raisons qu'il a employées en faveur de leurs sujets naturalisés; ils lui répetent les raisons qu'ils lui ont déja fournies là-dessus, à savoir que leurs Sujets n'ont pris des lettres de naturalité, qu'à condition

qu'ils auroient l'exercice libre de leur Religion. A l'égard de ceux qui ne sont pas naturalisés, ils lui mandent qu'il ne leur a pas expliqué si leurs femmes & leurs enfans n'auroient pas la même liberté qu'eux; & s'il ne leur sera pas permis aussi d'emporter leurs effets : ils lui enjoignent de s'expliquer là-dessus, & sur tout de faire son possible pour avoir une reponse par écrit. Pour ce qui est du Commerce ils lui écrivent de représenter le dommage qu'apporte la grace accordée par le Roi, à ceux qui ont changé de Religion de pouvoir ne payer leurs dettes de trois années : c'est là, la substance de la résolution des Etats, & de la lettre qu'ils doivent écrire aujourd'hui à leur Ambassadeur.

Un homme écrivit en même-tems trois ou quatre lettres au Roi, & autant à moi, pour dire qu'il pouvoit découvrir plus de vingt millions que les Huguenots de France pouvoient faire sortir du Royaume.

Le Roi m'avoit mandé, qu'il croyoit que Messieurs d'Amsterdam étoient un peu plus en repos par la déclaration qu'il leur avoit fait faire. *Lettre du Roi, du 11 Octobre.*

Je lui répondis qu'il étoit vrai que les Marchands d'Amsterdam avoient été un peu remis par les assûrances que j'avois données à leurs Bourguemestres, & par les lettres que M. de Starembourg avoit écrites aux Etats-Généraux, que Sa Majesté ne prétendoit point que l'on troublât leur Commerce; mais comme leurs correspondans leurs mandoient tous les jours de nouvelles choses, que les Ministres remplissoient leurs prêches de mille impostures, & que les Partisans du Prince d'Orange fomentoient les calomnies, on étoit fort aigri en Hollande, & ceux d'Amsterdam étoient ceux qui se signaloient le plus. *18 Octob.*

L'Entreprise du Prince d'Orange sur la liberté de la Ville de Leyde, faisoit toujours beaucoup de bruit : ceux de cette Ville avoient fait un écrit très fort. Cependant je mandai que je ne

croyois point qu'ils euſſent aucune ſatisfaction. Ils avoient fait une aſſez mauvaiſe démarche, en remettant à la déciſion de la Province de Hollande, où le Prince d'Orange a la pluralité des petites Villes, une affaire où ils ne doivent avoir d'autres Juges qu'eux-mêmes, & ſur laquelle ils n'avoient d'autre parti à prendre que de ne plus venir à l'Aſſemblée, juſqu'à ce que le Prince d'Orange eût reparé le tort qu'il avoit fait à leur liberté.

Ce Prince, qui voyoit la foibleſſe de ceux qui étoient dans le Gouvernement, ne perdoit pas l'occaſion d'en profiter: il alla dans l'Aſſemblée des Etats de Hollande, où il n'avoit point voulu paroître, depuis qu'on lui avoit refuſé la levée de ſeize mille hommes, (ſinon lorſqu'il y alla pour faire arrêter les Députés d'Amſterdam). Il crut néceſſaire en cette occaſion d'appuyer ſon Entrepriſe par ſa préſence. Il repréſenta donc à l'Aſſemblée, que Meſſieurs de Leyde ayant fait une nomination de huit Echevins, parmi leſquels y en avoit un né à Batavia, & un autre qui n'avoit pas vingt-huit ans accomplis, il les avoit exhortés de changer cette nomination; qu'il avoit perſiſté pendant trois ſemaines, ſans qu'ils en vouluſſent rien faire; que voyant leur obſtination, il avoit fait des Echevins ſelon le droit qu'il prétendoit en avoir, lorſque les Villes rendroient leur nomination caduque, par les défauts qui s'y rencontroient; qu'il entendoit que ceux qu'il avoit choiſis fuſſent inſtallés, & qu'après cela ceux de Leyde pourroient repréſenter leurs griefs; qu'au reſte il ne prétendoit pas faire aucun préjudice aux priviléges des Villes, & qu'il déclaroit que toutes les fois qu'on lui apporteroit une nomination, dans laquelle il ne trouveroit rien à redire, il ne choiſiroit perſonne hors de cette nomination.

Ceux de Leyde s'en retournerent chez eux, pour faire le rapport à leurs Supérieurs, & revinrent le lendemain déclarer aux Etats de Hollande, que l'on avoit inſtallé les Echevins que le

Prince d'Orange avoit élûs. L'assemblée de Hollande se separa là-dessus pour jusques à l'assemblée ordinaire du mois de Novembre, & le Prince d'Orange s'en retourna à la chasse à Diren.

LES affaires de la Religion continuent à faire ici bien du bruit, par les faux rapports que font sans cesse les François qui sont sortis de France. Messieurs d'Amsterdam sont ceux qui paroissent le plus animés : ils ont fait des collectes, & veulent entretenir à leurs dépens cinq nouveaux Prédicans François, outre les trois qu'ils ont eus jusqu'à cette heure. 19 Octobre 1685.

CEPENDANT le Prince d'Orange retenoit le sieur Dickfeld en Angleterre le plus long-tems qu'il pouvoit, parce qu'il lui servoit beaucoup à fomenter la révolte qu'on a vûe depuis : il fit si bien qu'il empêcha que le Comte de Pembrock, que le Roi d'Angleterre avoit nommé Général des Anglois, selon le droit qu'il en avoit, ne vint point prendre possession de son emploi, le Prince d'Orange ne voulant souffrir personne à la tête de ses troupes, qui ne fût absolument à lui.

LE Roi me manda, que l'Ambassadeur de Hollande avoit fait encore de nouvelles instances pour obtenir la liberté de sortir de son Royaume, en faveur de Sujets des Etats-Généraux, habitués tant à la Rochelle, qu'à Bordeaux, même pour ceux qui s'étoient fait naturaliser. Lettre du Roi du 18 Octobre.

A l'égard des premiers, Sa Majesté me mandoit qu'elle donneroit ordre à ses Intendans de s'informer plus particulierement de ceux qui vouloient effectivement se retirer, dont Sa Majesté s'assuroit que le nombre seroit très-petit, quand ils auroient sû la déclaration qu'elle avoit prise de leur continuer un aussi favorable traitement, & la même protection qu'ils avoient eue jusqu'alors : mais qu'à l'égard de ceux qui avoient pris des lettres de naturalité, quelque motifs qui les y eut pu porter, ils étoient devenus par-là ses Sujets, & indépendans de tout autre Souverain

que de lui, & il ajoûtoit: Je suis bien aussi de vous dire, que Dieu ayant donné tout le bon succès que je pouvois desirer aux soins que j'apporte depuis si long tems, à ramener tous mes Sujets au giron de l'Eglise, & les avis que je reçois tous les jours d'un nombre infini de conversions, ne me laissant plus lieu de douter que les plus opiniâtres ne suivent l'exemple des autres; j'ai interdit tout exercice de la R. P. R. dans mon Royaume, par un Edit dont je vous envoye copie, pour votre instruction particuliere, qui doit être incessamment porté dans tous mes Parlemens: & il se rencontrera d'autant moins de difficulté dans l'exécution, qu'il y aura peu de gens assez opiniâtres pour vouloir encore demeurer dans l'erreur.

29 Novembre 1685. LES efforts que les Magistrats de Leyde ont faits pour se maintenir contre l'injuste autorité du Prince d'Orange, n'ont servi qu'à augmenter son pouvoir, & à le rendre Maître de cette puissante Ville. On ne peut assez s'étonner de l'irrégularité du procedé de ces Messieurs-ci: ils réfusent un jour d'avoir aucune complaisance pour le Prince d'Orange. Il ne veulent pas même entrer dans des temperamens qui ne vont point à blesser leurs droits & leurs priviléges: & le lendemain ils accordent tout ce que ce Prince leur demande, même de plus injuste; tel a été le procedé de Messieurs de Leyde. On a mandé au Roi, qu'ils avoient refusé aux Créatures du Prince d'Orange, de surseoir pendant trois jours l'élection de leurs Bourguemestres; qu'ils les avoient elûs, & qu'ils avoient dit qu'ils ne reconnoissoient point d'autres Supérieurs que les Etats de Hollande, & qu'ils périroient pour le maintien de leurs priviléges & de leur liberté: mais ces mêmes gens-là, se sont laissés induire deux jours après par les Emissaires du Prince d'Orange, à venir ici à la Haye se soûmettre à ses volontés; car ce Prince a cassé deux des Bourguemestres, & en a mis deux autres

abfolument dépendans de lui ; & ce qui eft le plus furprenant, c'eft que dans l'Acte que les Magiftrats de Leyde ont paffé fur ce fujet avec le Prince d'Orange, ils font convenus que toutes les fois qu'il y auroit des demêlez dans leur Ville, ils les remettroient à l'arbitrage du Prince d'Orange.

Les bien-intentionnés déplorent l'aveuglement de ces gens là, c'eft tout ce qu'ils peuvent faire. Cependant le Prince d'Orange en profite : & en fe rendant infenfiblement Maitre des Villes, il ne lui fera plus guerres difficile de faire tourner à fon gré les délibérations de la Province de Hollande.

Le Prince d'Orange n'oferoit enfraindre fi ouvertement les priviléges de la Ville d'Amfterdam : mais il s'y prend d'une autre maniere, & a fi bien fait qu'il a profité de la foibleffe des Régens d'à préfent, pour moyenner une efpece d'accommodement avec eux. Je n'ai pu encore en pénétrer toutes les particularités : mais autant que j'en ai pû découvrir par des perfonnes, & bien-intentionnées, & bien-informées, il n'y a que les mêmes conditions qui avoient été propofées autrefois ; c'eft à dire, qu'on oublieroit le paffé de part & d'autre, que Meffieurs d'Amfterdam auroient pour le Prince d'Orange la déference qu'ils doivent, & que le Prince d'Orange auroit pour Meffieurs d'Amfterdam la confidération qu'ils méritent ; que Meffieurs d'Amfterdam ne feroient point de propofition à l'Affemblée qu'ils ne l'euffent communiquée au Prince d'Orange. Et comme ils ont déclaré, qu'ils ne prétendoient pas s'engager à fuivre d'autre fentiment que celui qu'ils jugeront être pour le bien de la République, on eft tombé d'accord, que fi le Prince d'Orange veut éviter qu'ils ne s'oppofent à fes deffeins, il pourra les leur communiquer avant que d'en faire la propofition à l'Affemblée de Hollande, & alors ils lui diront leurs fentimens.

Van-Buning n'étoit point entré dans cet Ac-

commodement. Le Prince d'Orange avoit réfusé de recevoir ses soumissions, & Messieurs d'Amsterdam ne firent aucune instance en sa faveur: il étoit également meprisé de part & d'autre: je ne sai s'il trouvera dans la suite quelque moyen de se racrocher.

Les Bourguemestres d'Amsterdam firent entendre à leurs Amis, que c'étoient les Affaires des Huguenots de France qui les avoient poussés à se raccommoder avec le Prince d'Orange. Il est vrai que cela avoit animé quelques-uns d'eux qui étoient les plus zelés pour la Religion. Il est certain que cela servit aussi de prétexte à la foiblesse de quelques-uns qui n'ont pas été fachés de se raccommoder, & de profiter de cette occasion, voyant que le Public qui étoit excité par les déclamations des Ministers François, & par les faux rapports de ces Refugiés, témoignoit une grande animosité.

Le Prince d'Orange avoit fait courir le bruit, que Sa Majesté m'avoit commandé de redemander tous les Huguenois François refugiés dans les sept Provinces, comme on disoit que Sa Majesté les avoit fait demander à Genêve, & aux Cantons Suisses. Je trouvai Messieurs Amsterdam fort allarmés de cette Nouvelle: car ils ne vouloient pas laisser sortir les Refugiés, quelque chose qui leur en pût arriver. Je les détrompai de ces faux bruits, & cela les remit en quelque façon.

Le Conseil d'Etat travaille à l'état de guerre. Le Prince d'Orange n'a point proposé jusqu'à cette heure de faire des recrûes, & je sai de bonne part, que Messieurs d'Amsterdam ont témoigné au Prince d'Orange qu'ils n'y consentiront point.

Le rapport des Ambassadeurs des Etats Généraux, qui avoient été en Angleterre fut très-fort: ils assurerent les Etats, que le Roi d'Angleterre leur avoit dit, qu'il avoit refusé de faire aucune Alliance, ni même d'en renouveller avec le Roi; qu'il connoissoit les suites funestes que

pourroit

pourroit avoir une pareille liaiſon : qu'il ne vouloit d'alliance qu'avec les Etats-Généraux & avec l'Eſpagne, & qu'il eſpéroit moyennant cela de maintenir la paix dans l'Europe.

IL eſt arrivé ces jour-ci beaucoup d'Officiers Huguenots des troupes de V. M., on en compte à cette heure juſqu'à trente-deux, ils ſont à tous momens dans l'antichambre du Prince d'Orange, où ils ſollicitent de l'emploi.

JE me donne l'honneur d'envoyer à Votre Majeſté, un imprimé que l'Electeur de Brandebourg fait diſtribuer ici, pour inviter les Huguenots de France à aller dans ſes Etats, ſous l'eſpérance des grands avantages qu'il leur promet.

UN nommé Vincent, Marchand d'Amſterdam, m'a fait prier aujourd'hui, par un de ſes Amis, de demander un paſſeport à Votre Majeſté pour ſon frere, qui avoit entrepris ci-devant des manufactures de papier à Angoulême. Il eſt certain, que ce Vincent, qui eſt à Paris à cette heure, eſt Hollandois, & qu'il n'eſt point naturaliſé ; mais, il eſt encore plus certain qne ſa ſortie cauſera quelque préjudice ; car il maintenoit avec ſon frere, qui eſt à Amſterdam, plus de cinq-cents Ouvriers auprès d'Angoulême. Il y en a déja beaucoup qui ſe ſont retirés en ce pays-ci, où l'on va établir des papeteries. Comme ces ſortes d'Ouvriers pourront bien demeurer lorſqu'ils trouveront à travailler, peut-être que ſi quelqu'un entreprenoit de maintenir ces papeteries à Angoulême, on empêcheroit tous ces gens-là de ſortir du Royaume.

CEPENDANT on avoit des avis de tous côtés, que pluſieurs Huguenots ſortoient, même des nouveaux Convertis, & qu'ils emportoient de grandes ſommes d'argent de France, tant en lettres de change qu'en argent monnoyé.

LES Bourguemeſtres d'Amſterdam n'avoient pas encore donné part de leur reconciliation avec le Prince d'Orange au Conſeil de leur Ville, les 6 Décembre 1685.

Créatures du Prince d'Orange faifoient bien du bruit de cet accommodement, croyant que cela les remettroit en crédit auprès des Princes Etrangers. Je ne manquai pas de faire voir à ceux d'entr'eux avec qui j'étois en commerce, que ce Prince ne vouloit autre chofe que faire éclater cet accommodement, & qu'il fe prévaudroit contr'eux, & à leur propre ruine, du crédit que cela pourroit lui donner au-dehors & au-dedans de la République.

29 Novembre 1685. MAIS au fond tout dépendra des Bourguemeftres que Meffieurs d'Amfterdam éliront à la Chandeleur. Comme les intérêts de cette Ville font toujours les mêmes, s'ils font appuyés par des Bourguemeftres qui ayent de la vigueur, le Prince d'Orange fe trouvera toujours traverfé, toutes les fois qu'il voudra engager Meffieurs d'Amfterdam au-delà de ce qu'ils croiront être de leurs intérêts; & fi au contraire les Bourguemeftres qu'on élira font foibles & timides, comme ceux d'à préfent, cet accommodement leur donnant lieu d'agir de concert avec le Prince d'Orange, il eft à craindre qu'ils n'ayent des complaifances pour lui, qui feront fort nuifibles à leur République.

6 Decembre 1685. CAR, Sire, je fupplie très-humblement Votre Majefté, de me permettre de lui dire, que dans Amfterdam, il n'y a peut-être que quatre ou cinq perfonnes qu'on puiffe appeller bien-intentionnées; c'eft-à-dire de ceux qui font bons Républiquains, & qui n'ont nul menagement pour le Prince d'Orange, quand il s'agit du bien de l'Etat. Prefque tous les autres font obligés à la vérité par l'intérêt d'Amfterdam d'être Républiquains: mais, leur intérêt particulier, ou leur propre foibleffe, les oblige fouvent à avoir de la complaifance pour ce Prince: c'eft ainfi qu'ils ont été contre lui, & qu'ils fe font rendus aux remontrances des bien-intentionnés, lorfqu'il les a voulu engager dans la guerre, & qu'ils fe font raccommodés à cette heu-

re avec lui, par pure complaiſance & foibleſſe, parce qu'il ne s'agit plus d'affaire de ſi grande importance. Je ne puis parler à ces derniers dans la ſituation où ſont les choſes, ſans que cela produiſe de très mauvais effets; ainſi je me contente de m'adreſſer aux premiers: mais, je ne puis à cette heure avoir que très-difficilement commerce avec eux, & eux-mêmes n'oſeroient déclarer leurs ſentimens dans leurs aſſemblées; premierement parce qu'ils ſont déja aſſez ſuſpects, & qu'on les accuſe d'être bons François; de ſorte qu'ils ſont obligés d'agir avec plus de retenue; en ſecond lieu, parce qu'étant abandonnés des autres, ils ne gagneroient rien dans l'agitation où l'on eſt à préſent ici: & enfin, Sire, c'eſt qu'ils ſont un peu touchés de ce qui ſe paſſe en France, non qu'ils y prennent intérêt, ni qu'ils ſe ſoucient de l'affaire; mais à cauſe que cela a donné lieu aux autres de les abandonner, & de s'accommoder avec le Prince d'Orange. C'eſt ce qui me fait réſoudre à ne me donner à cette heure aucun mouvement, & attendre ſeulement l'occaſion où les intérêts du Prince d'Orange & de la Ville d'Amſterdam, qui ſont ſi contraires, les diviſeront.

MESSIEURS d'Amſterdam alleguent à leurs Amis pour une des raiſons de leur accommodement, qu'ils ſe ſont vûs delaiſſés de tous les autres membres de l'Etat: ils prétendent que la plûpart des petites Villes, qui étoient bien aiſes d'éviter l'indignation du Prince d'Orange, ne s'oppoſoient pas à ſes deſſeins, dans l'eſpérance que Meſſieurs d'Amſterdam ſauroient bien les traverſer; qu'ainſi ils demeuroient toujours en bute au Prince d'Orange, ſans même être aidés par ceux qui avoient le plus d'intérêt à les ſeconder. Qu'à cette heure que ces petites Villes n'auront plus les mêmes confiances, elles ſongeront un peu plus ſerieuſement à leurs propres intérêts. En effet, Sire, les Députés de deux ou trois Villes de Nort-Hollande,

qui ont consenti, à la fin de l'année passée, à la continuation de l'état de guerre, s'imaginant que Messieurs d'Amsterdam seroient capables eux seuls de faire resoudre une Cassation, ont témoigné ces jours-ci à Messieurs d'Amsterdam l'impuissance où ils étoient d'entretenir l'état de guerre, & les ont priés de demander une reforme : mais ceux d'Amsterdam leur ont témoigné qu'ils avoient persisté eux seuls toute cette année à demander une Cassation ; que les autres & eux qui parloient avoient voulu continuer l'état de guerre, qu'ils pouvoient donc le payer tant qu'il leur plairoit, & que Messieurs d'Amsterdam ne s'en mêleroient pas.

On croit, Sire, qu'une des choses dont le Prince d'Orange & Messieurs d'Amsterdam sont convenus, est qu'on ne feroit point de recrues, comme le Prince d'Orange avoit proposé, ni de cassation comme Messieurs d'Amsterdam ont demandé depuis un an. En effet le Conseil d'Etat a déja réglé l'état de guerre pour l'année prochaine, sur le pié de celui de l'année passée, & a présenté aux Etats-Généraux la petition qu'il en fait tous les ans, on a porté cette petition des Etats-Généraux, aux Etats de Hollande, qui se sont separés pour se rassembler le 17 de Decembre.

Le Prince d'Orange s'étoit servi pour porter les Etats à faire des recrues du rapport que les Ambassadeurs de cet Etat ont fait de leur Ambassade en Angleterre : ils ont dit aux Etats-Généraux, que le Roi d'Angleterre les avoit assuré qu'il auroit au Printems trente mille hommes, & quarante vaisseaux en mer, & qu'il les convioit à se mettre aussi en meilleure posture qu'ils ne sont à cette heure, & que c'étoit le meilleur moyen pour conserver le repos dans l'Europe.

M. de Starembourg écrivit aux Etats une Lettre qui fit bien du bruit, à cause des défenses que Votre Majesté lui a fait déclarer, qu'elle feroit à ses Sujets d'aller chez lui au prêche. M. d'Odick

& les Partisans du Prince d'Orange, dans les Etats-Généraux, dirent qu'il falloit défendre aux Catholiques de venir chez moi: les autres témoignerent que ce que l'on faisoit en France ne devoit avoir aucune influence sur les Catholiques de ce pays; ainsi après beaucoup de débats on ne conclut rien.

Extrait de la Lettre de M. de Starembourg.

A Paris, le 30 Novembre 1685.

MESSIEURS les Introducteurs des Ambassadeurs, savoir, de Bonneuil & Girault, vinrent Lundi passé à la Cour de leurs Hautes-Puissances, & me dirent de la part du Roi, que Sa Majesté entendoit que les prédications qui se font à la Cour de leurs Hautes-Puissances, se fissent en Hollandois, & que de plus Sa Majesté feroit défenses à ses Sujets, d'aller au Prêche chez les Ministres Etrangers, ou d'y faire aucun exercice de Religion.

JE répondis à ces Messieurs, que pour ce qui regardoit le premier point, je pouvois les assurer qu'à la Cour de leurs Hautes-Puissances, les Prédications se faisoient toûjours en Hollandois, & que je n'avois d'autre ordre que de les faire continuer en la même langue. Que pour ce qui étoit du second point, je croyois qu'il ne me touchoit aucunement, non plus que les autres Ministres Etrangers, puisque Sa Majesté pouvoit donner à ses Sujets tel ordre que bon lui sembleroit, & que je ferois savoir à leurs Hautes-Puissances ce qu'ils étoient venus me dire.

MESSIEURS les susdits Introducteurs ont été faire la même notification aux Ministres de Suede, de Danemarck, & de Brandebourg.

QUOIQU'ON soit ici fort aigri sur les affaires de la Religion, je ne vois pas d'apparence jusqu'à cette heure qu'on chasse les Catholiques de ce pays comme le bruit en avoit couru. Messieurs d'Amsterdam & de Rotterdam, ayant fait entendre qu'ils don-

neroient retraite dans leurs Villes à tous les Catholiques qui y voudroient venir. Ceux de Zelande ne sont pas à se repentir de la faute qu'ils ont faite là-dessus : ils chasserent il y a environ 5 mois beaucoup de Catholiques hors de leur Province. Ceux ci se sont venus habituer à Roterdam. Les Etats de Zelande, voyant qu'ils avoient emporté avec eux des effets considérables, & que cela nuisoit au commerce de leur Province, ont rappellé ces gens-là, qui n'ont pas voulu retourner, se trouvant bien à Roterdam.

Il arriva encore avant-hier six Officiers de la garnison du Quesnoy : je n'ai pû savoir leurs noms, non plus que des premiers; car ils les cachent soigneusement. Le Prince d'Orange avoit eu dessein de faire lever deux Régimens pour tous les Officiers Huguenots, qui viendroient de France: mais les Etats ont refusé d'augmenter leurs troupes. Sur ce prétexte on dit qu'on leur donnera des pensions : mais jusqu'à cette heure, cela n'est pas resolu. Le sieur Dieft les fait chercher, & les invite d'aller à Berlin, leur offrant de l'argent pour leur voyage.

Les honnêtes gens furent bien aises d'apprendre, que le Roi d'Angleterre avoit été obligé de proroger son Parlement, & qu'ainsi le Prince d'Orange ne pût s'autoriser du secours de l'Angleterre.

13 Decembre 1685. Je fus informé, que le Roi d'Angleterre avoit dit à quelques personnes de son Conseil, que non seulement les Rebelles Anglois qui étoient en Hollande, mais encore plusieurs personnes du Gouvernement des Etats-Généraux, avoient sollicité les membres du Parlement d'Angleterre, à tenir la conduite qu'ils avoient tenue à l'égard de Sa Majesté Britannique.

Il est à remarquer que c'est la faction du Prince d'Orange qui fut la plus opposée aux intérêts du Roi d'Angleterre, dans les dernieres séances du Parlement.

6 Decembre 1685. Je mandai à M. de Louvois, que parmi les Officiers Huguenots qui étoient arrivés de Fran-

ce, il y en avoit deux qui se repentoient de ce qu'ils avoient fait, & qu'ils m'avoient fait dire qu'ils auroient bien voulu s'en retourner. Je demandai à M. de Louvois ce que j'aurois à leur répondre, & à ceux qui dans la suite pourroient avoir le même sentiment; que je pourrois découvrir par ceux-ci le nom de tous ceux qui étoient arrivés.

L'ÉTAT de Guerre est de quarante mille hommes sur le papier, & de trente-trois milles effectifs.

LE Prince d'Orange donna d'abord un emploi considérable à Goulon pour le retenir.

LE Prince d'Orange fit insinuer à Messieurs d'Amsterdam, qu'il seroit bien aise qu'ils le priassent d'aller à Amsterdam: mais ils n'en voulurent rien faire, & les Amis du Prince d'Orange, ayant mis cette affaire en délibération dans le Conseil d'Amsterdam, on résolut de s'en excuser sous prétexte de la saison qui étoit trop incommode. 13 Decembre 1685.

LE Prince d'Orange fut quelque tems sans rien faire pour les Officiers Huguenots, de sorte que quelques-uns furent en balance s'ils ne retourneroient pas en France.

ON recommença à parler avec beaucoup d'aigreur dans les Etats-Généraux, des défenses que Votre Majesté a fait faire à ses Sujets, d'aller aux Prêches chez les Ministres Etrangers qui ont l'honneur de resider à sa Cour. M. d'Odick & quelques autres qui ne sont pas plus sages que lui, vouloient que l'on ne défendît aux Catholiques de ce pays que ma Chapelle: les autres ont désaprouvé cette pensée, croyant que Votre Majesté auroit raison de s'en offenser, & ont dit qu'il seroit mieux de défendre généralement d'aller à l'Eglise chez tous les Ministres Etrangers qui sont ici; mais qu'il falloit veiller plus soigneusement sur ma Chapelle, que sur celles des autres Ministres Le Prince d'Orange & le Pensionnaire Fagel ne sont pas d'un de ces deux avis Ils ont dit que cela

ne valloit pas la peine, & qu'il ne falloit pas faire les choses à demi; de sorte que l'on ne sait encore à quoi les Etats se détermineront. La plus vraisemblable opinion est qu'ils ne feront rien du tout, à moins qu'ils ne chassent tous les Religieux & tous les Prêtres Etrangers, ne reservant que ceux du pays: c'est à quoi ils pourroient bien se déterminer.

Le Prince de Nassau partit avant-hier matin fort brusquement de la Haye, sans avoir pris congé du Prince ni de la Princesse d'Orange. Il avoit eu un démêlé fort violent, lundi au soir avec le Prince d'Orange, sur ce qu'il n'a pas proposé au Conseil d'Etat de le faire Maréchal Général, comme il le lui avoit promis. On croit qu'il est allé trouver Messieurs d'Amsterdam, & qu'il leur parlera avant que d'aller en Frise: mais je ne crois pas pour cela que Mrs. d'Amsterdam prennent sitôt confiance en lui, après qu'il les a abandonnés l'année passée: d'ailleurs ils le connoissent pour avoir bien peu d'esprit, & savent qu'il est gouverné par le Ministre Vandervaye, qui fut encore avant-hier enfermé avec le Prince d'Orange.

Je fus averti en grand secret, que le Prince d'Orange avoit dit en confidence à l'Envoyé de Suede, pour qui il n'avoit rien de caché, qu'on avoit bien vû des changemens depuis quelques années; mais qu'il ne mourroit point qu'on n'en vît encore qui surprendroient bien du monde.

On ne parle presque point ici des Affaires d'Orange; ce qui est d'autant plus surprenant, qu'il n'y arrivoit pas autre fois la moindre bagatelle que le Prince ne la relevât extremement, & dont il ne fît bien du bruit: cela fait juger, qu'il n'espere pas que les Etats entrent dans sa querelle, & qu'ainsi il n'en veut point témoigner son déplaisir lorsqu'il n'en peut tirer aucune utilité.

On trouvoit des Marchands sur les chemins vêtus en Paysans, & en gens qui demandoient l'aumône, qui avoient chacun deux & trois mille pis-

toles sur eux, qui sortoient à cause de la Religion.

Le Roi me manda, qu'il avoit lieu d'espérer que la conversion de ses Sujets seroit entierement achevée dans le même tems, & que la liberté du Commerce étant parfaitement rétablie, je trouverois encore dans la Ville d'Amsterdam les mêmes dispositions qu'elle m'avoit témoigné ci-devant à conserver ses mêmes priviléges & libertés, & à éviter tous les engagemens qui pourroient déplaire à Sa Majesté. Lettre du Roi, du 6 Decembre 1685.

Il ajoûta, je ferai informer de ce qui vous est exposé par le Marchand d'Amsterdam, dont vous m'écrivez: & j'ai lieu de croire que la liberté qui est laisse à tous les Sujets des Etats-Généraux d'exercer leur Commerce, leur ôtera la pensée de se retirer; ce qui, néantmoins, leur sera permis de faire, s'ils persistent dans cette résolution.

Mrs. d'Amsterdam furent mécontens du Prince d'Orange & du Pensionnaire Fagel; ni l'un ni l'autre ne leur tenant parole sur le rétablissement du Tarif, & ils commencerent à s'appercevoir qu'on les avoit trompés. On me donna avis qu'ils avoient résolu de me faire de fortes instances pour les Hollandois non naturalisés qui étoient dans le Royaume, lesquels demandoient tous les jours des passeports par la terreur panique qu'ils avoient qu'on leur envoyât des Dragons; & j'assûrai le Roi que de dix Hollandois non naturalisés qui demandoient des passeports, il y en avoit neuf qui n'en demanderoient point, s'ils étoient assurés de n'avoir point de gens de guerre chez eux. 20 Decembre 1685.

Les Etats avoient résolu de me venir faire de grandes plaintes sur ce que M. de Starembourg leur a mandé qu'on avoit fait mettre des Dragons chez le Consul Hollandois qui est à Nantes; prétendant que c'étoit contre le droit des gens, & autres choses semblables. Mais Messieurs d'Amsterdam ayant remontré que leur Consul n'avoit point été reçû à Nantes, & que sa qualité n'étoit point

reconnue en France; qu'au contraire il s'étoit fait naturaliser François, on a sursis l'exécution de cette résolution, & on a écrit à M. de Starembourg de s'informer si cet homme n'a pas été reçû Consul en France, & s'il y est naturalisé. Ce même homme de Nantes a écrit depuis, qu'on l'avoit approché nud auprès d'un grand feu, & qu'on l'avoit à demi rôti pour le faire changer de Religion: on a fait inserer sa lettre dans la Gazette Flamande de ce pays, où on a mis toutes les circonstances les plus fortes, pour exciter le Peuple à compassion pour ceux de la Religion, ou plûtôt à la fureur contre les François.

Un Bourgeois de Harlem m'est venu représenter que son fils étoit allé à Rouen depuis quelques années, pour y exercer son négoce, qu'il ne s'y étoit point marié, & qu'il ne s'étoit point non plus fait naturaliser; que cependant les Echevins de la Ville sont venus chez lui depuis quelques jours, lui ont demandé son nom & sa Religion, & l'ont menacé de lui envoyer des Dragons, s'il ne changeoit de Religion. Son pere fait bien du bruit, & demande un passeport: il m'a apporté le présent certificat de la Ville de Harlem; mais je vois bien qu'il n'insistera pas pour le passeport lorsque son fils n'appréhendera plus qu'on lui envoye des Dragons.

Cependant les Gazettes étoient toutes plaines de mille choses, & vraies & controuvées touchant les Protestans de France, que l'on débitoit pour animer le Peuple.

Lettre du Roi du 20 Decembre 1685.

Le Roi me manda, que, quelque résolution que pussent prendre les Etats-Généraux, elle n'apporteroit aucun changement aux mesures qu'il avoit prises pour la conversion de ses Sujets.

20 Decembre.

Comme j'ai tenu toûjours la même conduite avec Mrs. d'Amsterdam, depuis leur Accommodement avec M. le Pr. d'Orange, & que j'ai témoigné une fort grande indifférence sur cette conciliation qui

faisoit seulement cesser la division dans la Republique, sans qu'on eût pour cela rien concerté contre les interêts du Roi, cela fit un très-bon effet, & Mrs. d'Amsterdam me vinrent voir, bien moins pour me parler d'aucunes affaires de conséquence, que pour ne pas laisser interrompre notre Commerce : ils me parlerent cependant de quelques Bourgeois d'Amsterdam habitués à la Rochelle, & qui n'étoient point naturalisés, qui demandoient des passeports pour revenir. La réponse, que je leur ai faite, a été que Votre Majesté ne refusoit point de passeports aux Hollandois qui n'ont pas été neutralisés, & qu'ainsi ces personnes-là ne devoient pas douter qu'on ne leur en donnât; mais que, comme ils ne souhaitent sortir du Royaume, que par l'appréhension qu'ils ont du logement des gens de guerre; je priois Mrs. d'Amsterdam de mander à ces gens-là de se donner patience, & que quand ils verroient qu'ils exerceroient leur commerce avec la même liberté qu'ils ont fait jusques ici, ils seroient fort aises alors de demeurer, & ne demanderoient plus de passeports.

27 Decembre 1685.

Je me suis servi de cette occasion pour faire voir à Mrs. d'Amsterdam, que le zele, qu'à Votre Majesté de réunir ses Sujets dans une même Religion, ne devoit avoir aucune influence sur les affaires du dehors; qu'ils ne devoient non plus ajouter aucune foi à toutes les impostures des Refugiés de France; que je pouvois les assurer en leur particulier que Votre Majesté avoit toujours la même bonne-volonté pour eux, & que pourvû qu'ils demeurassent dans les sentimens de conserver une bonne intelligence avec Votre Majesté, & d'empêcher que les Etats ne prennent aucunes mesures qui soient contraires à ses intérêts, ils recevroient dans toutes les occasions, soit pour le maintien de leur liberté, soit pour l'avantage de leur Commerce, des effets de la protection, & des marques de la bien-veillance de Votre Majesté.

Mrs. d'Amſterdam m'ont témoigné, que ce qui s'étoit paſſé en France au ſujet de la Religion, avoit changé la face des affaires de ce pays; qu'ils avoient été obligés de faire quelques démarches qu'ils n'auroient pas faites ſans cela: parce qu'ils s'étoient trouvés en bute à tous ceux du Gouvernement, & même expoſés aux reproches de tous leurs Bourgeois, qui étoient fort animés par les lettres qui viennent de France, & par le rapport de ceux qui en ſont ſortis: mais que cependant ils avoient toujours conſervé les mêmes ſentimens qu'ils m'ont témoignés autrefois, & qu'ils étoient d'autant plus aiſes d'apprendre par moi la continuation de la bonne-volonté de Votre Majeſté pour eux, qu'ils avoient été un peu alarmés de ce que quelques Miniſtres de Votre Majeſté qui ſont dans les Cours Etrangeres, avoient parlé contre Meſſieurs. d'Amſterdam.

La Province de Hollande a conſenti l'état de guerre ſur le pié de l'année précédente.

Malgré tout ce que j'ai l'honneur de mander à Votre Majeſté de Mrs. d'Amſterdam, je ne voudrois pas aſſurer qu'ils ne ſe laiſſaſſent aller aux volontés de M. le Prince d'Orange, s'il ſe préſente quelque occaſion conſidérable avant que la rumeur qu'excitent ici les affaires de la Religion ſoit un peu appaiſée: mais au moins cela doit faire connoître, qu'il n'y a point de liaiſon ſi étroite entre le Prince d'Orange & les Bourguemeſtres d'Amſterdam; & je ſai, que ſi ces derniers-ci ne changent de ſentiment, ils éviteront avec autant de ſoin qu'on ne croie dans les Cours Etrangeres, qu'ils ſe ſont réunis avec M. le Prince d'Orange, que ce Prince a déja témoigné d'empreſſement de faire acroire que Mrs. d'Amſterdam ſont dans ſes ſentimens, & dans ſes intérêts.

Le Prince d'Orange s'eſt enfin déterminé à demander que l'on fît un fonds pour les Officiers François qui ſont ici; il avoit même dreſſé l'état

de ce qu'il falloit donner à chacun, ne doutant point que puisque les Villes particulieres donnent par forme d'aumône des sommes considérables pour les François Refugiés, les Etats ne consentissent à assigner un fonds reglé pour faire des pensions à ces Officiers. Toutes-fois les Députés de Hollande, à qui le Prince d'Orange s'est adressé, n'ont pas été aussi vîte qu'il l'avoit cru, & ils se sont contentés de recevoir la proposition, & de se charger d'en aller rendre compte à leurs Supérieurs. Je vois cependant beaucoup d'apparence que l'affaire se fera, parce que les Etats-Généraux auront peu à fournir; le Prince d'Orange & le Pensionnaire Fagel, ayant trouvé presque tout ce qu'il faut pour ces pensions dans les fonds qui sont destinés pour les Ambassadeurs, & pour les correspondances secretes.

Le Prince d'Orange propose de faire donner par an dix-huit cents livres monnoye de Hollande aux Colonels, treize cents livres aux Lieutenans-Colonels, onze cents livres aux Majors, neuf cents livres aux Capitaines, cinq cents livres aux Lieutenans, & quatre cents aux Enseignes & Cadets: la proportion de l'argent de France à celui de Hollande, est de six à cinq, c'est-à-dire, que six francs de France, n'en sont que cinq d'ici, vingt-quatre livres, en sont vingt, & six cents livres cinq: on distribuera ces Officiers dans différens Corps, pour remplacer les Officiers qui viendront à mourir.

M. de Louvois me manda, que le Roi ne desiroit pas que j'écoûtasse les Officiers François de la R.P.R. qui se sont retirés en Hollande, lesquels seroient bien aises de revenir, puisque Sa Majesté ne voudroit pas souffrir qu'ils rentrassent à son service. Lettre de M. de Louvois, du 14 Decembre 1685.

Je mandai au Roi, que ce qu'il me feroit l'honneur de m'envoyer pour détruire la calomnie, que l'on débite ici au sujet du prétendu Consul à Nantes, me seroit très-utile, cette affaire étant une de celles qui a fait le plus d'impression. Le beau-frere de ce Consul ayant fait voir de ses Lettres, dans 3 Janvier 1686.

lesquelles après avoir exageré tous les maux qu'on lui a faits, il mande qu'il pria les Dragons de le tuer; qu'ils lui répondirent, qu'ils n'en avoient pas la permission, mais qu'il leur étoit ordonné de lui faire tout le mal qu'il pourroit, endurer sans mourir: & la nouvelle s'étant répandue ici, que ce prétendu Consul est mort; cela a donné lieu de croire que tout ce qu'il a mandé est vrai, & qu'il est mort de la violence des tourmens qu'il a soufferts.

D'Ailleurs, la plûpart des Refugiés inventent & débitent tant de différentes choses, que bien des gens croyent qu'il est impossible qu'il n'y ait une partie de vrai: je n'en importunerai pas Votre Majesté, j'aurai seulement l'honneur de lui dire, que la Princesse d'Orange, qui paroissoit au commencement n'ajouter pas beaucoup de foi à tout ce qui se débite là-dessus, est la premiere à cette heure à en parler, & à l'exagerer; ayant dit il n'y a que deux jours qu'on avoit mis du feu sous des filles, & qu'on leur avoit fait souffrir de cette maniere pendant deux heures, les plus cruelles douleurs du monde.

Le sieur de Starembourg mande seulement aux Etats, que ce Consul lui a écrit, que la force des tourmens l'avoit fait changer.

J'avois découvert, que le Roi de Suede devoit faire proposer au Roi d'Angleterre une Alliance, ou un renouvellement d'Alliance; & que le dessein du Prince d'Orange est d'y engager les Etats-Généraux, s'il est possible. Le S. Dickfeld aïant demandé aux Etats-Généraux, s'il ne seroit pas à propos d'ordonner au sieur Citters, à son retour en Angleterre, d'appuyer la négociation de l'Envoyé de Suede, & même d'y entrer au nom des Etats-Généraux, pour se garantir respectivement les Traités faits entre ces trois Puissances.

4 Janvier. Le Prince d'Orange, qui avoit envie d'avoir le Comté de Benthein, s'entremettoit vivement dans cette affaire, en faveur des jeunes Comtes, contre leur pere qui s'étoit fait Catholique; & com-

me ce Comté eſt fort à la bien-ſéance du Prince d'Orange, & qu'il eſt proche du Comté de Lingen, il avoit deſſein d'unir ces deux Etats enſemble. L'Electeur de Brandebourg prenoit auſſi vivement parti pour ces jeunes Comtes de Benthein: il s'étoit déclaré depuis quelque mois en faveur des enfans. Les Etats-Généraux doivent écrire ſur ce ſujet à tous les Princes Proteſtans, pour en faire une affaire de Religion: ils en doivent auſſi parler à l'Envoyé de Danemarck.

LE ſieur Guldenſtorp eſt retourné ce matin en conférence avec les Députés aux Affaires ſecretes: je n'en ai pu encore pénétrer le ſujet; mais je ferai toutes mes diligences pour en être informé; car quoique les Etats ayent ſpécifié tous les Traités qu'ils ont conſenti de renouveller avec la Suede, & que cette précaution me devroit mettre en repos, cependant je dois toujours me défier que le Penſionnaire Fagel ne prenne occaſion de profiter du mécontentement que quelques perſonnes du Gouvernement témoignent au ſujet des affaires de la Religion, pour les engager à en mettre quelque clauſe, qui donnât au Traité d'Aſſociation la même force & vigueur, à l'égard de la treve, qu'il a eue à l'égard de la paix.

LE Roi me manda, que, quelque penchant qu'eut l'Electeur de Brandebourg à faire de nouveaux traités inceſſamment, néantmoins il lui avoit donné depuis peu par une derniere lettre de ſi fortes aſſurances d'une fidele & très-exacte obſervation des traités qu'il avoit fait avec Sa Majeſté, qu'elle auroit peine à croire qu'il voulût entrer dans des engagemens qui y fuſſent contraires.

Lettre du Roi, du 3 Janvier 1686.

LE Roi me manda, que je tâchaſſe d'éloigner, autant qu'il me feroit poſſible, les inſtances qui lui pourroient être faites de la part des Etats-Généraux, pour permettre à leurs Sujets qui trafiquent dans ſon Royaume de s'en retourner; car quoique Sa Majeſté ne prétendit pas leur en ôter la liberté

dans la ſuite du tems, néantmoins elle pourroit avoir de mauvais effets dans la conjoncture préſente.

10 Janvier 1686. Je mandai au Roi, que je n'omettrois rien de ce qui etoit en mon pouvoir, pour maintenir Meſſieurs d'Amſterdam dans les bonnes diſpoſitions où ils étoient, lorſque je leur parlai la derniere fois : mais, qu'ils étoient ſi furieuſement aigris depuis peu ſur de nouvelles Relations venues de France, que ceux qui avoient toujours été dans les intérêts de Sa Majeſté, avoient parlé ſur cela avec tant d'emportement à des gens de ma connoiſſance, que j'en fus ſurpris : qu'auſſi je devois avoüer à Sa Majeſté, que ces Meſſieurs-là avoient tous les jours les oreilles battues de tant de fauſſetés, & de tant d'inſignes & atroces calomnies, que cela paſſoit l'imagination; & comme le Prince d'Orange & le Penſionnaire Fagel, étoient toûjours pour ainſi dire au guet, pour profiter des premiers mouvemens de chagrin, que ces ſortes de nouvelles cauſoient aux Regens d'Amſterdam, j'appréhendois qu'ils ne s'en prévaluſſent pour les faire conſentir à mettre dans un article du renouvellement des traités avec la Suede, que le traité d'Aſſociation auroit la même force & vigueur, pour l'exécution des traités de Treve, qu'il avoit pour le maintien des traités de paix. Je ſai bien que les Etats ont réglé ce qui devoit être compris dans ce renouvellement de traité, & que Meſſieurs d'Amſterdam ont témoigné au Penſionnaire Fagel, lorſqu'il en a parlé, qu'ils ne vouloient point rendre le traité d'aſſociation applicable au traité de Treve. J'ai auſſi été informé, que l'Envoyé de Suede n'en a point encore parlé dans les conférences qu'il a eues : mais, au travers de tout cela, j'apprends beaucoup de circonſtances qui me font croire, que ce Miniſtre pourroit bien en faire la propoſition, lorſque le traité ſera prêt à être conclu, & que le Penſionnaire Eagel verra de la diſpoſition à faire conſentir Meſſieurs d'Amſterdam à y inſerer cette clauſe.

LORS-

LORSQUE j'aurai l'acte que Sa Majesté me doit faire l'honneur de m'envoyer, pour détromper Messieurs d'Amsterdam, des faussetés que leur prétendu Consul de Nantes leur a mandées, j'en pourrai faire un bon usage. J'envoyai en même-tems au Roi la Lettre que ce Consul a écrit à Amsterdam, je l'ai eue par le moyen de ce donneur d'avis, dont j'ai déja fait mention, & l'ai fait traduire.

JE mandai, qu'il étoit fort à craindre, que les Ouvriers François ne donnassent lieu à l'établissement de nouvelles Manufactures, qui feroient tort à celles de France.

ON ne m'a encore rien dit sur ce qui regarde les Catholiques en Hollande : mais, je fus informé, que si l'on en parloit, Messieurs d'Amsterdam avoient ordre de déclarer, qu'ils ne prétendoient point empêcher que la Province de Hollande ou les autres Villes en particulier, ne prissent telle résolution qu'elles voudroient; mais qu'ils déclaroient que Messieurs d'Amsterdam n'y seroient pas tenus, & qu'étant Maîtres & Souverains dans leur Ville, ils s'y conduiroient selon qu'ils le jugeroient à propos.

J'AI déja éloigné, & j'éloignerai autant qu'il me sera possible, de me charger des instances qui me pourroient être faites de la part des Etats Généraux, pour permettre à leurs Sujets qui trafiquent en France, de revenir: Mais, si Sa Majesté jugeoit qu'il ne fût point contre son service de donner cette permission à deux ou trois qui touchent de plus près Messieurs d'Amsterdam; peut-être que cela appaiseroit en partie le bruit que l'on fait ici : au moins cela m'aideroit à maintenir Messieurs d'Amsterdam dans leurs bons sentimens.

LE Prince d'Orange a fait ces jours-ci beaucoup de caresses à un Gentil-homme Anglois, ami & confident de feu M. de Montmouth, & qui étoit avec lui lorsqu'il vint de la Haye. Il a fait

enſorte auſſi, que la Princeſſe d'Orange l'a bien reçû, & lui a permis de lui baiſer la main. Skelton en a fait des plaintes au Prince d'Orange, qui ne lui a répondu autre choſe, ſinon, qu'on ne pouvoit empécher ces ſortes de choſes-là.

15 Janvier 1686. LES Provinces de Gueldres, de Friſe, & de Groningue, traiterent fort mal les Catholiques, les mettant en priſon, dont ils ne ſe rachetoient que par des groſſes ſommes d'argent.

17 Janvier 1686. LES Etats-Généraux ont conclu, avec l'Envoyé de Suede, le renouvellement des traités de 1640 & de 1645, & de ceux qui ont confirmé ces deux traités-là.

MESSIEURS d'Amſterdam me firent demander s'il étoit vrai que le Roi d'Angleterre fit faire de ſerieuſes inſtances auprès de Sa Majeſté, en faveur du Prince d'Orange? Ils ſouhaitoient fort que le Roi d'Angleterre ne s'en mêlât que par maniere d'acquit. Ils ont apris depuis ce tems-là, que l'Envoyé d'Angleterre a préſenté un ſecond Mémoire, & même le Prince d'Orange l'a fait imprimer, & diſtribuer dans toutes les Villes. On ne publie pas de même la réponſe du Roi: quelques perſonnes cependant prétendent la ſavoir, ſi Sa Majeſté avoit agréable que j'en fuſſe informé, je la rendrois publique, ſelon qu'elle jugeroit à propos.

LA Province de Hollande fit un fonds de quarante mille écus par an pour les Officiers François déſerteurs.

ON régla le principal article du Tarif, en faveur de Meſſieurs d'Amſterdam, le Prince d'Orange voulant gagner leur Affection.

UNE choſe, qui fit beaucoup d'impreſſion en ce tems-là, fut un Capitaine de Dragons Catholique, qui ſe réfugia en Hollande: il contoit qu'ayant été commandé pour aller chez un homme de la R. P. R. il avoit vû tant de conſtance dans cet homme, qu'il avoit jugé que ſa Religion étoit bonne, &

qu'il avoit pris le parti de se sauver avec lui pour se faire instruire,

Trois Bâtimens François vinrent en Hollande, montes par des Matelots François nouvellement convertis, qui abandonnerent leurs Bâtimens, & déclarerent qu'ils ne vouloient plus retourner en France.

La Suede fit tous ses efforts pour obliger les Etats-Généraux d'entrer dans les intérêts du Duc de Holstein: mais ils n'en voulurent rien faire, disant que c'étoit des Affaires, ou Domestiques, ou qui regardoient l'Empire. 24 Janvier 1686.

On me manda de savoir précisement le nom des deux ou trois personnes, que Messieurs d'Amsterdam souhaitoient le plus avoir permission de revenir.

Le Roi me manda, qu'il y avoit bien de l'apparence, que les François qui se retiroient en Hollande, auroient bien-tôt sujet de se repentir de leur faute, mais: que s'il y en avoit qui desirassent de s'en retourner & embrasser la Religion Catholique, je pourrois les assurer de leur pardon, s'ils retournoient dans le tems porte par l'Edit de Sa Majesté, même faire avancer de l'argent aux nécessiteux, & qui ne pourroient pas faire leur voyage sans ce secours. Cependant M. de Louvois ne vouloit pas entendre raison pour ce qui étoit des Officiers. 24 Janvier 1686.

Je fus informé par un endroit fort sur, que le Roi de Suede avoit mandé à son Envoyé qui étoit à la Haye, qu'il ne vouloit point que l'on fît aucune mention de la Religion dans les traités que l'on devoit faire, ainsi que l'Electeur de Brandebourg le souhaitoit, & qu'il se gardât bien d'en rien mettre. Il lui ordonnoit même de faire de fortes instances auprès du Prince d'Orange & du Pensionnaire Fagel, & des autres Membres des Etats, afin qu'on ne fit rien en Hollande contre les Catholiques, de peur que les traites, que l'on feroit ensuite, ne parussent avoir la Religion pour objet. 31 Janvier 1686.

Je fus informé deux jours, après qu'il avoit

donné ordre de parler de la Religion comme une chose qu'il savoit être au goût de M. de l'Electeur de Brandebourg: des choses qui suivirent le firent changer d'avis.

On fit graver en Hollande des tailles douces, représentant les différentes sortes de tourmens que l'on faisoit souffrir en France aux gens de la R. P. R. avec un imprimé François & Flamand, qui contient l'explication de ces tailles douces.

Lettre de M. de Louvois, du 20 Janv. 1686. M. de Louvois me manda, que le Roi ne jugeoit pas à propos de permettre aux Soldats Catholiques, qui après avoir deserté s'étoient retirés à Leyde, où ils étoient Ouvriers en drap, de revenir en France, sans y être inquiétés pour leur desertion.

7 Février 1686. PARMI les quatre Bourguemestres d'Amsterdam, que l'on fit alors, je mandai que les deux nouveaux que l'on avoit faits, qui étoient peut-être les deux meilleurs qu'on pouvoit choisir dans Amsterdam, avoient le défaut d'être très-zelés pour leur Religion; jusques-là qu'un d'eux avoit dit trois semaines auparavant à un de ses amis, qu'il avoit toûjours été d'avis que la République ne pouvoit subsister sans une étroite alliance avec la France; mais qu'à cette heure qu'il voyoit comme on y traitoit ceux de sa Religion, il seroit le premier à prendre de toutes autres mesures.

LE Prince d'Orange fit tant, qu'il obtint par la pluralité des voix de Dort, que l'on exclût le sieur Muys du Gouvernement de cette Ville-là, principalement pour satisfaire le sieur Alwin, ennemi déclaré de Muys, & qui étant de Dort, vouloit procurer à son frere la charge de Pensionnaire de cette Ville là. Le Pensionnaire Fagel & Alwin, firent tout ce qu'ils purent pour se perdre l'un l'autre auprès du Prince d'Orange.

IL arriva beaucoup de lettres particulieres d'Angleterre, qui assûroient toutes, que le Roi de la Grande-Bretagne, avoit envoyé tout de nouveau des ordres au sieur Trombal, de

faire de nouvelles & fortes inſtances auprès de Sa Majeſté, pour la Principauté d'Orange. Cela fit beaucoup de bruit à la Haye; & fut même mis dans les Gazettes: les amis du Prince d'Orange s'en prévaloient, & les autres étoient étonnés que le Roi d'Angleterre, ayant tant de ſujets d'être mécontent du Prince d'Orange, s'engageât toutefois inſenſiblement dans ſes intérêts. Les honnêtes gens en furent fâchés, & trouverent étrange, que le Roi d'Angleterre ſe déclarât ſi hautement par le Mémoire du ſieur Trombal, garant des traités de Nimegue, & de la paix qui régnoit alors dans l'Europe. Comme M. de Barillon ne m'en avoit rien mandé, je témoignai à ceux qui m'en avoient parlé, que je ne croyois pas qu'il y eût aucun fondement à cette nouvelle.

Dès que quelques Officiers virent que le Prince d'Orange prioit pour eux, ils n'eurent plus envie de retourner en France.

Le ſieur Boſe, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, ayant envoyé un homme en Hollande, pour exhorter ſes enfans à revenir, la Cour de Juſtice de Hollande déclara, qu'elle prenoit ſes enfans en ſa protection, & fit faire déclaration à ſon de cloche: on la fit publier dans toutes les Villes de Hollande, on l'imprima, & on l'afficha à tous les coins des rues. 14 Février 1686.

On fit dreſſer un nouveau ſerment exprès pour les Officiers François, par lequel ils s'engagent de ſervir par-tout où on les voudra envoyer, & contre qui que ce ſoit ſans exception.

Le Prince d'Orange envoya querir le Réſident de l'Empereur, & lui témoigna qu'il étoit fort ſurpris qu'on eût dit au Roi d'Angleterre, qu'on vouloit faire à la Haye une ligue de Religion; que cela avoit donné lieu à Sa Majeſté Britannique, de lui en écrire fortement, & de lui recommander très-inſtamment de ne rien faire contre les Catholiques en Hollande. Il demanda même à ce Miniſtre ce qu'il en avoit écrit à l'Empereur. Il

lui témoigna qu'il avoit mandé que les Etats, & le Prince d'Orange en son particulier, mettoient leur principale confiance dans l'amitié & dans l'Alliance de l'Empereur; sur quoi le Prince d'Orange l'assûra de nouveau, qu'il ne se feroit rien à la Haye contre les Catholiques.

21 Fevrier 1686. QUELQUES personnes du Gouvernement ont dit, que les Etats ayant eu avis que Votre Majesté avoit défendu qu'aucun navire François ne transportât des marchandises de Cadix, cela leur donnoit lieu d'appréhender que Votre Majesté ne voulût user de représailles sur les effets qu'on trouvera dans les Galeres d'Espagne qui reviennent de l'Amerique; & comme les Sujets de cet Etat y ont des sommes considérables, cela fait dire que ces vaisseaux iront croiser au devant de la flotte d'Espagne. Le Comte de Stirum commandera cette Escadre; c'est un très-brave homme, mais fort brutal, peu expérimenté, & qui est entierement devoüé au Prince d'Orange, Le Prince d'Orange espere d'obtenir des Provinces, qui n'ont aucun intérêt dans le commerce, le consentement à cet armement, en ne leur demandant rien pour l'Equipage de ces vaisseaux; le Pensionnaire Fagel, ayant trouvé moyen de faire cette dépense sur les fonds ordinaires de cette année, sans demander aucunes contributions extraordinaires aux Provinces. Quand cette affaire sera entierement réglée, je ferai ensorte d'être informé lorsqu'on commencera de travailler à l'armement, & de savoir dans quel tems il pourra être parachevé, le nombre plus précisément des vaisseaux & leur qualité, & si je puis, le lieu de leur destination.

LE Prince de Waldeck, & le Résident de l'Empereur, disent publiquement, que le traité est fait entre l'Empereur & la Suede, & que le Roi de Suede fera passer six mille hommes en Allemagne.

JE dois cette justice au Prince de Waldeck, qu'il n'approuva point du tout qu'on donnât des

pensions aux Officiers de la R. P. R. qui étoient sortis de France; qu'il disoit que de quelque maniere qu'on voulût tourner cette affaire c'étoient des deserteurs; & que les Etats-Généraux étant en paix avec Sa Majesté, ils ne devoient pas recompenser ces Officiers de la maniere qu'ils faisoient, soit qu'il pensât de la sorte, soit qu'il fut fâché que cela empêchât les Allemans, dont il remplissoit les troupes des Etats-Généraux, d'y avoir leurs places.

L'ELECTEUR de Brandebourg écrivit aux Cantons Suisses Protestans, & les exhorta à demeurer étroitement unis dans la présente conjecture, leur offrant son assistance en cas de besoin.

LES Députés de Frise & de Groningue témoignerent aux Etats-Généraux, par ordre de leurs Supérieurs, que leurs Provinces avoient trouvé mauvais qu'on eût déferé à M. le Prince d'Orange le pouvoir de distribuer les cent mille francs aux Officiers François: ils déclarerent, que leurs Provinces prétendoient distribuer, ainsi que bon leur sembleroit, la part qu'elles devoient fournir sur les cent mille Francs, & que si cela n'étoit reglé de la sorte, elles ne donneroient rien.

LE Ministre Claude fit savoir aux Etats-Généraux, qu'il y avoit parmi les Ministres Refugiés de France, des Sociniens & des Arminiens, & demanda qu'on les examinât, afin qu'on n'admit en Hollande, que ceux qui seroient de la créance dont les Etats faisoient profession. On commit pour cet effet le sieur le Moyne, Professeur à Leyde; & tous les Ministres refugiés avoient été assignés au matin 20 Fevrier pour être interrogés: mais cet examen à été remis à deux mois d'ici, & enfin cela ne s'exécuta pas, dans l'appréhension qu'on ne trouvât effectivement ce que le Ministre Claude avoit dit, & que cela ne fît du scandale.

JE mandai au Roi, que je ne croyois pas que le Prince d'Orange songeât à engager les Etats- 28 Fevrier 1686.

Généraux dans de nouvelles Alliances; que je pensois seulement, qu'il vouloit savoir les intentions des autres Princes de l'Europe, & qu'il ne proposeroit rien aux Etats, qu'il n'eût pris toutes ses mesures au dehors.

Je mandai au Roi, que si je faisois entendre qu'il empêcheroit que le Prince d'Orange ne joüît des revenus de sa Principauté, jusqu'à ce qu'il eût rendu les enfans du sieur Bosc, je craignois que cela ne lui conciliât la bienveillance du Peuple; qu'on publieroit par tout ce qu'il souffroit pour la Religion, pour maintenir l'asyle que le pays est en droit de donner, & pour ne pas restituer des enfans à un pere qui veut les forcer à être Catholiques; mais qu'il n'en étoit pas de même touchant l'entreprise qu'avoit fait la Cour de Justice: on savoit assez, qu'il en étoit le Chef & le Maître; & il n'y a personne qui ne trouve cette conduite fort insolente, d'autant plus qu'elle est inutile, & que le droit de Bourgeoisie d'Amsterdam suffisoit.

Les Etats-Généraux eurent quelque inquiétude sur une lettre du sieur Mooring, qui leur mandoit, que le Roi deDanemarck avoit donné ordre à ses Généraux, qui étoient dans le Holstein, de marcher du côté de Hambourg, & qu'il pourroit bien y aller lui-même.

7 Mars 1686. Le Prince d'Orange fit résoudre par les Etats-Généraux, qu'on formeroit une Compagnie de Cadets refugiés, qui seroient en garnison à Utrecht elle devoit être de cinquante Cadets commandés par deux Capitaines.

Les Etats-Généraux défendirent toutes sortes de Gazettes, de Billets raisonnés, & de Nouvelles extraordinaires, en François; quelque nom qu'on leur pût donner. Ils ont fait aussi défense sous peine d'amende, d'imprimer, ni de vendre, aucun Livre, ou Mémoire, où il fût parlé de ce qu'ils appellent la Persécution de France.

Le Prince d'Orange a été très-mortifié de la résolution que Votre Majesté a prise de faire saisir les re-

venus de la Principauté d'Orange, pour en dédommager le sieur Bosc. Il avoue, qu'Alwin lui a donné part de la Sentence de la Cour de Justice, en faveur des enfans du sieur Bosc.

Il faut remarquer, que je ne donnai avis aux bien-intentionnés, que de l'ordre que le Roi avoit donné de saisir les revenus de la Principauté d'Orange, jusqu'à ce que le sieur Bosc fût remboursé des vingt-cinq mille francs qui lui étoient dûs; mais que je ne parlai point de la restitution de ses enfans: le Roi approuva la reserve que j'avois eue; mais il dit que le Prince d'Orange ne joüiroit pas des revenus de cette Principauté, qu'il n'eût fait rendre justice sur les deux points au sieur Bosc.

J'ai trouvé Messieurs d'Amsterdam un peu alarmés, sur le grand armement de mer qu'ils prétendoient qu'on faisoit en France: ils appréhendoient, que la Flotte de Sa Majesté n'allât faire des représailles sur celle d'Espagne; & comme leurs Marchands y ont des effets très-considérables, cette affaire leur tenoit fort au cœur: aussi la plus commune opinion étoit, que les douze vaisseaux qu'ils armoient, étoient pour aller croiser au-devant de la Flotte d'Espagne. 15 Mars 1686.

Messieurs d'Amsterdam viennent de m'envoyer témoigner dans ce moment, qu'ils n'ont jamais été si embarrassés qu'ils le sont à cette heure, par la nouvelle qu'ils ont reçue, que le Roi non seulement alloit envoyer une Flotte pour prendre celle d'Espagne; mais qu'il avoit ordonné que l'on bordât Cadix. L'Homme, qui m'a parlé, m'a dit, que ces Messieurs ne savent où ils en sont, qu'ils lui ont dit, que c'étoit mettre le Prince d'Orange à cheval, & qu'ils ne savoient point comment ils pourroient resister eux seuls contre toutes les autres Villes; l'Affaire d'ailleurs les pressant un peu de près, parce que tous les Négocians d'Amsterdam sont intéressés dans cette Flotte.

Je ne me suis pas pressé de savoir quelles sont à peu prés les deux ou trois familles, à qui Mes- A M. de Croissy, le 15 Mars.

ſieurs d'Amſterdam ſouhaitent le plus ardemment de faire avoir permiſſion de revenir dans leur pays; parce que chaque Bourguemeſtre ayant ſes Amis particuliers, ſi j'en avois parlé lorſque les précédens Bourguemeſtres étoient encore en charge, ceux de cette année n'auroient pas compris cette obligation pour eux, en cas qu'il plaiſe au Roi de leur faire quelque grace là-deſſus : mais, à cette heure, que ces Meſſieurs paroiſſent un peu mieux intentionnés qu'ils n'ont été, & que le Prince d'Orange les va mettre à l'épreuve par les preſſantes inſtances qu'il leur doit faire des recrues & autres choſes ſemblables; j'ai cru qu'il étoit tems d'envoyer en Cour un Mémoire des quatre perſonnes, que Meſſieurs d'Amſterdam demandent avec le plus d'inſtance. Le ſieur Hemſted, qui, à parler franchement s'en eſt enfui depuis peu, eſt recommandé plus particulierement par ceux d'Amſterdam, ſur qui l'on peut le plus compter, & principalement par ce Gentil-homme qui travaille à entretenir une bonne correſpondance avec Meſſieurs d'Amſterdam & moi.

18 Mars 1686. J'AI été informé, que pluſieurs Marchands d'Amſterdam, de Rotterdam, & même de la Haye, avoient deſſein d'aller en France, les uns pour acheter des étoffes d'Eté qu'ils débitent en ce pays vers la fin d'Avril, & qu'ils envoyent par toute l'Allemagne, les autres pour y prendre des marchandiſes & des étoffes, pour les porter à Francfort; mais, qu'ils n'oſoient aller en France, parce qu'il étoit venu quelques Lettres de Paris, & ſurtout une du Sécrétaire de M. de Starembourg, qui aſſurent qu'on arrêtoit aux Frontieres toutes ſorte de gens indifféremment, & que quoiqu'ils fuſſent Hollandois, & qu'ils euſſent de bons paſſeports, on les retenoit en priſon juſqu'à ce que les Miniſtres de Verſailles à qui on envoyoit ces paſſeports euſſent fait ſavoir qu'ils étoient bons. Cela a fort alarmé les gens de ce pays-ci, & a détruit en quelque façon le bon effet qu'avoit

produit l'Ordonnance de Sa Majesté : car, ils disent que quand même on ne leur feroit d'autre mal, que de les retenir quinze jours en prison ; c'en étoit assez pour leur ôter le profit qu'ils pouvoient faire sur leurs marchandises, en empêchant qu'ils ne les ayent ici, où qu'ils ne les puissent envoyer en Allemagne, dans le tems qu'on en fait le débit ; & qu'ainsi ils seront prevenus par ceux qui vendent des étoffes d'Amsterdam & de Harlem. Comme cela peut préjudicier au commerce, je n'ai pas voulu différer d'un moment à me donner l'honneur d'en informer le Roi. Quelques-uns d'eux m'ont fait demander si je pourrois leur donner des passeports, & parce qu'ils pourroient en abuser & les envoyer par lettres, pour faire sortir d'autres Hollandois naturalisés en France, ils consentent qu'il soit mis dans le passeport qu'ils seront obligés en entrant dans le Royaume de le montrer au Gouverneur, ou à quelque autre Officier de la premiere Place par où ils entreront, que celui-là gardera le passeport, & leur en donnera une copie collationnée, qu'ils seront obligés de lui rapporter à leur retour, moyennant quoi ils ne recevront aucun empêchement. Ceux, qui ne voudront pas retourner par le même endroit, & qui voudront aller à Francfort, garderont leurs passeports : mais, on mettra un visa en vertu duquel ils sortiront librement par quelque autre endroit qu'il leur plaira ; j'attendis là-dessus l'honneur des ordres de Sa Majesté, pour me regler selon qu'elle me l'ordonneroit.

Le Roi me manda, qu'il étoit passé par Paris depuis deux jours, un Courier dépêché de Madrid par le sieur Hemskerk aux Etats-Généraux ; qu'il seroit bien aise que j'employasse tous mes soins à découvrir quel pouvoit être le motif de cet envoi, & que je lui fisse savoir ce que j'en aurois appris, mais je l'avois mandé par avance en ces termes. *Lettre du Roi du 14 Mars 1686.*

J'ai appris qu'il arriva vendredi, à cinq heu- *18 Mars 1686.*

res du soir un Courier, dépêché par le sieur Hemskerk, qui est venu en onze jours de Madrid; & que c'est par ce Courrier, que Messieurs d'Amsterdam prétendent savoir, que Votre Majesté a resolu d'envoyer une Escadre au-devant de la Flotte d'Espagne, & de bombarder Cadix.

21 Mars 1686. JE fus averti en grand secret, que l'Electeur de Brandebourg demandoit à entrer dans les engagemens qui étoient entre la Suede & les Etats-Généraux: j'en informai aussi M. de Rebenac.

LA Milice, qui étoit répartie sur la Province de Hollande, étoit de vingt-deux mois en arriere.

22 Mars 1686. ON étoit toujous fort en peine de l'armement de mer, qu'on disoit, que le Roi faisoit faire: Messieurs d'Amsterdam m'en témoignerent encore de l'inquiétude, & me dirent, que M. le Maréchal d'Etrées étoit parti de Paris pour commander la Flotte, & que des Marchands de France avoient écrit à leurs Associés à Amsterdam, de retirer leurs effets qu'ils avoient à Cadix, parce que le Roi avoit résolu de faire bombarder cette Ville: je leur répondis comme la premiere fois, que je ne savois point que le Roi eut aucun dessein, & qu'au contraire je pouvois les assurer, que voulant maintenir la paix dans toute l'Europe, il n'entreprendroit rien par mer qui pût troubler le repos dont joüit la Chrétienneté.

Lettre du Roi, du 21 Mars 1686. LE Roi ne me répondit autre chose sur l'alarme que prenoit la Ville d'Amsterdam, sinon que je devois m'appliquer sur-toutes choses à leur ôter toute inquiétude, en leur confirmant les assurances que je leur avois déja données, de la ferme résolution que Sa Majesté avoit prise de maintenir la paix, & d'empêcher qu'elle ne fût troublée.

Vous y ajouterez, me mandoit le Roi, qu'encore que je ne veuille pas abandonner mes Sujets aux continuelles avanies qui leur sont faites, & à leurs vaisseaux & marchandises par les Espagnols, contre ce qui est stipulé par les trai-

tés de paix & de treve : néantmoins, comme je demande qu'ils ſoient traités par-tout de la même maniere que les autres Nations Etrangeres, & que déja le Roi Catholique a donné les ordres pour faire rendre les effets pris à la Corogna, ſur un vaiſſeau de Dunkerque ; j'ai ſujet de me promettre qu'il ne refuſera pas la juſtice qui lui eſt demandée de ma part, ſur les autres plaintes trop légitimes de mes Sujets, & qu'en tout cas quelque évenement que puiſſe avoir ce différend, je ne pretends pas qu'il puiſſe donner aucune atteinte au Traité de Treve, qui demeurera toujours de ma part en ſon entier ; qu'enfin je ne doute pas que je ne reçoive bien-tôt des nouvelles d'Eſpagne, dont j'aurai ſujet d'être content.

Le Roi me manda, qu'il attendoit auſſi de plus grands éclairciſſemens touchant les Provinces & Lieux, où demeuroient les perſonnes pour leſquelles les Habitans d'Amſterdam demandoient la permiſſion de ſortir de ſon Royaume, & principalement à l'égard du ſieur Hemſted, qui m'étoit particulierement recommandé; étant néceſſaire que Sa Majeſté fût informée par les Intendans s'ils étoient naturaliſés ou non, & s'il y avoit raiſon de leur accorder ce qu'il demandent.

J'avois envoyé un homme du pays à Amſter- 28 Mars.
dam, pour m'aſſurer encore plus particulierement des ſentimens des nouveaux Bourguemeſtres, & pour établir quelque intelligence entr'eux & moi : il m'aſſura de leur part, qu'ils ne conſentiroient à rien qui pût engager la guerre ; qu'ils étoient obligés à la vérité d'avoir de la complaiſance pour le Prince d'Orange, en des choſes qui n'étoient pas d'une extrême conſequence, non-ſeulement pour ne pas fomenter une diviſion qui ruineroit la République, mais encore parce qu'ils avoient beſoin tous les jours de ce Prince pour leurs affaires domeſtiques ; puiſque ſans cela le Prince d'Orange ſe joignant aux autres Villes,

empêchoit Mrs. d'Amſterdam de rien obtenir de tout ce qui regardoit leur avantage particulier; mais que ſi le Prince d'Orange vouloit engager la guerre, ils feroient la même choſe qu'ils avoient faite du tems de la treve.

Je mandai au Roi, que les Hollandois regarderoient bien différemment que l'on bombardât Fontarabie, où ils n'avoient rien du tout, ou que l'on bombardât Cadix, où ils avoient beaucoup d'effets; que leurs Correſpondans pourroient leur faire accroire avoir été brûlés, quand même ils ne l'auroient pas été; mais qu'ils appréhendoient encore avec bien plus de peine, que l'on attaquât les Gallions d'Eſpagne, c'eſt ce qui les toucheroit le plus au cœur, & je ne ſai s'ils le verroient fort tranquillement; il feroit bon de leur parler différemment ſelon le deſſein réel de la France.

Lettre du Roi du 28 Mars 1686. Le Roi approuva la propoſition que j'avois faite de donner des paſſeports ou certificats aux Marchands de Hollande, qui venoient acheter des marchandiſes dans ſon Royaume, en prenant toutes les précautions dont je lui avois écrit.

14 Avril 1686. Je mandai ſeulement au Roi, que perſonne ne doutoit plus que les vaiſſeaux que commandoit le Comte de Stirum, ne fuſſent deſtinés pour aller prendre les effets qui appartenoient aux Hollandois ſur la Flotte d'Eſpagne; mais s'ils auroient ordre de ſecourir ceux d'Eſpagne au cas qu'ils fuſſent attaqués, que c'étoit ce que je tâcherois de pénétrer: j'aſſurai au moins qu'il n'avoient juſqu'à cette heure aucun ordre de le faire, & qu'ils étoient fort légerement armés, & de la maniere ſeulement qu'on équipe les vaiſſeaux de convoi.

Le Prince d'Orange fit donner les Ordonnances de trois années d'avance à l'Electeur de Brandebourg, ſur le payement qu'on lui devoit faire en dix années conſécutives.

Les Etats-Généraux me firent demander audience, & me vinrent dire, qu'ils avoient appris que deux Hollandois, l'un nommé Ploot-Van Amſtel,

& l'autre Van-Huffen, avoient été arrêtés prisonniers à Bayonne; que le premier étoit accusé d'avoir aidé à quelques François de la R. P. R. à sortir à France, d'avoir fait tenir quantité d'argent de ces refugiés, & d'avoir envoyé son fils avec eux; qu'on a fait saisir tous ses papiers, qu'après les avoir visitez on ne l'a pas trouvé coupable des deux premiers points d'accusation; que pour ce qui est du troisième, ce n'est pas une chose qui lui puisse être imputé à crime, puisque jamais il n'a été naturalisé: que cependant on le retient toujours en prison, & qu'on le menace de le faire condamner aux galeres, par le Parlement de Bordeaux, à moins qu'il ne change de Religion.

Pour ce qui est du sieur Van-Huffen, ils n'en ont sû des nouvelles que par quelques Maîtres de navires, qui ont rapporté en ce pays-ci, qu'il étoit gardé en une prison fort étroite, sans pouvoir parler à qui que ce soit, & qu'on l'y tiendroit jusqu'à ce qu'il eût changé de Religion, quoique celui-là ne fût point naturalisé non-plus que l'autre. Ils se sont étendus ensuite sur le droit des Gens, sur les articles des traités qu'ils ont l'honneur d'avoir Sa Majesté, qui donnent à leurs Sujets, même après une rupture, neuf mois de tems pour se retirer, & sur d'autres raisons semblables, qui ne font rien à l'affaire présente. Aussi je leur ai répondu, que je convenois de toutes leurs théses générales; que Sa Majesté ne prétendoit point obliger les Hollandois qui viendroient trafiquer dans son Royaume de changer de Religion, qu'elle ne vouloit pas non-plus leur ôter la liberté d'entrer dans son Royaume, & d'en sortir librement; mais que quand les Hollandois feroient quelque-chose qui méritât châtiment, ils ne pouvoient disconvenir qu'elle étoit en droit de les faire punir; que les deux qu'ils disoient être prisonniers, avoient sans doute mérité ce traitement-là; qu'ils avoüoient eux mêmes qu'il y en avoit un qui étoit accusé

de deux crimes, qu'ils puniroient en ce pays ci plus severement que de la galere; que cependant le Roi seroit peut-être étonné de voir, que Messieurs les Etats se vouloient mêler de ce qui se passe au dedans de son Royaume; qu'il me paroissoit même qu'ils se commettoient un peu légerement de faire une pareille démarche, sans avoir d'autres preuves de cette affaire, qu'une simple lettre qu'un Marchand d'Amsterdam a reçûe de Bayonne: je n'importunai point Sa Majesté d'un plus long récit de ce qu'ils m'ont dit, & de ce que je leur ai répondu: je ne m'étois point chargé d'appuyer leur priere auprès du Roi: mais je n'ai pas voulu leur refuser de recevoir leur Mémoire, & de l'envoyer à Sa Majesté.

11 Avril 1686.

Le sieur Citters ecrivit aux Etats-Généraux, que les dernieres lettres qui etoient arrivées de France en Angleterre portoient, que le Roi faisoit renforcer sa Flotte, & qu'on ne doutoit point qu'elle ne fût destinée pour aller bombarder Cadix: que le Roi d'Angleterre aussi-tôt après l'arrivée de ces lettres, avoit ordonné qu'on équipât incessamment une Flotte légere qu'il a résolu de mettre cette annee en mer. Le Secretaire de M. de Starembourg, à son arrivée à la Haye, a rencheri pardessus, & a assuré positivement que le dessein du Roi étoit de bombarder Cadix, & d'attaquer la Flotte d'Espagne

Ceci est relatif à un article ci-dessus.

J'ai assez fait connoître, Sire, à Messieurs d'Amsterdam, que le vrai moyen d'empêcher que le différend que Votre Majesté avec le Roi Catholique n'ait aucune suite, est de ne rien faire qui puisse encourager le Conseil d'Espagne à refuser à Votre Majesté la justice qu'elle demande. Ces Messieurs en sont bien persuadés: mais ils m'ont fait dire, que toutes les précautions qu'ils pourroient prendre là-dessus ne serviroient de rien; parce que les Espagnols sont persuadés que la guerre, quelque desavantageuse qu'elle fût pour eux,

pour eux, leur feroit encore moins préjudiciable que l'état où ils font à cette heure, que le Prince d'Orange les confirme dans cette opinion par l'envie qu'il a d'allumer la guerre à quelque prix que ce foit; qu'ainfi quoique, les Etats-Généraux faffent, ils ne peuvent empêcher les Efpagnols d'hafarder toutes chofes, pouffés en cela en partie par leurs propres fentimens, & en partie par l'inftigation du Prince d'Orange.

Je découvris, que la Suede & les Etats Généraux, étoient convenus d'admettre M. l'Electeur de Brandebourg dans toutes les traités qu'ils venoient de renouveller.

Je fus auffi, qu'il y avoit un ordre pofitif de l'Electeur de Brandebourg de demander cette inclufion, quoique les Miniftres de M. l'Electeur même le defavoüaffent à M. de Rebenac. On délivra cet Acte d'inclufion au Miniftre de Brandebourg, dans le même tems qu'on échangea les ratifications du renouvellement des traités faits entre la Suede & les Etats-Généraux.

Pour ce qui regarde les Prifonniers de Bayonne, comme ils ne font pourfuivis criminellement, que pour des contraventions à mes défenfes, & pour avoir contribué à l'évafion de mes Sujets, ils ne peuvent point joüir, jufqu'à ce qu'ils fe foient juftifiés, de la liberté que je laiffe à tous les Sujets de tous les Etats-Généraux; je me ferai néantmoins informer plus particulierement de l'état de cette affaire. Lettre du Roi du 11 Avril 1686.

Les bien-intentionnés me répondirent ce que Meffieurs d'Amfterdam m'avoient déja dit, que les Efpagnols étoient affez mal habiles pour fouhaiter la guerre; que le Prince d'Orange la cherchoit avec empreffement, & qu'ainfi il ne falloit pas croire que Meffieurs d'Amfterdam fuffent capables de porter les Etats-Généraux à prendre cette réfolution. D'ailleurs, ils m'ont témoigné, qu'ils font tous fi intéreffés dans les Gallions d'Efpagne, qu'ils perdroient plus que les Efpagnols même, fi le Roi les attaquoit; qu'ainfi leur propre intérêt, plû- 18 Avril 1686.

tôt que celui d'Espagne, les engageoit à y veiller.

J'ai trouvé ces Messieurs-ci moins traitables que je n'avois fait les autres fois, étant extrémement alarmés d'une lettre ci jointe de M. Hemskerk, qui leur donne avis que le Roi avoit fait déclarer au Roi d'Espagne, qu'il alloit faire attaquer ses Gallions, s'il ne lui donnoit promptement satisfaction. Cette lettre a fait ici un terrible bouleversement. Les Amirautés doivent s'assembler incessamment, pour résoudre ce qu'il y aura à faire là-dessus. On dit même, que quelques Marchands d'Amsterdam qui balançoient depuis quinze jours ou trois semaines, s'ils armeroient quatre vaisseaux pour les joindre à la Flotte du Comte de Stirum, se sont déterminés à le faire sur cette derniere nouvelle; & comme ce sont des bâtimens de quarante à cinquante pieces de canon, ils seront en état de se défendre étant armez en guerre.

Le Roi avoit déja vu, par ma précédente lettre, les mauvaises subtilités & le peu de bonne-foi de Ministres de Brandebourg: voici la troisieme fois qu'ils font le même manege. Ils commencent par proposer des traités, & tâchent de le faire avec un très-grand secret, par le moyen du Prince d'Orange & du Pensionnaire Fagel, qui n'en communiquent qu'à leurs plus confidens; & lorsqu'on vient malgré cela à découvrir leurs négociations, ils le nient, & à la Cour de France, & à M. de Rebenac, disant que je donne de faux avis, ou que je leur veux du mal, & trainent ainsi jusques à ce que leur affaire soit conclue, aprés quoi ils l'avoüent, & prétendent que ce n'est qu'une bagatelle dont on ne doit pas se fâcher.

Je me donne l'honneur de joindre aussi à cette lettre le livre que j'ai eu l'honneur de mander au Roi, que le Ministre Claude écrivoit par ordre du Prince d'Orange. Ce n'est pas un imprimé qui s'arrête comme les autres aux matieres de Religion, ni aux exagérations de ce qui s'est fait en France; celui-ci va plus loin: c'est proprement un Manifeste pour commencer une guerre de Religion, dès

que les Calvinistes feront en état de la faire. Les quatre dernieres pages contiennent des protestations en forme, qui ne peuvent avoir d'autre but que celui-là. Il y a beaucoup d'autres endroits fort insolens dans cet écrit, & qui tendent à exciter tous les Princes Protestans contre le Roi, comme on peut voir depuis la page cent quarante, & principalement depuis la page cent cinquante deux, jusqu'à la cent cinquante-cinq; où il dit qu'aprés la Révocation de l'Edit de Nantes, on ne doit plus se fier, ni à la parole de la France, ni aux traités de treve qu'elle a faits; & pour conclusion il marque à la page cent cinquante-cinq, Il faut espérer que les Princes Protestans tireront de-là leurs justes conclusions. Tout cela est fait pour favoriser les desseins du Prince d'Orange; & comme ceci a été composé par son ordre, il me semble qu'aprés tant de preuves qu'il a données au Roi d'Angleterre, de l'opposition de ses intérêts à ceux de sa Majesté Britannique, il veut encore ajouter celle-ci plus authentique, & plus éclatante que pas une, puisqu'il ne tiendra pas au Pr. d'Orange que le Roi d'Angleterre ne se voye enveloppé dans une guerre de Religion, qui de toutes les guerres est celle qui lui doit être la plus préjudiciable.

Lettre du Roi, du 15 Avril.

Le Roi m'écrivit, que le Marquis de Losbalbasses, avoit demandé à M. le Marquis de Feuquieres, s'il pouvoit s'assurer, qu'en satisfaisant Sa Maj. sur ce point, ses vaisseaux n'entreprendroient rien contre l'Espagne; & comme le Marquis de Feuquieres, dit le Roi, l'a entierement contenté sur cette difficulté suivant le pouvoir que je lui en avois donné; il a appris aussi de divers endroits, que le Conseil d'Etat d'Espagne a résolu de terminer cette affaire en la maniere que je le desire. Vous pourrez donner cet avis, ajoute S. M. à ceux que vous croyez en devoir faire une bon usage, & je ne doute point, que dans peu de jours je ne vous mette en état de les informer de l'entier accommodement de cette affaire, qui donnera lieu

au deſarmement d'une partie de mes vaiſſeaux.

23 Avril 1686. Un particulier nommé Beſnard, m'eſt venu trouver ce matin : il m'a dit, qu'il a été ci-devant Droguiſte-Epicier à Rouen, qu'il s'en eſt retiré à cauſe de la Religion, qu'il a amené ici ſa femme, ſes enfans, & ſes effets; qu'il a ouï dire, que l'on ne forçoit point en France les gens de faire l'exercice de la Religion Catholique; que ſi cela étoit, il étoit prêt de s'y en retourner, qu'il ne s'étoit point encore fait recevoir Bourgeois, ni n'avoit fait aucun ferment aux Etats, parce que n'y ayant que le motif de la Religion qui l'a obligé de ſe retirer, il n'avoit voulu prendre aucun engagement ici, ayant toûjours conſervé un très-grand zèle pour le ſervice du Roi, & qu'il y avoit beaucoup de Marchands qui feroient la même choſe, & reporteroient leurs effets en France. Il m'a dit auſſi, qu'il connoît quantité de Marchands demeurans à Rouen, & en d'autres Villes, qui envoyent ici leurs effets, & qui ont deſſein de ſe retirer dès qu'ils en trouveront l'occaſion; que s'il étoit en France, il croit pouvoir répondre qu'il les detourneroit de leur deſſein, & qu'il aſſuroit au moins que s'il y en avoit qu'il ne pût diſſuader, il en donneroit avis. Comme j'ai cru qu'il étoit de mon devoir de rendre compte de tout au Roi, ſans examiner ſi les choſes que l'on me propoſe feront ſelon l'intention ou contre l'intention de Sa Majeſté; j'ai penſé qu'elle ne trouveroit pas mauvais que j'euſſe l'honneur de l'informer de ce que cet homme, qui me paroît avoir de l'eſprit, & être entendu dans le négoce, m'eſt venu dire.

25 Avril 1686. LES Flottes des Etats-Généraux ſe trouverent à Cadix, de la force que j'avois toûjours eu l'honneur de mander à Sa Majeſté qu'elles ſeroient; c'eſt-à-dire, que quoiqu'il n'y eût que ſix vaiſſeaux d'extraordinaires, qui devoient compoſer l'Eſcadre du Comte de Stirum, il étoit réſolu que l'on y joindroit les autres vaiſſeaux de Convoy, & que l'on ordonneroit à ceux qui étoient à Cadix, d'attendre

le Comte de Stirum : ainſi il devoit avoir douze vaiſſeaux de guerre ſous ſon commandement, ſans compter environ ſeize vaiſſeaux Marchands, de vingt, trente, & quarantie pieces de canon. Il y avoit outre cela cinq ou ſix Vaiſſeaux que l'on preparoit à Amſterdam, & que l'on mettoit en état de partir quinze jours après qu'ils en auroient reçû l'ordre.

Mrs. d'Amſterdam m'ont fait renouveller leurs inſtances en faveur des quatre perſonnes dont j'ai eu l'honneur d'envoyer le Mémoire au Roi.

Le ſieur Dieſt revint en poſte pour demander l'acte l'incluſion, qui lui fut donné avant l'échange des ratifications. Cette précipitation fait voir qu'ils eurent peur à la Cour de Brandebourg, que cette affaire ne fut traverſée.

J'ai été informé, qu'il y eut le 2 de ce mois une aſſemblée générale de toutes les Amirautés, dans laquelle il fut réſolu d'augmenter le nombre d'hommes, & les munitions qu'on mettra ſur les vaiſſeaux de l'Etat; ces vaiſſeaux n'ayant pas été équipés en guerre, mais ſeulement pour convoyer les Flottes des Etats. A M. de Seignelai, le 7 Mai.

La propoſition, que vous fait le Marchand Droguiſte de Rouen, n'eſt pas recevable, à moins que lui & ceux dont il vous parle, ne faſſent une abjuration effective: il vaut encore mieux qu'ils demeurent dans les pays Etrangers, que de retourner dans mon Royaume avec la liberté de demeurer dans leur erreur. Lettre du Roi, du 2 Mai 1686.

Le Roi me manda, qu'il m'avoit déja fait ſavoir, que des quatre perſonnes pour leſquelles la Ville d'Amſterdam lui demandoit la permiſſion de ſortir de ſon Royaume, il y en avoit deux qui étoient naturaliſés, & auxquels par conſéquent il ne pouvoit l'accorder; que quant aux deux autres, Sa Majeſté attendoit les éclairciſſemens qui lui devoient être envoyés par les Intendans des pays où ils demeuroient.

Je mandai à M. de Seignelay, que je ferois la A M. de

Seignelai, le 9 Mai. réponse au Marchand Droguiste de Rouen, dont j'avois eu l'honneur de lui écrire, telle que le Roi me l'avoit prescrit; mais que je ne pouvois lui dissimuler la peine que j'avois de voir les Manufactures de France s'établir en Hollande d'où elles ne ressortiroient jamais; que celles des draps de meûnier, dont il se faisoit un si grand debit par-tout le monde, & qui étoit inconnue en Hollande, étoit à cette heure à Rotterdam; qu'il s'y étoit aussi établi entr'autres Chapelliers, un des plus fameux de ce métier de Rouen, qui de dix-neuf garçons qu'il avoit en cette Ville-là, en avoit mené douze à Rotterdam; & quoiqu'il n'y fût que depuis trois mois, je savois qu'on avoit déja envoyé de ses chapeaux à la Rochelle.

10 Mai 1686. LES lettres qui arriverent de Madrid portoient, que la Flotte du Roi étoient déja entrés dans la Baye. Cette nouvelle avoit fort allarmé les Etats.

LE Prince d'Orange demanda cinquante mille florins par dessus les cent mille, pour donner aux Officiers François refugiés.

Lettre du Roi du 4 Mai 1686. LE Roi me manda, que le Roi d'Espagne avoit déja fait offrir deux cents cinquante mille francs de restitution à ses Sujets; & comme il n'y avoit pas moins de justice & d'équité, de faire une reparation de cinq cents mille écus, il esperoit qu'il auroit bientôt toute la satisfaction qu'il desiroit.

J'EUS avis bien long-tems auparavant, (il faut chercher le tems où je parle de l'entrevûe du Roi de Suede & de l'Electeur de Brandebourg), que l'Electeur de Brandebourg devoit venir à Cleves dans la fin de l'Eté, pour s'aboucher avec le Prince d'Orange; & le Prince d'Orange a résolu en ce tems-là de faire un camp sur les frontieres de Gueldres.

Lettre de M. de Seignelai, 4 Mai 1686. ON me manda que je tâchasse de faire rendre ce nommé Besnard Catholique.

ON écrit que le Comte de Stirum mettra enfin à la voile aujourd'hui ou demain: il vint hier prendre congé du Pr. d'Orange. A peine les six vais-

23 Mai 1686.

ſeaux qu'il doit monter ſont-ils équipés ſuffiſamment de monde. Les Directeurs des Amirautés ayant manqué d'argent, ces Directeurs ſe ſont trompés, en ce qu'ils avoient cru trouver abondamment dans leurs fonds ordinaires de quoi armer ces ſix vaiſſeaux. Le Comte de Stirum aura avec lui le Capitaine Tol, qui a un vaiſſeau de ſoixante pieces de canon, les vaiſſeaux Eſpagnols & dix ou douze vaiſſeaux Marchands, de vingt-quatre, trente, à quarante pieces de canon.

On ne doute pas ici, que le voyage de l'Electeur de Brandebourg ne ſoit fondé ſur l'eſpérance que le Prince d'Orange a donnée à Madame l'Electrice de Brandebourg, de faire avoir au Prince Philippe la ſurvivance de ſes Charges; ſur quoi je pris la liberté de dire au Roi, que le Prince d'Orange n'en viendroit pas à bout, s'il le vouloit entreprendre, & que ſes propres créatures, (excepté deux ou trois) ſeroient contre lui: il ſait cela mieux que moi, & comme il eſt habile, on doit croire qu'il ne ſe commettra pas. Outre cela, il eſt hors de doute que le Prince d'Orange ne voudra pas ſe brouiller ſans retour avec le Prince Electoral de Brandebourg, ce qu'il feroit ſans doute s'il préferoit le Prince Philippe au Prince Louis. Ces raiſons, me confirment dans l'opinion où j'ai toûjours été, que le Prince d'Orange n'a d'autre vûe en cela, que d'engager Madame l'Electrice dans ſes intérêts pour le peu de tems qu'il croit que l'Electeur de Brandebourg a à vivre, ſans rien faire néantmoins pour cette Princeſſe. Il n'aura pas de peine à réuſſir dans ce deſſein: car, les difficultés inſurmontables qui rencontrent dans cette affaire, & la grande jeuneſſe du Prince Philippe, lui donneront lieu de repréſenter à l'Electeur de Brandebourg, qu'il faut laiſſer le jeune Prince pour quelque tems à la Haye, afin de gagner inſenſiblement l'affection des Peuples, & de les diſpoſer à le recevoir pour leur Gouverneur. Il lui ſera aiſé après cela de trouver aſſez de difficultés pour traîner cette affaire juſ-

qu'à la mort de l'Electeur de Brandebourg, après quoi il fera femblant de facrifier au Prince Electoral d'à prefent le Prince Philippe, & en tirera même peut-être avantage du * Prince Electoral pour abandonner l'autre: peut être ne feroit-il pas mauvais de faire infinuer cela à Madame † l'Electrice de Brandebourg; car fi elle envifageoit bien cette affaire, & qu'elle voulût obliger le Prince d'Orange à engager tellement les chofes qu'elle ne pût être trompée. Il faut de toute néceffité, ou que l'artifice du Prince d'Orange fe découvre, & qu'il fe brouille par-là avec l'Electrice, & par confequent avec l'Electeur de Brandebourg, ou que fe trouvant engagé à pouffer effectivement cette affaire, il faffe naître une grande divifion dans l'Etat, & perdre fon crédit & une partie de fes Amis, car pour y réuffir c'eft ce qu'il ne fera pas.

Les Villes de Nort-Hollande, je ne dis pas quelques-unes, mais toutes fept enfemble de concert ont fait une autre propofition aux Etats de Hollande qui les embarraffe bien d'avantage. Les Députés de ces Villes ont fait une déduction de l'état préfent des affaires de cette Province, & de celui de leurs Villes en particulier. Ils ont fait connoître que quelque foin, & quelque exactitude qu'ils prennent, à ce que les impôts de l'Etat foient fidelement payés: cependant il s'en faut quatre cent mille florins, qu'ils ne montent auffi haut qu'ils étoient avant la guerre; que cela fait affez voir la diminution du commerce dans leurs Villes, & l'impoffibilité où elles font de fournir leur quote-part au comptoir de la Province. Ils ont donc demandé qu'on fit une nouvelle repartition dans la Province, & ont protefté, que quand on ne le voudroit pas, ils ne fe tenoient pas obligés pour cela de payer plus long-tems fuivant l'ancienne repartition, &

* Cela eft précifemenr arrivé comme je l'avois dit. Le Prince Philippe de Brandebourg a été deux ans à la Haye.

† L'Electeur de Brandebourg étant mort, le Prince Philippe s'eft retiré fans qu'on ait rien fait pour lui.

cela par la raiſon de l'abſolue impoſſibilité où ils ſont de le faire. On tient cette propoſition-là le plus ſecret que l'on peut, car on en connoît les conſequences, & peu de gens en ſont encore inſtruits. Je fais ſemblant de l'ignorer, n'étant d'aucune utilité que je témoigne la ſavoir : mais j'en informerai tous les Miniſtres de France dans les Cours Etrangeres, croyant utile au bien de ſon ſervice, que l'on connoiſſe en Allemagne l'état de la ſeule Province de cette République, qui a juſqu'ici avancé de l'argent aux autres pour payer les ſubſides: mais il ſeroit bon qu'ils fiſſent répandre ces nouvelles par d'autres que par eux ; car comme on tourne toujours les choſes en mal, je ſai que quelques-uns d'eux ayant voulu profiter pour le ſervice du Roi de quelques avis ſemblables, on les a rendus odieux auprès de Mrs. d'Amſterdam, diſant que c'étoient toujours les Miniſtres de France qui publioient tout ce qui étoit de plus deſavantageux à la République, & cela ne fait pas un trop bon effet ici.

Le Comte de Stirum a ordre d'aller conjointement avec le vaiſſeau de Zelande, trouver à l'Iſle 30 Mai
de With les autres vaiſſeaux, tant marchands que 1686.
de guerre qui ſont partis du Texel ; c'eſt le lieu de leur rendez-vous : on ne doute point qu'ils ne continuent enſuite leur route par la Manche droit à Cadix.

Je mandai, que le Prince d'Orange & l'Electeur de Brandebourg, avoient de grands deſſeins dans la conférence qu'ils devoient avoir à Weſel, & qu'on ne doutoit preſque pas qu'il ne vouluſſent l'un & l'autre ſe faire Chefs de tous les Proteſtans de l'Europe : auſſi j'ai appris que le Prince d'Orange prend de plus fortes liaiſons que jamais avec les Presbyteriens d'Angleterre, & qu'il ne garde pas même en cela beaucoup de meſures avec S. M. Britannique, qu'il ménage ſeulement autant que cela peut compatir à ſes projets, mais qu'il ne ménagera point lorſqu'il faudra ou rompre ſes deſſeins, ou abandonner le Roi d'Angleterre. On devroit même aſſez reconnoître en Angleterre, que toutes les aſſiſtances

que le Prince d'Orange oblige les Etats de donner aux Officiers François fugitifs, ne sont qu'une espece d'ostentation, & pour faire voir à tous les Protestans, & principalement à ceux d'Angleterre, ce qu'ils doivent attendre de lui; ainsi je suis persuadé que cela regarde autant le Roi d'Angleterre que la France.

On m'a dit, il y a quelque tems, que le Roi d'Angleterre avoit trouvé des lettres écrites de la main du Prince d'Orange, qui faisoient voir l'intelligence qu'il avoit eue avec M. de Montmouth, & depuis on m'a appris, que Sa Maj, Britannique avoit eu une espece d'accord qui n'étoit pas toutefois signé de la main du Prince d'Orange, par lequel il paroît qu'ils étoient convenus, lui & M. de Montmouth, que la Princesse d'Orange seroit Reine d'Angleterre, & que M. de Montmouth seroit le premier du Royaume après le Prince d'Orange. Je n'ai point voulu importuner le Roi de ces sortes d'avis, ne doutant point que s'ils sont vrais, Sa Maj. n'en soit mieux informée d'ailleurs: mais, je crois de voir lui mander, que le sieur Citters a écrit ces jours-ci dans une lettre écrite aux Etats-Généraux, que le Roi d'Angleterre avoit témoigné en plusieurs occasions depuis environ trois semaines son mécontentement, de l'intelligence qui avoit été entre le Pr. d'Orange & M. de Montmouth. Ce Prince n'a pas été moins fâché de ce que le sieur Citters a mandé cette nouvelle aux Etats, que de ce que le Roi d'Angleterre a tenu un tel discours.

4 Juin 1686. L'Envoyé de Suede fit de grandes instances dans une conférence qu'il a eue avec le Prince d'Orange. Le Pensionnaire Fagel & le Résident de l'Empereur, pour avoir quelques vaisseaux de guerre de la République, afin de transporter des troupes Suédoises en Allemagne. Il a témoigné au Prince d'Orange, que le Roi de Suede a pris à cette heure tout de bon cette résolution. Il en a montré des lettres expresses, & même il s'est reduit à la fin à ne demander, si-non, que le Comte de Sti-

rum détachât deux vaiſſeaux de guerre de ſon Eſcadre ſeulement, pour faire voir à tous les Princes, que les Etats-Généraux approuvoient ce tranſport, & qu'il ſe faiſoit de concert avec eux. Le Prince d'Orange & le Penſionnaire Fagel, l'ont refuſé, n'oſant en faire l'ouverture aux Etats-Généraux, & ne pouvant détacher des vaiſſeaux de l'Eſcadre du Comte de Stirum, qui n'en a pas plus qu'il ne lui en faut pour aller à Cadix & contre les Anglois, les Etats-Génér. n'ayant d'ailleurs aucuns vaiſſeaux dans leurs ports prêts à mettre à la voile.

Je n'ai été informé qu'aujourd'hui, que le Prince d'Orange avoit fait propoſer par le Penſionnaire Fagel dans la Province de Hollande, d'augmenter les impoſitions ſur tout ce qui vient du pays de Liege, juſqu'à ce que leur Excellence ait aboli le ſoixantième denier, & qu'il ait diminué les impoſitions ſur les marchandiſes de Hollande, ſur le même pié qu'elles ſont ſur les marchandiſes de France. Quoique cette propoſition ſoit très-deraiſonnable, puiſque l'Electeur de Cologne n'a point de traité avec les Etats, par lequel il ſoit obligé de les traiter auſſi-bien que quelque Nation que ce ſoit: cependant les Députes des Villes de Hollande y ont tous conſenti, à la reſerve de ceux d'Amſterdam, qui en ont empêché la concluſion, & qui ont dit qu'il falloit voir auparavant s'il n'y avoit point de moyens pour accommoder toutes choſes à l'amiable. 7 Juin 1686.

On ne doute plus ici, que le Roi de Suede n'ait deſſein de faire paſſer inceſſamment des troupes en Allemagne; c'eſt ſans doute en exécution du traité que j'ai eu l'honneur cet Hyver de mander à Votre Majeſté, qui ſe faiſoit entre l'Empereur & le Roi de Suede, par lequel le Roi de Suede s'engageoit de donner beaucoup plus de troupes pour la guerre contre le Turc, qu'il n'y eſt obligé, ſous prétexte de ſuppléer à celles qu'il n'a pas fournies juſqu'à cette heure. On croit ici, que l'Empereur ayant donné une entiere

ſatisfaction à l'Electeur de Brandebourg, ſur ſes Duchés en Silefie, il aura exigé ſon conſentement à ce paſſage de troupes.

On vient de me donner avis, que le Prince d'Orange envoye le nommé Ivoy à Geneve: on lui doit donner aujourd'hui ou demain ſes expéditions, & il n'attend que cela pour partir; c'eſt l'Ingénieur général des Etats; mais, c'eſt un très-mal habile homme. Je crois que le Prince d'Orange s'en veut deffaire honêtement, ou peut-être qu'il eſt bien aiſe d'avoir quelqu'un là qui dépende de lui, & qui agiſſe ſelon ſon bon plaiſir.

Lettre du Roi, du 7 Juin 1686.

Le Roi me manda, que je verrois par la relation qu'il m'envoyoit, quel avoit été le ſujet du combat qu'il y avoit eu le 19 Mai, entre un de ſes vaiſſeaux appellé le Marquis, commandé par le ſieur de Belle-Iſle-Errard, & un navire de guerre Hollandois, dont le Capitaine s'étoit attiré de gaieté de cœur le mauvais traitement qu'il avoit reçû; qu'il étoit bon que je previnſſe les fauſſes relations qu'ils en pourroient faire par l'information véritable que je donnerois aux Etats-Généraux du détail de cet évenement, & que comme Sa Majeſté n'avoit pas lieu de croire qu'il eût aucun ordre des Etats-Généraux d'agir comme il faiſoit, il s'aſſûroit auſſi qu'ils n'attribueroient qu'à ſa mauvaiſe conduite le dommage qu'il avoit ſouffert.

La vérité du fait eſt, que le Duc de Mortemar ayant rencontré en mer deux vaiſſeaux Hollandois, convint avec eux de faire route enſemble & paſſer le Detroit; un des deux Hollandois s'écarta à l'entrée de la nuit, le ſieur de Belle-Iſle s'en apperçût; mais, trop tard, le ſuivit, ſe trouva vers le minuit à portée de voix, & tâcha de lui perſuader de rejoindre l'Eſcadre de M. de Mortemar: mais, le Hollandois lui répondit fierement qu'il n'en feroit rien. Le jour étant venu, le Capitaine Hollandois mit ſon navire ſous ſes armes, & courut à toutes voiles ſur celui du ſieur de Belle-Iſle, qui ayant deſſein de lui tirer trois coups de canon à balles l'un

après l'autre vers son avant, pour signal de ne pas avancer, à peine eut-il tiré le premier, que le Hollandois lui tira une bordée de vingt-cinq pieces de canon. Le combat devint très-rude : le Capitaine Hollandois fut tué, le vaisseau fort mal traité, deux Officiers Hollandois vinrent dans la chaloupe prier le sieur de Belle-Isle, de faire cesser le combat, ce qu'il fit, après quoi ils vinrent ensemble rejoindre le Duc de Mortemar vers Cadix.

MESSIEURS d'Amsterdam arriverent ici hier au soir, pour assister à l'assemblée qui doit commencer matin. Je n'ai pû savoir encore bien précisément leurs sentimens sur la rencontre qu'un des vaisseaux de la Flotte Françoise a eue, avec un de ceux de cette République : je sai seulement, qu'ils auront bien des reproches à essuyer dans l'assemblée de Hollande ; car le Prince d'Orange, & ses Créatures, ont déja dit, que Messieurs d'Amsterdam étoient cause de l'affront que les Etats venoient de recevoir, qu'ils avoient refusé de faire un plus grand armement naval ; qu'ils avoient répondu, aux Etats de Hollande, de la Flotte de France, & avoient assûré qu'on n'en avoit rien à appréhender ; qu'on voyoit cependant ce qui venoit d'arriver, que c'étoit tout le fruit qu'ils retiroient de la correspondance qu'ils entretenoient avec moi, que de se laisser amuser ; & autres choses semblables qu'on a dites ces jours-ci, pour étonner les Députés d'Amsterdam à leur arrivée. 13 Juin 1686.

JE n'ai pas perdu de tems de mon côté, & j'ai fait savoir ce matin à Messieurs d'Amsterdam avant l'ouverture de l'Assemblée, ce que Votre Majesté m'a fait l'honneur de me mander touchant l'ordre qu'elle a envoyé de faire retirer ses vaisseaux de la Rade de Cadix, & d'en renvoyer la plus grande partie dans ses Ports, aussi-tôt que M. le Marquis de Feuquieres aura retiré du Conseil d'Espagne l'Ecrit qu'on lui promet, pour la sûreté des Sujets de Sa Majesté.

J'AI sû, que le Prince d'Orange a témoigné à quelques personnes, que, quoique les Espagnols ne

ſoient pas encore déclarés ennemis de la France, & que Cadix ne ſoit pas effectivement bloqué; cependant, on peut dire, que c'eſt preſque la même choſe; qu'ainſi, il n'eût pas trouvé fort étrange, que le Roi envoyant une Flotte devant cette Ville pour ſe faire faire juſtice, n'eût pas ſouffert que les vaiſſeaux des Etats fuſſent demeurés à la Rade; mais, que c'étoit contre toute ſorte de droit & de raiſon, de ne pas vouloir que les vaiſſeaux de l'Etat ſoient à trente lieues de-là, ſur les côtes d'un autre Royaume, & qu'on les en ait fait ſortir par force & par violence, c'eſt-là le point, à ce que le Prince d'Orange a dit à quelques perſonnes de l'Etat, dans lequel il faut ſe renfermer, & ſur quoi les plaintes des Etats doivent être principalement fondées.

Je ſai cependant, que les Etats avoient dépêché depuis trois jours deux galliottes au Comte de Stirum, pour lui ordonner de ne ſe mettre en aucun lieu qui pût donner le moindre ombrage aux vaiſſeaux de Sa Majeſté.

Je mandai, que les Etats-Genéraux payeroient en trois années, ce qu'ils ne devoient payer qu'en ſix, que je ne traverſerois point cette négociation, quand même je le pourrois; parce que je ne croyois pas que ce fût un grand mal pour les intérêts du Roi, qu'il n'y eût plus d'argent à recevoir des Etats-Généraux.

Je découvris, par l'homme même que Caſtanaga envoyoit à la Haye avec des lettres de créance pour l'Envoyé, & pour le Conſul à Amſterdam, qu'il avoit ordre de s'informer ſi l'on pouvoit ſe promettre quelque choſe du Parti des Huguenots, & ſi les Officiers refugiés, qui étoient à la Haye, pouvoient agir par eux-mêmes, ou par les correſpondances qu'ils avoient en France. Il me dit, que le Marquis de Caſtanaga ne demandoit pas à être informé de cela dans l'envie d'avoir la guerre; qu'au contraire il l'appréhenderoit & l'éviteroit, n'étant pas en état de ſauver les Pays-Bas; mais

qu'il vouloit pourtant à tout évenement être informé de ces sortes de choses.

Ce même homme me découvrit, que le Marquis de Castanaga lui avoit confié, qu'il y avoit eu une espece de traité en l'an 1683, entre les Genois, le Comte de Melgat, & les Prétendus Réformés des Sevenes; que les Genois devoient fournir l'argent, & le Comte de Melgat donner quelques Officiers; qu'on avoit eu toutes les peines du monde à faire entrer le Comte de Melgat dans ce traité; & qu'il ne s'y étoit résolu, qu'après qu'on lui eut apporté une consultation faite par le Conseil de conscience du Roi d'Espagne Philippe IV. qui portoit, que le Roi d'Espagne pouvoit en conscience fomenter la Rebellion de M. de Rohan.

Le Pensionnaire Fagel tint toute la matinée, dans les Etats de Hollande, à rapporter avec beaucoup d'exagération ce qui s'étoit passé entre un vaisseau du Roi & un des Etats. Il fit ensuite des plaintes contre Messieurs d'Amsterdam; mais, on ne prit aucune Résolution sur cette affaire: ils écrivirent seulement, à leur Ambassadeur en Espagne, de leur envoyer de nouvelles informations. 18 Juin 1686

Messieurs d'Amsterdam sont fort en peine pour le Comte de Stirum, parce qu'ils connoissent son devoüement au Prince d'Orange, & qu'ils ne savent point s'il n'en a pas reçû quelque ordre secret. Ils m'ont cependant fait assurer, que l'ordre, que les Etats-Généraux ont donné au Comte de Stirum à son départ, est de baisser le pavillon devant la Flotte de France, & de lui rendre tous les mêmes honneurs qu'ils se sont obligés par leurs traités de faire à l'Angleterre.

J'ai trouvé le moyen de faire parvenir jusqu'au Roi une lettre du sieur Citters aux Etats Généraux, qui fait voir, que, dans le tems que le Roi d'Angleterre veut rassurer les Etats de l'appréhension qu'ils pourroient avoir de la guerre, il ne veut pas en attribuer la cause aux bonnes intentions de la France; mais à

l'impuissance dans laquelle il prétend que la France se trouve, par l'epuisement de ses Finances, d'entreprendre aucune chose de conséquence, & moins encore une guerre.

20 Juin 1686. J'AI parlé au sieur Blanquet, afin d'être averti de la suite de la négociation qu'il croyoit se former avec l'Electeur de Baviere, pour faire passer ses troupes dans les Pays-Bas, & de l'envoi de Sandrask dans le Palatinat. Il m'a dit, que, par de certaines choses que lui a dit M. de Castanaga, il ne doute pas que s'il arrivoit un Démélé entre la France & l'Espagne, l'Electeur de Baviere ne fût incontinent nommé Gouverneur des Pays-Bas: c'est ce qui fait encore plus apprehender au Marquis de Castanaga une rupture entre le Roi de France & le Roi d'Espagne.

J'AVERTIS le Roi, des Manufactures qu'on vouloit établir, & des moyens qu'il y avoit de l'empécher.

LE Pensionnaire Fagel, dit, dans l'Assemblée de Hollande, que le Roi n'avoit équipé une grande Flotte, que pour détruire le Commerce des Etats-Généraux, & qu'il l'auroit entrepris s'il n'en avoit été détourne par d'autres Puissances avec qui il vouloit se joindre: les Créatures du Prince d'Orange firent entendre, qu'il n'avoit pas voulu seconder les desseins de Sa Majesté.

J'APPRIS en très-grand secret, que le sieur Hekart, Conseiller du Prince d'Orange, & qui étoit auparavant Secretaire de M. l'Evêque de Strasbourg, va à Ausbourg, sous prétexte de voyager en Allemagne: il est assez évident que c'est le Prince d'Orange. qui l'envoye. J'ai prié celui par qui j'entretiens commerce avec Messieurs d'Amsterdam de leur en parler, & de leur remontrer, qu'ils ne doivent pas prendre pour excuse que le sieur Hekart n'est chargé d'aucun ordre de l'Etat; qu'il suffit au Comte de Waldeck, & à ceux qui veulent troubler le repos de l'Europe, & qui seront présens à la Diete d'Ausbourg, d'avoir un Ministre des Etats qui autorisera par sa présence toutes les entreprises des factieux, & qui donnera tou-

tes

tes les aſſurances de la part des Etats-Généraux, que le Prince de Waldeck croira être néceſſaire pour le ſuccès de cette entrepriſe.

L'Eveque d'Utrecht étant mort, je mandai au Roi, que les Eſpagnols tâchoient toûjours d'avoir grande part à la nomination des Evêques pour gagner l'affection des Catholiques: j'informai le Roi de toutes les Caballes qu'on faiſoit, & lui nommai les perſonnes que je croyois les plus propres pour remplir cette place, & qui n'avoient aucune partialité. 21 Juin 1686.

Le Prince d'Orange travailloit depuis quelquetems à faire prendre une réſolution touchant la Marine, qui étoit d'entretenir toujours neuf mille Matelots, à dix écus par mois. Le prétexte qu'il prend eſt que les Etats ne ſeront jamais ſurpris, & qu'ils auront toujours des Matelots prêts pour monter leurs vaiſſeaux; qu'on trouvera aſſez de quoi les occuper l'Hyver dans le pays, & le reſte du tems à ſervir les vaiſſeaux de convoi. Cela eſt poſſible: mais je ferai remontrer des demain * à Meſſieurs d'Amſterdam, que le Prince d'Orange n'a d'autre but en cela, que de ſe rendre le Maître de leurs forces de mer, comme il l'eſt de celles de terre; que les Matelots qui ſont loüés par les Capitaines, & payés par les Villes, ne reconnoiſſent gueres l'autorité du Prince d'Orange: mais que quand ils auront une paye reglée, le Prince d'Orange fera venir l'argent au Comptoir de la Province comme il a fait pour celui de la Milice, & qu'il aura par ce moyen tous les Matelots dépendans de lui; enſorte que, comme il fait marcher les troupes ſans le ſu, & même contre la volonté de l'Etat, il fera de même équipper des vaiſſeaux ſelon ſon bon plaiſir, étant aſſez Maître des Amirautés pour prendre dans leurs Magaſins ce qui lui ſera néceſſaire. Sans doute le Prince d'Orange avoit alors en vûe l'entrepriſe qu'il a faite depuis contre l'Angleterre.

* 22 Juin 1686.

On me donna avis, que le voyage de M. l'Electeur de Brandebourg à Cleves étoit aſſuré, & même que le Docteur Ham, avoit écrit une lettre 24 Juin 1686.

secrette au Pensionnaire Fagel, par laquelle il lui mandoit, que quoiqu'on fît entendre à M. de Rebenac, que le voyage de M. l'Electeur de Brandebourg à Cleves étoit rompu, cependant il ne l'étoit pas, & que Mr. l'Electeur y viendront infailliblement. Cette lettre du Docteur Ham, étoit de même date que la lettre de M. de Rebenac, du 11 Juin, par laquelle il m'avoit mandé les raisons qu'on lui faisoit entendre qui avoient rompu le voyage de Cleves.

27 Juin 1686. LE Roi d'Angleterre témoigna beaucoup de chagrin de la rencontre qu'il y avoit eue entre le sieur de Belle Isle & le Capitaine Ewick, & que Sa Majesté Britannique l'avoit assuré, qu'elle feroit tels offices qu'une pareille chose n'arriveroit pas.

LE Prince de Nassau, étoit fort alarmé du voyage de l'Electeur de Brandebourg, & a été à Amsterdam avec la Princesse de Nassau, & y a demeuré deux ou trois jours. Il a envoyé trois fois chez les Bourguemestres Régens : mais pas un d'eux n'a voulu l'aller voir. Ce Prince est venu d'Amsterdam à la Haye, il a envoyé à son arrivée un Gentil-homme chez le Prince d'Orange, & y a été lui-même une heure après. Le Prince d'Orange lui a fait dire qu'il dormoit, il n'a pas laissé d'y aller une seconde fois, il s'en retourna le lendemain en poste fort mécontent.

MESSIEURS d'Amsterdam firent fort sagement de ne point parler au Prince de Nassau, qui étott entouré des Créatures du Prince d'Orange.

LE Prince d'Orange, presse avec beaucoup de chaleur les Amirautés de dresser les instructions, & les Mémoires nécessaires pour faire voir aux Etats-Généraux l'utilité d'avoir toûjours neuf mille Matelots entretenus, & la facilité de fournir à cette dépense. Les principaux des Amirautés qui dépendent presque tous du Prince d'Orange ont déja trouvé, qu'en supprimant de certaines charges, & retranchant bien des dépenses inutiles, ils pourront sur leurs fonds ordinaires donner tous les ans quatre cents mille florins pour ces Matelots, dont l'entrete-

nement n'est estimé qu'à onze milllons : mais le Prince d'Orange veut qu'ils fournissent cinq cents mille florins, & qu'on n'en demandé que six cents mille aux Etats-Généraux. Je ne crois pas que ce soit-là la plus grande difficulté qu'il trouvera : je pense que Messieurs d'Amsterdam ne lui accorderont pas facilement ce qu'il souhaite : ils sont fort entrés dans les raisons que je leur ai fait alleguer là-dessus, & trouvent que le Prince d'Orange affoiblit extrémement par-là leur Ville, qui tire sa principale force du nombre des Matelots, qu'elle a toûjours eus en sa dispositions.

QUELQUES Maîtres de navires qui étoient dans les Ports de France, écrivirent en Hollande, qu'on avoit enfumé leurs vaisseaux à Bordeaux, pour faire mourir les Hugnenots qui s'y feroient cachez. La lettre, qui fit le plus de bruit là-dessus, étoit d'un Capitaine Danois, qui ajoûtoit cette circonstance, que comme il étoit Sujet d'un Prince allié de Sa Majesté, on lui avoit laissé à lui-même le soin d'enfumer son vaisseau. Le sieur Krack montra cette lettre à beaucoup de personnes de l'Etat. Dans la prévention qu'on a prise à Amsterdam, que ces vaisseaux avoient été non-seulement enfumés, mais empoisonnés, quelques personnes qui avoient mangé des pruneaux de Bordeaux, étant morts ou malades, on a incontinent dit, que ces pruneaux & toutes les marchandises de ces vaisseaux avoient été empoisonnées. Cela a été si loin, que Messieurs d'Amsterdam ont ordonné à M Borel d'en faire information : cependant on a debité mille contes plus extravagants l'un que l'autre, & le Président des Echevins a eu l'insolence de dire au Commis du Conseil, & à un Marchand François, qu'il a trouvés ensemble, que si on trouvoit que ces pruneaux fussent empoisonnés, on les feroit bruler en place publique par l'Exécuteur de la Haute-Justice. J'écrivis au Consul pour en parler à M Borel, ci-devant Ambassadeur en France, & pour lors Grand-Schout à Amsterdam, Il lui dit, qu'il étoit chargé d'en faire

l'information; qu'un Marchand d'Amfterdam ayant reçu de Bordeaux douze barils de pruneaux, il les a vendus à quatre ou cinq Epiciers qui les ont partagés; qu'un d'entr'eux en ayant eu quatre barils, il en a envoyé un entier à Campen fans l'ouvrir, & en a fait fcier un par le milieu pour vendre en détail dans fa boutique; qu'un de fes gens avec trois enfans en ayant mangé, auffi bien que fes enfans d'une pauvre femme, qui travailloit dans la maifon, à qui l'on en a donné, fe font trouvés mal peu de tems après; que le garçon de la boutique eft mort la nuit fuivante, & tous les enfans ont été à l'extrémité, & font encore fort malades. Que, fur ce rapport, les Juges ont ordonné, qu'en préfence des Medecins & Chirurgiens on ouvriroit le corps; que l'on y a trouvé toutes les marques ordinaires de poifon; qu'ils ont auffi tous eu les fymptomes de perfonnes empoifonnées, comme vomiffement, enflure, & le vifage bleu. L'on a enlevé ce qui reftoit de ces prunes, que l'on a mis a part dans l'intention d'en faire l'épreuve fur quelque bête. Ce qu'il y a de certain, c'eft que tous les autres Epiciers qui en ont eu, en ont vendu & mangé fans aucune incommodité, & M. Borel croit que ce n'eft que quelque chofe cafuelle & particuliere à cette barique, comme poifon tombé dedans par malheur, ou quelque bête vénimeufe qui y auroit été, & qui l'auroit ainfi empoifonnée; il lui a promis qu'il lui en diroit la fuite, & lui a dit cependant qu'on ne finiffoit point en France une affaire de M. Borel, de quatorze ou quinze cents francs, dont il étoit fort chagrin.

28 Juin 1686. JE mandai au Roi, que j'avois été informé, que le Prince d'Orange avoit pris depuis peu de nouvelles mefures avec les plus confidérables des Anglois, qui étoient refugiés à Utrecht.

LE fieur Falkenir, Réfident des Etats à Ratisbonne, leur écrivit, que M. de Windifgrats, lui avoit remontré la néceffité qu'il y avoit pour le bien commun, qu'il y eût un Miniftre des Etats-Généraux pré-

ſent à la Diette d'Ausbourg, & qu'ainſi il ſe diſpoſoit à y aller, y ayant fort peu de diſtance de Ratisbonne à Ausbourg; & ne croyant pas qu'il y eût de long tems rien de conſéquence à mander de Ratisbonne: on m'avoit dit, que les Députés aux Etats-Généraux, lui avoient envoyé le 24 Juin, la permiſſion d'aller à Ausbourg; mais par un billet que je reçus quelques jours après, j'appris que Mrs. d'Amſterdam s'étoient fort bien ſouvenus de ce que je leur avois remontré là-deſſus il y avoit environ trois ſemaines, & qu'on avoit écrit au ſieur Falkenir, pour lui faire défenſe d'aller à Ausbourg, & pour lui donner ordre de ſe rendre inceſſamment à la Haye.

Je récrivis de ce Beſnard, Marchand Droguiſte à Roüen. 2 Juillet 1686.

A. M. de Seignelay.

Il m'eſt venu voir, & autant que j'en puis juger il n'y a que ſa femme, & peut-être une mauvaiſe honte, qui l'empêche de ſe déclarer ouvertement Catholique: cependant après avoir beaucoup biaiſé, il m'a demandé s'il pourroit obtenir la permiſſion d'aller en France, qu'il auroit l'honneur de vous aller trouver, qu'il abjureroit l'héreſie, & qu'il demanderoit enſuite, que cela fût tenu dans le dernier ſecret, & qu'on lui permît de ne pas déclarer ſon changement d'un an ou deux, pendant leſquels il lui ſeroit permis de faire des voyages hors de France, & d'y rentrer: il prétend qu'il pourroit de cette maniere rendre beaucoup plus de ſervice. Et en en effet, ſi cet homme y va de bonne-foi, il peut être beaucoup plus utile en bien des rencontres, que s'il déclaroit ſa converſion: il a déja détourné par ſon ſavoir-faire l'établiſſement des Draps de Meunier en ce pays-ci, ſon deſſein eſt de rétablir cette Manufacture à Elbeuf. J'ai crû, Monſieur, ajoutois-je, que vous ſeriez bien aiſe que j'euſſe l'honneur de vous rendre compte de ceci, puiſque la premiere démarche que ce Beſnard offre de faire étant de vous aller trouver, vous ſerez Maître de faire ce que vous jugerez à propos ſelon l'utilité que vous y pourrez trouver.

Le Roi approuva les éclairciſſemens que je lui avois donnés touchant ceux qui pouvoient remplir la place de l'Evêque de Caſtorie, & en écrivit au Duc & au Cardinal d'Etrées.

14 Juillet 1686. Le Prince d'Orange remuoit ciel & terre, pour venir à bout de faire lever neuf mille Matelots, & Mrs. d'Amſterdam ne s'y oppoſent pas avec moins de fermeté.

Les Députés aux Etats-Généraux avoient envoyé ordre depuis huit jours au ſieur Falkenir de ſe rendre à Ausbourg: mais, le 28 Juin, Mrs. d'Amſterdam firent revoquer cet ordre, & on lui ordonna au contraire de ſe rendre à la Haye: ils me firent prier pour des raiſons qu'ils ne voulurent pas communiquer, qu'on tînt cela fort ſecret.

Je mandai au Roi, que le Prince de Waldeck diſoit à ſes Amis, que s'y l'on perdoit cette occaſion d'attaquer la France, on n'en recouvreroit jamais une ſi belle; qu'il étoit bien vrai, que Sa Majeſté ne vouloit point à préſent de guerre; mais que c'étoit à voir ſi ce n'étoit point leur intérêt de prévenir, & de ne pas attendre que Votre Majeſté prît ſon tems. Le Penſionnaire Fagel témoignoit auſſi, qu'il ne s'étoit point preſenté juſqu'à ce tems-là une ſi favorable conjoncture.

Le Miniſtre Claude ne s'oublia pas non plus: il prétendit faire voir, qu'il n'y avoit pas cent millions en toute la France qui rouloient toujours, & dont les Fugitifs avoient emporté une grande partie; que tous ceux, qui avoient été obligés de changer de Religion, & qui étoient reſtés en France, prendroient les armes dès qu'ils verroient Sa Majeſté occupée dans une Guerre étrangere.

J'envoyai au Roi, une lettre de Falkenir, Réſident des Etats à Ratisbonne, dans laquelle il mandoit à ſes Maîtres, que l'Electeur de Brandebourg s'étoit fait fort, auprès des Miniſtres de l'Empereur, d'engager les Cercles de la Haute & de la Baſſe Saxe, dans le traité qu'on projettoit de faire à Ausbourg.

Il me paroît, que Mrs. d'Amſterdam ſont dans de

très-bonnes diſpoſitions. Les Bourguemeſtres de cette année ont refuſé au Prince d'Orange tout ce qui pouvoit avoir trait à la guerre : ils ont auſſi marqué dans le châtiment de Lucas, autant qu'il leur a été poſſible, l'envie qu'ils ont de plaire à Votre Majeſté : car, il eſt certain qu'ils ne peuvent gueres donner des marques publiques de leur partialité pour la France, ſans s'attirer ſur les bras les Créatures du Pr. d'Orange, & les Villes qui lui ſont devoüées, & ſans ſe rendre par-là inutiles. Comme on aura ſouvent à faire d'eux, diſois-je au Roi, pendant le ſejour de M. l'Electeur de Brandebourg dans ce voiſinage, je ſupplie très-humblement V. Majeſté de n'être pas importunée ſi je prends la liberté de lui repréſenter, que ce ſeroit peut-être le tems à cette heure de leur faire ſavoir ſi Votre Majeſté leur veut faire quelque grace à l'égard des familles pour leſquelles ils ont demandé permiſſion de ſortir de France : l'occaſion me paroît favorable. Comme ils viennent de châtier leur Gazetier, & qu'ils ſe ſont bien conduits en toutes choſes dans ces derniers tems, cela leur feroit voir qu'ils doivent attendre des graces de Votre Majeſté, lorſqu'ils ſe comporteront comme ils doivent, & les encourageroit à faire mieux à l'avenir. Que ſi on attend à la veille de l'arrivée de M. l'Electeur de Brandebourg, ils attribueroient peut-être les graces qu'ils recevroient alors de Votre Majeſté, à d'autres raiſons qu'à un pur effet de ſa bonté pour eux.

Des quatre qu'ils demandent, le ſieur Outshorn a hors permiſſion de Votre Majeſté d'être pour ſix mois du Royaume : ainſi à proprement parler, il n'eſt plus queſtion que de ſa femme qui a ſoixante-dix ans, ſes enfans étant établis à Amſterdam, où ils ont des charges dans la Ville. L'autre, qui eſt Hemſtede, & qui eſt particulierement recommandé, eſt hors de France, & n'y a pas beaucoup de biens. La veuve Vandermer n'eſt pas naturaliſée non plus. Si Votre Majeſté ne vouloit pas accorder la grace pour ces quatre perſonnes tout à la fois, & qu'elle voulût ſeu-

lement la donner pour deux, je ne laisserois pas de faire valoir à Messieurs d'Amsterdam cette marque de la bonté de Votre Majesté, sur-tout si elle vouloit y ajouter une autre grace qui n'est pas de si grande conséquence, & qui cependant leur feroit bien plaisir, c'est en faveur d'un nommé Dutry, pour qui ils m'ont fait parler fort instamment depuis deux jours. Il a été arrêté prisonnier pour avoir gardé dans son auberge, les enfans du sieur de la Sabliere. Ils ont prétendu autrefois justifier ce Dutry; ils le voudroient bien encore: cependant, ils ne le réclament plus comme un de leurs Bourgeois, & ne demandent sa liberté que comme une grace.

Lettre de M. de Croissy du 4 Juillet 1686.

M. de Croissy me manda, qu'on avoit fort exageré les précautions qui avoient été prises pour empêcher quelques vaisseaux qui avoient chargé à Bordeaux, & qui étoient soupçonnés d'enlever les Sujets du Roi, d'exécuter leur dessein: mais, que Sa Majesté alloit faire cesser ces sortes de recherches, qui pouvoient nuire au commerce de ses Sujets, & pourvoir par d'autres moyens plus sûrs, à ce que les vaisseaux Etrangers ne facilitassent plus leur évasion.

11 Juillet

La grande affaire, qui étoit dans les Etats de Hollande, étoit toujours le reglement des droits d'entrée & de sortie: on commença alors à parler de mettre ces droits-là à ferme, ce qui n'avoit jamais été pratiqué dans cette République.

On a enfin sû, qu'il y avoit eu quelques vaisseaux marchands Hollandois, pris par les Algeriens dans la Manche: on dit que Messieurs d'Amsterdam veulent proposer de faire équipper quatre ou cinq Fregattes légeres, pour croiser dans ces mers-ci.

Quoique je ne doute pas, Sire, que Votre Majesté n'ait été informée des particularités de l'Accommodement de l'Empereur, avec l'Electeur de Brandebourg, sur les Duchés que cet Electeur demandoit en Silesie: cependant, j'ai fait ce que j'ai pû pour en avoir le détail. On m'a dit que l'Empereur, n'ayant pas voulu céder les Duchés prétendus par

M. l'Electeur, lui a donné en échange un territoire dans la Silesie, appellé de Swibarch, joignant le Duché de Crossen, composé d'une Ville & de quatre-vingts Villages, qui sont des terres héréditaires de l'Empereur, avec quelques autres avantages.

QUOIQUE le sieur Falkenir n'ait pas ordre d'aller à Ausbourg, il n'a pas laissé de faire ce voyage, sous le prétexte d'une simple curiosité; mais en effet pour seconder l'intention de ceux qui voudroient exciter de nouveaux troubles, & qui croyent tirer de grands avantages de sa venue. Lettre du Roi, du 13 Juillet 1686.

Vous ne sauriez, m'écrivoit le Roi, trop observer les démarches de l'Electeur de Brandebourg, & les négociations de ses Ministres, soit auprès du Prince d'Orange ou des Etats Généraux; & ce Prince donne à présent tant de marques de ses mauvaises intentions, qu'on ne sauroit apporter trop de soins à traverser ses desseins, & empécher qu'il ne se forme des liaisons plus étroites entre lui & les Provinces-Unies.

LES Etats furent fort mécontens, que leur Résident à Ratisbonne, qui étoit devoüé au Prince d'Orange, eut été à Ausbourg, & ils lui envoyerent ordre de se rendre incessamment à la Haye. 18 Juillet 1686.

LE Prince d'Orange trouva tant d'opposition dans Messieurs d'Amsterdam à l'entretenement de neuf mille Matelots, qu'il n'osa poursuivre davantage cette affaire, & abandonna le projet qu'il en avoit fait dresser par les Amirautés.

MESSIEURS d'Amsterdam aussi consentirent, à la vérité, d'envoyer faire un compliment à M. l'Electeur de Brandebourg à Cleves: mais, ils refuserent de l'inviter de venir à la Haye.

JE mandai aussi au Roi, que j'étois assuré que Messieurs d'Amsterdam ne donneroient point au Prince Philippe de Brandebourg la survivance des Charges du Prince d'Orange, qu'ils ne se laisseroient point aller à toutes les vûes du Prince d'Orange, pour faire de nouvelles alliances, & que je n'appré-

hendois rien ſinon qu'on fît quelque propoſition où il ſeroit queſtion de religion

25 Juillet 1686. L'ELECTEUR de Brandebourg avoit deſſein, dans le voyage qu'il fit à Cleves, qu'on lui cedât la Gueldre Eſpagnole, pour les ſommes que le Roi d'Eſpagne lui devoit.

29 Juillet 1686. QUOIQUE je ne doute pas, que le Roi ne ſoit informé de la Négociation qui ſe fait en Angleterre, pour avoir quatre mille Anglois dans les Pays-Bas Eſpagnols; cependant, comme je n'en avois pas encore oüi parler, j'ai cru que je ne devois pas négliger d'envoyer au Penſionnaire Fagel la lettre du ſieur Citters qui en fait mention.

Premier Août 1686. LE ſieur d'Amerongue, concerta les viſites entre l'Electeur de Brandebourg, & le Prince d'Orange. Ce Prince devoit aller voir l'Electeur de Brandebourg à Cleves, & l'Electeur de Brandebourg lui rendre ſa viſite au camp. La Princeſſe d'Orange n'ira point voir l'Electrice: mais, comme elle ſe trouvera au camp où l'Electrice de Brandebourg viendra avec l'Electeur, & que cela paſſera pour une viſite de l'Electeur de Brandebourg au Prince d'Orange; il me ſemble que la Princeſſe d'Orange pourra prétendre, par la même raiſon, que l'Electrice de Brandebourg lui aura rendu la premiere viſite.

LE Penſionnaire Fagel, à dit ce matin aux Etats de Hollande, que le Prince d'Orange l'avoit chargé de leur déclarer, qu'avant que le printems fût venu, ils auroient une grande guerre à ſoûtenir; que le Prince d'Orange demandoit, que cet avis fût mis aujourd'hui dans les Regiſtres, afin que, quand cela arriveroit, il fût diſculpé ſi l'on ne ſe trouveroit pas ici en l'état où l'on devroit être.

8 Août 1686. J'ASSURAI le Roi, que Meſſieurs d'Amſterdam étoient dans de fort bonnes diſpoſitions; qu'on le voyoit aſſez par le refus qu'ils avoient fait au Prince d'Orange de tout ce qu'il ſouhaite d'eux, qui pouvoit aller au préjudice de l'Etat. Ils me con-

fierent qu'ils avoient découvert, que le Penſionnaire Fagel avoit prié les Députés des Villes de Nort-Hollande, de la Part du Prince d'Orange, de ne pas inſiſter davantage ſur l'impoſſibilité où ils ſont de payer leur quotte part à l'Etat, & leur a donné parole, que s'ils vouloient conſentir à ce que le Prince d'Orange ſouhaite, on trouveroit moyen qu'ils n'en payeroient rien en leur fourniſſant les deniers des fonds extraordinaires de l'Etat. Meſſieurs d'Amſterdam donneront bon ordre à cette affaire à cette heure, qu'ils l'ont découverte, & s'en ſerviront utilement pour faire voir, que le Penſionnaire Fagel ne ſonge qu'à faire réuſſir les deſſeins du Prince d'Orange, au haſard de la ruine de la République.

Je fus informé, que dans une lettre du ſieur Citters, dont j'ai déja rendu compte, il mandoit aux Etats, qu'un Miniſtre du Roi d'Angleterre lui avoit dit, que le Roi ſon Maître pourroit bien enfin écouter les propoſitions des Princes qui cherchoient à l'engager contre les intérêts de l'Etat : il leur parle des plaintes qu'il faiſoit, de ce qu'on donnoit protection dans les Etats à ſes Sujets rebelles, dans le tems qu'il refuſoit d'entrer dans des traités contre les Etats-Généraux, que Sa M. T. C. le preſſoit de faire. On ſe ſervoit de ces lettres du ſieur Citters, pour faire voir aux Etats-Généraux la mauvaiſe volonté de Sa Majeſté pour eux

Je mandai au Roi, que ces lettres du ſieur Citters faiſoient croire à pluſieurs perſonnes du Gouvernement, que le Roi leur feroit la guerre au printems de l'année 1687. 31 Août 1686.

Je mandai au Roi, & à M. de Barillon, que le Prince d'Orange avoit fait tout ce qu'il avoit pû ſous main auprès de Meſſieurs d'Amſterdam pour empêcher qu'ils ne publiaſſent des placards contre les Anglois rebelles qui étoient dans leurs Villes. Je le mandai à M. de Barillon : car il étoit très-néceſſaire qu'on ſut en Angleterre, que le Prince d'Orange tenoit cette conduite dans le tems qu'il leur

faisoit accroire, que c'étoit Messieurs d'Amsterdam qui donnoient protection aux rebelles Anglois.

15 Août 1686. ON dit ici, que le Prince Philippe de Brandebourg viendra à la Haye, pour y passer, les uns disent six mois, les autres disent deux ans. Si cela étoit, il pourroit bien être, que ce que j'ai prévu est arrivé, & que le Prince d'Orange a fait accroire à Madame l'Electrice, qu'il falloit que M. le Prince Philippe fût ici quelque-tems pour gagner les bonnes graces du peuple, avant que de demander la survivance des charges. Si l'Electeur & l'Electrice de Brandbourg se contentent de ces vaines espérances, ils veulent bien être trompés.

19 Août 1686. JE mandai qu'une déclaration un peu forte, pour faire voir la fausseté du contenu en la lettre du sieur Citters, que M. Skelton donneroit à la Haye dans un Mémoire, mortifiroit bien M. le Prince d'Orange, & feroit un trés-bon effet dans tout le reste de la République; & que le Prince d'Orange levoit si publiquement le masque contre le Roi d'Angleterre, qu'il ne meritoit pas que Sa M. Britannique l'épargnât.

J'INFORMAI le Roi, que le Prince d'Orange avoit si bien fait auprès de l'Electeur de Brandebourg, dans les conférences qu'il avoit eues à Cleves, que lui, qui avoit eu toûjours beaucoup de considération pour le Roi d'Angleterre, & avoit eu pour principe qu'il falloit menager Sa Majesté Britannique, avoit changé de sentiment depuis les deux Conferenees qu'il avoit eues avec le Prince d'Orange; qu'il avoit résolu de ne plus avoir les égards qu'il avoit eus ci-devant pour les instances que le Roi d'Angleterre lui feroit faire à l'égard des Anglois; qu'il feroit distinction entre rebelles & rebelles; & que ceux d'Angleterre trouveroient d'orénavant un asyle assuré dans les Etats de l'Electeur de Brandeboug. Je ne manquerai pas d'informer demain M. de Barillon des bons services que le Prince d'Orange rend au Roi d'Angleterre.

5 Septembre 1686. ON est fort alarmé ici des nouvelles qu'on a re-

ques de Hambourg : le Réſident de cette Ville-là, qui l'eſt auſſi du Duc d'Hanover, en fait bien du bruit, & demande du ſecours aux Etats-Généraux: mais il parle en vertu d'un traité fait en 1645, qui eſt expiré il y a plus de quinze ans. Je ne vois pas Meſſieurs d'Amſterdam en aucune diſpoſition d'accorder cette demande.

RIEN ne pouvoit venir plus à contre-tems pour les deſſeins de Meſſieurs d'Amſterdam, qui ont deſſein de propoſer dans l'aſſemblée du mois de Novembre une diminution de l'état de guerre, & rien plus à propos pour les deſſeins du Prince d'Orange, qui veut demander dans cette même aſſemblée l'augmentation de l'état de guerre. Il cherche depuis long-tems des prétextes pour cela. Il vint auſſi tôt à la Haye, pour tâcher de profiter de cette conjoncture: mais, ne trouvant pas les eſprits diſpoſés à aucun mouvement, il s'en retourna le lendemain.

MESSIEURS d'Amſterdam étoient fort en peine de ſavoir ſi Sa Majeſté ſoutiendroit le Roi de Danemarck dans cette entrepriſe, & s'il l'avoit faite de concert avec Sa Majeſté: je leur fis dire que ce que je ſavois là-deſſus étoit, que le Roi de Danemarck n'en avoit donné aucune part à M. le Marquis de Chiverny, & que Sa Majeſté, qui avoit donné la paix à l'Europe, n'avoit d'autre intention que de la maintenir. Ces Meſſieurs étoient aſſez perſuadées de cette vérité: mais, ils me firent en même-tems confidence de leur inquiétude, & d'un ſecret qu'ils avoient découvert depuis peu de jours. Ils croyoient bien ſavoir que le Roi de Suede avoit réſolu de rétablir au printems ſuivant le Duc de Holſtein dans ſes Etats, d'aller pour cela à force ouverte: ils craignoient donc que le Roi de Suede qui avoit ce deſſein ne profitât de cette occaſion-ci pour l'exécuter, & que l'Electeur de Brandebourg & la maiſon de Lunebourg, ne ſe joigniſſent à la Suede. Ces Meſſieurs étoient perſuadés que ſi cela fut arrivé, il auroit été bien difficile

qu'il ne s'en fut ensuivi une guerre universelle, qui auroit embrasé tout le reste de l'Europe.

Il y avoit encore une chose à considerer là-dedans : c'est que si le Roi de Suede eut commencé la guerre sans aucun prétexte au printems suivant, non-seulement les Etats-Généraux n'auroient pas été obligés d'y prendre part; mais de plus Messieurs d'Amsterdam en auroient rejetté toute la faute sur la Suede. Et comme un d'eux voulut bien me confier dans le dernier secret, qu'ils croyoient que le Roi de Suede n'entreprendroit cette affaire que de concert, & même à l'instigation, du Prince d'Orange, & qu'ils songeoient à lui en retrancher les moyens autant qu'il leur auroit été possible; il est certain que si la guerre s'étoit allumée à l'occasion de l'affaire de Hambourg, ils n'auroient plus eu, ni les mêmes moyens pour s'y opposer, & tout leur chagrin seroit retombé sur le Roi de Danemarck.

3 Octobre 1686. Je mandai au Roi, qu'on m'avoit assuré de très-bonne part, que le Prince d'Orange faisoit tout son possible pour engager l'Espagne à donner le Gouvernement des Pays Bas à l'Electeur de Baviere.

10 Octobre 1686. Le Roi d'Angleterre envoya alors le Marquis d'Albiville à la Haye; mais, quoique M. de Barillon en répondît, & qu'il eut obtenu pour lui que je lui payerois une espece de pension, je mandai au Roi, que je me défiois fort de cet homme, que je savois positivement, que c'étoit lui qui avoit mené les Ambassadeurs des Etats en Angleterre, par des degrés degagés, pour avoir des audiences secretes du Roi d'Angleterre, à l'insû de M. de Barillon, & que je ne pourrois m'empêcher de prendre garde de près à sa conduite; car quoiqu'il eut pris des engagemens très forts avec le Roi, je voyois que sa reputation étoit assez mal établie en Hollande. Il passoit pour avoir été toujours un espion double, & pour avoir servi celui qui lui donnoit le plus, on savoit même qu'il étoit nécessiteux, & les Créatures du Prince d'Orange comptoient déjà qu'ils pourroient le gagner par-là.

J'AI appris par Mrs. d'Amſterdam, qu'ils ont fait dire au ſieur, Muys Bourguemeſtre de Dort, (qui ſe trouve à cette heure dans la même difficulté pour l'élection des Bourguemeſtres de ſa Ville, où il étoit l'année paſſée,) que ſi lui & ceux de ſon parti vouloient aſſurer Mrs. d'Amſterdam qu'ils ne ſe relâcheront point, & s'ils veulent en même-tems donner une requête à la Province de Hollande, pour ſe plaindre de l'injuſtice qu'on leur fait en cette affaire, il les ſoutiendront fortement, & s'engagent de leur faire raiſon. Mrs. de Dort n'ont pas encore donné de réponſe: auſſi-tôt qu'ils l'auront fait, j'aurai l'honneur d'en rendre compte au Roi. S'ils acceptent l'offre de Mrs d'Amſterdam, cette affaire ſera bien de l'éclat, & ſera fort préjudiciable à l'autorité du Prince d'Orange.

LA réponſe du ſieur Muys à Mrs. d'Amſterdam, a été, qu'il ne jugeoit pas à propos de porter ſes plaintes aux Etats de Hollande, que le Penſionnaire Fagel, quoiqu'intéreſſé pour lui contre l'autre parti de Dort, dont Alwin eſt le Chef, l'a fort déconſeillé de le faire, parce que cela aigriroit fort le Prince d'Orange, & que le Penſionnaire Fagel n'oſeroit ſoutenir cette affaire contre ce Prince, s'ils portoient les choſes à l'extrémité.

JE découvris, que la Princeſſe d'Orange avoit un commerce de lettres avec l'Evêque de Londres. 17 Octobre.

TOUS les artifices, que le Prince d'Orange a mis en pratique depuis trois mois, pour porter les Etats-Généraux à augmenter l'état de guerre, paroiſſent avoir été fort inutiles auprès de Mrs. d'Amſterdam. Il a encore fait depuis peu deux nouvelles démarches, qui ne lui ont pas non plus réuſſi. L'une a été de porter le ſieur Falkenir à demander aux Etats un pouvoir pour entrer dans l'aſſociation faite à Ausbourg: mais, le Penſionnaire Fagel ayant ſondé Mrs. d'Amſterdam & quelques autres perſonnes, y a trouvé tant d'éloignement à conſentir à une pareille choſe, qu'il a empêché le ſieur Falkenir d'en faire la propoſition. La ſeconde choſe qu'a fait le Prince d'Orange, a été d'obliger les

Nobles de la Province de Hollande, à donner une proteſtation aux Etats de leur Province de Hollande, par laquelle ils déclarent qu'ils ſont aſſures que les Etats auront la guerre au printems prochain, qu'ils ne ſont pas en état de la ſoutenir, qu'il faut inceſſamment ſonger aux moyens d'être ſurpris, & que ſi on ne prend des meſures pour cela dans une prochaine aſſemblée de Hollande, pour l'augmentation de l'état de guerre, ils proteſtent contre ceux qui n'y conſentiront pas de tous les malheurs qui arriveront à la République. Mrs. d'Amſterdam ont pris cela ſeulement *ad referendum*, & au ſurplus ils ne s'en ſont pas trop mis en peine.

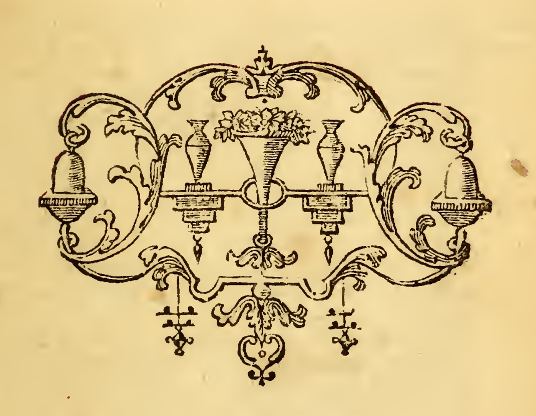
Je priai un homme de la République de faire bien comprendre à Mrs. d'Amſterdam, que la paix ou la guerre dépendroient de la conduite qu'ils tiendront dans la premiere aſſemblée de Hollande; qu'ils devoient conſidérer, que le Roi ne vouloit point la guerre comme ils en étoient eux-mêmes convaincus, & que les Princes de l'Empire qu'on vouloit liguer contre lui n'oſeroient l'attaquer, s'ils n'étoient aſſurés que les Etats-Géréraux entreroient dans leur querelle; qu'il falloit donc faire quelque-choſe à la Haye qui leur ôtât cette eſpérance ſi l'on vouloit s'aſſurer un plein repos; qu'il ne ſuffiſoit pas pour cela d'avoir de bonnes intentions: qu'il falloit quelque-choſe de plus, & quelque choſe d'éclat, pour détruire les promeſſes ſi ſouvent réitérées du Prince d'Orange, & les aſſurances ſi poſitives, que le Comte de Waldeck, Falkenir, & ſes autres Créatures, donnoient aux aſſociés, que le Prince d'Orange engageroit les Etats dans leurs intérêts; qu'il étoit néceſſaire pour cela de prendre des meſures, & de faire des démarches qui fiſſent voir qu'ils ſongeoient tellement à conſerver la paix, qu'ils retranchoient même les moyens de faire la-guerre.

Fin du Tome Cinquieme.

NÉGOCIATIONS
DE MONSIEUR
LE COMTE D'AVAUX
EN HOLLANDE,

Depuis 1685, jusqu'en 1688.

TOME SIXIEME.



A PARIS,
Chez { DURAND, Rue S. Jacques, au Griffon,
PISSOT, Quai de Conti, à la Croix d'Or.

M. DCC. LIV.
Avec Approbation & Privilége du Roi.



NÉGOCIATIONS
DE MONSIEUR
LE COMTE D'AVAUX
EN HOLLANDE,
Depuis 1684, *jusqu'en* 1688.

L'Envoyé de Suéde se tourmente fort ici, afin qu'on se serve de l'occasion que donne l'affaire de Hambourg pour rétablir le Duc de Holstein; il assure par-tout que le Roi son Maître a vingt mille hommes prêts à passer dans le Holstein; qu'aucune Puissance de l'Europe ne pourra empêcher ce transport de Troupes, & qu'il a de l'argent pour les faire subsister: ce sont des discours qu'il tient depuis long tems, & qui n'ont pas fait grand effet. Mais, Sire, je suis bien informé que le Sieur Dieft a fait une autre démarche qui me paroit bien plus de conséquence; il a été trouver le Sieur Dickfeld, Député aux Etats Généraux, & lui a dit que l'Electeur de Brandebourg est disposé, conjointement avec la Maison de Lunebourg, & la Suede, à rétablir le Duc de Holstein dans ses Etats; qu'on ne doit pas douter que Votre Majesté ne soutienne son Allié, & n'entre en guerre pour cela; de sorte que ces Princes vouloient savoir ce qu'ils devoient attendre des Etats en ce cas-là, & sur quoi ils peuvent compter. 18 Octobre 1686.

Un homme des Etats, & des mieux intentionnés, me dit avoir vû la Lettre du Sieur Citters, qui portoit que le Roi d'Angleterre lui avoit declaré qu'il avoit appris avec beaucoup de douleur que Votre

Majesté venoit de renouveller une alliance avec le Turc, par laquelle Votre Majesté s'étoit engagée d'attaquer l'Empereur au printems prochain, & de faire une puissante diversion en faveur des Turcs; que cependant le Roi d'Angleterre à ajouté qu'il espéroit que dans l'hyver on pourroit détourner cet orage.

Ceux de l'Etat qui me communiquoient les Lettres de M. Citters, & qui savoient que je les envoyois à M. de Barillon, étoient scandalisés de ce que le Roi d'Angleterre ne témoignât rien au Sieur Citters, & ne savoient à quoi attribuer cette maniere d'agir.

24 Octobre 1686. J'ai travaillé depuis deux mois, par des voies indirectes & souterraines, à former une liaison entre la Province de Frise & Messieurs d'Amsterdam, & je ne commence que depuis quelques jours à avoir espérance d'un bon succès; cette négociation est avancée jusques-là, qu'on a porté parole aux Bourguemestres d'Amsterdam, de la part de deux des principaux de Frise, que s'ils veulent faire une réforme des Troupes de l'Etat, & persister sérieusement dans leur résolution, la Province de Frise se joindra à eux. Ces deux Messieurs de Frise ont fait dire aux Bourguemestres d'Amsterdam, que s'ils veulent commettre quelqu'un d'entr'eux, ils lui feront voir si clairement qu'ils seront maîtres de faire prendre cette résolution dans leur Province, que Messieurs d'Amsterdam n'auront pas lieu de douter que la Province de Frise ne conclue à une réforme de Troupes si Messieurs d'Amsterdam en veulent prendre la résolution.

J'ai vû un mémoire sur ce sujet, qui a été porté aux Bourguemestres d'Amsterdam de la part des deux Députés de Frise, & je puis dire même que j'y ai travaillé; cependant, ni ceux d'Amsterdam, ni ceux de Frise, ne savent pas que j'aye connoissance de cette affaire, bien loin de croire que j'en sois l'auteur. On n'a point encore reçû de réponse de Messieurs d'Amsterdam, je l'attends avec quelque inquiétude.

31 Octo-ber 1686. Je ne doute pas que toute l'application du Prince d'Orange & du Pensionnaire Fagel dans cette prochaine Assemblée de Hollande, ne tende à engager

les Etats dans l'associatiation d'Ausbourg, & augmenter l'état de guerre ; c'est ce qui m'engagera à apporter tous mes soins pour empêcher que les Etats ne fassent ni l'un ni l'autre. J'ai déja eu l'honneur de mander à Votre Majesté ce que j'ai fait auprès de Messieurs d'Amsterdam, pour les mettre dans les bonnes dispositions ou ils sont à cette heure ; j'espere pouvoir, avant l'Assemblée de Hollande, avoir l'honneur d'informer Votre Majesté de la résolution qu'ils auront prise sur l'état de guerre ; l'homme par qui j'entretiens commerce avec eux part demain matin, pour les maintenir dans leurs bons sentimens.

Le Sieur Dies, qui va de tems en tems faire des 31 Octo-
voyages à Cleves, y a été ces jours ci ; il a dit pu- bre 1686.
bliquement que l'Electeur de Brandebourg n'étoit plus dans les intérêts de la France, & qu'il s'uniroit avec les Associés d'Ausbourg ; on étoit persuadé communément dans les Etats que le Roi attaqueroit l'Empereur au printems suivant.

Je fus averti que le Prince d'Orange devoit enfin 21 Novem-
faire proposer aux Etats de Hollande l'entretien de bre 1686.
neuf cents Matelots.

J'ai eu l'honneur, Sire, de mander à Votre Majesté ce que les Nobles de Hollande avoient fait pour engager les Etats à faire des levées extraordinaires pour soutenir la guerre que Votre Majesté devoit leur faire au printems prochain : mais le premier jour de cette nouvelle assemblée de Hollande, ils y ont délivré une contre-protestation en termes si forts, & en même tems appuyés de si bonnes raisons, que le Pensionnaire Fagel voyant avec quelle vigueur ces Messieurs expliquoient leurs sentimens, a suscité les Députés de quelques Villes de son parti, qui ont fait connoître que ces sortes de divisions domestiques ne pouvoient que leur être très-préjudiciables lorsqu'elles viendroient à éclater au dehors. Que Skelton avoit déja fait rapport au Roi d'Angleterre que la désunion étoit grande parmi les principaux membres de l'Etat, & qu'une contestation pareille à celle-ci

en persuaderoit tellement tous les Princes de l'Europe, que le crédit des Généraux en diminueroit de beaucoup; c'est pourquoi ils ont proposé que la contre-protestation de Messieurs d'Amsterdam ne fût point enregistrée, & que l'on fît aussi ôter des Registres la protestation que les Nobles y ont fait insérer. Messieurs d'Amsterdam ont bien voulu à cette condition là que leur protestation ne fût point enregistrée, le Pensionnaire Fagel ayant seul tout l'affront de cette affaire, par l'obligation où il se trouve de retirer un écrit qu'il avoit dressé si soigneusement contre Messieurs d'Amsterdam.

22 Novembre 1686. JE me suis appliqué depuis quelque tems à découvrir ce que Messieurs d'Amsterdam ont dessein de faire touchant l'état de guerre de l'année prochaine, & touchant l'Association d'Ausbourg, qui sont les deux plus importantes affaires que l'on puisse traiter ici à présent; & j'ai employé en même tems tous les moyens possibles pour les porter à prendre là-dessus des résolutions conformes au bien du service de Votre Majesté, & à leurs propres intérêts; cela m'a réussi, & je suis parfaitement instruit de leurs sentimens, & j'ai même là-dessus des assurances si positives au delà de ce que j'aurois pû esperer, que j'ai crû ne devoir pas différer à en rendre compte à Votre Majesté par la voie qu'elle m'a prescrite.

A l'égard de l'état de guerre, la personne qui étoit allée à Amsterdam pour savoir le sentiment des Bourguemestres de cette Ville-là sur ce sujet, & pour les porter, par toutes les raisons que j'ai marquées dans mes précédentes Lettres, à ne pas consentir à l'augmentation que le Prince d'Orange souhaite, & au contraire à demander de la diminution, m'est venue rapporter il y a quelques jours que les Bourguemestres d'Amsterdam ont trouvé les raisons qu'il leur a alléguées fort bonnes, & qu'étant conformes à leurs propres intérêts, ils ont résolu de demander qu'on diminue la dépense ordinaire

de l'état de guerre d'un million ſix cents mille florins, pour la ſeule Province de Hollande, qui ira environ pour les ſept Provinces à trois millions; c'eſt une choſe qu'ils ont projettée depuis quelque tems, mais qui a été enfin réſolue ces derniers jours-ci. Ils propoſeront de faire cette épargne par la réforme de beaucoup d'Officiers ſubalternes, & par la diminution des appointemens des Officiers Généraux, à commencer par le Comte de Waldeck, qu'ils veulent remettre ſur le pié ſur lequel ils ont toujours été en tems de paix. Ces Meſſieurs croyent que cela marquera aſſez leurs ſentimens aux Princes d'Allemagne; ils n'ont pas crû pouvoir venir à bout de demander formellement une réforme des Troupes, cela auroit fait crier tout le monde contr'eux; & ceci, qui ſera le même effet au-dehors, ſera fort bien reçû dans le pays.

AYANT appris que les Cantons de Zurick & de Berne avoient réſolu d'envoyer des Députés à la Haye, pour ſolliciter les Etats Généraux d'entrer dans le Traité d'Ausbourg, je fis dire à Meſſieurs d'Amſterdam que je ſavois que le Prince d'Orange, qui avoit des Emiſſaires du côté de la Suiſſe, faiſoit preſſer les Cantons de Zurick & de Berne d'envoyer des Députés à la Haye, pour demander aux Etats leurs ſentimens ſur l'Aſſociation d'Ausbourg, & pour les exhorter à y entrer; que ces Députés avoient ordre de s'adreſſer au Prince d'Orange pour prendre les inſtructions néceſſaires ſur la maniere dont ils devoient ſe comporter en Hollande, ce qui faiſoit voir que ce n'étoit que l'effet de la cabale du Prince d'Orange auprès de quelques perſonnes de ces deux Cantons.

LES Bourguemeſtres d'Amſterdam furent ſi ſcandaliſés de ce procédé, qu'ils firent dans cette rencontre une démarche à mon égard, que je n'avois pû obtenir d'eux dans les plus importantes conjonctures des affaires qui s'étoient paſſées auparavant; car il ne répondirent pas ſeulement qu'ils

ne voyoient que trop que le Prince d'Orange cherchoit tous les jours de nouveaux moyens de les engager dans la guerre; mais encore ils chargerent cette perfonne de me dire de leur part, que le Prince d'Orange ne réuffiroit pas dans ce deffein, & que je pouvois m'affurer qu'ils demeureroient inébranlables dans le fentiment de maintenir la paix, & qu'ils ne confentiroient jamais à entrer dans l'Affociation d'Ausbourg, ni dans quelqu'autre Traité que ce fut; que les Députés Suiffes viendroient quand il leur plairoit, & même au nom de tout le Corps Helvétique, pour les folliciter; que Meffieurs d'Amfterdam n'en feroient rien pour cela, & que je pouvois me tenir en repos là-deffus.

Mrs. d'Amfterdam étoient entierement perfuadés que le Prince d'Orange cherchoit, à quelque prix que ce fut, à les engager dans la guerre; que Sa Majefté ne la vouloit point, & que le Roi d'Angleterre ne la leur pouvoit faire fans l'affiftance de Sa Majefté; qu'ils avoient conclu de là qu'il n'y auroit point d'autre parti à prendre pour eux que de fe maintenir dans l'honneur des bonnes graces de Sa Majefté, & de ne rien faire qui lui puiffe déplaire.

Je fis parler encore au Bourguemeftre-Régent qui étoit à la Haye, qui m'affura que la Ville d'Amfterdam n'obmettroit aucune occafion de faire connoître le défir qu'elle avoit de fe maintenir toujours dans l'honneur de la bienveillance de Sa Majefté, qu'il me prioit en mon particulier de n'avoir aucune inquiétude fur toutes ces cabales que je verrois faire à la Haye; qu'ils s'attendoient bien que l'on feroit cinquante projets différens, & qu'ils auroient à effuyer bien des attaqnes pour les faire entrer dans la ligue d'Ausbourg, ou dans quelque autre Traité qui les engageât dans la guerre: mais qu'il pouvoit m'affurer que la Ville d'Amfterdam n'en feroit rien; qu'elle ne changeroit point; que je pouvois compter fur leur parole, com-

me ils comptoient ſur la mienne, & qu'ils me prioient de me ſouvenir de ce que la Ville d'Amſterdam avoit fait pour la Treve; qu'on devoit voir par-là de quoi elle étoit capable, & qu'elle n'en feroit pas moins en cette occaſion.

JE prendrai la liberté de mettre ici ce que ce Bourguemeſtre a ajoûté à ce diſcours. Il a dit qu'il avoit fort ſouhaité que Votre Majeſté voulut bien donner de tems en tems quelques marques à Meſſieurs d'Amſterdam, de la bonté qu'elle témoigne avoir pour eux;qu'ils avoient demandé depuis ſi longtems la liberté du nommé du Try, fils de l'un de leurs principaux Bourgeois, qui n'avoit gardé les enfans du Sieur de la Sabliere dans ſon Hôtellerie, que ſur la priere du Sécretaire du Sieur de Starembourg, ſans qu'il fût qui ils étoient; que cependant s'il a eu tort en cela, ils ont demandé ſa liberté comme une grace à Votre Majeſté; qu'ils l'ont ſupplié pareillement de laiſſer ſortir la veuve Vandremer, qui n'eſt point naturaliſée, & qui devoit ſelon toutes ſortes de Loix, & ſelon même que Votre Majeſté a bien voulu s'en expliquer, n'être point contrainte à demeurer en France. Que Votre Majeſté avoit eu la bonté de lui accorder un paſſeport, mais qu'elle l'a fait révoquer depuis, ſans que Meſſieurs d'Amſterdam en ayent pû ſavoir la raiſon. Que le Sieur Termitten n'eſt point non plus naturaliſé; que puiſque Votre Majeſté à déclaré qu'elle ne vouloit point retenir par force les Etrangers qui avoient trafiqué dans ſon Royaume, ils avoient toujours eſperé qu'on donneroit permiſſion à celui-là de ſortir; qu'ils avoient auſſi demandé un paſſeport pour la Dame Oſtorne, qui eſt une vieille femme, âgée de 70 ans, dont la ſortie ne feroit de nulle conſéquence, laiſſant ſix enfans en France qui ſont preſque tous mariés; que cependant elle feroit d'une grande conſolation à ſon mari, qui èſt à Amſterdam, & à tous les parens de ſon mari, qui ſont les principaux de la

Ville; que lui en ſon particulier avoit eu bien du déplaiſir de voir arriver ces jours ci un de ſes parens Hollandois, nommé Vandenbos, qu'on avoit laiſſé ſortir de France comme étranger, mais dont on avoit retenu la femme & les enfans, parce que ſa femme eſt Françoiſe, quoique par toutes les Lois civiles elle doive ſuivre ſon mari. Que Vandenbos s'étoit venu jetter à genoux devant le Conſeil d'Amſterdam, fondant en larmes, & le priant d'intercéder auprès de Votre Majeſté, afin qu'on lui rendît ſa femme & ſes enfans; qu'il ne me diſoit point cela par aucun intérêt particulier pour lui, & qu'il juroit qu'il ne le faiſoit que pour les propres intérêts de Votre Majeſté. Qu'on ne pouvoit croire le bon effet que cela feroit dans toute la Ville ſi Votre Majeſté leur faiſoit quelques graces de tems en tems; que cela effaceroit le chagrin que les affaires de la Religion leur donne, & gagneroit le cœur des principaux Bourgeois, qui ſeroient encore plus portés dans les intérêts de Votre Majeſté lorſqu'ils verroient la diſtinction que Votre Majeſté auroit pour leur Ville.

28 Novembre 1686.

LE Prince d'Orange & le Penſionnaire Fagel, voulurent ſe ſervir des grands préparatifs qui ſe faiſoient en Angleterre pour faire peur à Meſſieurs d'Amſterdam, & pour les engager à augmenter leur état de guerre. Le Penſionnaire Fagel fit là-deſſus un diſcours fort pathétique dans les Etats de Hollande, dans lequel il témoigne que, quoique l'on dût ajouter foi à la parole du Roi d'Angleterre, cependant c'étoit bien manquer que de s'endormir là-deſſus, & de ne prendre aucune précaution pour ſe mettre hors d'état d'être inſultés: il demanda à quoi pouvoit ſervir à Sa Majeſté Britannique l'achapt d'une ſi grande quantité de munitions, & ſur tout de viande, qu'Elle avoit acheté de quoi nourrir vingt mille hommes pendant plus de trois mois.

A. M. de Seignelay, 28 Novembre 1686.

JE donnai encore avis que les grands préparatifs que l'on faiſoit en Angleterre, pour un armement de

ment de mer, caufoient tant d'alarmes en Hollande, que Meffieurs d'Amfterdam étoient les premiers à preffer les Etats à donner de l'argent aux Amirautés pour remettre la Marine fur un meilleur pié qu'elle n'étoit, enforte qu'on fût en état d'équiper une Flote au printems fuivant fi on en avoit befoin.

LE Prince d'Orange travailloit fous main à faire réuffir la propofition de l'entretien de neuf mille matelots. 12 Décembre 1686.

LES Etats de la Province de Hollande fe féparerent pour aller delibérer dans leurs Villes fur trois principaux points : le premier regardoit les moyens de faire des impofitions extraordinaires ; le fecond étoit fur un armement naval ; mais, fort léger, que Meffieurs d'Amfterdam demandoient pour la fureté de leur commerce ; le troifieme étoit pour favoir fi on donneroit à ferme les droits d'entrée & de fortie.

LES Députés des Villes de la Province de Hollande fe font raffemblés depuis lé 17 jufqu'au 23, fans avoir pû rien réfoudre, quoiqu'ils fe foient affemblés deux fois par jour, & même le Dimanche. Les Villes de Delft & Amfterdam, qui font les feules qui ont perfifté en tout tems dans de bons fentimens, fe font encore trouvées unies en cette occafion, & fe font oppofées formellement à la levée d'un deux-centieme denier perfonnel ; ces deux Villes s'en tiennent au confentement qu'elles ont donné il y a fept ou huit mois pour la levée d'un deux-centieme denier réel, fous la condition qu'ils y ont appofée que le bien de qui que ce foit, fans exception, n'en fera exempt. Les autres Villes, qui font prefque toutes dépendantes du Prince d'Orange, demandent qu'on leve le deux centieme denier perfonnellement. On s'eft fort échauffé de part & d'autre, & à la fin on s'eft féparé jufqu'au huitieme de Janvier fans rien conclurre. 26 Décembre 1686.

ON n'eft pas plus avancé fur l'autre article qui regarde l'admodiation des droits d'entrée & de fortie: il femble cependant qu'on incline à en donner

une partie à ferme: mais on n'eſt pas encore d'accord ſur leſquelles ſortes de marchandiſes on donnera les droits à ferme, & ſur leſquelles ſortes de marchandiſes les droits ſeront laiſſés, comme ils ont été de tout tems, à l'adminiſtration des Amirautés.

POUR ce qui eſt de l'armement de mer, il paroît que tout le monde y donnera les mains: mais, on ne peut terminer cette affaire que celle des impoſitions extraordinaires ne ſoit finie; ainſi je ne puis dire encore de combien ſera cet armement: la propoſition eſt faite pour trente Vaiſſeaux de Guerre, ce n'eſt que l'appréhenſion des grands préparatifs qu'on a dit qui ſe faiſoient en Angleterre, qui a porté ces Meſſieurs-ci à faire cet équipage de mer.

26 Décembre 1686. JE fus informé de très-bon endroit que le Réſident de Zell, & celui d'Hanover, avoienr été trois jours auparavant témoigner au Prince d'Orange que leurs Maîtres étoient fort ſurpris d'apprendre qu'on crût qu'ils euſſent fait un Traité avec Sa Majeſté; qu'ils avoient ordonné à ces deux Réſidens d'aſſurer le Prince, non ſeulement que cela n'étoit point; mais, encore que cela ne feroit pas, & qu'ils n'avoient aucune diſpoſition à prendre des engagemens avec Sa Majeſté.

2 Janvier 1687. ON me donna avis que le Sieur Citters avoit mandé que le Roi d'Angleterre avoit déſavoüé la conduite du Sieur Skelton, & dit que s'il étoit encore à la Haye, il le révoqueroit: mais, il fit entendre en même tems que l'on feroit plaiſir au Roi d'Angleterre de ne pas pourſuivre les Officiers Anglois.

JE ſavois auſſi de très-bon endroit que le Sieur Citters avoit mandé dans une Lettre ſecrete au Penſionnaire Fagel, que le Roi d'Angleterre ne ſurmontoit point le parti qui lui étoit oppoſé, & qu'ainſi il n'y avoit nulle apparence qu'il oſât aſſembler ſon Parlement. J'appris auſſi que quelques-uns des principaux Anglois réfugiés en Hollande, avoient aſſuré dans une Conférence qu'ils eurent avec des créatures du Prince d'Orange, que tant que les Etats Généraux donneroient retraite chez eux aux

Anglois, & que le Prince les protégeroit, Sa Majesté Britannique ne pourroit détruire leur partie. J'en donnai avis au Roi, & à M. de Barillon.

JE mandai au Roi que j'avois été averti de deux ou trois endroits que le Prince d'Orange alloit faire le Maréchal de Schomberg, Maréchal de Camp, General de Hollande, comme étoit le Comte de Waldeck, quoique Messieurs d'Amsterdam n'en eussent aucune connoissance. 9 Janvier 1687.

UN homme de mes amis me vint donner avis que le Prince d'Orange avoit prié le Chevalier Pen, fameux chef des Quakers d'Angleterre, dans un voyage qu'il étoit venu faire en Hollande il y avoit quelques mois, de le remettre bien avec le Roi d'Angleterre; que le Sieur Pen y avoit travaillé depuis ce tems là, & que les choses avoient été fort avancées; que le Sieur Pen avoit mandé au Prince d'Orange, il y avoit quelque tems, que le Roi d'Angleterre ayant mis en déliberation de quelle maniere il feroit plus avantageux pour son service d'en user avec le Prince d'Orange, quelques Catholiques qui étoient dans ce Conseil remontrerent au Roi d'Angleterre qu'il ne pouvoit espérer d'abolir pendant son regne la Religion Protestante en Angleterre; qu'ainsi tout ce que l'on feroit, si l'on continuoit d'agir d'autorité, ne serviroit qu'à y rendre la Religion Catholique odieuse, outre que l'espérance que les Protestans auroient d'avoir pour maître un Prince de leur Religion, & qui seroit d'autant plus dans leurs intérêts, qu'il seroit plus maltraité à cette heure, les rendroit beaucoup plus opiniâtres à se soumettre aux volontes du Roi d'Angleterre. Que Sa Majesté Brittannique n'avoit point de meilleur expédient pour avantager la Religion Catholique, & pour ne pas mettre un jour en proie les Anglois qui la professent, que de faire voir une parfaite union entre lui & le Prince d'Orange, qui se 10 Janvier 1687.

trouveroit par là engagé à les bien traiter lorſqu'il ſeroit le maître en Angleterre; qu'ils étoient donc d'avis que le Roi d'Angleterre envoyât un homme de qualité au Prince d'Orange l'aſſurer de ſon amitié, & lui témoigner le deſir qu'il avoit de vivre avec lui dans une parfaite union, & de faire donner en même tems à Madame la Princeſſe d'Orange la penſion qu'elle devoit avoir comme heritiere préſomptive de la Couronne Les autres Anglois au contraire témoignerent que le Roi d'Angleterre n'avoit aucun parti, ni honnête, ni ſur à prendre, que celui de continuer à agir avec une fermeté inébranlable contre ceux de la Religion Anglicane, & encore plus contre les Proteſtans.

Cependant le Sieur Pen manda que le Roi d'Angleterre étoit plus incliné au premier avis; &, celui qui m'apprit cette nouvelle, m'aſſura que le Prince d'Orange s'étoit attendu pendant quelque tems à voir arriver à la Haye un Seigneur Anglois de la part du Roi d'Angleterre: mais, comme cela ne ſe faiſoit point, celui qui m'avoit parlé croyoit que l'autre opinion auroit à la fin prévalu dans l'eſprit du Roi d'Angleterre, ou que cela ſe différoit par quelqu'autre raiſon. Il étoit ſi bien informé de ce qu'il m'avoit dit là-deſſus, qu'il le ſavoit par un Quaker de ſes amis, à qui le Sieur Pen adreſſoit ſes Lettres, & qui les venoit rendre en main propre au Prince d'Orange.

16 Janvier 1687. Quelque néceſſité preſſante qu'aient les Etats-Généraux, de payer de certaines dettes, & d'avoir un fonds pour fournir au rétabliſſement de la Marine, & à d'autres dépenſes qui ſont néceſſaires; néanmoins Meſſieurs d'Amſterdam n'ont point cherché, comme on avoit crû, d'expédient pour ſortir de cette affaire, & ſe ſont tenus fermes juſqu'à cette heure au conſentement qu'ils ont donné à la levée du deux-centieme denier réel, de ſorte que l'on n'a encore rien conclu là-deſſus dans l'aſſemblée de Hollande.

La Province de Hollande délibéra ſur la Propoſition que le Prince d'Orange leur fit d'envoyer un Miniſtre extraordinaire en Angleterre. Les Députés ſe chargerent d'en faire rapport à leurs Supérieurs.

J'appris dans le dernier ſecret que le Penſionnaire Fagel avoit eu une grande conférence avec les Députés d'Amſterdam ; qu'il les avoit aſſurés qu'il avoit des avis très poſitifs que le Roi d'Angleterre leur devoit déclarer la guerre au printems ; que Votre Majeſté joindroit quarante Vaiſſeaux à ceux de Sa Majeſté Britannique ; que le Roi de Danemarck & l'Electeur de Cologne agiroient de leur côté, & qu'enfin il n'étoit pas plus aſſuré qu'il étoit devant eux, qu'il l'étoit que les Etats-Généraux ſeroient attaqués au printems ſuivant. Que quoiqu'il eût déja dit depuis deux ou trois mois beaucoup de choſes approchant de cela aux Etats de Hollande, toutefois il n'avoit pas voulu leur communiquer ces derniers avis pour ne leur pas cauſer trop d'alarmes ; qu'il avoit jugé plus à propos d'en donner connoiſſance à Meſſieurs d'Amſterdam, afin de concerter avec eux les meſures qu'il y auroit à prendre pour ſe mettre en état de réſiſter à de ſi grandes forces ; qu'il n'avoit pas compris juſqu'à cette heure la létargie dans laquelle ils étoient, & qu'il leur déclara qu'à moins que de vouloir être de concert avec leurs ennemis, pour perdre la République, ils ne pouvoient s'empêcher de ſonger à augmenter leurs forces, & à ſe mettre en meilleure poſture qu'ils ne ſont. Meſſieurs d'Amſterdam repondirent à cela qu'ils étoient d'un ſentiment tout contraire au ſien ; qu'ils n'appréhendoient point la guerre, & qu'ils ſe confioient entierement à la parole de Votre Majeſté, & en celle du Roi d'Angleterre ; qu'ils ſe repoſoient auſſi ſur la Connoiſſance qu'ils avoient des intérêts de Votre Majeſté & de ceux de Sa Majeſté Britannique, & ſur la conduite qu'ils voyoient tenir à Votre Majeſté & au Roi d'Angleterre ; qu'à l'égard de Votre Majeſté, on ne pouvoit les per-

ſuader qu'elle voulût faire la guerre après avoir laiſſé paſſer ces trois dernieres années ſans l'entreprendre. Là-deſſus ils ont repréſenté au Penſionnaire Fagel la facilité que Votre Majeſté avoit eue de faire toutes les Conquêtes qu'elle auroit voulu pendant ces trois années, ſans trouver perſonne en état de l'en empêcher. Ils lui ont auſſi remontré que la conduite que le Roi d'Angleterre tient au-dedans de ſon Royaume le met hors d'état de rien entreprendre au-dehors.

17 Janvier 1687. JE ſûs que des perſonnes, affidées au Prince d'Orange, avoient parlé à un homme de mes amis d'une maniere à faire voir qu'il y avoit déja du tems que M. de Schomberg avoit formé le deſſein de venir en Hollande.

21 Janvier 1687. JE fis ſavoir au Roi la Réſolution priſe par la Province de Hollande, ſur la Propoſition d'envoyer un Miniſtre extraordinaire en Angleterre, faite par le Penſionnaire Fagel, qui repréſenta que l'Angleterre faiſoit de grands préparatifs pour mettre de bonne heure en mer une Flote conſidérable; qu'on ſe préparoit auſſi en France à faire un équiquement; que le Roi d'Angleterre avoit fait entendre aſſez publiquement qu'il n'étoit nullement content de ce qui s'étoit paſſé aux Indes entre la Compagnie Orientale Angloiſe, & celle des Etats-Généraux, & de ce qui étoit arrivé ici au ſujet de l'expulſion des Anglois qui ont été déclarés rebelles; que l'on commençoit en Angleterre à chercher de vieilles querelles pour incommoder les ſujets des Etats-Généraux touchant quelques dettes faites avant l'érection de la République, & pluſieurs autres choſes qui ne marquoient que du mécontentement de la part du Roi d'Angleterre. Le Sieur Dickfeld fut envoyé ſous le prétexte de s'éclaircir de tout ce qui eſt dit ci-deſſus, & témoigner à Sa Majeſté Britannique le deſir qu'avoient les Etats-Généraux de vivre avec Elle dans une parfaite amitié & correſpondance; mais en effet pour

fomenter le soulevement qu'on a vû depuis.

Je mandai au Roi que pour ce qui étoit des instructions secretes, comme elles ne viendroient que du Prince d'Orange seul, personne de l'Etat n'en auroit connoissance : mais ce qui étoit contenu dans cette Résolution pouvoit toujours suffire à faire voir nettement au Roi d'Angleterre la mauvaise volonté du Prince d'Orange.

La premiere démarche que l'Envoyé d'Angleterre eut ordre de faire en arrivant à la Haye, fut de témoigner au Prince d'Orange le mécontentement que le Roi d'Angleterre avoit de la retraite & de la protection qu'il donnoit au Docteur Burnet ; qu'il avoit ordre de prier le Prince & la Princesse d'Orange de ne le pas souffrir à leur Cour ; que Votre Majesté, sur la premiere Lettre que M. de Barillon lui en avoit écrite à la priere du Roi d'Angleterre, lui avoit fait défendre sa Cour, & qu'il n'en devoit pas moins attendre de deux personnes qui lui étoient aussi proches. Le Prince d'Orange répondit froidement là-dessus qu'il ne s'étoit point apperçû depuis que le Docteur Burnet étoit en Hollande, qu'il eût fait ni dit aucune chose contre le Roi d'Angleterre. Le Prince d'Orange étoit si éloigné de chasser le Docteur Burnet, qu'il lui fit confidence de ce que le Marquis d'Albiville lui avoit dit ; je le sûs, & je l'appris au Marquis d'Albiville. 13 Janvier 1684.

Je fis voir à ce même Envoyé, qui m'avoit rapporté un grand discours que lui avoit fait le Sieur Dickfeld, pour lui persuader qu'il y avoit longtems que les Etats-Généraux avoient projetté d'envoyer quelqu'un en Angleterre, & que Mrs. d'Amsterdam avoient témoigné que personne n'y seroit plus propre que lui Dickfeld ; je lui fis voir par des raisons convaincantes la fausseté de ce discours, qui ne lui avoit été tenu que pour lui faire accroire que le Sieur Dickfeld n'étoit pas envoyé pour cabaler avec le parti Protestant, & que le Prince

d'Orange n'avoit pris cette Résolution que dans le moment qu'il a sû l'envoi du Comte de Tryconnel en Irlande, & la dépossession du Lord Thrésorier.

Et comme je vis bien que l'envoi de M. Dickfeld en Angleterre étoit pour soutenir & fortifier le parti Protestant, je communiquai à l'Envoyé d'Angleterre une pensée que j'avois, qui étoit que M. Dickfeld ne pouvoit être envoyé en Angleterre par les motifs qui étoient contenus dans la Résolution de la Province de Hollande, ou pour des raisons secretes; que si ce n'étoit pas les motifs contenus dans la Résolution, sans compter que c'étoit aller au qui vive avec le Roi d'Angleterre, c'étoit faire un affront à lui Marquis d'Albiville, puisqu'il s'étoit déja expliqué au Prince d'Orange & au Pensionnaire Fagel, & leur avoit dit qu'il avoit des instructions pour satisfaire les Etats-Généraux sur tous ces points-là. Que si l'envoi du Sieur Dickfeld étoit pour d'autres raisons qui fussent cachées, elles ne pouvoient être que contre les intérêts de Sa Majesté Britannique. Que pour détruire les projets du Prince d'Orange, quels qu'ils fussent, il faudroit que le Roi d'Angleterre, après que le Sieur Dickfeld lui auroit expliqué les raisons de son envoi en Angleterre, lui témoignât qu'il étoit étonné que les Etats-Généraux se fussent résolus à faire cette démarche, après les déclarations que le Marquis d'Albiville leur a faites avant le départ de lui Dickfeld, qu'il avoit pouvoir de les satisfaire sur tous les points dont ils vouloient paroître alarmés. Que cette conduite étoit une exclusion tacite que les Etats-Généraux donnoient au Marquis d'Albiville; que Sa Majesté Britannique souhaitoit qu'il continuât la Négociation dont il l'avoit chargé, & qu'ainsi M. Dickfeld n'ayant pas d'autre commission que celle-là, & le Sieur Citters étant auprès de sa personne pour les Affaires ordinaires, il ne voyoit pas qu'un plus long séjour en Angleterre, de lui Dickfeld, fut nécessaire.

Si le Sieur Dickfeld étoit rappellé après cela, les projets du Prince d'Orange seroient évanoüis, & s'il y restoit, comme il pourroit bien arriver que le Prince d'Orange l'y feroit demeurer, le Roi d'Angleterre verroit par-là une mauvaise volonté du Prince d'Orange si ouvertement déclarée contre lui, qu'il ne pourroit prendre trop de mesures pour s'en garantir. Si on avoit voulu suivre cet avis, qui étoit fondé sur de bonnes & solides raisons, on auroit peut-être détourné cet orage que le Sieur Dickfeld a excité dans le Séjour qu'il a fait en Angleterre.

Je mandai au Roi que j'étois fort confirmé dans 13 Janvier
le soupçon que j'avois eu que le Sieur Dickfeld, 1687.
pourroit bien avoir commission du Prince d'Orange de tâcher de maintenir le parti Protestant en Angleterre, & de prendre pour cela des mesures avec l'Evêque de Londres & Mylord Rochester; & en cas qu'il reconnut ne pouvoir réussir de ce côté-là, de faire ses efforts pour raccommoder le Prince d'Orange avec le Roi d'Angleterre. Je m'étois donné l'honneur de l'écrire à Votre Majesté le dernier ordinaire: mais je l'effaçai, parce que n'étant qu'une simple pensée qui m'étoit venue dans l'esprit, je voulois tâcher auparavant de découvrir ce qui en pouvoit être. Mais, Sire, j'ai été confirmé, par une voie à laquelle je ne m'attendois pas, que mes conjectures n'étoient pas sans fondement; car M. d'Albiville, me parlant hier des motifs que pouvoit avoir le voyage de Dickfeld, me témoigna qu'il avoit jugé par plusieurs questions qu'il lui avoit faites, & par tout ce que M. Benting lui a dit dans une visite de trois heures, tendante à justifier la conduite passée du Pr. d'Orange, que M. Dickfeld auroit sans doute ordre (s'il ne voit pas jour à réussir du côté des Protestans) de se joindre au Sieur Pen pour remettre le Prince d'Orange dans les bonnes graces du Roi d'Angleterre. Il seroit plus à appréhender dans cette seconde partie de sa commission que dans la premiere, &

il feroit bon de travailler à empêcher fon voyage; j'en ai fait connoître l'importance à M. d'Albiville. Le Roi d'Angleterre n'a que trop de raifon de n'avoir pas cet envoi agréable; il peut même prendre pour le refufer des prétextes plus fpécieux, qui paroîtront n'être appuyés que fur le deffein qu'il a de bien vivre avec cet Etat; car comme la Réfolution qu'ils ont prife fur cet envoi contient les motifs qui les y a engagés, Sa Majefté Britannique pourroit déclarer à M. Citters, & faire dire en même tems ici par le Marquis d'Albiville qu'il ne trouve pas avantageux pour le bien commun des deux Etats, que les Etats-Généraux lui faffent aucune députation, n'étant fondée que fur une défiance de fa bonne volonté pour cet Etat; ce feroit en donner à tout le monde des marques éclatantes, & qu'ainfi il juge bien plus à propos qu'ils s'éclairciffent, ou par M. Citters, ou par le Marquis d'Albiville, fans envoyer qui que ce foit en Angleterre; il me promit d'en écrire dans ce fens à S. M. Britannique, & me pria d'en écrire de même à M. Barillon, afin qu'il l'infinuât à Mylord Sunderland.

Je mandai au Roi, que quoique le Marquis d'Albiville me donnât les plus belles affurances du monde, il me paroiffoit néanmoins qu'il ménageoit beaucoup M. le Pr. d'Or., & qu'il vouloit le contenter.

16 Février 1687. Je continuai d'informer le Roi que j'étois perfuadé que l'envoi de M. Dickfeld en Angleterre étoit pour former un parti Proteftant, par les affurances qu'il lui donneroit de l'appui du Prince d'Orange, qui avoit pris la Réfolution d'envoyer Dickfeld dès l'inftant qu'il avoit fû la difgrace du grand Thréforier, & l'envoi du Comte de Tyrconnel en Irlande. Que depuis que l'envoi du Sieur Dickfeld étoit réfolu, le Prince d'Orange avoit été tous les jours en conférence avec Benting & Dickfeld dès neuf heures du matin jufqu'à midi, & très-fouvent l'après dînée, tantôt avec le Penfionnaire Fagel, tantôt avec Alwin, ce dernier ami

intime du Sieur Frimans, & qui avoit contracté par son moyen de grandes liaisons avec les plus factieux d'Angleterre.

J'AJOUTERAI à cela que l'on devoit être bien mécontent en Angleterre de l'envoi du Sieur Dickfeld, lorsqu'on sauroit que la raison qui l'avoit fait choisir étoit qu'il avoit contracté de grandes habitudes avec les principaux du Conseil du Roi d'Angleterre, & avec les plus zélés Protestans de la Chambre basse, qui étoient ceux que le Prince d'Orange faisoit qualifier de bien-intentionnés: cependant ce Prince dit publiquement en Hollande que le Roi d'Angleterre avoit témoigné beaucoup de joie de la députation du Sieur Dickfeld, & s'étoit même déclaré en présence de toute sa Cour, que les Etats ne pouvoient lui envoyer un homme qui lui fût plus agréable.

QUE le Sieur Dickfeld étoit allé à Amsterdam, mais que ce n'étoit apparemment que pour leur faire de fausses confidences sur son voyage, puisqu'il n'y avoit nulle apparence qu'il eût été communiquer à Mrs. d'Amsterdam ses véritables & secretes instructions, qui ne pouvoient être selon leur goût, soit qu'il eût ordre de former des cabales contre le Roi d'Angleterre, soit qu'il eût dessein de raccommoder le Prince d'Orange avec S. M. Britannique, Mrs. d'Amsterdam ne souhaitant pas avoir des démêlés avec le Roi d'Angleterre, & craignant encore davantage de le voir d'intelligence avec le Prince d'Orange.

IL arriva une avanture assez plaisante au Comte de Caunitz: dans un voyage qu'il fit à Amsterdam, 6 Février
il passa par Harlem; & comme il étoit habillé à la 1687.
Hongroise, avec deux ou trois de ses gens vêtus de même, & qu'ils parloient tous cette Langue-là, son hôte s'alla mettre en tête que c'étoit le Tekely qui s'étoit refugié en Hollande; il en avertit aussi-tôt les Bourguemestres, qui, poussés par un bon zele de Religion, vinrent, sans faire beau-

coup de réflexion, trouver le Comte de Caunitz: il fut bien étonné lorsqu'il les vit entrer en cérémonie dans la chambre où il étoit, & il le fut bien davantage lorsqu'ils lui témoignerent la joie qu'ils avoient de voir Son Altesse en si bonne santé; qu'ils avoient toujours fait des vœux pour la prospérité de ses armes, & l'avoient regardé comme un des protecteurs de leur Religion. Le Comte de Caunitz leur dit qu'ils se trompoient: mais les autres l'interrompirent, & répliquerent que Son Altesse ne devoit avoir aucun scrupule de se faire connoître; qu'ils savoient bien qu'il étoit en lieu de sûreté, & que bien loin d'avoir rien à craindre, ils lui offroient en leur particulier tout ce qui pouvoit dépendre de leur Ville, étant bien persuadés que les Etats lui donneroient toutes sortes de marques de leur estime & de leur amitié. Le Comte de Caunitz, qui ne prenoit point de plaisir à ce discours, leur fit si bien connoître qui il étoit, que les autres n'en furent que trop persuadés, & sortirent bien confondus d'avoir fait voir à un Ministre de l'Empereur tant de bonne volonté pour l'ennemi déclaré de son Maître. Ces Messieurs ne se sont pas vantés de cette bévûe. Le Comte de Caunitz n'a pas eu grand plaisir non plus à la divulguer; ainsi cette avanture demeura quelque tems secrete.

Lettre du Roi, du 6 Février 1687.

LE Roi me manda que le Roi d'Angleterre paroissoit assez persuadé du mauvais dessein pour lequel le Sieur Dickfeld étoit envoyé vers lui.

13 Février 1687.

CEPENDANT je mandai au Roi que j'avois découvert par un entretien que j'avois eu avec l'Envoyé d'Angleterre, que Dickfeld étoit très-agréable au Roi de la Grande-Bretagne, & qu'il avoit mandé à la Princesse d'Orange qu'il le verroit avec bien de la joie; qu'en effet le Sieur Dickfeld avoit toujours eu des sentimens pour le feu Roi d'Angleterre & pour le Roi d'à présent, dont ils avoient été fort contens. Voilà comme le Roi d'Angleterre a été mal

ſervi de tous les côtés, car le Marquis d'Albiville, qui eſt Irlandois, bon Catholique, & attaché ſincerement au Roi d'Angleterre, ne laiſſoit pas de l'abuſer, étant trompé lui même par le Sieur Dickfeld, ou pour mieux dire, voulant bien ſe tromper lui-même par les préſens que le Sieur Dickfeld lui faiſoit, qui l'avoient engagé à faire avoir des Audiences ſecretes du Roi d'Angleterre au Sieur Dickfeld, dans le tems que M. de Barillon lui faiſoit avoir de groſſes penſions, & qu'il le croyoit entiérement dévoüé à la France: mais on devoit conſiderer que c'étoit un homme qui prenoit de l'argent des deux côtés, & compter là-deſſus.

Je découvris par un Sécretaire du Marquis d'Albiville, qu'il avoit eu, lorſqu'il étoit encore en Angleterre, des conférences ſecretes avec M. Dickfeld, & qu'il lui avoit rendu de grands ſervices, auſſi bien qu'à M. Duvenworde, premier Ambaſſadeur des Etats; de ſorte que ces deux Meſſieurs étant revenus à la Haye, ils firent toucher au Marquis d'Albiville cinquante piſtoles de la part des Etats-Généraux, que ce Sécretaire alla querir & porta à ſon Maître. Ce même Sécretaire m'aſſura que Dickfeld & ſon Maître ſe voyoient à la Haye en ſecret, & même la nuit; ſon Maître étant ſorti ſeul à pié pour aller chez Dickfeld.

Le Sieur Dickfeld avoit des Lettres de créance 13 Février
pour toutes les perſonnes qui étoient du Conſeil 1687.
d'Angleterre, ce qui ne s'étoit point encore pratiqué; on ne doute pas que ce ne ſoit pour avoir un prétexte de parler indifferemment à tous, afin de mieux cacher ſes deſſeins, & que j'étois perſuadé qu'il avoit ordre de voir avec tous les factieux les moyens de traverſer les deſſeins du Roi d'Angleterre, puiſque le Prince d'Orange avoit eu de grandes conférences, & le Sieur Dickfeld auſſi, avec tous les plus factieux Anglois qui étoient en Hollande. J'informai même le Roi des demandes que M. Dickfeld avoit faites au Marq. d'Albiville, dans leſ-

quelles je trouvai qu'il y avoit beaucoup d'artifice; car il lui demanda quels étoient les sujets de plaintes que le Roi d'Angleterre pouvoit faire du Prince d'Orange; qui étoient ceux à qui il pourroit s'adresser pour agir auprès de Sa Majesté Britannique en faveur de ce Prince; si Mylord Sunderland ne voudroit pas bien se charger de cette commission-là, & autres semblables.

Votre Majesté voit assez par le compte que j'ai l'honneur de lui rendre, que le Marquis d'Albiville, & M. Dickfeld, sont dans une grande intelligence; ils se sont vûs au moins une fois par jour, pendant les dix derniers jours que Dickfeld a été à la Haye; & j'ai même été averti que la veille de son départ de la Haye. le Marquis d'Albiville a été chez lui jusqu'à minuit; que le lendemain il lui donna à dîner avec d'Odick, & d'autres personnes attachées au Prince d'Orange; aussi il me paroît que quoique M. d'Albiville en use fort bien à mon égard, il n'omet cependant rien de tout ce qui peut le bien mettre dans les bonnes graces du Prince d'Orange.

13 Février 1687. La Gazette de Hollande marque que tous les Prélats qui étoient à la Cour de Votre Majesté se rendent dans leurs Diocèses pour y être à Pâques: mais, qu'ils ont ordre de ne permettre qu'aucun Curé, ou autre Ecclésiastique, contraigne les nouveaux convertis, ou ceux qui ne le sont pas encore, de communier, Votre Majesté voulant que cette fonction de bon Catholique Romain se fasse volontairement, & non par la force.

Cela a fait ici un assez bon effet: mais les plus malins d'entre les Réfugiés assurent que cela n'est pas vrai, & que l'on a ordonné tout le contraire. Si Votre Majesté jugeoit de son service que je fusse informé de cette affaire, & de celles qui arriveront dans la suite de pareille nature, je crois que j'en pourrai faire un bon usage.

14 Février 1687. Messieurs d'Amsterdam me firent communiquer

en grand ſecret que M. Dickfeld avoit été les trouver à Amſterdam, pour leur repréſenter qu'ils n'ignoroient apparemment pas les mauvais rapports qu'on avoit faits d'eux au Roi d'Angleterre, & combien il étoit mécontent de leur conduite; qu'il s'offroit, s'ils vouloient bien qu'il s'employât, pour éclaircir toutes ces choſes au Roi d'Angleterre, de les remettre dans une parfaite intelligence avec lui. Ils lui répondirent que tout le monde connoiſſoit la prudence du Roi d'Angleterre, qui ne lui permettoit pas de ſe laiſſer aller à de faux rapports; qu'ils avoient beaucoup de reſpect pour Sa Majeſté Britannique: qu'ils n'avoient rien fait, & qu'ils ne feroient rien qui démentît ces ſentimens-là; de ſorte que n'ayant rien à ſe reprocher, ils croyoient qu'il étoit plus à propos que M. Dickfeld ne parlât point d'eux à Sa Majeſté Britannique, & qu'ils le prioient de s'en abſtenir.

LES Etats de la Province de Hollande réſolurent enfin de donner à ferme la moitié des droits d'entrée & de ſortie. 21 Février 1687.

COMME les deniers qui proviennent de ces droits ſont affectés aux Amirautés, Meſſieurs d'Amſterdam prirent des meſures, afin que le Prince d'Orange ne s'en rendit pas le maître, pour les divertir à d'autres uſages.

CITTERS manda aux Etats Généraux que le Roi d'Angleterre étoit extremement content d'eux, & qu'il étoit entiérement détrompé des premieres impreſſions qu'il avoit eues que le Sieur Dickfeld alloit en Angleterre pour brouiller Sa Majeſté Britannique avec ſon Parlement. 6 Mars 1687.

JE fus averti que des Anglois de qualité, que le Prince d'Orange protégeoit à la Haye, bûvoient ſouvent entr'eux, à la confuſion de tous les Papiſtes d'Angleterre.

LE Sieur Falkenir partira bientôt pour Ratisbonne, avec la qualité d'Envoyé; il n'avoit cidevant pû être admis à Ratisbonne, parce que les Etats Généraux ne vouloient pas traiter les Elec-

teurs d'Alteſſes : mais ils y ont enfin conſenti. & ont donné ce titre aux Electeurs dans les Lettres de Créance du Sieur Falkenir. Il n'eſt point chargé d'aucun pouvoir des Etats Généraux pour entrer dans l'aſſociation d'Ausbourg, ainſi qu'il l'avoit fait eſpérer à ſes amis de Ratisbonne; bien loin de cela, le Penſionnaire Fagel, qui ſait le ſentiment de Meſſieurs d'Amſterdam, n'en a oſé ſeulement faire l'ouverture.

13 Mars 1687. J'ENVOYAI au Roi une Lettre du Sieur Dickfeld, du 4. Mars; on ne l'avoit pas tenue ſecrette, parce qu'on étoit bien aiſe de faire voir au public toutes les marques & toutes les aſſûrances d'affection pour les Etats, & de confiance pour le Sieur Dickfeld, que le Roi d'Angleterre avoit données. Je croyois d'autant plus aiſément que le Roi d'Angleterre avoit dit au Sieur Dickfeld qu'il étoit pleinement perſuadé qu'une ſincere intelligence, & une bonne union entre lui & les Etats Généraux, pouvoit aſſûrer la paix & le repos de toute la Chrétienté; que je me ſouvenois bien d'avoir eu l'honneur de mander à Sa Majeſté, quand ce Prince vint en Hollande, qu'il avoit dit au Sieur Van-Leuvent que quand l'Angleterre & les Etats ſeroient unis, ils feroient tête à tous les Princes de la Chrétientienté, & même à Sa Majeſté Très-Chrétienne.

27 Mars 1687. JE mandai au Roi qu'il étoit impoſſible que les démarches que M. Dickfeld feroit pour réunir le Prince d'Orange avec le Roi d'Angleterre, ne les déſunit entierement, puiſqu'il étoit impoſſible que Sa Majeſté Britannique, dans le deſſein qu'elle avoit pour la Religion Catholique, ne demandât des choſes au Prince d'Orange, que ce Prince, qui avoit en tête de ſe faire Chef des Proteſtans, & de monter par-là ſur le Thrône d'Angleterre, ne voudra jamais faire.

JE découvris que le Prince d'Orange avoit eu de grandes conférences pendant les ſix jours qu'il avoit été à la Haye, avec les plus factieux des Anglois qui étoient en Hollande, & que le Docteur

Burnet, que le Prince d'Orange avoit chassé en apparence de sa Cour, sur les pressantes instances que le Roi d'Angleterre lui en avoit faites, étoit continuellement enfermé avec Benting. 3 Mars 1687.

Des personnes de la plus grande considération en Angleterre, disoient publiquement que le Prince & la Princesse d'Orange désapprouvoient entierement le procédé de Sa Majesté Britannique sur la Religion; & comme les amis du Prince d'Orange en Hollande s'expliquoient de même, & que le Prince en avoit aussi témoigné quelque chose au Marquis d'Albiville, je ne doutois point que cela ne relevât beaucoup le courage des factieux.

Le Sieur Dickfeld ne faisoit qu'entretenir les Etats-Généraux des conférences secrettes qu'il avoit très-souvent avec le Roi d'Angleterre, & des assûrances que ce Prince lui donnoit tous les jours de son affection pour les Etats Généraux, & principalement pour le Prince d'Orange. 10 Avril 1687.

Je mandai au Roi que M. le Maréchal de Schomberg étoit allé à Diren, où il avoit demeuré trois ou quatre jours pour faire sa Cour au Prince d'Orange; que j'avois informé M. de Rebenac du dessein de M. le Maréchal de Schomberg d'aller à Berlin, & des négociations qui se faisoient alors de la part de cette Cour là auprès du Maréchal de Schomberg; que je lui manderois le jour suivant que j'avois découvert depuis ce tems là que le Sieur Diert avoit eu connoissance de toute cette affaire, & que comme il étoit allé à Berlin, M. le Comte de Rebenac pourroit plus aisément découvrir ce qui s'y traiteroit. Quelques-uns croyent qu'il se trame tout de nouveau un dessein de guerre de Religion, & je crois assez que ce seroit l'intention du Prince d'Orange.

Le Marquis d'Albiville découvrit des intrigues entre le Docteur Burnet, Mylord Halifax, & le Duc de Zuimbourg, en Ecosse. Comme le Docteur Burnet avoit de très-longues & de très- 24 Avril 1687.

fréquentes conférences avec Benting, & que le Prince d'Orange avoit insinué au Marquis d'Albiville que la Déclaration du Roi d'Angleterre, en faveur de la Religion Catholique en Ecosse, pourroit bien y attirer quelque soulevement; celui-ci ne doutoit pas que le Prince d'Orange n'eût connoissance de toutes ces pratiques, & qu'il ne les fomentât.

Le Roi d'Angleterre envoya une Lettre de cachet à un nommé Forter, le plus considérable de ceux qui avoient bû à la confusion des Papistes, pour se rendre auprès de lui; & comme le tems qui lui étoit limité pour se rendre en Angleterre étoit prêt d'expirer, il alla avec M. de Benting à Loo pour consulter M. le Prince d'Orange sur ce qu'il avoit à faire.

25 Avril 1687. On ne manquoit pas de donner avis de toutes ces choses-là au Roi d'Angleterre, qui ne lui faisoient nulle impression.

On prit résolution dans les Etats de Hollande de rappeller le Sieur Dickfeld, & un des motifs qu'on en allégua, fut que puisqu'il n'y avoit aucune apparence que le Roi d'Angleterre assemblât si-tôt son Parlement, le séjour de Dickfeld en ce pays-là étoit inutile; c'étoit une marque assez évidente qu'il n'étoit là que pour agir de concert avec les factieux, lorsqu'on assembleroit le Parlement.

12 Juin 1687. Les Etats Généraux assignerent un nouveau fonds de trente mille florins par an, par-dessus les cent cinquante mille qu'ils avoient déja donnés pour l'entretien des Officiers François qui se retiroient en Hollande.

Dans ce tems-là les Ministres Prédicans prêcherent en Chaire qu'on avoit trouvé des Vaisseaux François chargés de Protestans, qui n'avoient pas voulu changer de Religion, que l'on menoit à l'Amérique pour les vendre aux Barbares, & dirent que si le Roi eût conquis la Hollande, on auroit traité de même tous les Protestans Hollandois. Cette affaire fit une grande commotion parmi le peuple,

& produisit d'assez méchans effets. Un Ministre d'Orange, qui étoit perclus de ses jambes, se fit porter en Chaire comme un homme qui n'étoit pas en état de marcher, & témoigna à son auditoire que ses infirmités ne venoient que des mauvais traitemens qu'il avoit reçûs en France à cause de sa Religion.

Le Prince d'Orange refusa de mettre des Anglois Catholiques dans les Régimens Anglois qui étoient au service des Etats Généraux, quoique le Roi d'Angleterre l'en eût fait prier : cela faisoit voir qu'il ne vouloit personne dans ce corps de troupes, qui ne fût prêt à le servir contre le Roi d'Angleterre.

L'Envoyé d'Angleterre lui témoigna pareillement, & aussi à la Princesse d'Orange, que le Roi d'Angleterre s'attendoit qu'ils concourroient avec lui pour l'abolition du serment du Test & des Lois penales : mais ils le refuserent l'un & l'autre, & lui dirent qu'il pouvoit mander au Roi d'Angleterre qu'ils n'en feroient rien ; que l'abolition du Test & des Lois penales seroient la destruction de la Religion Protestante, à quoi ils ne consentiroient jamais.

Le Roi d'Angleterre manda dans ce tems-là à son Envoyé à la Haye, qu'il étoit fort mécontent du Sieur Dickfeld ; qu'il avoit eu de fréquentes & longues conférences avec tout ce qu'il y a de gens les plus factieux en Angleterre, & qu'il ne doutoit pas qu'il n'eut pris avec eux toutes les mesures qu'il avoit pu pour traverser ses desseins ; & que si le Prince d'Orange suivoit les instructions que le Sieur Dickfeld avoit prises en Angleterre, ils lui susciteroient sans doute bien des affaires.

Dickfeld revint à la Haye vers la mi Juin ; il dit à l'Envoyé d'Angleterre que le Roi de la Grande-Bretagne l'avoit toujours traité avec beaucoup de bonté & avec distinction, & qu'il lui avoit fait un beau présent ; mais que la derniere fois qu'il avoit été saluer Sa Majesté Britannique à Wind- 19 Juin 1687.

ſor, Elle lui avoit parlé avec beaucoup d'aigreur & de reſſentiment, ſur ce qu'il avoit été en commerce avec les plus factieux d'Angleterre, & leur avoit parlé; mais qu'il l'avoit prié de croire qu'il étoit honnête homme, & qu'il n'étoit pas capable d'avoir pris aucune liaiſon avec eux qui lui put porter préjudice : & je mandai qu'après que le Sieur Dickfeld eut rendu compte au Prince & à la Princeſſe d'Orange de ce qu'il avoit fait en Angleterre, ils avoient été plus fermes qu'auparavant à ne point vouloir concourir avec Sa Majeſté Britannique pour abolir le Teſt & les Loix penales.

Le Prince d'Orange obtint, après beaucoup de difficultés & de peine, la levée d'un deux centieme denier perſonnel; & quoique Meſſieurs d'Amſterdam euſſent fait mettre beaucoup de clauſes pour empêcher que le Prince ne ſe rendît maître de la diſtribution des deniers qui proviendroient de ces levées, je mandai qu'elles n'arrêteroient pas le Prince.

Enfin on donna à ferme la moitié des droits d'entrée & de ſortie de la Province de Hollande, à dix-neuf cents mille florins. C'étoit une choſe préjudiciable à la liberté du commerce, les Marchands n'ayant pas continué de payer la dixieme partie des droits impoſés par l'Etat : mais le Prince d'Orange ne ſe mettoit gueres en peine que le commerce diminuât : il ne ſongeoit qu'à avoir de l'argent pour exécuter les deſſeins qu'il avoit réſolu dès ce tems-là de mettre à exécution.

Les Etats Généraux étant en pourparler à Maſtrick avec les Députés de Liége, ſur les différends qu'ils avoient enſemble touchant la navigation de la Meuſe, ces conférences furent rompues aſſez bruſquement, & on étoit ſur le point de mettre de nouvelles impoſitions de part & d'autre, & d'en venir aux voies de fait, lorſque je m'entremis pour terminer cette affaire à l'amiable; & après en avoir reçu l'ordre de Sa Majeſté, j'offris ſa médiation, qui fut acceptée de part &

d'autre. On tint quelques conférences chez moi là-dessus: mais comme cette affaire est de longue discussion, & que les Etats Généraux ne la vouloient point finir, elle n'étoit pas encore terminée lorsque j'ai été rappellé de mon emploi.

Le Roi de Danemarck ayant eu quelques démêlés qui n'étoient pas de conséquence avec les Etats Généraux, touchant le passage du Zund, je m'en entremis par ordre du Roi: mais le Prince d'Orange, qui souhaitoit que l'Electeur de Brandebourg s'en rendît le maître, l'obligea d'offrir sa médiation, qui fut acceptée; & il proposa d'envoyer le Sieur Hop à la Cour de Berlin, pour y représenter les intérêts de l'Etat. Pour moi je soupçonnai que l'on n'envoyoit le Sieur Hop à Berlin que pour y ménager une plus étroite liaison entre l'Electeur de Brandebourg, le Prince d'Orange, & les Etats Généraux, & particulierement Messieurs d'Amsterdam, dont Hop étoit le Pensionnaire. 26 Juin 1687.

Le Sieur Hop eut ordre aussi d'aller en passant aux Cours de Lunebourg; & comme Messieurs d'Amsterdam avoient déclaré à leurs amis qu'ils avoient consénti au deux centieme denier personnel, à cause de ce qui se faisoit en France contre le Test de leur Religion; je mandai au Roi que j'étois persuadé que c'étoit tout autre chose que l'affaire de Danemark qui menoit le Sieur Hop à Berlin.

L'Envoyé d'Angleterre croyoit que le Prince d'Orange vouloit entreprendre une guerre de Religion; pour moi j'étois persuadé que quelque déchaînés que fussent les principaux de l'Etat, sur les affaires de la Religion, le Prince d'Orange n'oseroit leur proposer une guerre, sous quelque pretexte que ce put être; mais qu'il seroit à appréhender qu'il ne parvint au même but, c'est à dire à faire une guerre de Religion sans l'entreprendre ouvertement, car il n'obmettroit rien pour aigrir les esprits sur ce chapitre-là, & il me paroissoit qu'il vouloit faire naître des démêlés qui engageroient insensiblement une rupture.

JE mandai au Roi que le deux-centieme denier réel avoit rendu à la Province de Hollande les premieres fois qu'il avoit été imposé dix-neuf cents mille florins, & les dernieres il n'a été qu'à trente-six, & on ne croit pas que cette année il passe trente, à cause que les effets sont beaucoup dépéris depuis les dernieres guerres. Le deux-centieme denier personnel a autrefois rapporté vingt tonnes d'or, puis dix-huit, & le dernier n'en a produit que onze; on ne croit pas qu'il aille à cette heure à huit. Pour ce qui est du dixieme d'augmentation sur les denrées, on croit en tirer plus de huit tonnes d'or; ainsi, en deux ans de tems, la Province de Hollande aura environ quarante-huit tonnes d'or, qui sont quatre millions huit cents mille florins; cependant le calcul que les *Gecommitters de Rades* ont faits de ces impositions, monte à six millions; mais ils se trompent de plus d'un million deux cents mille florins.

27 Juin 1687. CITTERS manda dans ce tems-là aux Etats Généraux que le Roi d'Angleterre étoit fort surpris de la retraite qu'ils donnoient à ses sujets rebelles, & qu'après lui en avoir fait de fort grands reproches, il lui avoit tourné le dos, en lui disant qu'il se souviendroit de ce que les Etats Généraux faisoient au sujet des Anglois rebelles.

4 Juillet 1687. ON me vint donner avis en grand secret, que les Etats Généraux avoient résolu de dépêcher un Courier à M. Citters, avec ordre de sommer le Roi d'Angleterre d'exécuter le Traité qu'ils ont avec Sa Majesté Britannique. Un des articles de ce Traité porte que le Roi d'Angleterre sera obligé de donner vingt Vaisseaux de Guerre aux Etats Généraux lorsqu'ils seront attaqués, & comme les Algériens leur ont déclaré la guerre en forme, ils prétendent que le cas est échu, & demandent les vingt Vaisseaux de guerre. On sait assez que les Etats n'en ont pas besoin contre les Algériens; ainsi on peut juger par-là du peu de

ménagement que le Prince d'Orange avoit pour Sa Majesté Britannique.

UNE Lettre d'un Pere Jésuite de Liége, écrite de Londres le deux Février, qui fut interceptée, fit encore de très-mauvais effets: elle est conçue en ces termes,

QUE le zele du Roi d'Angleterre pour la Société étoit admirable; qu'il avoit fait un accueil très-favorable au Pere Provincial J. Regnes à son retour en Angleterre, & que dans une Audience secrette qu'il lui avoit donnée, il s'étoit entretenu familierement avec lui en présence de la Reine; lui avoit demandé combien il avoit de Novices, & combien d'Etudians, à quoi le Provincial ayant répondu qu'il avoit environ vingt Etudians, & plus de cinquante Novices, le Roi avoit repris qu'il seroit bon d'en avoir deux ou trois fois davantage pour exécuter les desseins qu'il avoit formés pour l'avantage de la Société; qu'on prit soin d'en faire de bons Prédicateurs, & que l'Angleterre en avoit grand besoin. Que le Pere Clare, Recteur, voulant un jour se jetter devant le Roi, & lui baiser la main, Sa Majesté l'en avoit empêché, & lui avoit dit qu'il la lui avoit déja baisée une fois; mais que s'il eut su qu'il fut Prêtre, il se seroit plutôt retiré que de le souffrir prosterné lui-même pour baiser la sienne; qu'ensuite il lui avoit déclaré qu'il étoit résolu à convertir l'Angleterre, ou à mourir en souffrant le martyre, & qu'il aimoit mieux un jour de vie, avec la consolation d'avoir converti ses peuples, que cinquante années de regne sans cette consolation; qu'il se regardoit comme un véritable enfant de la Société, dont les avantages lui étoient aussi chers que les siens propres. Elle contenoit aussi qu'on ne pouvoit exprimer la joie que Sa Majesté avoit temoignée lorsqu'elle avoit appris que le Pape l'avoit admis à la participation de tous les mérites de la Société, dans laquelle il avoit déclaré qu'il se choisiroit un Confesseur.

Que le bruit couroit que le Pere Peters seroit au premier jour Archevêque, & que plusieurs assuroient qu'il seroit Cardinal: que depuis environ deux mois le Roi lui avoit donné l'appartement qu'il occupoit, pendant qu'il étoit Duc d'Yorck; qu'on voyoit tous les jours des Courtisans attendre les momens de lui parler, & qu'ils le traitoient déja d'Eminence.

Que quelques Seigneurs Catholiques ayant représenté au Roi, qu'il se hâtoit peut-être un peu trop pour l'établissement de la Foi, il leur avoit répondu que pour ce qui étoit de la succession au Royaume, Dieu y pourvoiroit; qu'ils lui laissassent le soin de convertir ses filles, & qu'ils prissent celui de ramener à la Foi leurs sujets & les autres par leur exemple.

Que le Roi avoit donné plusieurs Gouvernemens de Provinces à des Catholiques, & que dans peu on n'en prendroit point d'autres pour être Juge de paix.

Qu'un Théologien de la Société avoit été établi à Oxford, & en possession de la Chapelle de Vice-Chancelier. Que l'Evêque y favorisoit beaucoup le parti Catholique; qu'il avoit même proposé qu'on accordât au-moins un College aux Catholiques. Que le même Evêque ayant à sa table deux Peres de la Société, aprés avoir porté la santé du Roi à un Seigneur hérétique, lui avoit dit que la Religion Protestante en Angleterre ne lui sembloit pas être en meilleur état que Bude un peu avant que d'être pris.

Que plusieurs embrassent la Foi Catholique, & que cinq Comtes des plus considérables du Royaume en avoient depuis peu de jours fait publiquement profession.

Que les Peres de la Société enseignoient les humanités à Lincoln, à Norwick, & à Yorck; qu'ils avoient une Chapelle ouverte à Waraft, avec un corps de garde que le Roi leur avoit accordé. Qu'ils avoient acheté quelques maisons à Wigien, *ex civitate Wigginensi;* que dans la Province de Lancastre on voyoit les jours de

Fêtes

Fêtes plus de quinze cents perſonnes aſſiſter aux Prédications, dans quelques Egliſes accordées aux Catholiques; qu'à Londres pluſieurs Chapelles ne ſuffiſoient pas pour contenir leurs Auditeurs. Que les Peres y avoient acheté pluſieurs maiſons, près du Palais de la Reine Douairiere, pour la ſomme d'environ dix-huit mille florins; qu'on travailloit à en faire un Collége, dont les Claſſes ſeroient ouvertes avant Pâques; qu'un Vice-Roi Catholique devoit dans peu paſſer en Irlande.

QUE le Parlement ſeroit aſſûrement aſſemblé dans le mois de Février à Londres. Que le Roi y devoit faire trois demandes; la premiere, que les Comtes Catholiques fuſſent admis à la Chambre haute; la ſeconde, que le ſerment du Teſt fût annullé; & la troiſieme, que les Lois penales, contre les Catholiques, fuſſent abrogées. Et enfin, qu'on faiſoit un puiſſant armement de mer pour le printems prochain; que les Hollandois appréhendoient fort qu'il ne fut tourné contr'eux; & qu'ils commençoient à s'armer.

LE Roi d'Angleterre ayant appris par le Marquis d'Albiville le refus que le Prince & la Princeſſe d'Orange ont fait plus d'une fois de concourir avec lui pour abolir le ſerment du Teſt & les Lois penales, a voulu faire un dernier effort pour tâcher de les faire entrer dans ſes ſentimens. Il a écrit dans ce deſſein une grande Lettre, de près de ſix pages, toutes de ſa main, au Marquis d'Albiville, avec un ordre particulier de la faire lire au Prince & à la Princeſſe d'Orange ſéparément. Cette Lettre contient les raiſons les plus fortes que le Roi d'Angleterre a pû trouver pour les perſuader; il s'attache principalement à leur faire voir, que bien loin que l'aboliſſement du Teſt & des Lois penales puiſſent cauſer la perte de la Religion Proteſtante en Angleterre, comme le Prince d'Orange le prétend, cela au contraire ſeroit favorable à cette Religion, puiſqu'elle ne ſeroit plus ſujette aux Lois penales,

6 Juillet 1687.

& qu'elle pourroit être exercée par ceux qui la professent avec une entiere liberté. Il marque ensuite qu'il y avoit beaucoup d'Evêques qui étoient entrés dans ses sentimens; mais qu'une partie avoit changé d'avis, & qu'on les lui avoit débauchés, mais que si le Prince d'Orange le vouloit seconder, il savoit qu'il viendroit aisément à bout de son dessein.

Le Prince d'Orange après avoir lû cette Lettre, & avoir écouté tout ce que le Marquis d'Albiville y a ajouté, lui a dit que quand il devroit perdre tout son bien & la succession que la Princesse d'Orange prétend au Royaume d'Angleterre, il ne consentira jamais à faire ce que le Roi d'Angleterre souhaite de lui, & qu'il le prioit de le lui mander. La Princesse d'Orange a dit la même chose, & ils se sont expliqués avec tant de fermeté, & pour mieux dire, tant d'aigreur, que le Marquis d'Albiville en a été surpris. Ce qui l'a autant étonné, c'est que Dickfeld avoit témoigné au Roi d'Angleterre que pour ce qui étoit du serment du Test, il étoit persuadé que le Prince d'Orange ne consentiroit jamais qu'il fut aboli; mais qu'il croyoit qu'il ne feroit pas la même difficulté à l'égard des Lois penales. Toutefois le Prince d'Orange a dit au Marquis d'Albiville qu'il consentiroit aussi peu à l'un qu'à l'autre, & que rien ne pourroit l'obliger à faire ce que Sa Majesté Britannique souhaitoit de lui là-dessus.

Le Marquis d'Albiville ne comprend pas pourquoi le Prince d'Orange ne se contraint point, & ne répond pas d'une maniere qui laissât le Roi d'Angleterre en doute s'il ne pourroit pas le gagner avec le tems. Pour moi je suis persuadé que le Prince n'agit pas de cette sorte par la seule impulsion de son tempéramment; mais qu'il y a de l'affectation & du dessein dans sa conduite. Il veut que la protection qu'il donne à l'Eglise Protestante soit publique pour encourager d'autant plus ceux de ce parti-là, & pour les porter à s'opposer avec plus de

hardiesse à tout ce que le Roi d'Angleterre voudra entreprendre, & il est assez croyable que Dickfeld ayant pris des mesures avec les factieux d'Angleterre, le Prince d'Orange veut commencer à leur faire voir l'effet des paroles que Dickfeld leur a données de sa part. Et ce qui fait voir évidemment, Sire, que le Prince d'Orange veut se faire un mérite auprès des Protestans, du refus qu'il fait au Roi d'Angleterre de consentir à l'abolition du Test & des Lois penales, & qu'il a des desseins cachés là dessous, c'est qu'il a fait confidence à Messieurs d'Amsterdam de tout ce qui s'est passé entre le Roi d'Angleterre & le Sieur Dickfeld, & entre le Marquis d'Albiville & lui; je l'ai sû par de très bons endroits.

LES Etats de Hollande ont résolu d'employer ce qui reviendra cette année du deux-centieme denier, à rembourser les cent mille écus que quelques Villes de la Province fournirent l'année passée, pour les trois années qu'ils payerent d'avance sur la dette de l'Electeur de Brandebourg: on en payera aussi deux cents mille florins, ou environ, qui sont dûs à des particuliers, pour des frais faits par mer pendant la derniere guerre, & le tiers de ce qui reste dû des dépenses faites par terre; ce tiers-là montera à près de cinquante mille florins. On doit délivrer de ces mêmes deniers-là aux Amirautés pour raccommoder & pour achever les dix-huit Vaisseaux qui furent commencés en 1682, & on leur donnera par-dessus cela soixante mille florins pour bâtir les dix huit autres Navires qu'on résolut de faire en ce tems-là; enfin, on en payera une partie des arrérages qui sont dûs aux Troupes réparties sur cette Province, qui sont de vingt-deux ou vingt-trois mois en arriere.

13 Juillet 1687.

QU'IL étoit à croire que le Roi d'Angleterre se sentiroit fort offensé, non seulement de la protection, mais encore de l'accès que le Prince d'Orange donne chez lui au Docteur Burnet, qui a été ces

jours-ci publiquement avec sa femme à Onstardick, faire sa cour au Prince & à la Princesse d'Orange.

17 Juillet 1687. JE fus informé qu'aussi-tôt qu'on eut résolu en Ecosse de citer le Docteur Burnet, & deux jours avant que cette citation lui fût signifiée, les Régens d'Amsterdam présenterent ce Docteur aux Etats de Hollande, les priant de le prendre sous leur protection, comme sujet des Etats-Généraux; cette date est de conséquence, car on voit que les Etats n'ont déclaré Burnet leur sujet qu'après que le Roi d'Angleterre l'a traité de criminel, & qu'étant avertis de ce qui s'étoit fait en Ecosse, ce droit de naturalité est une insulte faite à Sa Majesté Britannique.

24 Juillet 1687. JE mandai au Roi que le Roi d'Angleterre avoit de grands ménagemens pour les Etats-Généraux, & qu'il n'osoit les presser sur l'affaire de Bantam; de sorte qu'il fit dire au Sieur Citters qu'il n'avoit pas donné ordre à son Envoyé à la Haye, de coucher le mémoire qu'il avoit donné sur ce sujet en termes aussi forts qu'il avoit fait.

LE Pensionnaire Fagel demanda aux Etats de Hollande, que comme les cinq années pour lesquelles ils l'avoient élû leur Pensionnaire étoient prêtes d'expirer, on voulût bien le décharger d'un si pesant fardeau, & en mettre un autre à sa place: mais comme les créatures du Prince d'Orange étoient averties qu'il devoit faire cette proposition, & que c'étoit un jeu joüé entr'eux, ils prirent incontinent la parole, & le prierent de continuer à rendre service à la République.

DANS ce tems-là le Docteur Burnet écrivit des Lettres au Comte de Midleton, Sécretaire d'Etat d'Angleterre, qu'il fit ensuite imprimer à la Haye, avec une Préface, & un Avis qu'il y joignit. On voyoit dans ces écrits que ce Docteur vouloit faire de son affaire particuliere une affaire de Réligion, & cela pour seconder l'intention du Prince d'Orange. Dans les premieres Lettres qu'il avoit déja écrites, il avoit mis que son obéissance pendant son sé-

jour à la Haye étoit transportée de Sa Majesté Britannique à la Souveraineté de la Province de Hollande ; & dans la Préface de celle ci, il dit que comme il étoit encore trop-tôt pour persécuter, à cause de la Religion, on avoit cru qu'il falloit prendre des crimes d'Etat pour prétexte, & en charger ceux qu'on vouloit détruire.

Cela me paroissoit bien insolent & bien séditieux, & je mandai au Roi que je ne doutois pas que quand le Roi d'Angleterre seroit informé que la protection des Etats de la Province de Hollande, dont le Docteur Burnet se vantoit si fort, ne lui avoit été accordée qu'après qu'on avoit sû en Hollande publiquement, non-seulement que le Roi d'Angleterre avoit donné ordre qu'il fut cité en Ecosse, mais même que la citation en étoit déja faite, Sa Majesté Britannique ne connut par là que les Etats de Hollande, dont le Prince d'Orange comme le prémier noble de la Province, étoit le chef, sans compter ses autres prérogatives, ont accordé leur protection au Docteur Burnet, pour soûtenir un rebelle déja accusé & cité contre son Souverain légitime.

Je fus informé que le Sécretaire de Mylord Sunderland, qui étoit sur la Flotte d'Angleterre, commandée par le Duc de Grafton, qui venoit prendre la Reine de Portugal pour la porter à Lisbonne, avoit confié à un de ses amis que le Duc de Grafton avoit ordre de faire baisser le pavillon dans le Canal à l'Escadre des Vaisseaux de Votre Majesté qui étoit en mer, & de la combattre si elle refusoit de le faire; ainsi dans le tems que le Roi d'Angleterre ménageoit en toutes choses les Etats Généraux qui l'outrageoient, il n'évitoit aucune occasion d'avoir des démêles avec le Roi, qui étoit si fort dans ses intérêts.

J'informai le Roi que j'avois découvert par le Résident de l'Empereur, Catholique très-zélé, & 31 Juillet 1687.
à qui j'avois témoigné plusieurs fois le déplaisir que j'avois que les démêlés que la Duchesse d'Orléans avoit pour la sucession qui lui appartenoit dans

le Palatinat ; que le Comte de Castel, qui étoit celui en qui M. l'Electeur Palatin se confioit le plus, lui avoit mandé que l'Electeur son Maître s'étoit bien apperçu que les Princes Protestans vouloient se joindre entr'eux, & s'unir avec les Catholiques qui avoient des démêlés avec la France. Que M. le Duc d'Hanover avoit envoyé il y avoit quelque tems le Sieur Platten à la Cour de l'Electeur Palatin, pour lui remontrer qu'il étoit à propos que tous les Princes de l'Empire fussent armés, de peur que Sa Majesté ne l'attaquât à l'impourvu pendant que l'Empereur seroit occupé à la guerre contre le Turc. Qu'il falloit pour s'empêcher d'être surpris, armer puissamment. Que les Princes qui pouroient lever des Troupes en levassent, & ceux qui ne le pourroient pas, fournissent de l'argent. Le Comte de Castel dit aussi que M. l'Electeur s'étoit bien apperçu du dessein des Princes de Lunebourg, de demeurer armés aux dépens des autres Princes de l'Empire, dont les Etats seroient le théatre de la guerre. Qu'il avoit informé l'Empereur de cette proposition, & que Sa Majesté Impériale lui avoit mandé de n'y point entrer ; mais de ne la pas réjetter entierement, & de laisser les choses indécises jusqu'à un autre tems.

Le Comte de Castel apprit aussi à l'Envoyé de l'Empereur que l'Electeur Palatin avoit reconnu que les Espagnols vouloient, à quelque prix que ce fut, engager la guerre ; qu'il l'avoit mandé à l'Empereur, afin qu'on s'en donnât de garde. Cet Envoyé avoit confié ces choses à une personne de ses amis, de qui je l'ai su.

7 Août 1687. Le Roi d'Angleterre ayant répondu au Sieur Citters sur la demande qu'il lui avoit fait faire de vingt Vaisseaux contre les Algériens qui étoient dans la Manche, qu'il mit sa proposition par écrit, les Etats Généraux lui ordonnerent de le faire, & de poursuivre cette affaire vivement ; & les Etats Généraux commencerent dans ce tems-là à n'a-

voir plus de ménagement pour le Roi de la Grande-Bretagne; mais cela ne l'obligea pas davantage à prendre garde à lui, que tout ce que le Prince d'Orange avoit déjà fait de concert avec M. de Montmouth, & depuis sa mort.

L'ENVOYÉ d'Angleterre eut ordre de demander aux Etats Généraux le châtiment du Docteur Burnet, & de l'Imprimeur de ses Lettres, & en parla au Prince d'Orange, qui lui répondit fort sechement, que si les Jurés d'Angleterre étoient d'avis que le Docteur Burnet n'avoit pû se soustraire de l'obéissance qu'il devoit à son Souverain naturel, les Jurisconsultes de la République avoient des sentimens tous contraires.

ON imprima encore alors en Hollande deux Livres fort séditeux contre le Roi d'Angleterre. Quelques Anglois me dirent que c'étoit le style du Docteur Ferguston, ce fameux Ministre révolté qui étoit à côté de M. de Montmouth à la Bataille où il fut pris; cela faisoit voir clairement que cet homme étoit retiré en Hollande, & protégé par le Prince d'Orange; & le Roi d'Angleterre, que l'on en avertit, pouvoit bien croire que les liaisons que le Prince d'Orange prenoit avec lui n'étoient que pour sa perte; cependant Ferguston partit avec le Prince, lorsqu'il alla détrôner le Roi d'Angleterre.

LE Prince d'Orange arriva à la Haye. Je man- 7 Août
dai au Roi que j'étois informé qu'il y venoit 1687.
principalement pour l'établissement des Receveurs Généraux qui ont pris à ferme les droits d'entrée & de sortie. Il a cette affaire fort à cœur; elle peut faciliter une partie de ses desseins, & principalement celui qu'il a d'entretenir neuf mille matelots. Le Fermier Général m'a dit lui-même qu'il avoit fait espérer au Prince d'Orange de lui trouver un fonds pour cela dans les deniers de sa recette; & ainsi je prévois que ce Prince en fera la proposition dans l'Assemblée du mois de Novem-

bre, lorſqu'on fera l'état de guerre. Meſſieurs d'Amſterdam connoiſſent le préjudice que cela leur cauſera, & paroiſſent fort réſolus à n'y point conſentir : mais comme on ne peut compter ſur la fermeté des Bourguemeſtres-Régens de cette année, & que d'ailleurs le fonds ſe trouvera tout prêt pour l'entretien de ces Matelots, ſans qu'il en coûte rien de nouveau à l'Etat, il eſt fort à craindre que cette affaire ne réuſſiſſe.

14 Août 1687. Je découvris en ce tems-là que le Comte de Hohenlo, qui étoit venu en Hollande ſous prétexte de voir le pays, y traitoit d'affaires avec le Prince d'Orange ; & comme il étoit important de traverſer ſes négociations, je fis enſorte que des Catholiques, amis du Réſident de l'Empereur, & qui ne lui étoient pas ſuſpects, lui remontrerent la néceſſité qu'il y avoit qu'il fît connoître au Comte de Hohenlo les vûes particulieres du Prince d'Orange contre la Religion Catholique, afin que ce Comte ne s'engageât pas ſi légerement avec lui, juſqu'à ce qu'il eut reconnu par lui même les deſſeins de ce Prince. L'Envoyé de l'Empereur l'a fait avec tout le zele & toute la chaleur poſſible, & n'a rien obmis de tout ce qui pouvoit perſuader le Comte de Hohenlo. Celui-ci a été trouver le Prince d'Orange, la tête remplie de tout ce que le Sieur Cramprick lui avoit dit, de ſorte qu'il n'a pû s'empêcher de lui en parler, & de lui en remontrer les conſéquences. Le Prince d'Orange n'a pas agi en habile homme, car au lieu de colorer ces ſortes de choſes de quelque prétexte, & de déguiſer ſes ſentimens, il a parlé avec tant d'aigreur & d'animoſité contre les Catholiques, que le Comte de Hohenlo en a été ſcandaliſé. Ce Prince l'a fort ſollicité d'agir en Allemagne, pour faciliter la concluſion d'une ligue Proteſtante, & l'a prié de faire tous ſes offices auprès de l'Empereur afin qu'il y entrât ; enfin la converſation étant tombée ſur le chapitre du Docteur Burnet, que le Comte de

Hohenlo connoît pour un très-méchant & très-dangereux homme ; & celui-ci ayant remontré au Prince d'Orange la nécessité qu'il y avoit de donner satisfaction là-dessus au Roi d'Angleterre, il a trouvé le Prince d'Orange inflexible. Il a ensuite parlé à Dickseld qui lui a paru sur le chapitre de la Religion autant & plus animé que le Prince d'Orange ; de sorte qu'ayant connu par lui-même tout ce que le Sieur Cramprik lui avoit dit, il le lui a avoüé franchement, & lui a témoigné qu'il ne s'étonnoit plus des fortes instances que les Etats-Généraux & le Prince d'Orange en particulier faisoient faire à l'Empereur, & dont le Prince d'Orange venoit de l'entretenir avec beaucoup de chaleur ; à ce que l'Empereur fît la paix avec le Grand-Seigneur pour retomber sur la France, & qu'il s'alliât avec les Protestans. Que lui Hohenlo voyoit à cette heure que sous prétexte du bien commun, ils avoient dessein de faire un mal général à la Religion Catholique ; qu'il avoit les instructions nécessaires de l'Empereur pour agir auprès des Princes Protestans d'Allemagne : mais que quand il auroit des pouvoirs plus amples, & des ordres plus précis de finir cette affaire, il aimeroit mieux avoir perdu un bras que de l'avoir faite ; qu'il ne voudroit pas pour la moitié de son bien n'être pas venu à la Haye parce qu'il n'auroit jamais pû être informé des choses à fonds comme il les voyoit par lui-même ; qu'il avoit trouvé le Prince d'Orange absolument déterminé à avoir la guerre contre Votre Majesté à quelque prix que ce fût ; mais qu'il avoit reconnu que ce Prince n'avoit point de meilleur moyen pour engager les Etats que celui de la Religion, ce qui causeroit la ruine de la Catholique. Il a prié aussi le Sieur Cramprick de prendre garde à Coloma, parce que les Espagnols ne songent qu'à allumer la guerre pour leurs propres intérêts. Je fus informé vendredi de cette conversation ; je ne manquai pas aussi-tôt de prier l'En-

voyé d'Angleterre, & celui de Pologne qui connoît fort le Comte de Hohenlo pour l'avoir vû l'année passée à la Cour de Mayence de l'entretenir dans ces sentimens-là : comme je connois ceux du Sieur Cramprick, que je sai qu'il est très zélé pour la Religion, & que c'est l'endroit par où il le faut prendre ; j'entre dans ses sentimens là-dessus, & je conviens avec lui qu'il seroit à souhaiter que les Princes Catholiques fussent dans une bonne intelligence, que rien ne seroit plus à l'avantage de la Religion Catholique. Il est si persuadé de moi sur cette matiere qu'il en a parlé au Comte de Hohenlo en des termes qui ont porté ce Comte à prendre une entiere confiance en moi ; & les remontrances que lui ont fait les Ministres étrangers Catholiques, aussi bien que les discours que M. le Prince d'Orange lui a tenus, ayant pour ainsi dire, ouvert les yeux à ce Comte, il a prié l'Envoyé de l'Empereur de me venir dire de sa part tout ce qu'il ne lui avoit confié au commencement que pour lui seul, & qui sont les mêmes choses que j'ai eu l'honneur de marquer ci-dessus à Votre Majesté. Le Comte de Hohenlo y a ajouté, qu'il croyoit si important que l'Empereur prît d'autres mesures, qu'il ne se contenteroit pas d'en écrire, mais qu'il iroit en personne à Vienne pour le lui représenter, & qu'il espéroit que Votre Majesté verroit dans peu par sa conduite la vérité de ce qu'il me faisoit dire, que s'il avoit passé jusqu'à cette heure pour mauvais François, on auroit dorénavant toute autre opinion de lui, & qu'il me prioit de trouver bon qu'il m'écrivît lorsqu'il auroit quelque chose d'important à me faire savoir.

Le Comte de Hohenlo ne s'est pas contenté de me faire parler de cette sorte par le Sieur Cramprick, il m'a encore fait dire la même chose par les Envoyés d'Angleterre & de Pologne, & les a priés de me témoigner qu'il étoit très-fâché de ne me point voir ; mais qu'une telle démarche feroit un si furieux bruit en Hollande qu'il n'osoit la faire.

DANS ce même tems nous fîmes dire au Comte de Hohenlo (mais cet article ne lui fut point dit de ma part) que non-seulement tout ce qu'il avoit reconnu du dessein du Prince d'Orange d'allumer une guerre sous prétexte de Religion n'étoit que trop vrai; mais, qu'il savoit encore qu'il avoit resolu de déclarer la guerre à Votre Majesté, du moment que le Roi d'Angleterre seroit mort; qu'il croyoit par ce moyen monter plus aisément sur le Throne d'Angleterre, & tenir les Etats Généraux dans ses intérêts, parce qu'il n'agiroit que sous prétexte de Religion; qu'il savoit que son projet étoit de faire un Empereur Protestant, & de se faire élire lui-même, qu'il croyoit y pouvoir aisément parvenir lorsqu'il auroit les forces d'Angleterre avec celles des Etats-Généraux jointes aux Protestans d'Allemagne.

J'AI été informé, Sire, d'un très-bon endroit qu'un Ministre du Duc d'Hannover a dit à un Ministre de l'Empereur, que son Maître & les Princes de sa Maison ne pouvoient entretenir les troupes qu'ils ont sur pié, & qu'ils ne les vouloient pas casser, que c'est ce qui l'avoit obligé à écouter les propositions de la France: mais que si l'Empereur, le Roi d'Espagne, & les Etats-Généraux vouloient leur donner la moitié des subsides que Votre Majesté leur offre, ils ne feroient point d'alliance avec Elle.

LE Prince d'Orange donnoit des emplois à tous les Officiers Protestans que le Comte de Tyrconnel cassoit en Irlande, & en refusoit à tous les Catholiques que le Roi d'Angleterre lui faisoit recommander: il déclara même à l'Envoyé d'Angleterre qu'il n'y avoit rien à faire en Hollande pour les Catholiques, & qu'il n'en avanceroit pas un; l'Envoyé d'Angleterre en prit occasion de presser son Maître de rappeller les troupes qu'il avoit au service des Etats-Généraux, mais il n'en voulut rien faire.

MESSIEURS d'Amsterdam se déclaroient toujours

fort hautement qu'ils ne consentiroient jamais que le Prince d'Orange entretînt neuf mille Matelots. Je mandai au Roi que j'appréhendois qu'ils ne se rendissent à la fin, ou que le Prince d'Orange ne les fît résoudre malgré eux, puisqu'il pouvoit passer cette affaire à la pluralité des voix. On peut voir par toutes ces sortes de choses que le Prince d'Orange prenoit dès ce tems-là des mesures pour passer en Angleterre, voulant avoir neuf mille Matelots toujours prêts à sa dévotion, & voulant par le moyen des droits d'entrée & de sortie qu'il avoit fait donner à ferme, trouver de l'argent tout prêt sans être obligé d'en demander aux Etats.

25 Août 1687. Je mandai au Roi que je ne doutois pas que le Prince d'Orange eut non-seulement le dessein d'avoir ces neuf mille Matelots à sa disposition : mais qu'il travailloit journellement à un autre dessein qui en étoit la suite, & qui n'étoit pas moins important, c'étoit d'avoir à sa disposition vingt-cinq Vaisseaux de guerre ou environ prêts à mettre en mer. Pour cela il avoit commencé à faire répandre par ses créatures, qu'il étoit nécessaire pour la sureté de l'Etat, & pour n'être plus exposé aux insultes des Algeriens d'avoir des Vaisseaux dans quelque Port, d'où ils pussent aisément sortir : il avoit fait proposer ensuite en Zelande de mettre dans le Port de Flessingue une partie des Vaisseaux que cette Province fournissoit à l'Etat, & qui étoient pour lors dispersés dans toutes les Villes selon ce qu'elles en entretiennent. Pour ce qui est de la Hollande, son dessein étoit de faire tirer deux ou trois Vaisseaux de chaque Amirauté jusqu'au nombre de douze ou treize, & de les faire mettre à Willemstat qui est une Ville qui lui appartient. Qu'il étoit aisé de voir que quand le Prince d'Orange auroit neuf ou dix mille Matelots à son commandement, & vingt-cinq Vaisseaux de guerre il pourroit faire de grandes entreprises malgré les Etats, & les engager dans beaucoup de mauvaises affaires.

QUE je ne doutois pas aussi bien que plusieurs personnes qui croyoient pénétrer ses desseins, que le Prince d'Orange ne voulut par-là se mettre en état de passer en Angleterre avec une flotte considérable, soit en cas de mort du Roi d'Angleterre, soit en cas qu'il arrivât quelque revolte de son vivant, & que je n'étois point du tout persuadé que le Prince d'Orange voulût mettre à Willemstat tous les Vaisseaux des trois Amirautés de Hollande, & que s'il vouloit l'entreprendre, Amsterdam & les autres principales Villes se feroient plutôt réduire en cendres que d'y consentir, parce que si on leur ôtoit leur Amirauté & leurs Vaisseaux, on les réduiroit à rien.

ON verra dans la suite que le Prince d'Orange sut faire répandre si adroitement ce bruit, qu'il vouloit mettre tous les Vaisseaux de l'Etat à Willemstat & à Flessingue, que tout le monde en fut persuadé, & lorsqu'il fit équipper l'année suivante ces Vaisseaux pour passer en Angleterre, & que je ne cessois de le mander, un des premiers Commis de M. de Seignelay qu'on envoya à Amsterdam pour s'informer de ce qui s'y passoit, crut ces faux bruits, & s'en retourna très-persuadé; de sorte que je fus obligé de dépêcher le lendemain de son départ un Courier pour tâcher de détromper la Cour.

LE Roi me manda que quelque emportement qu'eut le Prince d'Orange sur le sujet de la Religion, il connoissoit assez quelle étoit l'étendue de la puissance de Sa Majesté, & le bon état de ses affaires pour ne pas engager si facilement les Provinces-Unies dans une guerre avec Elle. Lettre du Roi du 21 Août 1687.

JE mandai au Roi que j'avois vû des lettres de quelques nouveaux Convertis de France, qui portoient que l'on avoit mis en prison des personnes pour n'avoir pas voulu communier; que cela les mettoit au desespoir, & les faisoit resoudre à chercher toute sorte de moyens pour sortir de France. 11 Septembre 1687.

JE mandai qu'il commençoit à s'élever une es-

A M. de Seignelay 11 Septembre 1687.

pece de rumeur ſur la rigueur avec laquelle on levoit les droits d'entrée & de ſortie, les Marchands ne pouvant ſouffrir d'être privés de la liberté qu'ils avoient eue juſques-là, de n'en payer qu'une très-petite partie, & bien ſouvent rien du tout. Que j'étois informé qu'il y en avoit pluſieurs qui avoient déja donné ordre à faire paſſer droit à Hambourg les marchandiſes qu'ils avoient coutume de faire venir à Amſterdam par l'Allemagne; ils aimoient mieux les laiſſer en dépôt dans cette Ville-là où les droits ſont beaucoup moindres, pour les envoyer enſuite en Allemagne, que de les avoir chez eux à Amſterdam, & d'en payer les droits à la rigueur.

On me dit auſſi que quelques Marchands de Rotterdam avoient deſſein de faire venir à Dunkerque, parce que c'eſt un Port libre, les vins qu'ils tiroient de France, où ils les laiſſeroient en dépôt pour les faire paſſer de-là en Allemagne & dans le Nord, que je tâcherois de ſavoir s'ils exécuteroient ce deſſein.

Lettre du Roi du 11 Septembre 1687.

Le Roi me manda qu'il étoit bon que le Roi d'Angleterre reconnût de plus en plus combien il devoit ſe défier des deſſeins du Prince d'Orange, & que je ferois bien de continuer à informer M. de Barillon de tout ce que j'apprendrois que faiſoit le Prince d'Orange pour fortifier ſes brigues & cabales en Angleterre.

Je mandai que j'étois informé qu'il abordoit inceſſamment des Anglois à la Brille & à Rotterdam, que les principaux d'entr'eux alloient auſſi-tôt après leur débarquement trouver le Prince d'Orange à Loo, les uns par un chemin, les autres par un autre, mais preſque tous par des voies détournées comme s'ils vouloient ſe cacher. Les perſonnes les plus ſenſées du pays commençoient à y faire réflexion, d'autant plus qu'ils avoient été avertis que ces Anglois diſoient au Prince d'Orange qu'il n'avoit point de tems à perdre, & que ſi le Roi d'Angleterre venoit à ſurmonter les

obstacles qu'il avoit trouvés dans le dernier Parlement au sujet de la Religion ; le parti de lui Prince d'Orange seroit entierement perdu.

J'AVERTIS la Cour que les Etats-Généraux pour favoriser la Manufacture de chapeaux établie en Hollande par les François fugitifs, on avoit mis dix sous d'entrée par livre de gros sur les Chapeaux, au lieu qu'on n'en payoit auparavant que six, & qu'on avoit ôté les quatre sous par livre de gros qu'ils payoient à la sortie, & qu'on ne leur en faisoit plus rien payer ; qu'ainsi on auroit peine à faire venir des Chapeaux de France, & qu'on feroit sortir sans aucun frais de Hollande tous ceux qui y seroient fabriqués.

LES plaintes que les Marchands firent de la rigueur avec laquelle on levoit les droits d'entrée & de sortie, & les ordres qu'on sût que quelques-uns d'eux avoient donnés de faire passer droit à Hambourg les marchandises destinées pour l'Allemagne, porterent les Etats de Hollande à faire venir le 19 Septembre à la Haye les Députés des Amirautés & les Fermiers des droits d'entree & de sortie, ils firent connoître aux uns & aux autres, que si on continuoit d'en user avec cette rigueur on ruineroit le commerce de l'Etat, & qu'ils se feroient tort aussi à eux-mêmes puisqu'ils obligeroient les Marchands à ne pas faire entrer en Hollande une grande quantité de leurs marchandises, & qu'ils n'auroient pas tant de droits à recevoir, ils les exhorterent donc d'user de plus de modération à l'avenir. On doit juger par la conduite des Etats de Hollande qui sont si habiles dans le fait du commerce, qu'ils ne peuvent jamais fleurir sans donner beaucoup de liberté aux Marchands. 19 Septembre 1687.

JE fus informé des efforts que le Prince d'Orange & le Pensionnaire Fagel firent dans ce tems-là pour porter l'Empereur à faire la paix avec le Turc, & s'offrirent pour être médiateurs.

LE Roi me manda que quoique le prétexte que Lettre du Roi du 23

Septembre 1687. prenoient ceux de ses Sujets qui continuoient de se retirer en Hollande sur la violence qu'ils publioient leur être faite pour les forcer à la communion fût entierement faux, il étoit néantmoins inutile d'en désabuser le public.

25 Septembre 1687. JE donnai avis au Roi de la mauvaise conduite que tenoit le Roi d'Angleterre, qui après avoir fait citer le Docteur Burnet, faisoit différer de quinze jours l'assignation qui lui avoit été donnée, & mollissoit en toutes choses; que cette conduite rendoit les factieux insolens, & qu'on avoit imprimé un livre plus séditieux qu'aucun autre qu'on eût encore vû, dont la moitié n'étoit qu'un libelle diffamatoire contre le feu Roi d'Angleterre, & contre le Roi d'à-présent; l'autre partie contenoit une exhortation aux Anglois de la communion Anglicane, & aux Réformés de s'unir ensemble pour s'opposer aux volontés du Roi d'Angleterre.

JE mandai au Roi que j'avois appris de très-bonne part que le Prince d'Orange mettoit toute son application à tâcher de découvrir les sentimens de ceux qui devoient composer le premier Parlement d'Angleterre, & que s'il apprenoit qu'ils fussent résolus à ne point consentir à l'abolition du Test & des Loix pénales, il se contentera de continuer les pratiques sourdes qu'il trame depuis quelque-tems contre le Roi d'Angleterre : mais que s'il apprenoit que le Parlement fût disposé à accorder ce que le Roi d'Angleterre prétendoit, il avoit resolu de lever le masque & de se joindre ouvertement au parti Protestant.

JE mandai au Roi que j'étois fort étonné que le Roi d'Angleterre ne prit point de plus étroites liaisons avec Sa Majesté, après les mauvais traitemens que les Etats-Généraux lui faisoient, & que les plus sensés d'entr'eux avoient si bien jugé que c'en devoit être une suite infaillible; qu'ils avoient établi au commencement pour maxime certaine qu'il falloit éviter toutes sortes d'occasions de déplaire au Roi d'Angleterre de peur

peur de l'obliger à s'engager dans les intérêts de Votre Majesté.

La Province de Hollande fut toujours occupée à regler les affaires qui concernoient la ferme des droits d'entrée & de sortie; que la rigueur avec laquelle on en faisoit la perception, après la liberté qu'on avoit eue jusques-là de ne les pas payer, avoit fait monter si haut, que dans le mois d'Août qui venoit d'écouler, la recette étoit augmentée dans la Ville de Rotterdam six fois audelà de l'ordinaire, & à Amsterdam dix fois. Aussi les Marchands qui ne pouvoient supporter d'être obligés de payer ces droits à la rigueur, avoient fait passer à Hambourg plusieurs vaisseaux qui étoient arrivés au Texel, sans faire entrer leurs marchandises en Hollande; ils en firent même rester deux ou trois à Dunkerque, que les Marchands Hollandois auroient regardé comme un lieu propre à faire un entrepôt, s'il y avoit eu des Marchands assez puissans pour être leurs correspondans: mais ils n'en voyoient point qui le fussent assez pour cela, & encore moins qui eussent de la bonne foi comme ils en trouvent dans les autres Villes de France; car, ils se croyoient fondés à n'avoir pas trop bonne opinion de la probité des Dunkerquois.

Je mandai qu'il arrivoit souvent des lettres de France qui faisoient bien du mal; que celles qui étoient venues par le dernier ordinaire assuroient qu'on avoit mis beaucoup de personnes en prison à Alençon & en d'autres Villes pour la Religion. 2 Octobre 1687.

Je mandai qu'on faisoit beaucoup de bruit de l'Arrêt qui avoit été rendu en France, par lequel le Roi faisoit défenses d'apporter dans son Royaume des harengs, autrement qu'en vente & salés de sel de broüage; que j'étois averti que les Etats-Généraux m'en viendroient parler; que si j'étois informé des raisons qui avoient porté Sa Majesté à faire rendre cet Arrêt, j'aurois pû le dire aux Députés des Etats-Généraux, & quelquefois on

arrête par-là leurs plaintes; mais que je me contenterois de leur témoigner que j'en rendrois compté à Sa Majesté.

9 Octobre 1687. LES Etats-Généraux vinrent chez moi pour me prier de joindre mes offices aux instances que leur Ambassadeur en France avoit ordre de faire au Roi touchant l'Arrêt par lequel on avoit défendu l'entrée des Harengs en France.

Lettre du Roi du 9 Octobre 1687. LE Roi me répondit, que cette interdiction ne pouvant être considérée que comme un Reglement de Police, qui ne regardoit pas moins les Sujets de Sa Majesté, que ceux des Etats-Généraux, & qui ne contenoit rien qui fut contraire au traité de commerce, les Etats-Généraux n'avoient pas droit de s'en plaindre, que c'étoit la réponse qu'il avoit fait rendre à leur Ambassadeur.

Lettre du Roi du 2 Octobre 1687. LE Roi me manda qu'il avoit reçu le livre que je lui avois envoyé, qui contenoit tout ce que les plus grands ennemis du Roi d'Angleterre pouvoient publier pour porter ses Sujets à la révolte; & que cela faisoit voir que ceux qui en souffroient l'impression ne desiroient rien plus passionnément que d'exciter de nouveaux troubles en Angleterre.

16 Octobre 1687. J'ALLAI dans ce tems-là faire un tour à Amsterdam, je trouvai moyen de me faire prier à dîner par des Régens de la Ville; les quatre Bourguemestres se trouverent au repas, ce qu'ils n'avoient jamais fait, les deux Pensionnaires de la Ville, M. Borel & d'autres personnes du Gouvernement. Je vis bien que M. Heude avoit voulu se servir de cette occasion pour me faire connoître ses sentimens; car il me prit à part avant le dîner, & me dit qu'il ne doutoit pas, que je n'eusse mauvaise opinion de Messieurs d'Amsterdam sur la conduite qu'ils ont tenue depuis peu. Il m'expliqua toutes les raisons qui les avoient obligés à agir comme ils ont fait, & m'assura qu'il répandroit jusqu'à la derniere goute de son sang pour maintenir l'Etat en bonne intelligence avec Sa Majesté; qu'il en connoissoit la nécessité,

& qu'il me prioit de croire qu'il y travailleroit toûjours de tout son pouvoir. Je lui répondis que j'étois assez persuadé de ses bons sentimens, qu'on ne pouvoit être aussi éclairé qu'il l'est, & ne pas connoître le véritable intérêt de la République: mais que j'appréhendois que comme Messieurs d'Amsterdam attendoient à soutenir avec vigueur leurs bons sentimens que les choses fussent aux extrémités, ils n'attendissent trop tard, & que les complaisances qu'ils avoient cependant en beaucoup de choses, ne missent ceux qui ne souhaitoient pas cette bonne intelligence entre Sa Majesté & les Etats Généraux en pouvoir de la rompre malgré M d'Amsterdam; qu'ils voyoient bien que cela ne pouvoit jamais arriver sans la perte de leur liberté, & sans la ruine de leur Ville. Le Sieur Heude me donna là-dessus les plus fortes assurances que je pusse souhaiter, & je puis assurer Votre Majesté que dans tout le repas, qui dura jusqu'à dix heures du soir, on n'a jamais tant fait paroître de bonnes dispositions & de cordialité, que Messieurs d'Amsterdam en témoignerent ce jour-là: les quatre Bourguemestres, de concert, me porterent la santé de la bonne union entre Votre Majesté & la République, à la confusion de tous ceux qui la veulent traverser.

Les Marchands Hollandois murmuroient de plus en plus de la rigueur qu'on apportoit à la perception des droits d'entrée & de sortie, & le jour que j'étois à Amsterdam les Batteliers coururent après un des Associés de l'Admodiateur pour le jetter dans l'eau; cependant je mandai au Roi que si le Prince d'Orange pouvoit surmonter seulement pendant les six premiers mois les plaintes des Marchands, cet établissement dureroit toûjours, & qu'il en tireroit de grands avantages; car il est certain qu'on trouvera un fonds pour entretenir cinquante vaisseaux en mer; c'est pourquoi il est à souhaiter qu'il arrive bien-tôt

quelque désordre qui oblige ces Messieurs-ci à remetire les choses sur l'ancien pié.

Je mandai au Roi pour la troisieme ou quatrieme fois que j'étois informé par des Ministres memes de l'Empereur qu'ils avoient reconnu dans tous les Protestans un dessein formé de faire une ligue dans laquelle ils vouloient faire entrer l'Empereur sous prétexte de s'opposer à la puissance de la France.

Lettre du Roi du 16 Octobre 1687.

Le Roi me manda que l'Ambassadeur de Hollande continuoit de faire ses instances pour l'obliger à commettre quelqu'un qui pût entrer dans la discussion de ce qui regardoit le commerce du hareng, & qu'il sollicitoit vivement un retardement jusqu'au mois de Mars prochain, à l'exécution de l'Arrêt qui régloit de quelle maniere ce commerce devoit être fait à l'avenir : mais que Sa Majesté etoit bien aise de me dire qu'il ne devoit pas attendre sur ce sujet une réponse plus favorable que celle qu'il avoit reçûe.

23 Octobre 1687.

Je mandai que l'Ambassadeur des Etats à Londres les informoit de tout ce qui se passoit de plus secret dans le Conseil du Roi d'Angleterre ; que ce Prince attribuoit toutes les oppositions qu'il trouvoit à ses desseins au Prince d'Orange, qu'il savoit être le chef & le protecteur du parti Protestant ; que les créatures du Prince d'Orange se vantoient hautement que c'étoit lui à qui on devoit la conservation de la Réligion Presbytérienne en Angleterre. Ces Messieurs même n'étoient pas fâchés que l'on crût que le voyage de M. Dickfeld y avoit beaucoup contribué en donnant des assurances de l'amitié & de la protection du Prince d'Orange aux principaux des factieux. Il est certain que le Roi d'Angleterre & le Marquis d'Albiville ont été trompés par M. Dickfeld, ils l'ont cru, à la vérité, entierement attaché à M. le Prince d'Orange ; mais néantmoins tellement dans les intérêts personnels de Sa Majesté Britannique, qu'ils n'avoient rien à appréhender de lui : mais ils voyent bien à cette heure le contraire, & si le Marquis d'Albiville m'eût voulu croire, il n'étoit rien de

plus aisé que d'empêcher le séjour du Sieur Dickfeld en Angleterre.

Je mandai au Roi qu'il étoit sorti depuis peu plusieurs personnes très-riches de la Religion Prétendue Réformée de France, qu'il sembloit que ceux qui étoient les plus à leur aise commençoient à sortir avec plus d'empressement, qu'il y en avoit quantité des plus riches Marchands qui se disposoient à passer en Angleterre & en Hollande, & qui envoyoient leur argent par avance; qu'en effet il en étoit entré une si prodigeuse quantité, que Mrs. d'Amsterdam commençoient à trouver qu'il y en avoit trop, ne pouvant placer le leur plus haut qu'à deux pour cent. Je sai même que l'on a fondu en Angleterre neuf cent soixante & tant de mille loüis d'or. Je croirois, Sire, prévariquer à mon devoir, & manquer à la fidélité que je dois à Votre Majesté, si je ne lui rendois compte de ce qui vient à ma connoissance, & qui regarde le bien de son service, & il est constant que la plûpart de ceux qui sont sortis depuis peu ne l'ont fait que sur différens emprisonnemens qui ont été faits en quelques Provinces, comme, par exemple, la détention de quelques personnes à Alençon, a fait appréhender la même chose au Sieur Cossart, quoiqu'il soit de Roüen où l'on est en plein repos, & j'ose encore prendre la liberté de dire à V. M., avec le profond respect que je lui dois, que si on traitoit les nouveaux Convertis dans toute l'étendue de son Royaume de la même maniere qu'ils le sont à Paris, à Roüen & sous les yeux de V. M., il n'en seroit pas sorti la moitié de ce qui s'en est allé.

Je mandai au Roi que je continuois à être informé par l'homme qui avoit lié un commerce avec le Comte de Hohenlo, de beaucoup de choses particulieres qui regardoient l'Angleterre & les Protestans, que je venois de voir une lettre de ce Comte du 16 Octobre, de Vienne, qui marquoit que les Protestans brassoient quelque chose 30 Octobre 1687.

de dangereuse conséquence contre l'Angleterre: que c'étoit pour l'exécution de ces desseins-là que le Prince d'Orange alloit à la Cour de Brandebourg. Ce voyage du Prince d'Orange à Berlin fut rompu: il y envoya le Sieur Pedkum.

Je n'avois point du tout perdu de vûe les affaires qui regardoient l'Angleterre, quoiqu'on négligeât fort les avis que je continuois de donner des premiers fondemens que le Prince d'Orange jettoit alors des grands desseins, qu'on a vu éclorre en 1688; car quoiqu'il n'eût pas alors en vue dans toutes ces circonstances, le projet qu'il a exécuté depuis, son dessein en général avoit toujours été dès l'année 1680, comme on le peut voir, de prendre ses mesures pour se faire Roi d'Angleterre à l'exclusion du Duc d'Yorck, & pour se faire déclarer Regent, & entrer dans le gouvernement même du vivant du feu Roi, s'ils lui donnoit le moindre lieu de l'entreprendre. J'en donnai avis au Roi, & en même-tems à M. de Barillon.

Lettre du Roi du 30 Octobre 1687.

Le Roi manda que la désertion de ses Sujets étoit l'effet d'une imagination blessée, & que le remede qu'on y pourroit apporter seroit peut-être encore pire que le mal; qu'ainsi il falloit attendre de la bonté divine la cessation de ce désordre, qu'elle n'avoit peut-être permis que pour purger son Royaume des mauvais & indociles Sujets.

Je mandai que le Député Suisse avoit eu plusieurs conférences avec le Sieur Dickfeld, qu'ils avoient fait plusieurs projets qui n'avoient pour fondement que les affaires de la Religion.

6 Novembre 1687.

Je mandai au Roi que le Prince d'Orange & Mrs. d'Amsterdam avoient eu de nouveaux démêlés, & qu'il avoit été offensé de leur conduite, qu'il avoit témoigné assez publiquement qu'il n'y avoit point de mesures à garder avec eux: mais que j'appréhendois fort que l'Arrêt donné en France pour empêcher l'entrée du hareng, & les autres démêlés qui commençoient à naître ne les réunissent; que l'on continuoit toujours à faire bien du

bruit de cette affaire qui leur étoit d'autant plus ſenſible, que plus de ſoixante mille perſonnes ſubſiſtoient de la pêche du hareng; que cela avoit fait naître quelques propoſitions de faire des impoſitions ſur les ſirops, & principalement ſur les vins de France.

LE Prince d'Orange fit acheter tout le ſalpêtre qui étoit en Hollande par les Officiers de l'Amirauté, & fit chercher tous les plus beaux mâts qu'il y avoit.

ON fit des quêtes pour les Proteſtans Piémontois qui étoient arrivés en Hollande; les plus zélés des Proteſtans qui étoient dans le gouvernement de Hollande avoient tenté par deux autres fois de faire chaſſer tous les Religieux de cette Province: mais le Prince d'Orange & le Penſionnaire Fagel détournerent toujours cette affaire, parce qu'ils avoient des vues de plus grande étendue pour les affaires de la Religion; & le Prince d'Orange qui ne vouloit pas marquer ſa mauvaiſe intention aux Catholiques d'Angleterre, & qui vouloit que l'Empereur & la Maiſon d'Autriche ne l'abandonnaſſent point dans le deſſein qu'il avoit de déthroner ſon beau-pere, croyoit que ſon intérêt étoit de faire voir qu'il ſecouroit, à la vérité, ceux de ſa Religion qui pretendoient être opprimés, ſans vouloir perſécuter ceux de la Religion Catholique.

LE Roi me manda que les Etats Généraux n'avoient aucun ſujet de ſe plaindre qu'on eût apporté de ſa part quelque changement à ce qui avoit été ſtipulé par le Traité de Nimegue, ou promis verbalement par ſes Ambaſſadeurs en conſéquence des ordres que Sa Majeſté leur en avoit donnés; car à l'égard des impoſitions ſur les étoffes des Indes, comme cela ne regardoit point les marchandiſes & denrées du crû des Provinces Unies, elles ne pouvoient pas dire qu'il y eût en cela rien qui fût contraire auxdits Traités & paroles données, & que pour ce qui regardoit la pêche du

Lettre du Roi du 12 Novembre 1687.

hareng, elles ne le devoient confidérer que comme un réglement de police qui ne regardoit pas moins fes Sujets que leurs Marchands.

6 Novembre 1687. Je mandai au Roi que le Penfionnaire Fagel avoit voulu faire impofer de nouveaux droits fur les firops, mais que la Province de Hollande n'y avoit point voulu confentir; que je ne me mêlerois point de cette affaire puifque Sa Majefté ne le trouvoit pas bon: mais que je devois avertir Sa Majefté que fi elle cherchoit un prétexte pour mettre de nouvelles impofitions fur les marchandifes de Hollande, on étoit tellement aigri des défenfes qu'on avoit faites pour le hareng, & pour d'autres chofes touchant le commerce, que fi Sa Majefté augmentoit les droits fur les marchandifes de Hollande, on pourroit bien en venir jufqu'à défendre l'entrée du vin, & peut-être des eaux-de-vie de France dans la domination des Provinces-Unies.

19 Novembre 1687. M. de Seignelay me répondit à cette lettre, qu'après avoir examiné avec attention, il n'avoit pas paru à Sa Majefté qu'il y eût aucune apparence que les Hollandois priffent la réfolution de défendre les eaux-de vie & les vins de France, parce qu'ils fe priveroient par-là de l'avantage du commerce qu'ils faifoient dans tout le Nord avec ces vins & eaux-de-vie, outre qu'ils ruineroient la navigation de deux ou trois cents vaiffeaux qu'ils employent à ce commerce, qui fe trouveroient par ce moyen entierement inutiles.

Qu'il étoit même à confidérer à cet égard que le grand commerce que les Hollandois faifoient en France pouvoit être traverfé par tant d'endroits, dès que Sa Majefté auroit lâché la main à ce qui pouvoit être plus utile à fes Sujets, fans s'arrêter à ce qui eft porté par le Traité de Nimegue; que les Hollandois qui connoiffoient fort bien leur intérêt feroient obligés de garder de grandes mefures fur cette matiere qui méritoit d'être fuivie ponctuellement. Que cependant la contravention que les Hollan-

dois avoient fait en comprenant dans le nouveau Tarif, sur lequel ils avoient donné à ferme leurs droits d'entrée & de sortie l'augmentation des droits ordonnés par les Etats-Généraux en 1675, & depuis sur le Savon, les huiles & les fanons de baleines, & autres marchandises, avoit fait prendre la Resolution à Sa Majesté de faire exécuter le Tarif de 1667, par lequel elle avoit ordonné une augmentation de droits d'entrée sur quelques marchandises, & elle avoit donné ses ordres pour le faire exécuter, même sur les draperiers qui seroient apportées de Hollande, soit par les vaisseaux François, soit par les Hollandois & tous autres, parce qu'elle avoit été informée que non-seulement les Hollandois imitoient dans leurs Fabriques les draperies d'Angleterre de toute sorte; mais même qu'ils pourroient apporter dans leurs vaisseaux celle d'Angleterre, & les autres marchandises qui s'y commercent.

Qu'A l'égard des huiles & fanons de baleine, Sa Majesté n'avoit encore donné aucun ordre; mais qu'elle étoit bien aise que je susse que son intention étoit de rétablir incessamment les droits dont elle avoit ci-devant ordonné la levée sur ceux de la pêche des étrangers, & d'y faire comprendre ceux qui seroient apportés de Hollande, & que comme le grand avantage que les Hollandois avoient tiré depuis quelques années du commerce qu'ils avoient fait en France pourroit les obliger à croire qu'en renonçant aux augmentations de droits qu'ils avoient ordonnés sur plusieurs marchandises, cela pourroit bien engager Sa Majesté à révoquer les ordres qu'elle avoit donnés sur ce sujet, elle lui ordonnoit de m'écrire que quelque chose qu'ils pussent offrir, elle étoit dans la résolution de ne rien changer aux ordres qu'elle avoit donnés, afin qu'étant informé de ses intentions je n'entrasse en aucune explication avec eux sur ce sujet, & que je me contentasse de leur dire, s'ils m'en parloient, que je n'en étois pas informé.

Ce ſont-là les premiers ſujets de chagrin qu'on a donnés aux Hollandois & qu'on a bien augmentes depuis, comme cela ſe verra dans la ſuite.

Lettre du M. de Seignelay du 25 November 1687.

M. de Seignelay me réitéra ce qu'il m'avoit deja écrit de la réſolution que Sa Majeſté avoit priſe de faire payer aux entrees de ſon Royaume les droits du Tarif de 1667; c'eſt-à dire, les droits que le Roi avoit fait impoſer lorſqu'il vouloit marquer ſon mecontentement aux Hollandois. Il me manda que Sa Majeſté ne changeroit rien à la réſolution qu'elle avoit priſe pour donner occaſion à ſes Sujets de pouvoir rétablir leur pêche, que les Hollandois avoient ruinée, & pour empêcher la continuation du préjudice que la Fabrique des draperies de France avoit reçû de l'Introduction de celle d'Angleterre par la voie des vaiſſeaux Hollandois, & de l'imitation qu'ils en faiſoient dans leurs Manufactures; que Sa Majeſté deſiroit que je me continſſe à cet égard dans les regles qu'il m'avoit preſcrites de ſa part, quelque choſe qui me fut dit & propoſé. C'eſt là le commencement des contraventions aux Traités de Nimegue, qui touchoient les Hollandois en la partie la plus ſenſible, puiſque cela détruiſoit la plus grande partie du commerce qu'ils font en France, qui conſiſte dans leurs draps & dans les Harengs.

25 Decembre 1687.

Je mandai au Roi que la rigueur que l'on exerçoit à la perception des droits d'entrée & de ſortie étoit ſi grande que le commerce en étoit viſiblement diminué, & que la Ville de Hambourg en avoit beaucoup profité, & qu'il ne tiendroit qu'à Sa Majeſté que celle de Dunkerque en tirât un grand avantage.

Premier Janvier 1688.

Le Prince d'Orange ayant fait aſſembler les Amirautés avec le Receveur des droits d'entrée & de ſortie, & fait calculer à quoi pourroit monter le fonds qui ſe trouveroit au mois de Mars dans les coffres tant de l'Admodiateur que des Receveurs des Amirautés, & ayant vu qu'il y auroit de quoi mettre en mer une

flotte confidérable, il n'a pas voulu confulter les Provinces de peur d'être refufé; mais il a ordonné à l'Amirauté de la Meufe qui eft celle de Rotterdam d'équiper quatre vaiffeaux, à celle d'Amfterdam d'en armer douze, à celle de Zelande deux, à celle de Frife deux, tous vaiffeaux depuis trente jufqu'à cinquante pieces de canon. Il n'a rien demandé a l'Amirauté de Nort-Hollande, parce qu'elle n'a pas de quoi fournir à ces frais; enfuite il a fait favoir aux Provinces, qu'il étoit néceffaire de pourvoir à la fureté du commerce de l'Etat contre les Algériens & que pour d'autres bonnes confidérations, il avoit trouvé à propos de faire équiper vingt vaiffeaux de guerre au printems prochain, dont le fonds fe prendroit dans les coffres des Amirautés.

Il eft certain, Sire, qu'à prendre les chofes à la rigueur le Prince d'Orange & les Officiers de l'Amirauté ont pouvoir de faire équiper les vaiffeaux pour les convois & pour d'autres chofes femblables, fans en demander la permiffion à l'Etat, lorqu'ils ne fe fervent pour ces fortes d'armemens que des deniers qu'ils ont en leurs mains, & qu'ils appellent les moyens ordinaires: mais quoique le Prince d'Orange n'employe pour cet armement que les moyens ordinaires, c'eft néanmoins étendre fon pouvoir au-delà des juftes bornes, que de faire équiper une flotte de vingt vaiffeaux de guerre, & il a peu donné de marques plus vifibles que celle-ci de l'ufurpation qu'il tente de faire de l'autorité fouveraine.

Il eft à croire, Sire, que le Prince d'Orange a particulierement en vue l'Angleterre en cette occafion, & qu'il veut être toûjours armé par mer à tout évenement. Il femble même que ce Prince voyant que les Anglois fe tiennent dans leur devoir à l'égard du Roi leur Souverain par l'appréhenfion qu'ils ont des forces de Votre Majefté, qui a toûjours des vaiffeaux prêts à le fecourir, ait voulu faire voir aux factieux d'Angleterre une flotte fur leurs côtes en état de les foutenir; & affurément fi Sa Ma-

jesté Britannique y veut bien faire réflexion, elle trouvera qu'il y a peu de choses qui puissent donner plus de cœur à ses Sujets Protestans, aussi-bien qu'à tous les autres Protestans de l'Europe, que fera cet armement.

On a pû voir dans mes lettres lorsque j'ai mandé que le Prince d'Orange faisoit une Ferme des droits d'entrée & de sortie, que son dessein étoit d'avoir moyen par-là d'équiper une flotte, & on a assez vû dans la suite, que ce que j'écrivois n'étoit que trop vrai, que cette flotte étoit préparée contre l'Angleterre, & pour animer les Factieux à se soulever contre Sa Majesté Britannique.

Cependant le Roi d'Angleterre malgré tous ces avis ne pouvoit se résoudre à rien faire de tout ce qu'on lui proposoit de plus avantageux pour ses intérêts. Le Marquis d'Albiville revint d'Angleterre, & me dit qu'il avoit agi selon le projet que nous avions concerté ensemble avant son départ touchant la révocation des troupes Angloises qui etoient au service des Etats-Généraux, qu'il avoit donné là-dessus des mémoires si forts & si convainquans à Sa Majesté Britannique, qu'il ne doutoit pas qu'il ne se servît de la premiere occasion qui se présenteroit pour exécuter ce dessein; comme pourroit être le refus que les Etats-Généraux feroient de chasser le Docteur Burnet: mais quoique le Marquis d'Albiville donnat dès le même jour un Mémoire très fort pour demander aux Etats Généraux qu'ils chassassent le Docteur Burnet, & qu'ils le lui refusassent bien nettement, le Roi d'Angleterre ne parla point de ses troupes & les laissa toujours à la disposition du Prince d'Orange qui s'en servit dans la suite utilement contre lui.

1 Janvier 1688. J'envoyai ce même ordinaire au Roi une lettre du Comte de Hohenlo qu'il écrivoit en confidence à un de ses amis de la Haye qui agissoit de concert avec le Ministre de l'Empereur en faveur de la Religion Catholique. Je mandai au Roi qu'on pouvoit faire une réflexion fort importante sur

cette lettre, que quelque volonté déterminée que témoignoit l'Empereur de continuer la guerre contre le Turc, & que quelque averſion qu'il eût marqué contre le Prince d'Orange & les Hollandois, il étoit à craindre qu'il ne prît au premier jour des ſentimens contraires, puiſque le Comte de Hohenlo reconnoiſſoit qu'il n'y avoit pas un Miniſtre de ſon ſentiment auprès de l'Empereur.

La lettre du Comte de Hohenlo portoit que l'Empereur étoit réſolu non-ſeulement à continuer la guerre contre les Turcs, mais auſſi à ne pas ſe mêler de la guerre qu'on feroit contre la Hollande, malgré les inſtances du Prince d'Orange, & celles qu'il fait faire par les Proteſtans; qu'ils tâchoient d'entraîner l'Electeur de Baviere en lui donnant de la jalouſie de la puiſſance de l'Empereur, & l'invitoient à une conférence à Leipſick; qu'on étoit preſque aſſûré que les Proteſtans d'Allemagne ſe déclareroient, & aſſiſteroient à toutes forces les Hollandois; que c'étoit le ſentiment de l'Empereur qu'il avoit entretenu plus de deux heures là-deſſus.

Je mandai au Roi que le revenu des Amirautés qui conſiſtoit dans les droits d'entrée & de ſortie, étoit augmenté du triple par le bail qu'on en avoit fait, & que le Prince d'Orange avoit trouvé dans cette redevance de quoi armer vingt vaiſſeaux au printems. 8 Janvier 1688.

Le Roi d'Angleterre fit encore alors de grandes avances au Prince d'Orange, & fit écrire par un Docteur Eſtuard au Penſionnaire Fagel, que ſi le Prince d'Orange vouloit concourir avec le Roi d'Angleterre pour l'abolition du Teſt, le Roi de la Grande Bretagne entreroit dans ſes intérêts, & qu'ils agiroient dorénavant de concert enſemble en toutes choſes. Le Prince d'Orange ménagea ſi peu le Roi d'Angleterre là-deſſus, qu'il fit récrire par le Penſionnaire Fagel à ce Docteur Eſtuard, que lui Prince d'Orange, & la Princeſſe

d'Orange ne consentiroient jamais qu'on abolît le serment du Test qui étoit le maintien de la Religion Anglicane & de la tranquillité du Royaume: ils firent plus, ils firent traduire en Anglois & imprimer cette lettre. Je mandai qu'on pouvoit assez voir que cela n'étoit fait que dans le dessein d'unir les Protestans d'Angleterre avec ceux de l'Eglise Anglicane, & les faire soûlever les uns & les autres contre le Roi d'Angleterre.

22 Janvier 1688. Je mandai au Roi que le dessein continuoit toûjours d'avoir une flotte de vingt vaisseaux au printems, & d'en tenir vingt autres dans les Ports tous prêts à mettre à la voile; que cet armement devoit être bien suspect au Roi d'Angleterre, que j'en avois averti M. de Barillon & l'Envoyé d'Angleterre qui étoit à la Haye.

29 Janvier 1688. L'Envoyé d'Angleterre ayant extrémement pressé les Etats Généraux de lui rendre réponse sur le mémoire qu'il leur avoit présenté au nom du Roi son Maître, pour le prier de faire sortir le Docteur Burnet hors des Etats de leur domination: ils lui délivrerent enfin une resolution, par laquelle ils ne se contenterent pas de le refuser; mais ils affecterent de faire ce refus de la maniere qui pouvoit le plus déplaire au Roi d'Angleterre, en lui offrant de faire en Hollande le procès au Docteur Burnet, si Sa Majesté Britannique vouloit leur envoyer les informatious qui étoient contre lui.

Lettre du Roi du 26 Janvier 1688. Le Roi me manda que j'avois fort bien fait d'avertir l'Envoyé d'Angleterre à la Haye, & M. de Barillon des reflexions que devoit faire le Roi d'Angleterre sur les grands préparatifs de mer que faisoient les Etats-Généraux, & que j'avois bien raison de dire que ces préparatifs regardoient le dessein qu'avoit le Prince d'Orange d'encourager le parti Protestant d'Angleterre.

11 Mars 1688. Le Roi d'Angleterre pressant toûjours les Etats Généraux de lui renvoyer les troupes Angloises qui étoient à leur service, je fis remontrer à Messieurs d'Amsterdam l'intérêt qu'ils avoient

de ne pas payer davantage des troupes qui ne reconnoiſſoient d'autre Souverain que le Prince d'Orange, & ils furent d'avis dans l'Aſſemblée de Hollande qu'il les falloit renvoyer. Mon deſſein étoit que le Prince d'Orange ne put s'excuſer ſur le ſentiment uniforme de toute la République s'il ne rendoit pas ces troupes au Roi d'Angleterre, & qu'il fut chargé tout ſeul de l'inquietude de cette affaire, & je mandai encore que le Roi d'Angleterre ne devoit que trop voir que le Prince d'Orange vouloit maintenir ce corps pour le pouvoir faire paſſer en Angleterre toutes les fois qu'il en aura beſoin.

Le Prince d'Orange fit aſſembler les Amirautés, & leur propoſa de joindre le plus de vaiſſeaux que l'on pourroit aux vingt navires que l'on devoit mettre en mer: mais cela ne fut pas approuvé, & on perſiſta dans le premier ſentiment d'avoir une flotte de vingt vaiſſeaux en mer, & de tenir tous les autres vaiſſeaux de Guerre prêts à mettre à la voile en huit jours de tems.

Le Prince d'Orange remontra aux Députés de Hollande qui ſont aſſemblés toute l'annee, la néceſſité qu'il y avoit de fortifier quelques Places de l'Etat; ſavoir, Nimegue, Doerbourg, Campen, l'Ecluſe, & quelques autres qu'on ne m'a pû dire, & a fait connoître qu'il étoit néceſſaire d'avoir pour cela un fonds de quatre millions, & ces Députés le propoſerent aux Etats-Généraux; ce fut-là le premier pas après l'équipement des vaiſſeaux que fit le Prince d'Orange pour l'exécution du deſſein qu'il avoit formé de paſſer en Angleterre pour uſurper la Couronne. 11 Mars 1688.

Je découvris que le Sieur Spaen, Général de Brandebourg, qui fit de fréquens voyages à la Haye, y avoit fait un accord avec le Prince d'Orange, par lequel en vertu du Traité fait il y a trois ans entre l'Electeur de Brandebourg & cet Etat (qui porte qu'en cas que quelqu'une des deux Parties ait quelque appréhenſion de guerre, on 16 Mars 1688.

conviendra des mesures que l'on aura à prendre) il est convenu que l'Electeur de Brandebourg envoyeroit dans le Duché de Cleves neuf milles hommes pour la sûreté du bas-Rhin & des frontieres de cet Etat, & que le Duc de Juliers auroit dans ses Etats deux milles hommes de pié & cinq cents chevaux. Cette démarche du Prince d'Orange étoit encore dans la vûe de faciliter son passage en Angleterre, afin que ces troupes de l'Electeur de Brandebourg, & les autres qu'il avoit dessein de faire venir rassûrassent les Etats Généraux & leur donnassent lieu de donner leurs troupes au Prince d'Orange sans craindre d'être attaqués du côté du Rhin.

Je mandai au Roi que les Etats-Généraux avoient refusé nettement de rendre les troupes Angloises au Roi d'Angleterre. Je mandai encore qu'on étoit surpris que le Roi d'Angleterre après avoir demandé si fortement ce corps de troupes, changeât à cette heure sa demande, & parut s'affoiblir à proportion du refus des Etats-Généraux. Il étoit dangereux avec ces Messieurs-là plus qu'avec personne du monde, de prendre les choses d'une certaine hauteur & de ne les pas soutenir. Ce qui les rend encore plus hardis en cette occasion est que le Sieur Citters leur a mandé par sa derniere lettre, qu'on tient secrete, que le Roi d'Angleterre étoit fort appaisé, & n'étoit plus si en colere du refus que les Etats ont fait de lui rendre les troupes Angloises, & chasser le Docteur Burnet; qu'on ne parle plus d'assembler le Parlement sur ce sujet, que les bruits de guerre sont entierement dissipés, & que les Etats peuvent continuer à refuser de chasser le Docteur Burnet & de rendre les Anglois, pourvû qu'ils n'en fassent pas trop de trophées, & qu'ils se conduisent modestement.

Je communiquai au Marquis d'Albiville la teneur de cette lettre; car il étoit de conséquence que le Roi d'Angleterre en fût informé; je lui fis part aussi d'un avis très-sûr que j'avois reçû

reçû qui étoit qu'un nommé de Lastre qui parloit fort bon Anglois, étoit allé visiter tous les Ports d'Angleterre pour rendre compte aux Etats-Généraux de l'armement qui s'y faisoit.

Que j'étois très-persuadé que si la Reine d'Angleterre accouchoit d'un fils, le Prince d'Orange leveroit le masque encore plus qu'il ne faisoit, & qu'il exciteroit des troubles en Angleterre. Beaucoup d'honnêtes gens & de bon sens de ce pays-ci qui observent la conduite que tient le Prince d'Orange croyent la même chose, le Marquis d'Albiville l'a représenté vivement au Roi son Maître, & lui a mandé par deux lettres consécutives qu'il ne devoit pas perdre un moment de tems de s'unir étroitement à Votre Majesté.

Les efforts que fait le Prince d'Orange pour retenir un corps de troupes Angloises en ce pays doivent assez faire voir au Roi d'Angleterre que les avis que le Marquis d'Albiville lui donne là-dessus sont bien fondés. J'en informois de mon côté exactement M. dé Barillon à qui j'envoyois des copies des articles que j'écrivois à Sa Majesté sur ce sujet.

Dans la résolution que les Etats-Généraux délivrerent au Marquis d'Albiville par laquelle ils refuserent de rendre les troupes Angloises, ils soutinrent qu'ils avoient droit de lever des troupes en Angleterre ; la Reine Elisabeth le leur ayant permis, & pas un des Rois ses successeurs n'ayant révoqué cette concession. Cela m'obligea de mander au Roi que Sa Majesté Britannique avoit intérêt de faire quelque déclaration pour empécher cet abus ; d'autant plus qu'il devoit croire que les Etats-Généraux avoient avancé ce fait malicieusement & à dessein d'autoriser les Officiers Anglois qui voudroient faire des recrues de même que des levées pour M. le Prince d'Orange. 18 Mars 1688.

Les Députés de la Ville de Leyde où sont établis les manufactures de draps, se plaignirent fortement dans les Etats de Hollande que leur Ville 25 Mars 1688.

alloit être ruinée ſi l'on continuoit en France à empêcher le débit des draps de Hollande ; qu'on ne s'étoit pas contenté de les ſurcharger, mais qu'on empêchoit que ceux qu'on y avoit envoyés ne puſſent être vendus. On réſolut qu'on ordonneroit à M. de Starembourg de ſavoir des Marchands Hollandois ſi cela étoit vrai.

Lettre du Roi du 25 Mars 1688. LE Roi me manda qu'il ne doutoit pas que la naiſſance d'un Prince de Galles ne donnât encore au Prince d'Orange de plus preſſans deſirs de troubler le repos de l'Angleterre : mais que s'il ceſſoit d'en être le préſomptif héritier, toute ſa colere ſeroit bientôt vaine & dénüée des forces & moyens néceſſaires pour en faire appréhender les effets.

1 Avril 1688. LE Roi m'ayant mandé qu'on deſavoüoit à la Cour de Berlin que le général Spaen eût fait aucun accord avec le Prince d'Orange, je fis reponſe à Sa Majeſté qu'on avoit déſavoüé il y a deux ans que l'Envoyé de Brandebourg eût ſigné un acte par lequel l'Electeur de Brandebourg étoit admis dans le Traité fait entre le Roi de Suéde & les Etats-Généraux ; & on n'en convint que quand j'eus envoyé à S. M. l'acte en original, & mandé que je ſavois que les Etats venoient de conſentir qu'on payât dans un ſeul payement ce que l'Electeur de Brandebourg ne devoit toucher qu'en ſix ans, qui étoit un des articles de la convention : ce que l'Envoyé des Etats-Généraux à Cologne leur avoit mandé, que l'Electeur de Brandebourg avoit neuf mille hommes dans le Duché de Cleves & dans le pays de Minden, & que M. le Duc de Juliers avoit les deux mille cinq cents dont on étoit convenu, qui étoient tous prêts de ſe joindre en cas de beſoin aux troupes de Brandebourg.

LES Etats de Hollande conſentirent ſur les remontrances du Prince d'Orange de lever quatre millions pour être employés aux fortifications. Mrs. d'Amſterdam qui vouloient que cet argent fût bien employé, & que le Prince d'Orange n'en pût faire aucun mauvais uſage, prirent pour cela toutes les

précautions poſſibles, & firent mettre dans la réſolution qu'on ne leveroit ces quatre millions qu'en quatre ans, que chaque année on réſoudroit avant que de lever le million l'emploi que l'on en feroit, & que l'on deſigneroit les Places qui devoient être fortifiées: mais le Prince d'Orange & le Penſionnaire Fagel ſûrent éluder fort bien toutes ces précautions. Comme il y avoit une grande abondance d'argent en Hollande, & que les Réfugiés François y en avoient apporté une grande quantité, il fit enſorte que le Receveur Général des Etats-Généraux, qui ne devoit recevoir qu'un million ſelon la réſolution des Etats, ne fermât ſon comptoir qu'après avoir reçû quatre millions; & il déclara aux Etats-Généraux que l'affluence avoit été ſi grande (comme en effet cela fut porté en moins de huit jours de tems) qu'il n'avoit pas eu le tems de ſe reconnoître. Le Prince d'Orange & le Penſionnaire Fagel qui le ſoûtenoient, empêcherent qu'on ne lui imputât rien de cette affaire, & on lui ordonna ſeulement de les garder, & ce ſont ces quatre millions dont le Prince d'Orange s'eſt ſervi pour une partie de la dépenſe qu'il lui a fallu faire pour paſſer en Angleterre.

Je fus informé que quand l'Envoyé d'Angleterre demanda la premiere fois les troupes Angloiſes, les Députés de la Province de Hollande, & ceux des Etats-Généraux dirent entre'eux tout d'une voix qu'il les falloit rendre, & que le Prince d'Orange l'ayant ſû il parla le lendemain matin aux Députés des Etats-Généraux avec tant de violence, & leur fit connoître ſi ouvertement & ſi fortement ſes intérêts & ſes ſentimens, qu'ils changerent tous de langage. Le Penſionnaire Fagel écrivit auſſi une lettre circulaire à toutes les Villes de Hollande pour leur repréſenter les raiſons qu'il y avoit de réfuſer les troupes au Roi d'Angleterre; de ſorte qu'il n'y eût qu'Amſterdam de toute la Hollande qui oſât être d'un ſentiment contraire.

1 Avril 1688.

Je mandai au Roi dès le premier Avril qu'un Hollandois m'avoit assuré qu'il étoit bien informé que le Prince d'Orange prenoit des mesures pour faire agir les Huguenots d'Angleterre en cas que la Reine d'Angleterre accouchât d'un Prince; car quoique la naissance du Prince de Galles fît perdre les droits de la Princesse d'Orange; ce Prince pouvoit toute fois être persuadé qu'il trouveroit assez de ressource dans les Protestans d'Angleterre pour faire une guerre de religion dans laquelle il ne doutoit pas qu'il ne fût aidé par les Etats-Généraux. Que je le dirois à l'Envoyé d'Angleterre, parce que je croyois qu'il étoit de l'intérêt du Roi que cet Envoyé en assurât le Roi son Maître.

J'avois informé le Roi depuis trois mois d'une négociation secrete qui se faisoit à Bruxelles entre les Espagnols & le Prince d'Orange pour le payement de ce qui leur étoit du : je mandai alors qu'on attendoit à tous momens la ratification du Traité qui avoit été fait là-dessus ; qu'on tenoit toûjours cette négociation fort secrete, que je l'avois su par une voie détournée mais très-sûre.

Je donnai avis que le Prince d'Orange mettoit dans les troupes & au service de la Princesse d'Orange tous les Anglois & les Irlandois qui étoient chassés d'Angleterre.

Lettre du Roi du 1 Avril 1688. Le Roi me manda pour la troisieme fois que les vaisseaux que les Etats Généraux alloient mettre en mer étoient pour se joindre au Roi de Suede & attaquer la Couronne de Dannemark ; mais je l'assurai toûjours qu'on n'ordonneroit jamais à ces vaisseaux de se joindre à ceux du Roi de Suede, & que cet armement ne regardoit que l'Angleterre.

5 Avril 1688. L'Ambassadeur des Etats à Londres leur manda que le Roi d'Angleterre lui avoit dit que s'il avoit autant de volonté de faire la guerre aux Etats Généraux qu'il en avoit de raisons & de moyens, il y avoit long-tems qu'il la leur auroit déclarée ; qu'il avoit cinquante-huit vaisseaux préts à mettre à la voile, & plus de cinquante-huit autres

dans ses Ports en état de sortir au premier ordre. Cet Ambassadeur ajoûtoit qu'on pouvoit compter précisément sur tout le contraire de ce que disoit le Roi d'Angleterre; que Sa Majesté Britannique avoit toute l'envie possible de faire la guerre aux Etats-Généraux; mais qu'il n'en avoit pas le pouvoir; qu'il ne trouvoit ni soldats ni matelots; que ces gens-là ne vouloient point servir contre ceux de leur Religion; que lui Citters étoit informé que plus de trois cents Ouvriers s'étoient enfuis de Chatam parce qu'ils n'étoient pas payés, & que pour ce qui étoit des trois Regimens que le Roi d'Angleterre faisoit lever, il n'y avoit que des gens qui eussent de mauvaises affaires, ou des débauchés & des miserables, qui y prissent parti; que le Roi d'Angleterre ne viendroit pas à bout des affaires qu'il avoit entreprises, & que les Catholiques verroient bientôt dans quel précipice Sa Majesté Britannique les avoit jettés. J'envoyai au Roi un état de la flotte des Etats-Généraux.

Je mandai à Sa Majesté que les Députés de Leyde avoient renouvellé dans la derniere séance des Etats de Hollande les plaintes qu'ils avoient faites des nouvelles impositions qui avoient été mises en France sur les draps de Hollande; que le Pensionnaire Fagel avoit témoigné que comme l'on n'avoit reçû aucune satisfaction sur les plaintes que l'on avoit faites à S. M. il n'en falloit pas espérer dans cette occasion; & que le seul parti qu'il y avoit à prendre pour rétablir le commerce, étoit d'user de représailles, & de surcharger les marchandises de France. Peu de Villes furent de cet avis, & Amsterdam n'y témoigna aucune disposition: on resolut donc que les Députés iroient communiquer de cette affaire à leurs Supérieurs. Je mandai que je prévoyois qu'on ne feroit point de represailles, mais seulement des remonstrances au Roi.

Le Roi d'Angleterre ayant fait imprimer un livre dans lequel on prétendoit que la lettre du 15 Avril 1688.

Pensionnaire Fagel dont j'ai parlé ci-dessus au Docteur Estuard étoit supposée, & que le Prince & la Princesse d'Orange n'avoient pas les sentimens à l'égard du Test qui leur étoient imputés dans cette lettre; le Pensionnaire Fagel fit imprimer un écrit par lequel il déclaroit qu'il avoit écrit la lettre en question, qu'il l'avoit faite par ordre du Prince & de la Princesse d'Orange, qui lui avoient ordonné d'expliquer leurs véritables sentimens; & pour rendre cette injure que l'on faisoit au Roi d'Angleterre plus authentique, il fit joindre à cet imprimé un certificat de l'Imprimeur des Etats de Hollande, qui déclare que l'écrit susmentionné & la Lettre du Pensionnaire Fagel au Marquis d'Albiville lui ont été mis par le Pensionnaire Fagel entre les mains, avec ordre de les imprimer.

Le Pensionnaire Fagel dit même à un de ses amis, que si le Roi d'Angleterre s'attachoit à lui davantage, il avoit des choses en main, qu'il produiroit, qui le feroient repentir de l'avoir poussé à bout; & je sûs que c'étoient des avances que le Roi d'Angleterre avoit faites au Prince d'Orange pour s'unir étroitement contre le Roi.

Je mandai que ce qui rendoit les Etats-Généraux si hardis étoit qu'ils étoient persuadés qu'il n'y avoit pas une si parfaite union qu'on l'avoit crû entre le Roi d'Angleterre, & qu'on s'étoit servi pour le prouver des Lettres du Docteur Estuard, qui portoient, que si le Prince d'Orange vouloit consentir à l'abolition du Test, le Roi d'Angleterre entreroit dans ses intérêts & s'uniroit avec lui.

Les Régens d'Amsterdam envoyerent un de leurs Bourguemestres m'assûrer de leur part qu'on n'avoit jamais délibéré ni même pensé d'envoyer aucuns Vaisseaux dans la mer Baltique, & encore moins de se mêler des affaires que la Suede pourroit avoir avec le Danemarck. Il me fit même entendre que le Roi de Suede n'étoit pas aussi armé par mer qu'on le publioit. Il m'ajoûta aussi, que les Danois avoient

peur que le Roi de Suede ne les attaquât à cause des affaires du Holstein, & que les Etats ne se joignissent à la Suede; mais qu'ils n'avoient aucun intérêt dans cette affaire, & qu'il pouvoit m'assûrer de la part de ses Collegues, que si la Suede entreprénoit quelque chose contre le Danemark, les Etats ne s'en mêleroient point.

L'Envoyé de l'Empereur avec qui j'avois lié amitié depuis près de deux ans, & avec qui j'avois souvent parlé des affaires du Palatinât, & surtout de la ligue que les Protestans vouloient faire, me proposa par deux ou trois fois de faire un écrit entre le Roi & l'Empereur, par lequel ces deux Princes s'assûreroient encore plus fortement de l'amitié l'un de l'autre: mais on n'approuva pas à la Cour cette proposition, & on me dit de lui répondre que le Traité de Trêve suffisoit pour ôter toute sorte d'inquiétude: mais il me représenta qu'il étoit arrivé des choses depuis ce tems-là de part & d'autre qui pouvoient faire craindre qu'il n'en survînt de pareilles; que l'Association d'Ausbourg, qui en soi n'avoit rien que de fort innocent, n'avoit pas laissé de donner de l'ombrage; que l'on pourroit donner des déclarations par écrit sur ce sujet qui satisferoient, & qu'il croyoit que comme un pareil acte mettroit l'Empereur son Maître en repos, il étonneroit aussi beaucoup ceux qui ne sont pas dans les intérêts de Votre Majesté, parce que cela leur persuaderoit qu'il y auroit une parfaite intelligence entre Sa Majesté & l'Empereur.

Le commerce de Hollande diminua alors considérablement par la rigueur avec laquelle on levoit les droits d'entrée & de sortie. De soixante Vaisseaux qui venoient tous les ans de Portugal, il n'en entra que quinze cette année-là, les autres quarante-cinq allerent en droiture dans les lieux pour lesquels ils étoient destinés. Tant il est vrai que le commerce ne peut subsister dans tous les endroits où l'on traite les choses à la rigueur,

Lettre du Roi du 16 Avril 1688. LE Roi me manda encore que l'ordre que celui qui commandoit la flotte des Etats Généraux avoit de croiser dans le Nord-Zée ne diminuoit pas le juste soupçon qu'il avoit qu'ils pourroient bien avoir ordre de se joindre aux Suédois.

SA Majesté me manda aussi qu'il seroit difficile aux Etats-Généraux de lui persuader que les nouvelles impositions qui avoient eté mises sur quelques marchandises & denrées fussent contraires à ce qui leur avoit été promis en son nom par le Traité de Nimegue.

29 Avril 1688. J'INFORMAI le Roi que les Marchands des principales Villes de Hollande disoient qu'ils aimeroient autant que leur commerce fût interdit que de le continuer de la maniere qu'ils étoient obligés de le faire à présent ; & qu'à la guerre près ils ne sont pas en meilleur état que s'il y avoit une rupture entre Votre Majesté & leur République.

6 Mai 1688. JE fus averti qu'une des premieres personnes de la République ayant parlé au Prince d'Orange des engagemens dans lesquels les Etats-Généraux entroient, qui leur pourroient attirer de mauvaises affaires, le Prince d'Orange l'avoit assûré qu'ils n'avoient rien à craindre, & que le Roi de la Grande-Bretagne n'avoit pris aucune mesure avec le Roi ni avec le Roi de Danemarck. On peut juger par là que bien loin (comme le Roi d'Angleterre l'a prétendu depuis peu) que l'inclination pour la France lui ait attiré de mauvaises affaires, au contraire les Etats-Généraux ne se sont laissés entraîner dans les sentimens du Prince d'Orange, que parce qu'il leur a fait voir la mauvaise conduite du Roi d'Angleterre à l'égard de Sa Majesté. On pourroit encore juger de ce discours du Prince d'Orange, qu'il étoit fort bien informé de tout ce qui se passoit de plus secret dans le Cabinet du Roi d'Angleterre. Je mandai que c'étoit par M. de Sidney qui l'écrivoit au Prince d'Orange, & par Madame de Sunderland qui le faisoit savoir à la Princesse.

JE mandai au Roi que je ne doutois pas que le Prince d'Orange ne suscitât des affaires au Roi d'Angleterre, si la Reine venoit à accoucher d'un fils; que plusieurs personnes de Hollande étoient persuadées, aussi-bien que moi, que ce Prince hasarderoit tout en cette occasion; que je serois fort attentif dans ce tems-là à observer toutes ses démarches, & à être informé des mesures qu'il prendroit. 13 Mai 1688.

JE mandai au Roi que s'il vouloit bien ne plus faire payer le droit de cinquante sous par tonneau à Dunkerque, & affranchir aussi entierement ce Port-là, ainsi que l'étoit celui de Marseille, je ne doutois pas que cette Ville ne profitât beaucoup de la diminution du Commerce de Hollande, & qu'elle ne servît d'entrepôt aussi bien que la Ville d'Ostende; que quelques Marchands de Dunkerque, qui voudroient bien être les seuls maîtres du Commerce de cette Ville-là, ne seroient peut-être pas d'avis que le Port fût entierement affranchi pour les Hollandois; mais qu'il étoit certain que la Ville, & tout le Pays aux environs, en tireroient un grand avantage.

LE Roi me manda que la correspondance dont je l'avois informé, de M. de Sidney, & de la Comtesse de Sunderland, avec le Prince & la Princesse d'Orange, étoit de grande conséquence, aussi-bien que le Commerce que pouvoient avoir quelques-uns de ses plus confidens Ministres avec le Prince d'Orange. Qu'il étoit de son service que je tâchasse de découvrir ce qui en étoit, sans en faire part à l'Envoyé d'Angleterre, ni à M. de Barillon. Lettre du Roi, du 13 Mai 1688.

JE fus averti le 18 Mai que le Sécretaire de l'Amirauté d'Amsterdam étoit parti en secret la veille, à huit heures du soir, pour faire équipper incessamment, en toute diligence, douze des plus gros Vaisseaux qui étoient au Texel, avec ordre de les envoyer à Chonnivel, où la Flotte les attendoit, & de faire ensorte qu'ils fussent tous prêts 18 Mai 1688.

de mettre à la mer en huit jours de tems lorsqu'on en auroit affaire; ces circonstances me parurent de conséquence, & marquoient un dessein caché; & comme cela ne pouvoit regarder que l'Angleterre, j'en donnai aussi-tôt avis au Roi.

20 Mai 1688. JE mandai au Roi qu'il étoit si extraordinaire de pouvoir penser que le Prince d'Orange eût dessein d'entreprendre quelque chose en Angleterre, que quoique je l'eusse soupçonné depuis long-tems d'avoir ce dessein, je ne m'étois donné l'honneur de le mander à Sa Majesté qu'avec beaucoup de réserve; que cependant tous ces préparatifs étoient considérables, & que d'ailleurs, quoi qu'on ne dût pas faire grande réflexion sur les écrits qu'on débitoit en Hollande, on en venoit d'imprimer un si fort & si précis, qu'on ne le pouvoit regarder que comme un manifeste pour servir à une guerre; que je me donnois l'honneur de l'envoyer à Sa Majesté, & que, quoique je n'eusse pas eu le loisir de le lire tout entier, si elle trouvoit bon de se faire lire les pages 144 & 145, sur lesquelles j'étois tombé par hasard, je croyois qu'elle trouveroit que ce que j'avançois n'étoit point sans fondement; car ce Livre soûtenant que la Princesse d'Orange & le Prince sont héritiers légitimes de la Couronne d'Angleterre, à l'exclusion du Roi à présent régnant, qui n'a pû être élu légitimement à cause qu'il est Catholique; il est à croire qu'ils se serviront de ces raisons-là lorsqu'ils verront que la Reine d'Angleterre sera accouchée d'un Prince, & qu'ils appréhenderont que la trop longue possession de cette Couronne ne l'affermisse sur la tête du Roi d'Angleterre, & sur celle du Prince de Galles son fils, ensorte qu'il n'y ait plus de retour pour eux. Il n'y a pas un mot dans les pages 138 & 139 de ce Libelle, qui ne marque avec les termes les plus insolens du monde, la disposition dans laquelle le Prince d'Orange semble être d'exécuter quelque violente résolution. Quoi qu'il en soit, il est évident que ce Libelle, & ceux qui,

l'ont précédé, s'impriment & se débitent ici de son aveu; on attribue celui-ci uniquement au Docteur Burnet. Il n'en est pas de ce Libelle, ni de ceux de cette nature, comme de ces imprimés secrets, qui ne se vendent que sous main; ceux-ci sont publics & exposés aux boutiques, & se distribuent sans aucun ménagement; & le Roi d'Angleterre ne peut-être trop attentif à découvrir les pratiques secrettes que le Prince d'Orange entretient avec les principaux membres du Parlement, & avec les premieres personnes de sa Cour.

J'avertis le Roi que les amis du Prince d'Orange disoient en confidence que le Roi de Suede pressoit extrèmement les Etats Généraux de faire paroître leur Flotte en mer; mais qu'il ne falloit point donner là-dedans, & que cela ne se disoit qu'à dessein de faire croire qu'on n'avoit aucune vue du côté de l'Angleterre.

J'ajoutai à tout cela qu'il n'étoit que trop certain que le Prince & la Princesse d'Orange étoient informés de ce qui se passoit de plus secret dans le Cabinet du Roi d'Angleterre, que des personnes des plus attachées au Prince d'Orange n'avoient pas fait difficulté de dire 4 ou 5 ans auparavant que Godolphin étoit entierement à lui, & j'ai reconnu qu'on l'a toujours considéré sur ce pié-là à la Cour du Prince d'Orange. Que pour ce qui étoit de M. de Sydney, il n'avoit presque pas gardé de mesures dans la correspondance qu'il avoit eue avec le Prince d'Orange; que les trois Envoyés d'Angleterre, qui avoient été à la Haye successivement, l'avoient su comme moi, & l'avoient mandé au Roi leur Maître. Que le Marquis d'Albiville n'avoit osé le faire si ouvertement que les autres, de peur d'offenser Mylord Sunderland. Que M. de Barillon ne m'avoit pas dissimulé non plus les égards que Mylord Sunderland avoit pour M. Sidney, & que toutes les fois que je lui avois écrit le mauvais effet que faisoient les fréquens voyages de M. de Sidney à la Haye, qui ve-

20 Mai 1688.

noit rendre compte de tout ce qu'il avoit négocié avec les factieux ; il m'avoit répondu, du vivant du feu Roi d'Angleterre, que M. de Sidney ne se mêloit d'aucunes affaires, & que depuis le regne du Roi Jacques je devois savoir que M. de Sidney s'étant mis mal avec son Maître, à cause du Prince d'Orange, & n'ayant plus à prétendre en Angleterre il ne seroit pas juste de l'empêcher de faire sa cour à un Prince pour qui il avoit perdu sa fortune. Que pour moi j'avois toujours crû que Mylord Sunderland n'étoit pas fâché que M. Sidney fut bien auprès du Prince d'Orange, pour avoir dans un changement de Gouvernement un homme qui le maintint. Que M. de Sunderland révéloit à M. de Sidney tout ce qu'il savoit de plus secret, & que le Prince d'Orange n'ignoroit rien de ce que M. de Sidney savoit. Que j'étois averti par de bons endroits, que non-seulement M. de Sunderland considéroit fort M. de Sidney, parce qu'il est son neveu, & qu'il espéroit être son héritier; mais qu'il avoit un crédit tout entier sur son esprit, ayant une galanterie réglée avec Madame Sunderland, qui gouvernoit absolument son mari.

Je fus informé par un de mes amis que l'Ambassadeur des Etats à Londres avoit écrit une Lettre secrete au Greffier des Etats, par laquelle il lui mandoit qu'il n'avoit rien mis de conséquence dans sa Lettre aux Etats-Généraux, parce que le Roi d'Angleterre en savoit souvent le contenu par l'Ambassadeur de France, & que cela feroit un très-mauvais effet, & que Sa Majesté Britannique lui reprochant souvent en public ce qu'il avoit mandé à la Haye en secret, il espéroit que les Etats-Généraux trouveroient bon qu'il n'écrivît plus dorénavant qu'au Greffier Fagel; que le Roi d'Angleterre l'avoit abordé la veille, ayant auprès de lui l'Envoyé de Danemarck, & autres Ministres, & lui avoit demandé ce que les Etats-Généraux vouloient faire de leur Flotte, & de toute

cette belle parade qu'ils faisoient de leurs forces de mer.

Je fus informé que la Ville de Leyde recommençoit ses plaintes fort violemment dans l'Assemblée de Hollande, des nouvelles impositions qu'on avoit mises en France, & que le Corps des Nobles, qui ne parloit que par la bouche du Pensionnaire Fagel, avoit appuyé les propositions de la Ville de Leyde, d'augmenter les impositions sur les vins, & autres marchandises de France. Que la Ville de Rotterdam ne s'y étoit pas opposée avec tant de chaleur qu'on avoit fait autrefois, quoique ses Députés eussent persisté à dire, ainsi qu'avoient fait ceux d'Amsterdam, qu'ils ne pouvoient délibérer là-dessus, parce qu'ils n'étoient pas instruits de la volonté de leurs Supérieurs.

L'Envoyé d'Espagne revint ces jours-là de Bruxelles, où il avoit fait l'échange des ratifications du Traité du Roi d'Espagne avec le Prince d'Orange, par lequel on étoit enfin convenu, non-seulement de liquider sa dette; mais encore on avoit réglé les termes des payemens, qui furent, à ce que je pus comprendre, qu'on lui donneroit trois cents mille livres argent comptant, & cent cinquante mille livres tous les ans, jusqu'à l'entier payement. 20 Mai 1688.

Les Etats-Généraux, qui y alloient de bonne foi, voulurent régler l'état des Fortifications qu'on feroit cette année-là, sur le million qui y étoit destiné; mais le Prince d'Orange, qui avoit ses desseins, fit faire tant de difficultés par la Province de Gueldres, sur les Fortifications du Fort de Skinck & de Nimégue, par où on vouloit commencer, qu'on ne put prendre aucune Résolution de toute cette année; ensorte que le Prince d'Orange trouva les quatre millions tout entiers dans la Caisse des Etats Généraux, dont il se servit, comme j'ai déja dit, pour les préparatifs de son passage en Angleterre.

J'envoyai au Roi l'Etat des Vaisseaux de guerre 20 Mai 1688.

que les Etats-Généraux avoient emmarinés, avec le nom, que chaque Vaiſſeau portoit, le nombre de Canons & de Matelots.

Le Prince d'Orange fit propoſer dans ce tems-là de mettre les Vaiſſeaux de Hollande, ou à Willemſtat, ou à Elvoſluys, & ceux de Zelande à Fleſſingue, prétendant qu'on les pourroit avoir plus commodément de ces endroits-là. Comme ſon deſſein n'etoit que d'avoir la liberté de faire équiper des Vaiſſeaux des Amirautés de Rotterdam & Amſterdam, ſous prétexte de les faire changer de Port; il conſomma tout l'Eté en pluſieurs viſites & deſcentes de Commiſſaires qu'il fit faire dans ces Ports, enſorte qu'une partie de ces Vaiſſeaux fut toujours à la mer, & l'autre prête à mettre à la voile dans les Ports d'Amſterdam & de Rotterdam; il les trouva tout équippés lorſqu'il voulut paſſer en Angleterre au mois d'Octobre; & cela fut ſi bien joüé, que lorſqu'on envoya un des premiers Commis de M. de Seignelay, au mois d'Octobre, pour reconnoître ſi tout ce que je mandois de ces préparatifs de mer étoit vrai; il retourna en France perſuadé que le bruit commun qui étoit répandu parmi le peuple, que les Vaiſſeaux qu'on équippoit à Amſterdam, n'étoient que pour être envoyés à Willemſtat & à Elvoſluys, d'où on les pourroit tirer commodément en toute ſorte de ſaiſon pour les preſſans beſoins de l'Etat.

31 Mai 1688. J'appris de très-bonne part que l'Electeur de Brandebourg avoit prié le Prince d'Orange de lui envoyer quelqu'un de confiance, & que c'étoit ſur cela que M. Benting étoit parti; je ne doutai point que ce ne fut pour lui confier les deſſeins du Prince d'Orange, qu'il n'avoit communiqué qu'à l'Electeur ſon pere.

Lettre du Roi du 27 Mai 1688. Le Roi me manda qu'il voyoit bien par tout ce que je lui écrivois, que le Prince d'Orange ſeroit toujours mieux averti de ce qui ſe paſſeroit dans les Conſeils du Roi d'Angleterre, que le Roi d'Angleterre ne le ſeroit des deſſeins que ſon gendre formoit contre lui.

J'INFORMAI le Roi que le Prince d'Orange avoit pris de grandes liaisons avec l'Electeur de Saxe, dans le séjour que cet Electeur avoit fait à la Haye, & que je savois, par des personnes bien informées, que le Landgrave de Hesse devoit aussi envoyer quelqu'un à Aix-la-Chapelle, pour y traiter d'affaires avec des gens de M. le Prince d'Orange. 3 Juin 1688.

UNE plaisanterie que l'Ambassadeur des Etats-Généraux fit à Londres, à l'Envoyé de Danemarck, en présence du Roi d'Angleterre, que la Flotte que ses Maîtres équipoient étoit pour aller querir du bois en Suede, puisque le Roi de Danemarck leur vouloit interdire le Commerce de Norwege, donna lieu encore de faire croire en France que cette Flotte étoit destinée pour attaquer le Danemarck de concert avec la Suede; ensorte qu'on m'ordonna de ne rien omettre pour tâcher de pénétrer la véritable destination de cette Flotte, & si sous prétexte d'escorter les Vaisseaux Marchands qui alloient chercher du bois en Suede, ils n'avoient aucun dessein contre le Danemark. Mais je mandai au Roi positivement que le Prince d'Orange ne songeoit point à envoyer la Flotte des Etats dans la Mer Baltique, & que j'étois assûré que la seule vûe que le Prince d'Orange a eue dans cet armement. regardoit l'Angleterre,& que le Prince d'Orange faisoit presser avec beaucoup de chaleur l'équipement des vingt-quatre Vaisseaux qu'on devoit tenir dans les Ports, tous prêts à mettre à la voile.

JE découvris que la Princesse d'Orange devoit aller faire un voyage en Zélande vers la fin de Juillet, où le commencement d'Aout, avec le Prince d'Orange. D'Odick témoigna à la Princesse d'Orange qu'on étoit fort fâché de n'avoir pas encore eu l'honneur de la voir en Zélande, & la supplia, de la part de la Province, d'y aller. Cette invitation sera le prétexte qu'elle prendra pour faire ce voyage, & on travaille déja au présent qu'on lui doit faire.

Je ne fai, Sire, fi ce voyage du Prince & de la Princeffe d'Orange en Zélande, dans le tems que la Reine d'Angleterre accouchera, & la Flotte des Etats-Généraux fur les Côtes de cette même Province, ne méritent pas quelque réflexion; pour moi je fuis perfuadé qu'il a un grand deffein dans la tête, & que tout ce qu'il fait depuis un certain tems ne peut rien produire que de funefte contre l'Angleterre.

Je mandai au Roi que dans le tems que le Prince d'Orange feroit en état de fe mettre en Mer, Meffieurs Damerongue & Benting feroient revenus d'auprès des Electeurs de Saxe & de Brandebourg; qu'alors le Prince d'Orange feroit part de fes projets aux Etats de Hollande, à qui il ne les avoit pas encore communiqués, & que fi la Ligue qu'il formoit avoit pour fondement le maintien de la Religion Proteftante, on étoit fi animé là-deffus en Hollande, qu'il étoit à craindre qu'ils ne fiffent quelque folie, à moins qu'on ne les fatisfît d'un autre endroit fur le fait du Commerce.

Le nommé Waler, qui avoit été profcrit d'Angleterre du tems du feu Roi, & qui étoit un de ceux qui étoit banni de la Domination des Etats-Généraux, fur les inftances du Roi Jacques, étoit à préfent publiquement à Rotterdam & à la Haye, à la faveur d'un paffeport que le Landgrave lui avoit fait obtenir.

10 Juin 1688. Les Miniftres du Roi d'Angleterre dirent que leur Maître auroit une groffe Flotte en mer: cela fervit de prétexte au Prince d'Orange pour faire un plus grand armement, c'eft tout ce que cela produifit, car il étoit bien éloigné d'en rien craindre, puifqu'il étoit affuré que le Roi d'Angleterre n'étoit pas en état de mettre plus de fept à huit Vaiffeaux.

On détacha trois Vaiffeaux de la Flotte des Etats-Généraux pour efcorter quelques Navires Marchands: mais je mandai qu'il ne falloit pas fe flatter là-deffus que le Prince d'Orange n'eut aucun deffein particulier; que j'étois perfuadé qu'il

qu'il vouloit voir ce qui arriveroit à l'accouchement de la Reine d'Angleterre; que je croyois même que (supposé qu'il n'eût pas dessein d'entreprendre ouvertement quelque chose;) il vouloit faire cependant tant de démonstrations d'un secours tout prêt & considérable aux factieux d'Angleterre, que cela pût leur donner lieu de faire quelque grand soulevement; car il n'y avoit pas sujet de douter que, cela arrivant, le Prince d'Orange ne passât en Angleterre avec les Troupes Angloises; de sorte que se trouvant à la tête des factieux, & ayant l'affection des peuples, pour le seul intérêt desquels il paroîtroit agir, ce lui seroit un moyen de monter au Throne par une voie courte & assûrée, que le prétexte de la Religion lui rendroit facile.

Que supposé que le Prince d'Orange eût tous ces desseins, j'étois obligé de dire à Sa Majesté qu'il étoit fort a appréhender qu'il ne trouvât du secours dans les Etats-Généraux, qu'il n'auroit pas eu autrefois; mais qu'il s'étoit si bien servi du prétexte de la Religion, & que tous les fugitifs de France avoient tellement animé les Calvinistes de Hollande, qu'on n'oseroit se promettre que les Etats entrassent dans leurs véritables intérêts, comme ils auroient fait autrefois, si pareille occasion s'étoit presentée.

L'Electeur de Saxe fit conclurre un Traité, par un homme qu'il envoya à Aix-la-Chapelle, avec les Etats-Généraux; M. Damerongue le signa en vertu d'un ancien pouvoir qu'on lui avoit donné quatre ans auparavant; cela se fit sans la participation des Etats Généraux: mais je mandai que le Prince d'Orange trouveroit bien moyen de le faire agréer.

Je mandai au Roi que les affaires de M. le Cardinal de Furstemberg n'alloient pas si bien à Liege ni à Cologne qu'il se l'imaginoit; que je le savois de très-bon endroit; que depuis qu'il avoit été élû Coadjuteur il avoit négligé des personnes 17 Juin 1688.

qui lui avoient donné leurs voix, & à qui il avoit promis des merveilles.

Je mandois presque par tous les ordinaires que l'on continuoit les armemens de mer, & que cela ne regardoit que l'Angleterre; qu'il y avoit déja quatre Vaisseaux qui avoient passé le Pampus, & que l'on travailloit à faire passer les huit autres.

Comme la rigueur qu'on tenoit à la levée des droits d'entrée & de sortie chagrinoit extrêmement les Marchands de Hollande, plusieurs d'entr'eux me proposerent de bâtir des magasins à Dunkerque, pour y faire un entrepôt de leurs marchandises, pourvû que l'on ne leur fît point payer le droit d'entrée ni de sortie. C'étoit un avantage si considérable pour la France, par tant de raisons, qu'on peut aisément suppléer, que je ne doutai pas qu'on ne reçût agréablement cette
23 Juin 1688. proposition. Cependant après plusieurs Lettres que j'écrivis là-dessus, M. de Seignelay me manda que par l'examen que le Roi avoit fait faire de la proposition que j'avois faite d'affranchir le Port de Dunkerque du droit de cinquante sous par tonneau, il n'avoit pas paru à Sa Majesté qu'il en dût revenir autre avantage à ses sujets que de les faire profiter du benéfice de l'Entrepôt; mais que d'un autre côté on tomberoit dans l'inconvénient de donner aux Hollandois un moyen de débiter avec moins de dépense leurs marchandises dans la Flandre Françoise; qu'ainsi Sa Majesté n'estimoit pas qu'il dût être apporté aucun changement à ce qui s'étoit pratiqué jusqu'alors.

24 Juin 1688. Je mandai au Roi que je ne doutois pas que le Prince d'Orange ne fît tout ce qui étoit en lui pour donner le plus de jalousie qu'il pourroit par un continuel mouvement de Troupes. J'avois même été averti deux jours auparavant que la garnison d'Utrecht avoit ordre de se tenir prête à marcher au premier commandement; que les Anglois avoient le même ordre, & que les garnisons de Zélande étoient en mouvement.

J'AVERTIS que le Prince d'Orange devoit faire un campement entre Nimegue & Grave.

LA Flotte des Etats demeuroit toujours à Schonwel ; on en détachoit de tems en tems quatre Vaisseaux, deux qui alloient dans le Canal, & deux qui alloient au Nord, jusqu'à une certaine hauteur qui leur étoit marquée ; après quoi ils revenoient à la Flotte, & on en faisoit partir trois ou quatre autres qui alloient faire la même manœuvre.

J'AVERTIS le Roi, pour la dixieme fois, que tout ce qui se passoit de plus secret dans le Conseil du Roi d'Angleterre, étoit révélé au Prince d'Orange. 25 Juin 1688.

LA nouvelle arriva à la Haye que la Reine d'Angleterre étoit accouchée d'un fils. Le Prince d'Orange en parut fort surpris, & même ses projets en furent déconcertés, car il ne s'attendoit à cet accouchement que dans la mi-Juillet, auquel tems il devoit faire un voyage en Zélande avec la Princesse d'Orange : aussi ce voyage fut rompu, & il prit de nouvelles mesures, comme on verra ci-après.

LE Roi me manda que le Prince d'Orange ne trouveroit pas dans la suite du tems toute la facilité qu'il s'imaginoit à soutenir les factieux d'Angleterre contre l'autorité du Roi de la Grande-Bretagne, & qu'il avoit offert au Roi d'Angleterre de joindre à la Flotte qu'il devoit mettre en mer une Escadre de quinze ou seize de ses Vaisseaux en cas qu'il en eut besoin. 24 Juin 1688.

LE Prince d'Orange envoya M. de Zulstein en Angleterre, pour faire ses complimens & ceux de la Princesse d'Orange sur la naissance du Prince de Galles. Ses amis dirent publiquement que la naissance de ce Prince alloit réunir plus fortement que jamais tout le parti Protestant, puisqu'il courroit plus de risque qu'il n'avoit encore fait d'être entierement détruit. Premier Juillet 1688.

ON commença alors à presser plus vivement l'armement des Vaisseaux, & depuis que j'étois à la Haye le Prince d'Orange ne s'étoit jamais 15 Juillet 1688.

donné tant de mouvement; il y venoit réglement tous les jours de sa maison de campagne, qui est à trois lieues de la Haye, & il étoit en de continuelles conférences avec le Pensionnaire Fagel, ou avec quelques autres de ses créatures.

15 Juillet 1688. LE Prince d'Orange fit enfin proposer aux Etats-Généraux d'entretenir un certain nombre de matelots dans leur service; ils envoyerent aussitôt ordre aux Amirautés de venir les trouver quatre jours après pour conférer là-dessus.

20 Juillet 1688. JE découvris que la Ville d'Amsterdam ne vouloit point consentir à l'entretien de neuf mille matelots, qu'à la charge qu'on feroit un nouveau tarif des droits d'entrée & de sortie, & que l'on casseroit l'admodiation; que pour ce qui étoit du Port de Willemstat, on n'en parloit plus. Je mandois que je ferois tout mon possible de faire voir à Messieurs d'Amsterdam le tort qu'ils se faisoient de donner un pareil consentement; mais que la conservation de la paix n'étoit plus le seul motif qui déterminoit leurs résolutions; que celui de la Réligion y avoit la plus grande part, & que comme on leur faisoit accroire qu'elle couroit un grand risque du côté de l'Angleterre par la naissance du Prince de Galles, j'avois très peu d'espérance de réussir auprès d'eux.

20 Juillet 1688. JE fus informé que l'Ambassadeur des Etats à Londres leur écrivit une Lettre secrete, dans laquelle il mandoit, que quoique les Evêques d'Angleterre eussent été renvoyés absous, néanmoins Sa Majesté Britannique étoit toûjours dans le dessein de les persécuter. Que cependant l'animosité du peuple contre le Roi d'Angleterre, & contre les Catholiques, alloit toujours en augmentant; il en marquoit plusieurs particularités considérables, & finissoit sa Lettre en disant qu'il y avoit des choses qu'il n'oseroit confier à la plume, & qu'il étoit nécessaire qu'il vînt dire aux Etats. Comme cette proposition d'aller à la Haye lui avoit été apparemment suggérée par le Prince d'Orange, les

Etats lui envoyerent ordre vendredi dernier de se rendre inceſſamment à la Haye.

Le Vice-Amiral Herbert arriva en Hollande le même jour vendredi; il avoit des défenſes expreſſes du Roi ſon Maître de ſortir hors de ſon Royaume, auſſi ſe déguiſa-t-il en matelot pour s'échapper plus aiſément. Dès qu'il eut mis pied à terre, il alla trouver le Prince d'Orange à Onſlardick, & je ſûs que le lendemain Benting & Dickfeld avoient été avec lui toute la journée.

Le Marquis d'Albiville fit hier des feux de joie pour la naiſſance du Prince de Galles; il y avoit invité les Etats-Généraux; ils refuſerent de s'y trouver. Il y avoit pareillement prié les hommes les plus qualifiés de la Haye, & toutes les Dames: mais perſonne n'y vint, dont il fut fort ſcandaliſé. Quoiqu'il ne ſoit pas fort étrange, que les amis du Prince d'Orange n'ayent pas voulu ſe trouver à cette Fête, néantmoins l'on ne peut excuſer la maniere mal honnête dont on a uſé à l'égard de l'Envoyé d'Angleterre; Benting lui a refuſé juſqu'aux Trompettes de ſon Régiment, & tous ceux qui étoient conviés chez lui, & qui avoient promis de s'y rendre, ne ſe ſont pas ſeulement envoyé excuſer. Meſſieurs d'Odick & d'Overkerk avoient déclaré à tout le monde qu'on feroit fort mal ſa cour au Prince d'Orange ſi on alloit à cette Fête; c'eſt ce qui porta ces Meſſieurs-là à en uſer ſi malhonnêtement. Il y eut même quelques Miniſtres Etrangers qui refuſerent d'aller chez M. d'Albiville, entr'autres les Envoyés d'Eſpagne, de Brandebourg, de Zell, & d'Hanover.

Je donnai dans ce tems-là avis à l'Envoyé d'Angleterre, & je mandai au Roi que j'étois informé qu'un petit Bâtiment Anglois, pas plus grand qu'un Pacquebot, mais fort bon voilier, ne faiſoit qu'aller & venir d'Angleterre à Maeſlanſluys, qui eſt un petit Village de Hollande, vers l'embouchure de la Meuſe; qu'on ſe ſervoit de ce Bâtiment pour

envoyer des Couriers ou des dépêches les plus secretes, & pour recevoir celles que les factieux de ce Royaume-là écrivoient au Prince d'Orange. C'est ce même Bâtiment qui porta le Vice-Amiral Herbert en Hollande, & qu'il étoit certain que si on pouvoit s'en saisir au premier voyage qu'il feroit en Angleterre, il étoit bien difficile qu'on ne découvrit par-là des choses secretes d'importance.

22 Juillet 1688. JE mandai au Roi que les remontrances que j'avois fait faire à Messieurs d'Amsterdam, sans qu'elles parussent venir de moi pour les détourner de consentir à l'entretien de neuf mille Matelots, n'avoient pas été sans effet, plusieurs de ceux du Gouvernement de cette Ville-là ayant changé d'avis, ensorte que leur Conseil se trouvoit pour lors partagé, les uns persistant dans la parole qu'ils avoient donnée au Prince d'Orange, de consentir à cet entretien, les autres opinant à rejetter cette proposition. Que je n'osois me flatter que ces derniers tinssent bon, connoissant leur peu de fermeté, & sachant les efforts que le Prince d'Orange faisoit pour venir à bout de son dessein; qu'on prétendoit même qu'on le poursuivoit avec beaucoup d'ardeur depuis que le Vice-Amiral Herbert étoit arrivé à la Haye, & qu'il croyoit attirer par son moyen les meilleurs Matelots d'Angleterre, comme il espéroit d'en avoir de France par les Officiers de Marine qui étoient sortis du Royaume; que cependant le Pensionnaire Fagel n'en feroit point la proposition aux Etats de Hollande, qu'on n'eut trouvé auparavant, avec les Amirautés, un fonds suffisant pour l'entretien de ces Matelots.

27 Juillet 1688. JE mandai au Roi qu'il ne m'étoit pas possible de pénétrer au juste quels étoient les desseins du Prince d'Orange contre l'Angleterre; mais que mille circonstances me faisoient croire qu'il tramoit quelque chose. Que le Samedi précédent il lui étoit arrivé un Courier d'Angleterre; qu'il avoit été sur le champ chez le Pensionnaire Fagel,

Dickfeld & Benting s'y trouverent, & ils y demeurerent, trois heures, après quoi le Prince d'Orange envoya querir un Bourguemestre d'Amsterdam, avec qui il eut une longue conférence. Ce qui m'embarrassoit étoit que je ne pouvois comprendre quel rapport ce Bourguemestre pouvoit avoir avec les affaires d'Angleterre. Le Prince d'Orange reçût le 21 Juillet d'autres Lettres d'Angleterre; il étoit prêt à monter en carrosse pour s'en retourner à Onslardick; il changea aussitôt de dessein, prit un carrosse à deux chevaux, & alla chez le Pensionnaire Fagel, où il fut depuis six heures jusqu'à neuf heures du soir. Il se repentoit fort d'avoir envoyé M. Zulstein en Angleterre, & si c'eût été à recommencer, il n'en auroit rien fait. Quelques personnes même me dirent qu'il prenoit toutes les mesures nécessaires pour désavoüer la naissance du Prince de Galles; que j'avois peine à croire qu'il osât se porter jusques là; mais qu'on pouvoit néantmoins tout attendre de son ambition & de son désespoir, & que s'il étoit vrai, comme j'en venois d'être assuré, que dans la Chapelle de la Princesse d'Orange on ne prioit plus Dieu pour le Prince de Galles, il me sembloit que cela méritoit quelque réflexion. On voit que ce changement, à l'égard de la naissance du Prince de Galles, n'est venu que depuis l'arrivée de Mylord Herbert, qui soutint toujours que le Prince d'Orange ne devoit point reconnoître le Prince de Galles pour un enfant légitime.

J'APPRIS que Benting étoit parti cette nuit-là en poste pour aller aux Cours de Hesse Cassel, d'Hanover, de Zell, & de Wolfenbutel. 24 Juillet 1688.

LE Pensionnaire Fagel ayant trouvé un fonds avec les Amirautés, pour l'entretien des Matelots, on résolut qu'on en leveroit six mille. 27 Juillet 1688.

JE découvris alors que le Prince d'Orange avoit empêché qu'on n'employât l'argent provenu de la levée du deux-centieme denier qu'on avoit levé un an auparavant, ensorte qu'il avoit trois millions

quatre cents mille livres, & qu'il étoit apparent qu'il alloit s'en servir pour l'exécution de ses desseins. Je crus qu'il étoit très-important d'informer le Roi des projets du Prince d'Orange, & de l'argent qu'il avoit pour les exécuter; que je voyois qu'il prenoit toutes les mesures nécessaires pour tâcher d'obtenir de l'Etat une recrûe de sept mille hommes, & que s'ils la lui refusoient, il étoit indubitable qu'il y employeroit l'argent du deux-centieme denier.

29 Juillet 1688. Je mandai au Roi que Mrs. d'Amsterdam ne s'opposoient plus si fortement aux desseins du Prince d'Orange, par la prévention où ils étoient que l'on avoit résolu en France & en Angleterre, de détruire leur Religion, & sur-tout leur Commerce. Que dans les Assemblées les plus secretes du Conseil de Ville d'Amsterdam, on ne parloit que de ce dessein, & qu'on tenoit cela pour une chose très assurée; qu'ils croyent donc qu'il valoit mieux agir plûtôt que plus tard, & ne pas attendre que le Roi d'Angleterre fût plus en état de leur faire du mal. Qu'il étoit vrai que leur Commerce étoit si ruiné, qu'ils pouvoient jurer qu'il étoit en meilleur état durant la guerre, qu'il n'étoit à cette heure, & qu'ils croyoient qu'ils ne pouvoient que le rendre meilleur par une guerre; qu'on ne souffroit point en France qu'ils vendissent leurs draps, & que bien qu'ils y en eussent une grande quantité qui y avoit été envoyée, on n'osoit seulement les déplier; que quand les Marchands de Hollande demandoient à ceux de France le payement de ces draps, les Juges avoient fait défenses de connoître de ces sortes d'affaires; qu'ils en avoient fait faire des plaintes par M. de Starembourg, mais qu'à peine l'avoit-on voulu écouter.

Que le Pensionnaire Fagel avoit proposé aux Etats de Hollande de défendre les Vins & les Eaux-de Vie de France, non pas par un placard, mais en se servant des mêmes voies dont on se servoit en France pour empêcher le débit des Draps de

Hollande ; que les Députés des Villes s'étoient chargés d'en communiquer à leurs Supérieurs, & que cette affaire feroit difcutée dans la premiere Affemblée de Hollande.

J'INFORMAI le Roi que le Receveur des Etats-Généraux avoit trouvé plus d'argent qu'il ne lui en falloit pour fournir le million ; que les Réfugies lui en avoient apporté à foifon, enforte qu'il avoit reçû les quatre millions qu'on devoit lever en quatre années, & que le Prince d'Orange auroit par ce moyen-là fept millions quatre cents mille livres, monnoye de Hollande, dont il pourroit difpofer.

JE fus informé que l'on continuoit à ne plus prier Dieu pour le Prince de Galles dans la Chapelle du Prince d'Orange, quoique le Marquis d'Albiville lui en eût fait des plaintes.

JE donnai avis au Marquis d'Albiville des intelligences fecretes que le Prince d'Orange avoit avec quelques Officiers de l'Armée du Roi d'Angleterre, & entr'autres avec deux Colonels qui étoient de ma connoiffance; mais le Roi d'Angleterre ne fit aucun cas de ces avis non plus que de tous ceux que je lui avois déja donnés.

J'ÉCRIVIS que Benting avoit obtenu du Landgrave de Heffe les Troupes qu'il lui avoit demandées.

JE mandai au Roi que j'étois perfuadé que le Prince d'Orange travailloit fortement à exciter un foulevement en Angleterre, & que s'il en pouvoit venir à bout, il ne tarderoit pas long-tems à paroître avec le corps de Troupes Angloifes qui étoit au fervice des Etats-Généraux, & que fi j'ofois dire ma penfée fur l'envoi de Benting, & fur toutes les démarches que le Prince d'Orange faifoit auprès des Princes d'Allemagne, je croyois qu'il tâchoit d'avoir un bon corps de Troupes fur le Rhin pour foutenir les Etats-Généraux pendant qu'il pafferoit en Angleterre avec une partie de leurs Troupes. Ce que je mandai alors ne s'eft trouvé que trop vrai dans la fuite. Tous les campemens

qu'il a faits auprès de Nimegue, & ſur leſquels l'on a voulu prendre l'allarme, n'ont été que pour cacher ſon deſſein, & les Troupes de Suede & de Brandebourg, qu'il fit venir ſur le Rhin, ne furent point, comme on l'a vû depuis, pour aucun deſſein qu'il ait eu de ce côté-là, mais ſeulement pour couvrir les Etats-Généraux, & pour remplacer les Troupes qu'il prit pour ſon expédition d'Angleterre.

Je mandai même que; quoique je ne cruſſe point que le Prince d'Orange put porter les Etats-Généraux à donner des ſubſides à aucun Prince d'Allemagne, j'étois perſuadé qu'il les engageroit à leur donner une ſomme d'argent une fois payée, & qu'il ſe ſerviroit pour cet effet de l'argent du deux-centieme denier, & de celui qui étoit deſtiné pour les Fortifications; c'eſt ce qui arriva quelques mois après.

10 Août 1688. La perſonne que j'avois envoyée à Amſterdam, & qui avoit un grand pouvoir ſur l'eſprit de pluſieurs Regens de cette Ville-là, me rapporta qu'ils étoient tous prevenus que le Roi vouloit détruire leur Commerce & leur Religion; qu'il avoit employé pour cela les raiſons que je lui avois fournies, & celles qu'il avoit pû y ajoûter: mais il n'y réuſſit pas beaucoup, il reconnut qu'une des choſes qui contribuoit le plus à faire agir ſi mal Meſſieurs d'Amſterdam, étoit qu'ils étoient fortement perſuadés qu'ils n'avoient rien à craindre. Que le Prince d'Orange n'étoit pas en pouvoir, malgré tout ce qu'ils lui laiſſoient entreprendre, de commencer la guerre, & que Sa Majeſté ne l'entreprendroit pas non plus ſans avoir des Alliés; de ſorte que cette perſuaſion où ils étoient, que leur repos ne ſeroit pas troublé pour tout ce qu'ils faiſoient, les rendoit bien plus négligens pour s'oppoſer aux deſſeins du Prince d'Orange, ne voulant pas s'attirer des démêlés avec lui qu'à la derniere extrémité. Mais, que ſi les affaires en venoient-là, on n'auroit peut être pas ſujet de compter ſur une

grande refiftance de la part de Meffieurs d'Amfterdam ; car un de leurs principaux Bourguemeftres n'a pas fait difficulté de dire à cet ami qu'il ne pouvoit pas diffimuler qne s'il arrivoit quelque défordre au fujet des affaires de Cologne, ou de quelqu'autre endroit, il ne feroit pas en leur pouvoir d'en empêcher les fuites, & qu'ils feroient entraînés malgré eux par le torrent, tant on eft animé ici; & que dès qu'ils voudroient ouvrir la bouche, on leur feroit des reproches que c'étoient eux qui avoient jetté la République dans l'état où elle étoit, & on leur demanderoit s'ils vouloient s'entendre avec leurs ennemis pour voir anéantir leur Religion, & détruire leur Commerce, qui cependant leur tenoit bien plus au cœur que leur Religion.

DES Miniftres Prédicans allerent encore trouver M. le Prince d'Orange, & lui firent une grande harangue pour le remercier de tout ce qu'il faifoit pour la Religion Proteftante, à quoi ce Prince a répondu d'un air fort grave, que la Princeffe d'Orange & lui hafarderoient toûjours toutes chofes pour le maintien de leur Religion; mais qu'ils devoient les avertir qu'elle n'avoit jamais été en fi grand péril, & qu'ils devoient redoubler leurs prieres à Dieu, & leurs remontrances au peuple, pour en empêcher la totale deftruction. Il y a grande apparence que la Députation étoit faite pour donner lieu à la réponfe du Prince d'Orange, & aux cabales des Miniftres.

J'INFORMAI le Roi que Citters, la veille de fon départ de Londres, avoit écrit aux Etats Généraux que le Roi d'Angleterre lui avoit témoigné que de quelque maniere que les Etats Généraux en euffent ufé avec lui, néanmoins il avoit refufé les Vaiffeaux que Sa Majefté lui avoit offerts, parce qu'il ne vouloit rien faire qui pût donner lieu à la guerre ; que tout fon deffein étoit de maintenir le repos dans l'Europe. & qu'il le prioit de le témoigner aux Etats Généraux. On tâchoit d'induire de

cette Lettre que Sa Majesté avoit dessein de porter le Roi d'Angleterre à faire conjointement avec Elle, la guerre aux Etats Généraux ; & d'un autre côté on en tiroit un grand avantage, non seulement par les avances que le Roi d'Angleterre faisoit dans le tems qu'on le traitoit si mal, mais encore parce qu'il donnoit par-là à connoître qu'il n'avoit pas toutes les liaisons avec Sa Majesté qu'on s'étoit imaginé. Toutes ces assurances de ne vouloir point faire la guerre, données à des peuples qui ne l'appréhendent pas, ne font que les encourager & les enorgueillir davantage. Il est certain qu'on ne pouvoit avoir une plus pitoyable conduite que celle du Roi d'Angleterre.

On me donna avis que sur les remontrances que le Vice-Amiral Herbert avoit fait au Prince d'Orange à son arrivée à la Haye, du tort qu'il s'étoit fait d'envoyer Zulstein en Angleterre, vu qu'on pouvoit prouver & persuader au peuple que ce Prince étoit un enfant supposé ; le Prince d'Orange étoit entré dans ces vûes ; & avoit parlé aux Députés des Etats Généraux aux affaires secretes, & leur ayant fait voir combien la Religion Protestante périclitoit, si on souffroit plus long tems la supposition de ce Prince, demanda leur secours pour appuyer ceux d'Angleterre qui voudroient soutenir cette vérité. Ces Députés témoignerent beaucoup de répugnance à entrer dans cette affaire, & firent connoître au Prince d'Orange qu'ils ne pouvoient croire qu'on eut entrepris une pareille supposition. Le Prince d'Orange leur répondit qu'il falloit faire venir Citters pour s'en éclaircir ; on m'a assuré que c'est là le sujet du voyage de cet Ambassadeur.

Quoique j'aye peine à croire que le Prince d'Orange osât avancer une calomnie si notoirement fausse, ni se charger de la honte d'une action si noire, néanmoins il sera facile de juger s'il y a lieu d'en douter lorsque j'aurai rapporté deux ou trois autres avis que j'ai eus qui confirment

celui-ci: l'un eſt que l'on imprime actuellement un Livre pour prouver la ſuppoſition de la naiſſance du Prince de Galles, & qu'auſſi tôt qu'il ſera imprimé & débité, le Prince d'Orange fera des proteſtations; l'autre eſt que ce Prince doit faire aux Etats deux propoſitions de grande conſéquence. Le troiſieme avis que j'ai reçu, par un homme à qui Coloma l'a confié, eſt que quelques perſonnes d'Angleterre, & principalement d'Ecoſſe, ayant fait connoître au Vice-Amiral Herbert qu'ils étoient prêts à ſe déclarer ouvertement ſur la ſuppoſition de la naiſſance du Prince de Galles, le Prince d'Orange a fait écrire & promettre ſa protection par ce Vice-Amiral.

Je mandai au Roi que je ne manquerois pas d'envoyer dès ce même jour à M. de Barillon, une copie de tout ce que j'avois l'honneur de mander à Sa Majeſté là-deſſus, car il me ſembloit qu'on s'endormoit en Angleterre, & qu'il étoit fort à craindre que Sa Majeſté Britannique ne ſe trouvât ſurpriſe tout d'un coup, & peut être au premier jour; que ce n'étoit pas manque d'avoir été bien avertie depuis long tems des mauvaiſes intentions du Prince d'Orange, & principalement depuis la groſſeſſe de la Reine d'Angleterre, qu'il haſarderoit tout ſi Elle accouchoit d'un Prince.

Le Prince d'Orange donna ſes ordres pour former le Camp entre Grave & Nimegue, qui devoit être de vingt mille hommes, ainſi il en reſtoit peu dans les Places.

Je mandai au Roi que tout ce que j'avois appris depuis la derniere Lettre que j'avois eu l'honneur d'écrire deux jours auparavant à Sa Majeſté n'avoit fait que me confirmer plus fortement dans l'opinion que j'avois des deſſeins du Prince d'Orange, & des moyens qu'il employoit pour les mettre à exécution le plûtôt qu'il lui ſeroit poſſible. 12 Août 1688.

Il n'avoit pas encore propoſé aux Etats Généraux une recrue de ſept mille hommes; mais on

m'avertit qu'il ne laiſſoit pas de travailler ſous main à cette levée, & qu'il avoit donné ordre à pluſieurs Officiers de s'aſſurer d'un certain nombre de gens, parce qu'il vouloit que cette recrue ſe trouvât faite dans vingt-quatre heures, du jour qu'il en auroit obtenu la permiſſion des Etats.

IL en fit de même, mais avec moins de myſtere pour les Matelots; car quoiqu'il n'eut pas encore de réſolution en forme des Etats-Généraux pour en lever neuf mille, néanmoins il donnoit des Commiſſions à des Capitaines de Vaiſſeaux pour enrôler ce nombre de Matelots, & les diſtribuer par Compagnies de cent hommes chacune; on les doit armer les uns de Sabres & de Fuſils ou Mouſquets, & les autres de Sabres & de Grenades.

UNE perſonne fort de mes amis, & en qui je pouvois prendre une entiere confiance, me vint avertir qu'il venoit de chez le Thréſorier du Prince d'Orange, qu'il avoit trouvé fort yvre, & qu'ayant parlé enſemble de pluſieurs choſes, il lui avoit demandé ce qu'il diſoit des beaux préſens qu'avoit eus M. de Zulſtein. Ce Thréſorier crut que ſon ami lui parloit des préſens que Zulſtein avoit eu à faire en Angleterre, & que ſon ami en étoit informé, de ſorte qu'il lui répondit qu'il étoit en effet ſurpris quand il voyoit ſur ſon Regiſtre la quantité d'argent que Zulſtein avoit tiré ſur lui pendant qu'il étoit en Angleterre. On ne peut avoir de preuve plus naturelle, ni plus certaine que celle-là, que le Prince d'Orange travaille actuellement à ſe faire des créatures à force d'argent, pour former un parti contre le Roi d'Angleterre.

19 Août 1688. JE mandai que le Prince d'Orange eſpéroit qu'il lui ſeroit bien plus facile à cette heure de former une ligue Proteſtante, qu'il ne l'avoit été du vivant du feu Electeur de Brandebourg, qui vouloit ſe rendre le Chef de cette ligue, qui en auroit éloigné entierement la Maiſon de Lunebourg.

QU'ON croyoit que dès que le Pr. d'Orange ſeroit

arrivé à Loo, il marqueroit le jour pour le campement des Troupes des Etats; que je ne prévoyois pas que ce put être de dix ou douze jours au plutôt.

On envoya des victuailles à l'Armée Navale pour jusqu'à la mi Novembre, avec ordre de tenir la mer jusqu'à ce tems-là.

On me donna avis que le Prince d'Orange avoit résolu de faire équipper incessamment vingt Vaisseaux de guerre pour les joindre à la Flotte. Cette affaire ne fut pas portée dans les Etats Généraux, ni même dans la Province de Hollande: mais le Prince d'Orange en avoit bien fait d'autres depuis deux ou trois mois, de sa propre autorité. Il étoit assez visible que cela ne pouvoit regarder que l'Angleterre, & qu'il vouloit avoir une Flotte considérable en mer pour soutenir les factieux de ce Royaume-là qui qui voudroient se soulever. Que le Vice-Amiral Herbert avoit assuré M. le Prince d'Orange qu'il n'y avoit pas un Matelot sur la Flotte du Roi d'Angleterre qui voulut combattre pour un Roi Catholique contre des personnes de leur Religion; que cette Flotte seroit de quarante-quatre Vaisseaux, sans compter plusieurs Vaisseaux de convoi qui pourroient s'y joindre. 20 Août 1688.

Mrs. d'Amsterdam étoient au désespoir de toutes les entreprises du Prince d'Orange, & s'excusoient envers leurs amis sur ce qu'on étoit si fort aigri en Hollande à cause du Commerce; qu'ils n'osoient faire tout ce qu'ils auroient bien voulu, & même que les Ministres Prédicans avoient si fort animé leurs peuples contr'eux; à cause de la Religion, qu'ils courroient risque d'être massacrés s'ils vouloient s'opposer au dessein du Prince d'Orange. Mais je leur fis représenter, s'ils en étoient déja réduits à cette extrémité, ce qu'ils ne devoient point attendre si le Prince d'Orange pouvoit les entraîner dans la guerre. 20 Août 1688.

Le Prince d'Orange commanda cinquante pieces de canon pour le Camp, avec tout l'attirail qui y étoit nécessaire; les Officiers avoient or-

dre d'y mener du bagage, & on m'avertit de bonne part qu'il faisoit préparer des bombes & des carcasses. Il étoit apparent que M. le Prince d'Orange ne faisoit conduire toute cette Artillerie que pour la tirer des magasins de la Province de Hollande, & la mettre dans un lieu où il fût le maître.

JE mandai au Roi que le Pensionnaire Fagel avoit témoigné que le Prince de Galles étoit un enfant supposé, & qu'il me sembloit que le Roi d'Angleterre, après cette déclaration, devoit savoir à quoi s'en ténir.

21 Aout 1688. JE mandai au Roi, que quoique j'eusse eu l'honneur d'informer le jour précédent Sa Majesté du nouvel armement de mer que le Prince d'Orange avoit ordonné, néantmoins j'aurois crû manquer à mon devoir si je ne lui dépêchois un Courier, non-seulement pour confirmer cette nouvelle, mais encore pour y ajoûter des circonstances que je venois d'apprendre, & qui ne laissoient gueres lieu de douter que le Prince d'Orange ne fût sur le point de faire quelque entreprise; qu'on m'écrivoit d'Amsterdam & de Rotterdam, qu'on travailloit depuis trois jours, c'est-à-dire dès le 19 Août, avec beaucoup d'empressement, à équipper les vingt quatre Vaisseaux qu'on devoit mettre à la mer. Que les Boulangers travailloient jour & nuit pour faire le biscuit, & qu'ils avoient ordre de continuer à travailler avec la même diligence; qu'on portoit en même tems dans les Navires toutes les autres provisions de bouche qui y étoient nécessaires. Qu'on levoit les Matelots, & que les marées étant assez hautes pour passer le Pampus, les Vaisseaux d'Amsterdam seroient aussi tôt prêts que ceux de Rotterdam. Que de plus j'avois été informé que le Pr. d'Orange avoit fait faire douze mille Mousquets à Utrecht, & des Pistolets, des Brides & des Selles, pour armer un bon nombre de Cavaliers; mais on ne me put dire précisément jusqu'où cela pouvoit aller.

JE ne crus pas devoir me contenter de tout ce

que

que j'avois eu l'honneur d'en écrire à Sa Majesté par les voies ordinaires, ni différer trois jours pour attendre le départ de la poste du lundi suivant. J'aurois crû me rendre coupable de tout ce qui auroit pû arriver par le retardement que j'aurois apporté à rendre compte à Sa Majesté des démarches ordinaires qui se faisoient en Hollande, & qui étoient d'une si grande conséquence, qu'il étoit hors de doute que le Prince d'Orange n'auroit pas fait armer avec un si grand empressement vingt-quatre Vaisseaux à la fin d'Août, s'il n'avoit voulu les employer incessamment; d'ailleurs toutes ces armes qu'il tenoit prêtes à Utrecht, donnoient assez lieu de croire qu'il vouloit armer des peuples qui ne l'étoient point.

Que le Marquis d'Albiville étoit allé faire un tour en Angleterre, bien persuadé par M. le Pensionnaire Fagel que les Matelots ne seroient pas levés de quatre mois; qu'on ne songeoit point à un nouvel armement, & beaucoup d'autres choses de pareille nature. J'en avois averti M. de Barillon; mais je crus que cela ne suffisoit pas, & je lui écrivis encore le vingt-unieme Août tout ce que j'avois eu l'honneur de marquer à Sa Majesté; & comme je trouvai que l'affaire pressoit, & qu'il y avoit encore quatre jours jusqu'au mercredi suivant, que partoit le Pacquebot, je priai Madame la Marquise d'Albiville de me donner un de ses domestiques pour porter incessamment ma Lettre à M. de Barillon.

Que pour moi j'étois persuadé de plus en plus par toutes les démarches que je voyois faire au Prince d'Orange, de ce que j'avois pris la liberté de mander bien des fois à Sa Majesté, que ce Prince vouloit avoir un corps de Troupes sur le Rhin, pendant qu'il agiroit en Angleterre. Il étoit certain cependant qu'il laissoit sans aucune Garnison toutes les Villes de la Flandre Hollandoise, & Berg-op-Zoom, qui est le plus important poste de la Généralité, & qui étoit d'ailleurs en très-

mauvais ordre : c'eſt ſans doute parce qu'il croyoit ces Places & tout le pays à couvert par les Pays Bas Eſpagnols.

CELUI que j'avois employé auprès de Meſſieurs d'Amſterdam me dit que le Bourguemeſtre-Régent qui étoit de ſes amis l'avoit envoyé querir le 20 Août après dîner, & lui avoit dit qu'il avoit été bien ſurpris que le Penſionnaire Fagel eût propoſé le matin aux Etats de Hollande de traverſer le Commerce de France en Hollande, & qu'il avoit ſi bien digéré cette matiere, qu'il avoit porté par écrit tout ce qu'il falloit pratiquer dans les Ports de cet Etat pour la ruine du Commerce. Que lui, Bourguemeſtre, avoit parlé à quelques perſonnes de ſes amis, qui étoient aſſis auprès de lui, & leur avoit remontré qu'avant que d'en venir à cette extrémité, il auroit fallu me faire une Députation, pour voir ſi les choſes étoient ſans remede; mais qu'ils lui avoient répondu qu'il ſe gardât bien de faire une telle propoſition, parce qu'il ſeroit ſifflé par toute l'Aſſemblée; de ſorte qu'il avoit laiſſé courir cette affaire de la maniere que j'avois eu l'honneur de la mander le jour précédent à Sa Majeſté; mais qu'après l'Aſſemblée il avoit été trouver M. le Penſionnaire Fagel, qu'il lui avoit témoigné qu'il étoit fort ſurpris qu'il propoſât d'en venir à de fâcheuſes extrémités, qui pourroient même leur attirer une guerre; qu'ils ne la vouloient point, & qu'il croyoit qu'il étoit néceſſaire, avant de prendre une pareille réſolution, d'entrer en conférence avec moi, pour voir s'il n'y auroit pas moyen de rétablir le Commerce des Etats-Généraux en France. Le Penſionnaire Fagel lui a promis que les Etats ne feroient rien qu'ils ne m'euſſent auparavant fait une Députation.

24 Août 1688. JE fus informé que le ſujet du manifeſte que le Pr. d'Orange faiſoit imprimer, étoit que la Princeſſe d'Orange étoit en droit de s'intéreſſer pour la conſervation de l'Egliſe Anglicane, des droits &

des privileges de la Nation, & pour le maintien du Teſt & des Loix pénales. Je mandois au Roi que cela me paroiſſoit être vraiſſemblable, d'autant plus que c'étoit un fondement pour commencer une guerre de Religion, qui étoit tout ce que le Prince d'Orange ſouhaitoit.

QUE Citters, qui étoit arrivé à la Haye, tâchoit de perſuader aux principales perſonnes de l'Etat que ce n'étoit pas une affaire de renverſer tous les deſſeins du Roi d'Angleterre, & d'affermir pour toûjours la Religion Proteſtante dans ce Royaume. Que les Lettres qu'il venoit de recevoir d'Angleterre portoient que Sa Majeſté Britannique ayant voulu obliger ceux qui ſervoient ſur la Flotte, de faire un nouveau ſerment de fidélité; dans lequel le Prince de Galles étoit compris; plus de cinq cents Matelots avoient déſerté, & ne cherchoient que le moyen de venir en Hollande.

JE fus informé qu'auſſitôt que les vingt-quatre Vaiſſeaux q'uon équippoit avec tant de diligence ſeroient à la voile, on armeroit inceſſamment tous ceux qui reſtoient dans les Ports.

QU'ON ne ſe contentoit pas de faire travailler à Utrecht à des équipages pour la Cavalerie; mais que tous les ouvriers d'Amſterdam y étoient auſſi employés. On me manda même de cette Ville-là qu'on devoit mettre ſur la Flotte, les Brides, les Selles, & autres choſes ſemblables.

JE mandai au Roi que je continuerois à informer 26 Août
exactement M. de Barillon de toutes les démarches 1688
du Pr. d'Orange; que le Roi d'Angleterre avoit là-deſſus une confiance dont on étoit étonné en Hollande, & dont il étoit à craindre qu'on ne profitât.

JE donnai avis au Roi que le Commerce de Hollande étoit diminué de plus du quart, & que les peuples en étoient extrémement touchés & fort aigris contre la France.

ON travailloit jour & nuit dans Amſterdam, & dans les autres Villes maritimes de la Républi-

que, à mettre en état tous les Vaiſſeaux qui étoient dans les Ports; cela confirmoit tout ce que j'avois eu l'honneur de mander à Sa Majeſté, qu'auſſitôt que les vingt-ſept Vaiſſeaux qu'on équippoit ſeroient à la mer, on y mettoit enſuite tous les autres.

27 Août 1688. JE mandai au Roi que j'étois informé de bonne part que les Proteſtans d'Angleterre avoient offert au Prince d'Orange tout l'argent dont il auroit beſoin; qu'ils lui avoient déja envoyé cent mille guinées que Citters avoit apportées, & que c'avoit été une des principales raiſons qui l'avoient obligé de venir en Hollande. Que jamais le Roi d'Angleterre, & les Catholiques de ce Royaume-là, n'avoient été en ſi grand danger. Que cet avis faiſoit voir que les Proteſtans d'Angleterre agiſſoient de concert, & qu'il y avoit un parti formé pour le Prince d'Orange.

ON me vint donner avis que le Penſionnaire Fagel avoit fait faire rapport ce matin-là dans les Etats de Hollande, de l'affaire qui regardoit le Commerce de France. Que la Ville de Leyde avoit parlé avec beaucoup d'emportement, pour appuyer le ſentiment du Penſionnaire, & que le Magiſtrat de cette Ville-là avoit été particulierement animé par deux Marchands qui venoient de France. Que ceux de Rotterdam avoient conſenti à tout ce que le Penſionnaire Fagel avoit propoſé. Qu'il n'y avoit eu que les Députés de la ſeule Ville d'Amſterdam qui s'y fuſſent oppoſés avec vigueur; que néanmoins la réſolution y avoit été priſe malgré eux, comme en effet c'étoit une choſe qui pouvoit être conclue à la pluralité des voix; mais qu'ils avoient obtenu qu'on n'exécuteroit point la réſolution que l'on n'eût auparavant fait une Députation, pour eſſayer de terminer cette affaire à l'amiable. Je mandai au Roi qu'on avoit parlé de cette affaire avec beaucoup d'emportement dans la Province de Hollande, & que je ne doutois pas que ſi Sa Majeſté ne me mettoit en état de leur donner quelque ſatisfac-

tion, ils n'exécutassent leur résolution à la rigueur.

LE Roi me manda qu'il seroit bien difficile au Prince d'Orange de former une ligue de Religion, & d'unir tant d'intérêts opposés à ceux de la Maison d'Autriche. Lettre du Roi, du 26 Août 1688.

IL me manda cependant que tout ce que je lui marquois des préparatifs qui se faisoient dans les Amirautés de Hollande, & pour faire embarquer tout ce qui étoit nécessaire pour armer de l'Infanterie & de la Cavalerie, ne lui laissoit aucun lieu de douter que le dessein de ce Prince ne regardât l'Angleterre, & qu'il ne fût assuré d'y trouver une faction considérable qui eût besoin d'armes pour favoriser son entreprise.

QUE pour ce qui regardoit la Députation que le Bourguemestre d'Amsterdam avoit proposé de me faire, touchant les affaires du Commerce, avant que d'en venir à de fâcheuses extrémités, qui pourroient attirer une grande guerre aux Provinces-Unies; je me contenterois si elle étoit résolue d'entendre ce que les Députés auroient à me dire, & de me charger d'en rendre compte au Roi.

JE rendois compte quatre fois la semaine de l'état de la Flotte & des Vaisseaux qui étoient prêts; de ceux que l'on armoit; du monde que l'on mettoit dessus, & de tout ce que l'on préparoit d'armes & de munitions, & de la quantité de vivres qu'on mettoit dessus; ensorte que le Roi étoit informé de deux jours l'un de tout ce qui se passoit de plus secret touchant cette affaire, aussi bien que du jour que chaque Vaisseau étoit mis à la mer. 24 Août 1688.

M. de Seignelay envoya un de ses premiers Commis pour venir voir l'état de l'armement, & pour en pénétrer le dessein. Je le mis entre les mains d'un Marchand d'Amsterdam, qui lui fit voir tous les Vaisseaux à l'Arsenal, par le moyen d'un Maître Charpentier; mais ce Commis, qui ne fut que vingt-quatre heures à Amsterdam, rapporta que l'on ne se pressoit gueres de faire l'ar-

mement, & s'amuſa aux bruits qui ſe répandoient parmi le peuple. Il s'en retourna dire à la Cour qu'il ne voyoit pas qu'on équipât les Vaiſſeaux avec beaucoup d'empreſſement, & que de la maniere qu'on les armoit, ce ne pouvoit être que pour les ordres d'Amſterdam, & les mettre à Willemſtat ou à Fleſſingue. Je dépêchai dès le lendemain de ſon départ au Roi, & le ſuppliai d'être perſuadé de tout ce que je lui avois mandé du ſujet de cet armement, & que cela regardoit uniquement l'Angleterre.

Si on vouloit ſavoir le detail des avis que je donnois tous les jours, par leſquels je mandois les différentes circonſtances de tout ce qui ſe paſſoit, ſoit des Brides, des Selles, & d'autres choſes qu'on faiſoit; du Foin que l'on mettoit en corde pour le porter plus aiſément; des Barques dans leſquelles on portoit la nuit toutes ces ſortes de choſes ſur les Vaiſſeaux; il faudroit avoir recours à des mémoires ſéparés que j'envoyois tous les ordinaires au Roi; mais je n'ai pas le tems de les examiner, pour en tirer ce qui eſt néceſſaire, quoique j'en aie des copies, & je n'ai le tems que de parcourir mes Lettres; auſſi il ſuffit de ſavoir qu'on a été informé à la Cour de ce deſſein du Prince d'Orange, tout le reſte n'étant pas d'une grande utilité.

2. Septembre 1688. Je mandai au Roi que le Prince d'Orange différoit de quelques jours de faire ſon Camp proche de Nimegue; ce ſeul retardement que le Prince d'Orange apportoit à ce campement, faiſoit bien voir (quand on n'en auroit pas eu d'autres preuves) que ce Prince avoit d'autres deſſeins que celui de faire une ſimple revûe.

On travailloit fort à Delft, où eſt l'Arſenal de la Province de Hollande, à embarquer du Canon, des Mortiers, des Boulets, des Bombes, & du Plomb, & à faire des Balles. Juſqu'à cette heure on n'a embarqué que de petites pieces, mais il doit y en avoir de vingt-quatre, & on dit même de quarante huit livres de bal-

les; on prendra auſſi vingt-ſix Canons à Dort, où eſt l'Arſenal des Etats-Généraux. J'ai des gens ſur les lieux pour m'informer de ce qu'ils verront, & j'attendrai à en rendre un compte exact, qu'on ait vû embarquer tous les Canons & les autres munitions de guerre.

COMME l'on tire de différentes Villes de Hollande l'Artillerie & les munitions de guerre, & que cela ſe fait par un grand nombre de Barques, ſans bruit, & par diverſes routes, il eſt bien difficile que ceux que j'envoie puiſſent tout voir de leurs propres yeux, & prendre une connoiſſance exacte du détail de toutes choſes; d'ailleurs il m'eſt aſſez difficile de trouver autant de gens qu'il ſeroit néceſſaire pour cela; la plûpart de ceux de ma maiſon ſont connus, & il y en a peu du pays, & encore moins de François habitués qui oſât s'expoſer à obſerver toutes ces choſes pour me les rapporter; néanmoins j'ai toujours eu des gens de chez moi à Elvoetſluys & à Amſterdam, quoique ſans cela je dûſſe être mieux informé qu'aucun autre de ce qui ſe paſſe dans cette derniere Ville; mais le Commerce fait la ſeule occupation de ceux qui y ſont.

JE fus informé qu'on ne débarqueroit pas toute l'Artillerie à Nimegue, & qu'on en laiſſeroit la meilleure partie dans les Barques, avec ordre aux Bateliers de ſe tenir prêts pour remonter le Rhin au premier ordre qui leur en ſeroit donné; cette circonſtance eſt conſidérable, & fait bien voir que le Prince d'Orange veut prendre tout d'un coup ſon tems pour renvoyer tous ces Canons par la Meuſe, & pour les mettre ſur les gros Vaiſſeaux.

JE ſûs encore une autre particularité, que le Prince d'Orange avoit fait retenir une partie des Barques plattes qui ſervent d'alleges pour charger & pour décharger les Vaiſſeaux Marchands; ces ſortes de Barques ſont très-commodes à faire des deſcentes.

LE Prince d'Orange reprit alors à ſon ſervi-

ce tous les Anglois qu'il avoit caſſés par ordre du Roi d'Angleterre, & beaucoup d'autres mécontens qui arrivoient journellement d'Angleterre.

On me donna avis d'aſſez bon endroit que ce qui ſe négocioit entre le Duc de Zell & le Prince d'Orange, regardoit particulierement la vente de quelques Troupes, & qu'on étoit en marché pour acheter huit mille hommes du Duc de Zell, & quatre mille du Duc de Wolfenbutel.

Je mandai au Roi que j'avois déclaré aſſez publiquement que Votre Majeſté étoit réſolue de maintenir le Cardinal de Furſtemberg & le Chapitre de Cologne dans leurs droits & privileges, envers & contre ceux qui les voudroient troubler. Comme Votre Majeſté ne m'a pas commandé de donner un mémoire là-deſſus, je n'ai eu garde de le faire, d'autant plus qu'il ſuffit que ces Meſſieurs-ci ſoient informés des intentions de Votre Majeſté. Ils le ſont ſuffiſamment par tout ce que j'ai dit, & ils le ſont d'ailleurs par les Lettres que Bilderberg a écrites; de ſorte qu'outre qu'un mémoire ne leur auroit rien appris de nouveau, il eſt conſtant qu'il auroit ſervi de prétexte aux créatures du Prince d'Orange pour faire bien du bruit, & pour publier que l'on continue de les menacer, & qu'il ne faut plus ſonger qu'à ſe défendre; c'eſt ce qu'ils diſent encore tous les jours du mémoire que j'ai préſenté touchant la liberté du Chapitre de Cologne pour l'élection d'un Archevêque. Outre cela, Sire, la conſtitution de ce pays eſt telle à préſent, que la plus grande partie de la Province de Hollande ſouhaite la guerre, les uns parce qu'ils ſont au Prince d'Orange, les autres à cauſe de la Religion, & les derniers à cauſe du Commerce, dont on leur fait eſpérer le rétabliſſement par une guerre; de ſorte que le plus petit nombre eſt celui qui ſouhaite encore la paix, mais qui ne peut & n'oſeroit s'oppoſer aux volontés du Prince d'Orange, & qu'on ne peut fortifier qu'en ré-

tabliſſant le Commerce ſur le pié du Traité de Nimegue.

Je ne manquerai pas, Sire, de me charger ſeulement de rendre compte à Votre Majeſté de ce que les Etats-Généraux me viendront dire touchant le Commerce, ſans entrer plus avant en matiere. Il eſt certain qu'on a réſolu dans la Province de Hollande de ne point mettre à exécution ce qui ſera réglé touchant le rétabliſſement de leur Commerce. Je peux aſſûrer Votre Majeſté, que ſi les Etats obtenoient quelque ſatisfaction là-deſſus, cela adouciroit beaucoup les eſprits, & apporteroit bien du changement à la diſpoſition dans laquelle les choſes ſont en Hollande.

Je mandai encore par une Lettre particuliere à M. de Croiſſy, qu'il ne pouvoit croire dans quel excès d'emportement on étoit à la Haye, tant ſur les affaires de la Religion, que ſur celles du Commerce. Je lui envoyai auſſi une eſtampe que l'on vendoit publiquement à Amſterdam, & le priai de juger, quand des Magiſtrats ſouffroient une telle inſolence, ce qu'on devoit attendre d'eux.

A Mr. de Croiſſy, du 2 Septembre 1688.

Que je venois d'apprendre dans ce moment que les Etats avoient envoyé un Courier à M. de Starembourg, pour faire des inſtances au Roi, touchant le rétabliſſement de leur Commerce. Je m'imagine que le Penſionnaire Fagel pourroit bien avoir fait cela dans l'eſpérance que Sa Majeſté ne donneroit point une bonne réponſe à M. de Starembourg, & que la faiſant voir aux Députés de Hollande à leur retour, comme un refus abſolu, il éluderoit par-là la Députation qu'ils ont projettée, & leur feroit voir qu'il n'y a autre choſe à faire que d'éxécuter leur réſolution. Que je le ſuppliois de voir de quelle conſéquence il étoit que M. de Starembourg eut quelque ſatisfaction.

J'envoyai des mémoires que je recevois de toutes les Villes où on travailloit, ſoit pour l'armement des Vaiſſeaux, ſoit pour les Equipages de guerre que l'on mettoit deſſus, comme Selles, Brides, & autres choſes.

3 Septembre 1688. Je mandai au Roi que le retardement qu'on apportoit à mettre les munitions de bouche sur les Vaisseaux de l'Amirauté, & le peu d'équipage qu'on avoit mis sur ceux d'Amsterdam, aussi-bien que les ordres que le Prince d'Orange ne donnoit point encore pour former le Camp, me faisoit croire qu'il étoit survenu quelque chose qui l'empêchoit d'executer si-tôt son entreprise. Je fis tout ce que je pus pour découvrir quel en pouvoit être le sujet, & on m'assûra dans le moment que ce Prince attendoit que les Troupes de Brandebourg fussent arrivées à Wezel.

Je pris la liberté d'ajouter à tout ce que j'avois eu l'honneur de mander la veille à Sa Majesté, que si ces Messieurs-ci étoient satisfaits sur les affaires du Commerce, ils ne laisseroient pas agir le Prince d'Orange comme ils font, & je crois avoir de bons avis qu'il a persuadé à une bonne partie de Messieurs d'Amsterdam qu'ils ne pouvoient rétablir leur Commerce qu'en se mettant actuellement en état de faire la guerre.

Je fus informé qu'on avoit voituré des tonnes pleines d'or & d'argent qu'on avoit été porter dans des Barques.

Je reçus avis qu'on imprimoit un Livre contre le Roi d'Angleterre. M. d'Overkerk le donna à un Libraire de la Haye pour l'imprimer; il avoit pour titre:

Le *Royaume usurpé, & l'Enfant supposé*, contenant quatre Traités. Le premier, que le Roi d'Angleterre d'à présent est un Usurpateur. Le second, que le Prince d'Orange est le véritable héritier de la Couronne d'Angleterre. Le troisième, que le Parlement d'Angleterre peut déposer le Roi d'à présent. Et le quatrième, que le Prince de Galles est un enfant supposé.

On m'assura qu'outre cela on imprimoit à part un manifeste du Prince d'Orange, qui est encore quelque chose de plus sérieux; ce Livre n'étant que pour être répandu dans la populace, & le manifeste pour être distribué avec les Troupes lorsque le Prince d'Orange passeroit en Angleterre.

UN Marchand d'Amſterdam arrive dans ce moment avec lé Chariot de Poſte, pour me donner avis qu'un de ſes amis d'Amſterdam à reçû ordre ce matin de venir à la Haye recevoir l'argent que le Prince d'Orange a promis aux Princes de la Maiſon de Lunebourg, pour quatre mille hommes de leurs Troupes.

JE fus averti le même ſoir que le Prince d'Orange devoit partir le lendemain à ſept heures du matin pour aller s'aboucher à Minden avec l'Electeur de Brandebourg ; que ce voyage pourroit être de ſept ou huit jours.

JE mandai à M. de Louvois que je croyois qu'il avoit été informé que Maeſtricht avoit été ouvert l'été en deux ou trois endroits, enſorte qu'on étoit obligé d'y faire garde toutes les nuits ; qu'on ne croyoit pas que cela pût-être fermé avant l'hyver néantmoins je n'étois pas informé en quel état cela etoit pour lors. A M. de Louvois, le 3 Septembre 1688.

LE Roi me manda qu'il lui paroiſſoit par toutes mes Lettres que le Prince d'Orange ne perdoit pas un moment de tems à faire tous ſes préparatifs pour paſſer en Angleterre, & réuſſir dans ſon entrepriſe. Lettre du Roi, du 2 Septembre 1688.

QU'IL ſeroit à ſouhaiter que le Roi de la Grande Bretagne fût auſſi appliqué à prendre toutes les meſures & toutes les précautions néceſſaires pour s'en garantir.

QUE Sa Majeſté apprenoit même par les dernieres Lettres du Sieur de Barillon qu'il n'étoit pas encore déterminé à ſe ſervir de l'offre qu'elle lui avoit faite d'une Eſcadre de ſes Vaiſſeaux, & qu'il ne croyoit pas même qu'elle lui pût-être d'aucune utilité pour cette année-là ; enſorte qu'il n'y avoit que trop de vraiſſemblance aux aſſurances que le Sieur Citters donnoit au Prince d'Orange, de la facilité qu'il devoit trouver à exécuter ſes deſſeins. Que c'étoit auſſi ce qui avoit porté le Sieur Skelton, Envoyé d'Angleterre, à faire demander à Sa Majeſté, ſans en avoir reçû

l'ordre du Roi son Maître, qu'il lui plût m'ordonner de déclarer aux Etats Généraux, que comme Sa Majesté ne pouvoit attribuer tous les grands préparatifs qui se faisoient en Hollande, qu'à un dessein formé d'attaquer, Elle étoit bien aise qu'ils sussent que les liaisons d'amitié & d'alliance qu'Elle avoit avec le Roi de la Grande-Bretagne, l'obligeroient non-seulement de le secourir, mais aussi de considérer comme une rupture contre sa Couronne, les entreprises que leurs Armées de terre & de mer pourroient faire contre ledit Roi; mais que son intention étoit que je leur parlasse encore plus fortement, & que pour cet effet, aussi-tôt que le Courier que Sa Majesté m'envoyoit seroit arrivé, je demandasse audience auxdits Etats, avec toutes les cérémonies ordinaires, & que je leur déclarasse en son nom, & de bouche, & par écrit, que le premier acte d'hostilité qui se feroit par leurs Troupes ou Vaisseaux contre l'Angleterre, Elle le considéroit comme une infraction manifeste de la paix, & comme une rupture ouverte contre sa Couronne; & que je laissasse à leur prudence de faire les réflexions qu'ils devoient sur toutes les suites que pouvoit avoir cette entreprise, ne leur faisant de sa part cette déclaration, que dans l'intention constante que Sa Majesté avoit de prévenir tout ce qui pouvoit troubler la tranquillité publique.

Sa Majesté m'ajoûta que l'avis que je lui donnois de la contribution que faisoient les Protestans d'Angleterre au Prince d'Orange, d'une somme de cent mille guinées, donnoit assez sujet de croire qu'ils presseroient l'éxécution de cette entreprise, & que l'intention de ce Prince n'étoit pas de la remettre au Printems suivant.

7 Septembre 1688. Je découvris par des voies très-sûres que le Thrésorier du Prince d'Orange avoit pris chez le Receveur Géneral des Etats-Généraux l'argent qu'il avoit donné au Duc de Zell, à l'Administrateur de Wittemberg, & à d'autres Princes, pour leurs Troupes, c'est-à-dire que cela se prenoit sur le fonds des quatre millions.

CEUX que j'avois à Dort & à Delft virent embarquer plus de soixante-dix pieces de Canon. Je sûs que M. le Maréchal de Schomberg devoit commander des Troupes sous M. le Prince d'Orange; qu'on travailloit avec toute la diligence possible aux Feux d'Artifice qui devoient suivre l'Artillerie, que les ordres étoient donnés de tenir prêts dans le même Arsenal les affuts & les attirails nécessaires, & que l'on embarquoit aussi quantité de poudre.

CEUX que j'avois envoyés pour voir embarquer les pieces de Canon, & pour suivre, comme il étoit assez aisé, les Barques sur lesquelles on les mettoit, me vinrent dire que deux Bâtimens qui avoient été chargés à Dort, chacun de vingt pieces de Canon, au lieu de remonter la Meuse, comme ils avoient crû, avoient pris la route de la mer, qu'ainsi on les alloit mettre sur les Vaisseaux.

JE mandai deux jours après que M. le Prince d'Orange faisoit fonds particulierement sur M. le Maréchal de Schomberg; qu'il lui devoit donner la principale direction de ce qu'il y auroit à faire, & que sans la confiance qu'il avoit dans ce Maréchal, le Prince d'Orange auroit eu de la peine à faire une entreprise aussi grande que celle qu'il projettoit. 9 Septembre 1688.

QU'A l'égard de l'Angleterre, contre laquelle le Prince d'Orange avoit dressé toutes ces machines, j'avois été informé qu'il devoit faire une descente au mois d'Octobre dans un des Ports de ce Royaume; que les mesures qui avoient été prises pour cela, étoient, qu'un nombre considérable de Lords devoit appeller en Angleterre le Prince & la Princesse d'Orange, pour y protéger la Religion & les Loix d'Angleterre, & que les mêmes Lords demanderoient ensuite un Parlement, dont le Prince d'Orange seroit le maître. Que ce dessein quadroit si bien avec tout ce que le Prince d'Orange avoit fait jusques là, & particulierement avec toutes les démarches qu'il faisoit alors, & avec le but qu'il se proposoit par l'impression du Livre dont

j'avois eu l'honneur d'informer Sa Majesté, qu'il sembloit qu'il n'y eut pas lieu de douter que ce ne fut là le projet qu'il avoit formé.

Le Prince d'Orange croit avoir si bien pris ses mesures, que ce Livre doit produire tout l'effet qu'il en attendoit : & le même avis porte, que de la maniere que les amis du Prince d'Orange ont disposé les choses en Angleterre, & avec toutes les précautions qu'on prend ici pour exécuter cette entreprise, il est impossible de parer ce coup.

Que j'avois obligé l'Envoyé d'Angleterre de dépêcher un Courier pour en informer le Roi son Maître, parce que cet avis feroit beaucoup plus d'impression lorsqu'il seroit donné par lui, que s'il l'étoit par M. de Barillon, à qui j'en donnai, par le même Courier, une entiere connoissance.

Je rendis compte au Roi que j'avois eu mon audience publique des Etats-Généraux, avec toutes les cérémonies accoutumées, & un concours extraordinaire de monde. Je remarquai aisément que les Etats-Généraux s'étoient attendus à un autre discours que celui que je leur tins, & ils s'étoient si bien persuadés que j'allois leur faire des propositions d'accommodement touchant le Commerce, pour mettre la division entre ceux qui souhaitoient la paix & ceux qui étoient attachés au Prince d'Orange, que le Président qui avoit sa réponse par écrit fut si déconcerté, que dans le peu de paroles qu'il me dit, il ne put s'empêcher de se servir des termes qu'il avoit étudiés : savoir, que les Etats délibéreroient sur les ouvertures que je leur avois faites, & qu'ils ne souhaitoient autre chose que d'entretenir religieusement les Traités qu'ils avoient avec Sa Majesté. J'observai aussi que quelques Députés avoient écouté le discours que je leur fis avec un visage guai ; mais que lorsque je commençai à leur parler du Roi d'Angleterre, le Greffier Fagel, & une autre créature du Prince d'Orange, qui étoient du secret, baisserent les yeux, & parurent si décontenancés pendant tout

le reste du discours, que cela persuadoit, autant que ce que l'on savoit d'ailleurs, qu'effectivement le Prince d'Orange avoit dessein d'attaquer le Roi d'Angleterre; car si on n'avoit pas revelé leur secret, ils auroient été fort aises qu'on leur eût imputé une chose à laquelle ils ne pensoient pas.

J'APPRIS que deux personnes de considération d'Angleterre étoient venus déguisés en Hollande, & que n'y ayant pas trouvé le Prince d'Orange ils étoient allés jusqu'à Minden en poste. Je sûs qu'aussi-tôt que j'eus demandé audience aux Etats, on avoit dépêché un Courier au Prince d'Orange pour lui en donner avis, & j'appris dans le moment que j'écrivois ma Lettre au Roi, qu'on l'attendoit à la Haye deux jours après.

LE Marquis d'Albiville donna en même tems un mémoire aux Etats-Généraux, pour leur demander raison de leur armement. Si on eût suivi cette conduite on auroit déconcerté le dessein du Prince d'Orange, en faisant voir l'union qui étoit entre les deux Rois, qui n'auroit pas permis aux Etats-Généraux de donner de leurs Troupes; mais le Marquis d'Albiville, & le Roi d'Angleterre lui-même, gâterent tout, par une conduite pitoyable, comme on le va voir tout à l'heure.

LA déclaration que j'avois faite par ordre du Roi aux Etats-Généraux, me donna lieu d'apprendre de quelle maniere toute cette affaire avoit été menée jusques-là. Que le Prince d'Orange avoit fait connoître seulement à quatre ou cinq personnes, des principaux de l'Etat, les moyens faciles qu'il avoit de se rendre maître de l'Angleterre, qu'il leur avoit fait voir que c'étoit de ce côté-là qu'ils avoient le plus à craindre pour leur Religion. Qu'il leur avoit représenté les droits incontestables que la Princesse d'Orange & lui avoient à la Couronne d'Angleterre; que ses mesures étoient si bien prises pour exécuter ce dessein, qu'il n'a-

10 Septembre 1688.

voit besoin que des Vaisseaux de l'Etat, & qu'il feroit les frais qui seroient nécessaires sans que les Etats fussent obligés pour cela à aucune depense extraordinaire. Ces cinq ou six personnes de l'Etat ayant approuvé ces raisons & ce projet, le Prince d'Orange, comme Amiral Général, avoit ordonné aux Amirautés de mettre tous les Vaisseaux en état, avoit fait la levée des Matelots, & avoit traité avec des Princes d'Allemagne pour avoir des Troupes, sans que les Etats-Généraux, ni les Conseils des Villes en particulier, eussent connoissance de ce dessein, chacun voyant bien ce grand mouvement & ces préparatifs; mais les uns par une soumission aveugle aux volontés du Prince d'Orange, & les autres par crainte ou par ignorance, lui laisserent faire tout ce qu'il voulut; mais tous également fâchés de n'avoir aucune communication de ce qui se faisoit si publiquement.

Un des premiers effets que produisit encore mon audience, fut de faire prendre aux Etats, dès le jour même, la résolution de faire retourner M. Citters à Londres. Il avoit dit au Marquis d'Albiville qu'il partiroit dans dix ou douze jours; mais il l'alla trouver le neuvieme de Septembre, pour lui dire qu'il partiroit dans un jour ou deux, & qu'il le prioit de faire retarder à Rotterdam pour ce sujet l'Yacht du Roi d'Angleterre, dans lequel il étoit venu. Je mandai au Roi que je m'imaginois que les amis du Prince d'Orange vouloient tâcher par-là d'endormir le Roi d'Angleterre s'il leur étoit possible, & que je voyois même qu'il y avoit des momens où le Marquis d'Albiville étoit tout disposé à se laisser persuader que les Etats n'entreroient jamais dans rien qui put être désagréable ou désavantageux au Roi son Maître.

Citters avant que de partir alla prendre congé du Docteur Burnet; c'étoit un grand manque de respect pour S. M. Britannique, & la marque d'une étroite intelligence de ce Docteur & de Citters, dont il y

avoit

avoit déja long-tems qu'on ne devoit plus douter.

Je mandai à M. de Louvois, que quoiqu'on ne dût pas douter du dessein que le Prince d'Orange avoit formé contre l'Angleterre, j'étois néanmoins persuadé qu'il auroit un assez gros corps de Troupes du côté du Rhin pour jetter du monde dans les Places de l'Electorat de Cologne s'il lui étoit possible; c'est ce qui arriva peu de tems après, lorsque M. de Schomberg jetta des Troupes dans Cologne. 10 Septembre 1688.

Je fis faire réflexion à M. de Louvois, qu'avec la quantité prodigieuse de Canon & d'Artillerie que le Prince d'Orange mettoit sur des Barques pour les envoyer à Nimegue, il n'avoit pas encore acheté un Cheval d'Artillerie, qu'on devoit juger par là qu'il ne croyoit pas en avoir si-tôt à faire sur terre.

Je mandai au Roi qu'on renforçoit l'armement Naval, & qu'on y travailloit jour & nuit avec toute sorte de diligence. 13 Septembre 1688.

Je mandai qu'on avoit tiré ce jour-là treize mille Mousquets, & deux mille Fusils, de l'Arsenal de Delft; qu'on avoit fourni deux mille sept cents paires de Pistolets d'une seule Ville. On envoya six mille Selles, & quantité d'autres choses à proportion, pour armer plus de huit mille Cavaliers. 14 Septembre 1688.

Je mandai au Roi qu'on découvroit tous les jours de nouvelles particularités, qui ne laissoient aucun lieu de douter que le Prince d'Orange n'eût le dessein de faire dans peu de tems une descente en Angleterre; & quelques avis que Sa Majesté Britannique eût reçû là-dessus, il ne paroissoit pas qu'il y ajoutât encore une entiere foi; que M. de Barillon me mandoit pourtant par sa derniere Lettre que le Roi d'Angleterre se préparoit contre cette entreprise, quoiqu'il ne la crut pas; mais qu'on se préparoit mal quand on se préparoit contre une chose qu'on ne croit point.

Que je devois même dire par avance à Sa Majesté que je ne pensois pas qu'on dut attendre aucun ob-

ſtacle de la part des Etats Généraux, aux deſſeins du Prince d'Orange, quoique je puſſe dire que j'avois pris d'aſſez bonnes meſures pour cela, & qu'un autre qui n'auroit pas connu auſſi bien que je faiſois le génie de ces Meſſieurs-là, & leur diſpoſition préſente, en auroit pû concevoir quelque eſpérance. Car le Député de la Province de Friſe, qui ſe trouva Préſident des Etats Généraux le jour de mon Audience, m'ayant fait prier d'inſérer dans mon memoire un détail de ce que le Prince d'Orange faiſoit ſans la participation des Etats, profita autant qu'il lui fut poſſible de ce que j'y avois mis. Le Penſionnaire Fagel en fut au déſeſpoir; car étant entré aux Etats Généraux dans le moment que je ſortois, & ayant lu avec le dernier emportement mon mémoire, il dit à chaque période que cela étoit faux; que cela étoit impertinent; qu'il ne falloit plus ſe laiſſer menacer de la ſorte; qu'il falloit faire des recrues, & armer encore par mer plus puiſſamment qu'ils ne faiſoient; & il demanda qu'on en délibérât ſur le champ. Le Préſident des Etats répondit que c'étoit à lui à propoſer les matieres de délibération, & qu'il ne jugeoit pas à propos d'entamer celle-là; mais au contraire d'envoyer mon mémoire dans les Provinces, & d'attendre les ſentimens de leurs Supérieurs, ce qui fut réſolu; & le Préſident ayant conféré l'après dinée avec le Député de la Province de Groningue, ils réſolurent enſemble, qu'au lieu d'envoyer mon mémoire, le Député de Groningue iroit lui-même le porter en Friſe & à Groningue, pour mieux expliquer de bouche toutes les entrepriſes du Prince d'Orange.

Ce Député de Friſe fut auſſi trouver Meſſieurs de Leyde, & leur fit voir dans quel précipice la République étoit prête de ſe jetter; ils en convinrent, & donnerent parole de s'y oppoſer fortement: mais en même tems ils lui dirent qu'il falloit auſſi qu'on rétablit leur Commerce, & le Député de Friſe leur témoigna, que comme il a-

voit ordre de s'opposer fortement aux entreprises du Prince d'Orange, il l'avoit aussi d'agir avec la même vigueur pour le rétablissement du Commerce

On fit savoir tout cela à Messieurs d'Amsterdam, à la priere de ce Député; on n'en avoit pas encore la réponse le 24 de Septembre. Je savois seulement que M. Dickfeld étoit allé à Amsterdam, pour prevenir M. Heude, & pour empécher que mon mémoire ne les portât à prendre de meilleurs sentimens.

Que Sa Majesté pouvoit voir, par ce que j'avois l'honneur de lui mander, qu'il n'y avoit rien à attendre, même des mieux intentionnés, à moins qu'ils n'eussent satisfaction sur le fait du Commerce.

Il est certain que si les Etats Généraux témoignoient autrement de désavoüer le Prince d'Orange, & s'ils lui ôtoient tous les secours qui dépendent d'eux, ce seroit toute autre chose que de le laisser faire, & d'autoriser comme ils font, par leur silence & par leur consentement, toutes ses actions; car il est constant que ce consentement tacite des Etats porte le peuple jusqu'à la fureur en faveur du Prince d'Orange, & du succès de son entreprise: mais s'il paroissoit qu'elle se fît contre le gre des Etats, & que le Prince d'Orange n'y réussit pas, ou qu'il attirât par sa conduite quelque malheur au pays, le peuple seroit le premier à s'élever contre lui.

Je fus informé ce même jour que le Prince d'Orange avoit reçu plus de quatre millions d'Angleterre, qu'on le savoit à n'en pouvoir douter; qu'une partie avoit été envoyée par Lettres de Change, dont Suasso en avoit payé quelques unes, & le reste avoit eté porté en argent comptant dans un petit Bâtiment Anglois, en forme d'Yacht, qui étoit pour lors à la Brille; c'étoit justement celui dont j'avois donné avis auparavant, sur lequel j'avois mandé qu'on envoyoit ce qu'il y avoit de plus secret. Si on avoit voulu profiter de cet avis en Angleterre, on auroit pu

trouver près de cent mille livres ſterlings, qui n'étoient arrivées que depuis huit jours, & peut-être beaucoup de Lettres qui auroient appris tout le complot.

J'ENVOYAI à M. de Barillon une Lettre de M. le Maréchal de Schomberg à M. Sidney, que le maître de la Poſte avoit envoyée par mégarde chez moi. Il étoit aiſé de voir par cette Lettre que cette affaire regardoit l'Angleterre, & que M. de Schomberg étoit du ſecret, ſurtout lorſqu'il lui dit qu'il ne lui parlera pas des raiſons qui l'ont obligé lui Sidney de ſe rendre à la Haye, & lui Maréchal de Schomberg de ſe rendre auprès du Prince d'Orange.

JE trouvai moyen de faire voler, par un garçon Libraire, les premieres feuilles du manifeſte que le Prince d'Orange devoit porter en Angleterre, & que j'envoyai au Roi avec un petit Livre du Docteur Burnet, qu'on vendoit publiquement, qui faiſoit voir que depuis le commencement du Royaume d'Angleterre juſqu'à ce ſiecle, la ſucceſſion n'a eu lieu qu'en vertu de la confirmation du Parlement, qui l'a réglée dans toutes les rencontres comme il l'a jugé à propos pour le bien du Royaume, plus ſouvent au préjudice qu'à l'avantage du droit de la ſucceſſion.

ON m'a dit que Citters a ordre de faire des plaintes au Roi d'Angleterre de ce qu'il a fait une alliance avec Votre Majeſté, ſans qu'il l'ait communiqué aux Etats-Généraux, de lui demander un éclairciſſement là-deſſus, & du reſte de tâcher de lui faire voir qu'il n'y a nulle apparence à tout ce que l'on veut imputer au Prince d'Orange. J'eſpere que le Roi d'Angleterre ne ſe laiſſera pas perſuader par ce diſcours, car j'informe exactement M. de Barillon de toutes choſes, & même j'ai donné à M. le Marquis d'Albiville une copie du projet de la deſcente que le Prince d'Orange doit faire en Angleterre. Je croyois l'avoir obligé de dépêcher ſur cela un Courier; mais il s'eſt

contenté d'envoyer ma Lettre à la Poste avec la sienne, dont j'ai été bien fâché ; & si Votre Majesté n'a la bonté de faire donner encore un avis au Roi d'Angleterre en termes bien forts, le Pr. d'Orange sera sur les Côtes de son Royaume avant qu'il le puisse croire, & qu'il ôte de son Armée les Officiers qui sont d'intelligence avec le Pr. d'Orange.

M. d'Albiville m'a rapporté que Benting lui avoit dit que dans la derniere entrevue que M. le Prince d'Orange avoit eue avec Cassagna, ce Gouverneur lui avoit dit qu'il y avoit une Loi dans le Royaume de Castille, par laquelle on ne devoit pas obéir à un Roi qui ne seroit pas Catholique, & que s'il en venoit un tel, ceux de Castille ne le reconnoîtroient jamais ; & Benting demanda au Sieur d'Albiville pourquoi la même chose ne se pratiquoit pas en Angleterre. Cela fait voir en même tems la mauvaise volonté des Espagnols pour le Roi d'Angleterre, & l'insolence des Créatures du Prince d'Orange. Je le manderai à M. de Barillon, quoique le Roi d'Angleterre doive être assez prevenu des sentimens des Espagnols à son égard.

Je suis informé, Sire, que le Prince d'Orange a fait loüer en Northollande, de diverses personnes, & fort secretement, plusieurs Galiottes à Navires, propres à transporter des Troupes ; outre cela l'Amiral Willem Bastians a préparé, sous divers prétextes, douze Navires, tant Galiottes que Flûtes, qui sont en état de partir, & qui dépendent entierement de lui, parce qu'il s'en sert ordinairement pour son Commerce ; ce sont là les meilleures preuves qu'on puisse avoir du dessein qu'on a de faire une descente.

Ce que j'ai pû découvrir des Troupes des Princes d'Allemagne, que le Prince d'Orange a prises à sa solde, est que l'Electeur de Brandebourg fournira douze mille hommes ; savoir six mille qu'il est obligé de donner, en vertu des Traités, & six mille autres d'augmentation ; l'Electeur de Saxe

ſix mille; les Ducs de Zell & de Wolfenbutel quatre mille; Heſſe Caſſel trois mille; on ne m'a rien dit de celles de Wirtemberg, que le Prince Adminiſtrateur leve pour le Prince d'Orange. Le Prince d'Orange a donné une certaine ſomme pour ces Troupes, & s'eſt obligé de les entretenir pendant un certain tems; je crois que c'eſt ſix mois. Le Duc de Zell n'a touché que cent mille florins pour les ſiennes.

14 Septembre 1688. JE donnai avis dans ce tems-là au Roi, qu'un Vaiſſeau venu de Norvege nous avoit appris qu'il avoit vû embarquer quatre mille Suédois à Gottembourg, qui devoient venir en Hollande, & que deux mille autres venoient par terre par le Duché de Brême.

J'APPRIS que le Prince d'Orange menoit les Régimens des Gardes d'Infanterie & de Cavalerie en Angleterre, avec quelques autres Troupes des Etats, & les Régimens Anglois qui étoient au ſervice de l'Etat.

QU'IL étoit arrivé ce même jour-là, dans un petit Bâtiment, dix-ſept jeunes Seigneurs Anglois, dont trois ou quatre avoient pris des Chevaux pour aller trouver le Prince d'Orange, & les autres étoient demeurés à la Haye.

JE mandai que le Pr. d'Orange devoit arriver le lendemain à la Haye; que les choſes prendroient ſans doute une nouvelle forme à ſon arrivée; car les Etats, qui entrevoyoient ces entrepriſes ſans oſer s'en expliquer, ne pourroient s'empêcher d'en parler après la déclaration que j'avois faite, & que je ſerois informé de quelle maniere le Pr. d'Orange s'y prendroit pour donner part aux Etats Genéraux de toute cette entrepriſe.

QUE comme j'avois peur que les Eſpagnols n'arrêtaſſent les Lettres & les Couriers lorſque le Pr. d'Orange ſeroit prêt à s'embarquer, je dépêchai ce jour-là au Roi, & lui envoyai toutes les informations que j'avois vu prendre, & qui lui pouvoient faire connoître qu'on devoit compter ſur une deſcente du Pr.

d'Orange en Angleterre, comme si on le savoit déja embarqué pour cela, parce que j'avois considéré que le plus important étoit que S. M. fût assûrée que cette entreprise étoit constante & résolue, & que j'avois d'autant moins de sujet d'en douter, que j'avois encore été assuré depuis deux jours que ce projet du Prince d'Orange, & ses principales mesures, dont j'avois eu l'honneur d'informer Sa Majesté le neuvieme de Septembre, étoient très-véritables; que je venois d'apprendre encore, de très bonne part, que le Prince d'Orange n'avoit pas seulement intelligence avec plusieurs Lords, mais encore que les Evêques d'Angleterre étoient entrés dans ce puissant parti, qui envoyoit en Hollande de si grandes sommes pour l'éxécution de l'entreprise qui étoit projettée.

JE fus fort étonné de la Lettre que le Roi m'écrivit le 9 de Septembre, que mes dernieres Lettres avoient diminué un peu les sujets que mes précédentes lui donnoient, de croire que le Prince d'Orange étoit sur le point de passer en Angleterre, & que son entreprise étoit concertée avec des factions assez considérables dans ce Royaume-là pour lui en pouvoir faciliter le succès: parce que le prétexte qu'on prenoit du retardement qu'on apportoit à y mettre les munitions, sur ce que les Troupes de Brandebourg n'étoient pas encore arrivées à Wesel, paroissoit si peu raisonnable, qu'il y avoit bien de l'apparence que ledit Prince d'Orange ne s'en servoit que pour couvrir du mieux qu'il pouvoit le dessein de se rendre maître des Vaisseaux d'Amsterdam, & de pouvoir, quand bon lui sembleroit, opprimer leur liberté.

Lettre du Roi, du 9 Septembre 1688.

QU'IL falloit compter que le Prince d'Orange auroit une Flotte en mer de près de soixante-dix Vaisseaux; savoir vingt-quatre du premier armement, vingt-quatre du second, qui étoient encore tous dans les Ports; sept Vaisseaux de convoi de retour, & neuf Vaisseaux qu'on avoit eu ordre d'équiper depuis peu de jours, sans compter les

A M. de Louvois, 14 Septembre 1688.

Gallottes, Flûtes, & autres Bâtimens, à porter des Troupes, des Armes, des Chevaux, des Provisions, qui montoient à plus de cinq cents; qu'il avoit outre cela plus d'argent qu'il n'en avoit besoin; que ce qu'il en avoit reçû d'Angleterre montoit à plus de quatre millions.

16 Septembre 1688. Aussi je fis reponse au Roi que Sa Majesté avoit déja appris par mes Lettres qu'on ne s'étoit ralenti pendant quelques jours sur l'armement des Vaisseaux, que parce qu'il étoit probable que le Prince d'Orange ne vouloit pas mettre à la voile, ni commencer d'exécuter son entreprise que les Troupes de Brandebourg, de Zell, & des autres Princes d'Allemagne dont il avoit traité, ne fussent arrivées sur le Rhin, ainsi que j'avois déja eu l'honneur de le mander à Sa Majesté. Que si j'osois même prendre la liberté de dire ma pensée sur la destination que le Prince d'Orange faisoit des Troupes qu'il auroit du côté du Rhin, je continuerois d'assurer Sa Majesté, autant qu'il étoit en moi, que le Prince d'Orange n'avoit d'autre dessein que de couvrir les Frontieres de l'Etat pendant qu'il passeroit en Angleterre, parce qu'il étoit bien persuadé que si dans cette conjoncture les Troupes de Sa Majesté entroient en Hollande, les Etats Généraux se soûmettroient à tout ce qu'il plairoit à Sa Majesté; qu'ainsi je ne pouvois croire que le Prince d'Orange eût directement dessein d'attaquer M. le Cardinal de Furstemberg, car il ne pouvoit former en même tems deux grandes entreprises; mais que comme il avoit pour but de faire une diversion des forces de Sa Majesté, il étoit à croire que celui qui commanderoit ces Troupes Auxiliaires demeureroit sur la défensive, ou agiroit offensivement contre le Cardinal de Furstemberg, selon qu'il conviendroit le mieux au succès de l'entreprise du Prince d'Orange sur l'Angleterre; car je ne comptois l'affaire de Cologne à son égard, que comme un accessoire à celle d'Angleterre. Que le bruit couroit depuis

deux jours que le Maréchal de Schomberg devoit s'embarquer avec M. le Prince d'Orange ; que ce Prince étoit persuadé qu'aussi-tôt que la Flotte aborderoit en Angleterre, les Evêques & les Lords se déclareroient ouvertement pour lui, & qu'ils seroient suivis de tout le peuple : qu'il comptoit pareillement qu'il n'y auroit pas un Capitaine de Vaisseau qui voulût combattre contre lui, & il se flatoit même qu'il y en avoit parmi eux qui se joindroient à la Flotte des Etats. Que Sa Majesté auroit pu juger que le Prince d'Orange ne s'attendoit pas à un combat Naval ; car quoique l'équipage des Vaisseaux eut été renforcé, il ne l'étoit pas encore au point qu'il auroit dû l'être, s'il croyoit que la Flotte dût combattre, & il s'y attendoit d'autant moins, qu'on n'avoit point d'avis que Sa Majesté eut fait mettre des Vaisseaux à la mer. Que néantmoins, pour plus grande précaution, il avoit ordonné au Sieur Van Alemonde de croiser sur les hauteuts de Calais & de Dunkerque avec dix-sept ou dix-huit Vaisseaux.

Que je ne savois si le Prince d'Orange seroit trompé dans son attente ; mais que je ne pouvois m'empêcher de dire que c'étoit un Prince à ne pas risquer une entreprise comme un aventurier, ainsi qu'avoit fait M. de Montmouth, & qu'il y avoit déja long-tems qu'il prenoit ses mesures pour l'éxécution de son dessein.

Que j'avois tout lieu de croire que l'affaire des Evêques, après la naissance du Prince de Galles, étoit ce qui l'avoit le plus déterminé à pousser son entreprise à bout ; car les Evêques étant d'intelligence avec les Lords de son parti, & avec lui même, il étoit autant assuré qu'on put moralement l'être du succès qu'auroit sa descente en Angleterre.

Que pour ce qui étoit du tems de son entreprise, on comptoit en Hollande qu'il ne seroit pas encore quinze jours sans l'éxécuter ; qu'ainsi cela iroit au plus tard dans le commen-

cement d'Octobre; que comme il étoit dangereux en ce tems-là, d'avoir une Flotte en mer; il étoit apparent que le tems de cet embarquement dépendoit à quelques jours près du vent qu'il feroit, & que le Prince d'Orange ne partiroit que quand il verroit un tems qui pût durer quatre ou cinq jours; qu'on voyoit toutes ces chofes en Hollande à n'en pouvoir douter; que néantmoins elles paroiffoient fi extraordinaires qu'on ne pouvoit même les croire dans le tems que l'on n'ofoit les révoquer en doute.

J'APPRIS que quoique l'argent monnoyé qui avoit été fourni au Prince d'Orange vînt d'Angleterre, il paffoit néantmoins par l'Ecoffe d'où les Bâtimens fortoient plus aifément, les Ports n'étant pas fi bien gardés.

LE Prince d'Orange envoya des Commiffaires jufques fur le Wefer, pour y recevoir les Troupes des Ducs de Zell & de Wolfembutel; il y avoit apparence que ces Troupes fe joindroient à celles de Brandebourg & des autres Princes d'Allemagne.

16 Septembre 1688. LES Etats de la Province de Hollande s'affemblerent, & on commença à parler de l'interdiction du Commerce de France. Je mandai au Roi que je ne favois pas encore ce qu'ils auroient fait ce même jour-là feizième de Septembre; mais que je voyois évidemment qu'on ne devoit rien attendre de bon, car ayant fait tout mon poffible, & n'ayant rien épargné pour être informé des réfolutions qu'on avoit prifes dans les Affemblées particulieres des Confeils de Ville de Hollande, je fûs qu'on y avoit délibéré fur l'interdiction du Commerce de France, & en même-tems fur la fûreté de l'Etat; que dans le Confeil de Rotterdam, & dans celui de Delft, il avoit été réfolu d'une commune voix qu'on interdiroit toutes les marchandifes & toutes les denrées de France, & que les Députés qui iroient à l'Affemblée de Hollande feroient autorifés pour confentir à tout ce

qui feroit jugé néceffaire pour la fûreté du pays. Je fûs de plus que dans le Confeil de Leyde, on ne s'étoit pas contenté de conclurre à l'interdiction du Commerce de France, & à tout ce qu'il feroit trouvé à propos de faire pour mettre la République hors d'état de rien craindre; mais encore qu'ils avoient réfolu que leurs Députés propoferoient à l'Affemblée de Hollande de nommer des Commiffaires, qui feroient autorifés pour conférer avec le Prince d'Orange, & réfoudre tout ce qui feroit jugé néceffaire dans la conjoncture prefente, fans être obligés d'en rendre compte à leurs Supérieurs.

J'AVOIS appris par la perfonne qui entretenoit commerce avec Meffieurs d'Amfterdam, qu'ils avoient ordre de leurs Supérieurs de demander éclairciffement au Penfionnaire Fagel des grands armemens de mer & de terre qu'on faifoit en Hollande, fans qu'on leur eut rien communiqué. Je mandai au Roi que je ne doutois pas qu'ils ne l'euffent exécuté le dix fept de Septembre au matin, ayant appris par une perfonne qui étoit dans l'Antichambre du Prince d'Orange que le Penfionnaire Fagel y étoit venu à trois differentes reprifes, & etoit retourné autant de fois à l'Affemblée de Hollande; que cependant je n'avois pas encore fu ce qui s'y étoit paffé. 17 Setpembre 1688.

QUE je ne rendois point compte de cela à Sa Majefte, dans l'efpérance que j'euffe que M. d'Amfterdam puffent rompre les deffeins du Prince d'Orange; que ces Meffieurs là étoient trop foibles, & les autres Villes trop aigries fur les affaires du Commerce, pour attendre une oppofition vigoureufe de la part de la Province de Hollande; mais feulement pour faire voir plus évidemment à Sa Majefté que tout cela s'étoit fait fans la participation des Etats, & par confequent que cela ne pouvoit regarder qu'une entreprife particuliere du Prince d'Orange contre l'Angleterre.

L'HOMME que j'avois à Elvoetfluys me vint rap 17 Septembre 1688.

porter qu'on avoit embarqué sur les Vaisseaux des Etats des Pelles, des Pics, des Broüettes, & tout ce qui est nécessaire pour remuer la terre; qu'on y avoit mis dix-huit cents Barils de Poudre. Il me dit de plus qu'on y avoit embarqué de petits Canons, que l'on mettoit sur le bord des Chaloupes, avec des fourchettes de fer, & que l'on tournoit de quel côté on vouloit; on en mit deux pour chaque Chaloupe de la Flotte; rien ne pouvoit marquer davantage le dessein qu'on avoit de faire une descente.

CET homme n'avoit point vu mettre de Canon pour servir à terre, ni des affuts sur ces Vaisseaux; mais par les informations qu'il en avoit prises, il ne doutoit pas qu'il n'y en eut. Les Barques qui portoient le Canon, tiré de l'Arsenal de Delft, après avoir monté la Riviere pendant un jour, ne parurent plus depuis ce tems-là; & comme elles n'étoient pas à Nimegue, on crut qu'elles avoient pris quelques détours derriere les Isles de Sud Hollande pour aller gagner la Flotte.

17 Septembre 1688. Le Pensionnaire Fagel proposa ce jour-là aux Etats de Hollande de faire une recrue; l'affaire fut remise au lendemain matin.

IL parut une espece de Manifeste contre le Roi d'Angleterre, qui ne pouvoit plus laisser aucun lieu de douter du dessein du Prince d'Orange.

LE Prince d'Orange, qui vouloit former son Camp de trente Bataillons, leur donna ordre de partir le dix-huit de Septembre.

18 Septembre 1688. JE mandai au Roi qu'enfin l'Envoyé d'Angleterre avoit eu des preuves si assurées du dessein du Prince d'Orange, que le Roi d'Angleterre n'en pourroit plus douter; qu'un Anglois qui avoit été Officier dans les Troupes du Duc de Montmouth, & qui étoit demeuré depuis ce tems-là caché en Hollande, l'étoit venu trouver à onze heures du soir, & lui avoit montré une Lettre qu'un de ses amis lui écrivoit, par laquelle il lui mandoit qu'il retournât promptement en Angleterre, & que le Roi

de la Grande-Bretagne lui avoit pardonné. Cet homme témoigna qu'il étoit touché de la bonté que Sa Majeſté Britannique avoit de lui donner ſa grace ; qu'il donneroit mille vies s'il les avoit pour ſon ſervice, & qu'il étoit bien aiſe que ſon ami le lui eut fait ſavoir avant qu'il ſe fut entierement engagé avec le Prince d'Orange ; là-deſſus il compta que les amis qu'il avoit dans le parti du Prince d'Orange lui avoient écrit à Amſterdam de venir trouver ce Prince à la Haye, qu'il s'y étoit rendu, & qu'il avoit parlé à Benting & au Vice-Amiral Herbert, qui lui avoient offert de l'emploi ; mais qu'il n'avoit pas encore fait ſes conditions, parce qu'il avoit voulu parler au Prince d'Orange ; qu'on lui offroit une Majorité d'un Régiment de Cavalerie, & qu'on lui avoit dit qu'il ne ſe mît pas en peine, & qu'il trouveroit ſon Regiment en Angleterre ; qu'en effet on avoit tout l'équipage pour plus de ſix mille Cavaliers, juſqu'à des Bottes.

QUE tous les préparatifs de l'embarquement ne pouvoient être faits de dix jours ; que la réſolution étoit priſe de faire une deſcente en Angleterre ; que le Prince d'Orange y devoit être en perſonne ; que le premier deſſein avoit été d'y aller ſeulement avec les ſix Régimens Anglois ; mais qu'on avoit changé d'avis, & que le Prince d'Orange auroit bien quatorze mille hommes ; ſavoir, ſix Régimens Anglois, ſon Régiment des Gardes de Cavalerie, ſes Gardes du Corps, & ſon Régiment de Dragons ; qu'on pourroit aller dans la Tamiſe ſi les vents le permettoient, ſi-non un peu plus tirant vers le Nord d'Angleterre.

QUE c'étoit Burnet qui avoit la principale direction de cette affaire, & que cela avoit donné de la jalouſie à Ferguſſon, celui ci inſiſtant fortement que le Prince d'Orange s'expliquât en faveur des Presbytériens, & Burnet voulant que le Prince d'Orange s'attachât uniquement à la Religion Anglicane.

Le Marquis d'Albiville dépêcha son Sécretaire pour donner part au Roi son Maître de la déposition de cet homme ; il sembloit qu'il n'en fallût pas moins pour faire ouvrir les yeux au Roi de la Grande-Bretagne, car les Lettres que le Sieur d'Albiville avoit reçûes ce matin là, de Mylord Sunderland, portoient que le Roi d'Angleterre prenoit toutes les mesures pour se bien défendre, quoiqu'il ne crût pas devoir être attaqué ; il paroissoit même qu'on voulut m'imputer que mes amis avoient engagé Sa Majesté Britannique dans des dépenses qu'on jugeoit inutiles.

Mylord Sunderland témoignoit dans cette Lettre qu'il eût eté à souhaiter que je n'eusse pas fait mention de l'Angleterre dans la déclaration que j'avois faite aux Etats, & il sembloit qu'ils eussent voulu en Angleterre se cacher à eux-mêmes l'obligation qu'ils avoient à Sa Majesté: mais je mandai au Roi que je croyois qu'ils parleroient autrement lorsque le Sécrétaire du Marquis d'Albiville seroit arrivé en Angleterre.

Il est certain que l'ordre que Sa Majesté m'avoit donné de déclarer aux Etats-Généraux ses intentions, avoit fort déconcerté les mesures du Prince d'Orange ; cela auroit même donné lieu à ces Messieurs là de rompre entierement ses desseins s'ils avoient eu un peu de courage ; & je mandai à Sa Majesté que s'ils ne le faisoient pas, (comme je n'y voyois aucune apparence,) Sa Majesté étoit en droit de profiter de l'entreprise du Prince d'Orange, si Elle le jugeoit du bien de son service, étant certain que si Sa Majesté vouloit faire entrer son Armée dans les Etats des Provinces-Unies, ou ces Messieurs se jetteroient volontairement dans ses intérêts, ou elle les réduiroit bientôt à vivre dorénavant dans une entiere dépendance de ses volontés.

Que je ne doutois pas que Sa Majesté ne fût le mauvais état de Berg-op-zoom, qu'elle en connoissoit l'importance. Que je n'étois pas d'une

profession à savoir s'il étoit bien aisé d'y conduire une Armée, & de laisser tant de Places ennemies derriere; mais que je savois que rien n'étoit impossible à Sa Majesté, & que si Elle s'étoit rendue maîtresse de cette Place, Elle feroit tel Traité qu'Elle souhaiteroit avec les Hollandois, ou Elle continueroit la guerre avec avantage.

LA Gazette Flamande, 18 Septembre, marqua qu'on avoit pris à Luxembourg, chez les Marchands, tous les Draps, les Etoffes, & autres Marchandises de Hollande, qui s'étoient trouvées dans la Ville, & qu'on les avoit fait brûler publiquement par l'Exécuteur de la Haute Justice.

LE Marquis d'Albiville devoit être convaincu aussi nettement qu'il l'avoit été par cet Anglois; que les grands desseins du Prince d'Orange regardoient l'Angleterre, parce qu'il avoit toujours voulu croire que cet armement étoit destiné pour la France, & que ses gens en faisoient publiquement des railleries des François. Le Prince d'Orange & Dickfeld le lui avoient si bien fait accroire, qu'il l'avoit persuadé au Roi son Maître, & Mylord Sunderland ne manquoit pas de son côté de soutenir cette opinion, ensorte qu'il assura plusieurs fois que ce que j'écrivois n'étoit que des visions.

MRS. d'Amsterdam ayant demandé le sujet des grands armemens qu'on avoit faits en Hollande, le Prince d'Orange alla à l'Assemblée de Hollande, & les ayant informés assez légerement de la nécessité qu'il avoit crû qu'il y avoit de se mettre en bonne posture dans la conjoncture présente; il s'étendit en termes généraux sur ce qu'ils avoient à craindre de Sa Majesté & de l'Angleterre, & sans entrer dans aucun détail des démarches qu'il avoit faites. 18 Septembre 1688.

QUE plusieurs Bourguemestres des Villes de Hollande avoient témoigné en particulier à leurs amis, même jusqu'à répandre des larmes, le déplaisir qu'ils avoient de l'engagement où on les mettoit, sans qu'ils en eussent connoissance, & contre leurs 20 Septembre 1688.

propres intérêts; mais que tout cela n'empêcheroit pas le Prince d'Orange d'agir, & faisoit voir seulement ce que j'avois eu l'honneur de mander depuis trois mois à Sa Majesté, que tout ce qu'il faisoit étoit sans la participation des Etats; qu'aussi j'étois persuadé de plus en plus, que s'il lui arrivoit un échec considérable, on verroit l'état présent des Provinces bien bouleversé.

Que la seule chose qui pourroit faire autoriser le Prince d'Orange dans les entreprises qu'il faisoit, étoit l'affaire du Commerce; car j'étois bien averti que les Députés d'Amsterdam avoient empêché qu'on eût résolu le Samedi précedent l'interdiction des marchandises de France; & comme ils n'avoient pû trouver d'autres expédiens, il y avoit grande apparence que quand ils reviendroient le Mercredi suivant ils ne pourroient point empêcher que cette résolution ne fût prise.

Que Sa Majesté étoit informée de l'animosité qu'on avoit pris soin d'inspirer dans les esprits de tous les membres de l'Assemblée de Hollande au sujet du Commerce, que cela avoit fait que non-seulement trois des principales Villes avoient unanimement conclu à l'interdiction des denrées de France, & à se mettre en état de soutenir vigoureusement cette résolution, ainsi que j'avois eu l'honneur de le mander à Sa Majesté; mais encore que toutes les autres Villes avoient été de ce sentiment, excepté deux petites Villes de Nort-Hollande qui avoient suivi le sentiment de ceux d'Amsterdam.

J'appris que l'on portoit les Selles dans les Barques couvertes, pour les embarquer sans qu'on s'en apperçût.

Je fus informé par les gens qui suivoient huit Barques chargées de Canons, de Mortiers, de Poudres, & de Bombes, qu'elles avoient remonté le Rhin jusqu'à Nimegue, & delà étoient allées à l'Issel, dans le Zuiderzée, pour gagner le Texel. On peut juger par-là de toutes les précautions que

que le Prince d'Orange prenoit pour couvrir ses desseins; mais qu'ils ne lui auroient pas réussi si le Roi d'Angleterre avoit voulu profiter des avis qu'on lui en donnoit.

Je donnai avis qu'on travailloit jour & nuit à Maestricht, & que la Place ne pouvoit être fermée dans tout le mois de Septembre.

J'avois eu raison de mander au Roi que bien que le Prince d'Orange eût en vûe l'entreprise d'Angleterre, il ne laisseroit pas de s'emparer des Villes de l'Electorat de Cologne, s'il lui étoit possible. Il eut été aise alors de le prevenir, & on auroit sans doute empêché le Prince d'Orange de passer en Angleterre, si on avoit fait passer à Liege & à Cologne trente mille hommes; & je mandai le 23 de Septembre que le Marechal de Schomberg avoit mis trois mille hommes dans Cologne, & que les Troupes de Brandebourg s'étoient saisies de Dorsteim. 23 Septembre 1688.

Que les Etats étoient fort étonnés de la maniere dont le Roi s'étoit expliqué, & des démarches que faisoit Sa Majesté pour soutenir ses déclarations; mais que l'affaire du Commerce l'emportoit sur les justes réflexions qu'ils faisoient en effet, sur le péril dans lequel ils se jettoient, & que j'avois eu l'honneur de mander à Sa Majesté que les Villes les plus modérées, comme Delft, avoient été d'avis d'interdire les marchandises de France, & de faire en même tems des levées considérables, pour être en état de soutenir leur résolution.

Que Mrs. d'Amsterdam s'étoient opposés fortement à l'interdiction du Commerce de France; que jamais on n'avoit songé à faire de Papeteries en Hollande, mais qu'on commençoit à y en établir qui réussissoient parfaitement bien.

J'appris que dans le compte superficiel, que la déclaration de Sa Majesté avoit obligé le Prince d'Orange de faire aux Commissaires des dix premieres Villes de Hollande, des Troupes qu'il avoit

prises d'Allemagne, il avoit assuré qu'il n'y avoit que treize mille hommes; savoir, six de Brandebourg; quatre de Zell, & de Wolfembutel; deux de Hesse-Cassel, & mille de Wirtemberg: il n'a point fait mention des Suedois ni des Saxons.

23 Septembre 1688. JE mandai au Roi que je savois, par une voie très-sure, que le Prince d'Orange comptoit qu'une partie de la Flotte d'Angleterre ne combattroit pas; mais qu'au contraire elle se joindroit à la sienne, & que c'étoit une des choses sur lesquelles il faisoit plus de fonds dans la conjoncture présente.

LE Marquis d'Albiville dit à Dickfeld, & à d'autres Députés aux Etats-Généraux, qu'il ne savoit pas pourquoi j'avois mis le mot d'alliance dans ma déclaration; qu'il n'y en avoit pas entre Sa Majesté & le Roi son Maître, & que devant qu'il fut quinze jours cela seroit avéré.

LES Etats approuverent les Traités que le Prince d'Orange avoit faits, consentirent de prendre à leur solde les treize mille hommes qu'il avoit achetés, & le Prince d'Orange leur fit comprendre que cela ne suffisoit pas, & qu'il falloit lever encore sept mille hommes.

M. Citters manda aux Etats-Généraux que le Roi d'Angleterre lui avoit déclaré à son arrivée qu'il n'avoit point fait d'alliance avec le Roi.

24 Septembre 1688. LE Marquis d'Albiville présenta un Mémoire aux Etats-Généraux, que j'envoyai à Sa Majesté. Il sembloit que le Roi d'Angleterre ne se contentoit point de ne pas profiter des puissans secours que Sa Majesté lui auroit pu donner; mais qu'il vouloit encore le faire savoir à ses ennemis, pour leur donner plus de courage de l'attaquer.

LE Roi d'Angleterre dit à Citters qu'il avoit été du moins aussi surpris que lui de la déclaration que j'avois faite aux Etats-Généraux; que ç'avoit été sans sa participation; & que pour lui il étoit dans le même sentiment qu'étoient les Etats-Géné-

raux, de vouloir vivre en paix. Il fit auſſi mander au Marquis d'Albiville qu'il ſouhaitoit qu'il s'expliquât de la même maniere, & qu'il dit que le Roi d'Angleterre étoit trop puiſſant & trop grand Prince pour ſe mettre ſous la protection de la France, & qu'il avoit le cœur trop élevé, auſſi-bien que la naiſſance, pour être traité de la même maniere que le Cardinal de Furſtemberg. Le Prince d'Orange ne pouvoit attendre de déclaration qui lui plut davantage, car le Marquis d'Albiville l'alla trouver après avoir envoyé ſon mémoire aux Etats-Généraux.

MYLORD Midleton manda auſſi au Marquis d'Albiville que le Roi d'Angleterre ne pouvoit ſe perſuader que les factieux de ſon Royaume euſſent envoyé aucun argent au Prince d'Orange; que pour s'en éclaircir Sa Majeſté Britannique avoit fait demander le prix courant de l'or; & comme il ne ſe trouvoit point augmenté, il concluoit de là qu'il ne pouvoit en être ſorti une grande quantité. Je laiſſe à juger ſi cette concluſion eſt bien fondée, & ſi cet argent qui auroit été tiré ſecretement de la bourſe des particuliers, devoit néceſſairement augmenter le change: mais quoiqu'il en ſoit, le fait eſt qu'il en paſſa en Hollande pour le moins quatre millions d'Angleterre, & il eſt conſtant, qu'outre la dépenſe immenſe pour l'armement de ſoixante-dix Vaiſſeaux, pour l'achat des Brulots, le loüage des Galiotes, & tout l'attirail de guerre, la Flotte coutoit plus de quarante mille florins par jour, pour l'entretien & le payement des Officiers & des équipages, & que c'étoit le Prince d'Orange ſeul qui en faiſoit la dépenſe, les Etats n'ayant rien débourſé pour cela,

M. de Barillon me manda qu'on fait réflexion en Angleterre qu'il ne s'eſt encore rien fait dans tous les grands armemens de mer par l'autorité formelle des Etats-Généraux. Je lui ai fait réponſe aujourd'hui que cela eſt très-vrai, que ces Meſſieurs-ci ont laiſſé agir le Prince d'Orange,

ne croyant rien hasarder en cela : c'est pourquoi, si quelque chose étoit capable de s'opposer à ses desseins, c'étoit la déclaration que Votre Majesté avoit faite, puisqu'ils voyoient par-là que la complaisance qu'ils ont pour le Prince d'Orange leur attirera infailliblement une guerre, à laquelle ils ne s'attendoient pas ; si Sa Majesté Britannique vouloit bien faire réflexion à cette réponse, Elle connoîtroit le grand service que Votre Majesté lui a rendu.

Le Marquis d'Albiville m'a aussi montré une Lettre de l'Envoyé du Roi son Maître à Bruxelles, qui lui mande que Castanaga l'a assuré que le Prince d'Orange ne songeoit point du tout à rien entreprendre contre le Roi d'Angleterre, & que s'il arrivoit la moindre chose à Sa Majesté Britannique, il prenoit cela sur lui ; que tout cet armement regardoit la France, & que devant qu'il fut quinze jours la Flotte des Etats iroit faire une descente du côté de la Rochelle.

Lorsqu'on ne peut disconvenir, Sire, que de si grands preparatifs ne tendent qu'à un dessein considérable, & qu'on n'en allegue point d'autre qu'un, qui est hors de toute apparence, il est à croire que le véritable est celui que l'on veut cacher avec tant de soin.

Je mandai au Roi que le Prince d'Orange me faisoit épier avec une exactitude & une vigueur si grande, qu'il faisoit mettre des gens jour & nuit auprès de mon logis, qui se relayoient comme à une garde reglée, & qui vont rendre compte de tous ceux qui entrent dans ma maison, & qui en sortent; & bien loin de garder en cela quelques mesures, on est au contraire fort aise qu'on le sache, afin d'intimider les gens & les éloigner de chez moi ; c'est une chose inusitée en tems de paix, qui se pratiquoit néantmoins à mon égard.

27 Septembre 1688. Les Députés d'Amsterdam revinrent le 25 de Septembre, avec des résolutions bien différentes, car ils refuserent de consentir à l'interdiction de

toutes les marchandises de France, & ont donné en même tems les mains à une recrûe; de sorte que n'y ayant que cette Ville-là qui s'y fut opposée, la recrûe fut résolue sur le champ, & le Prince d'Orange partit pour aller au Camp, d'où il doit être de retour dans deux jours; la recrûe étoit de onze mille hommes.

On envoyoit continuellement des Matelots sur la Flotte pour renforcer les équipages.

Je mandai au Roi que toutes les Selles, les Brides, & le Biscuit, pour cet armement, étoient prêts; que je voyois avec bien du déplaisir que le Roi d'Angleterre se laisse abuser par M. Citters, ou pour mieux dire par son propre génie, qui lui fait prendre en cette occasion un parti dont tout le monde est étonné, & qui n'est approuvé de personne; M. Citters ayant encore mandé dans ses dernieres Lettres que le Roi d'Angleterre lui avoit déclaré qu'il n'avoit pas besoin de protecteur, & qu'il ne prétendoit pas être traité de même maniere que le Cardinal de Furstemberg.

Le Marquis d'Albiville de son côté se conduisoit très-mal, car après avoir dit qu'il n'y avoit point d'alliance entre Votre Majesté & le Roi d'Angleterre, & avoir appuyé cela de plusieurs expressions fort extravagantes, même avant qu'il eut reçu ordre du Roi son Maître, de s'en expliquer, il s'est bien moins épargné depuis la Lettre qu'il reçut de Mylord Midleton, & il dit, à qui voulut l'entendre, que le Roi son Maître étoit assez puissant; qu'il n'avoit besoin du secours de personne, & autres choses semblables; & dans le même tems qu'il convenoit avec moi que le dessein du Prince d'Orange ne pouvoit être que contre le Roi d'Angleterre, il sembloit qu'il commençoit depuis deux ou trois jours à n'en être pas si persuadé. Il alla trouver la Princesse d'Orange à Diren, & fut toute la nuit du Vendredi au Samedi dans une Barque, avec M. Dickfeld, jusqu'a Utrecht; ce sont des disparates qui ne sont point

pardonnables, & qui n'accommoderont point les affaires du Roi son Maître. J'avois mandé, il y avoit déja long-tems, que je soupçonnois Mylord Sunderland, de révèler les secrets du Roi son Maître à M. Sidney, pour être rapportés au Prince d'Orange. Je fus informé par des personnes qui le savoient d'original, que Sunderland trahissoit absolument le Roi son Maître.

On est bien persuadé en Hollande que si le Prince d'Orange venoit à bout de son dessein, la premiere chose qu'il feroit seroit de déclarer la guerre à Votre Majesté : cela fait craindre qu'elle ne veuille le prevenir, & n'attaquer les Pays-Bas Espagnols que dans le tems que le Prince d'Orange sera occupé en Angleterre, parce que si une fois Votre Majesté s'en est emparée, il faudroit que ces Messieurs-ci fissent aveuglement ce qu'elle souhaiteroit, & qu'ils entrassent dans toute sorte d'alliance contre l'Angleterre.

27 Septembre 1688. La nouvelle du Siége de Philisbourg arriva à la Haye, & l'on vit peu de tems après des Imprimés qui portoient les motifs qui obligeoient le Roi à faire marcher ses Troupes vers le Rhin. Jamais nouvelle n'a plus réjoüi le Prince d'Orange, car il apprèhendoit qu'on ne vînt en Flandres ou du côté de Cologne.

Je vis encore le 30 de Septembre des Lettres d'Angleterre, qui portoient qu'il n'est pas croyable que les Anglois ayent envoyé tant d'argent au Prince d'Orange, ni que ce Prince ait formé contre le Roi d'Angleterre le projet que la France lui imputoit.

Le Prince d'Orange avoit freté un grand nombre de Bâtimens de diverses grandeurs; on les laissoit avec du sable & des planches par-dessus, ce qui ne laisse pas lieu de douter qu'on embarque de la Cavalerie; on a loué aussi pour cet effet beaucoup de ces Bateaux plats, avec lesquels on emmene des Bœufs de Holstein, & on a fait des ponts qui servent à embarquer & à débarquer les Che-

vaux, & on les met dans les mêmes Bâtimens.

Il arrivoit tous les jours des personnes de qualité d'Angleterre, & entr'autres le Lord Lonnelas, avec un très-riche homme, nommé Pepin, ennemi déclaré du Roi de la Grande-Bretagne; le fils du Lord de Non-Shire. Mylord Wischer, fils du Marquis de Vinchester, fait faire dix Etendarts pour de la Cavalerie, & prend ici des Cavaliers à ses dépens. M. Sydney est au Camp avec M. le Prince d'Orange.

J'écrivis au Roi: on sait, Sire, que j'ai appris de bon endroit que le Prince d'Orange s'attend bien que dans la fin de cette année-ci, & dans la Campagne prochaine Votre Majesté fera des Conquêtes: mais il se flatte que dans la suite, ayant les forces de mer d'Angleterre, & les Etats Genéraux joints ensemble, & empêchant le débit & le transport des marchandises de France, il sera en état de recouvrer, & au-delà, ce qu'on aura perdu; & assurément il feroit à craindre que ces Messieurs-ci ne s'engageassent dans la suite avec le Prince d'Orange s'il étoit Roi d'Angleterre, à moins que Votre Majesté ne leur accordât ce qu'ils demandent pour le rétablissement de leur Commerce, ou qu'elle ne les mit en état de ne pas contredire à ses volontés, en s'emparant des Pays-Bas Espagnols, ou en entrant dans leur Pays avec une puissante Armée. Que si Votre Majesté vouloit se servir d'un de ces trois moyens, je lui répondrois que les Etats-Généraux seroient bientôt à sa dévotion, & qu'elle les détacheroit du Prince d'Orange. Je suppliois très humblement le Roi d'être persuadé que j'ai assez étudié les maximes & le génie de ceux de ce Gouvernement depuis que je suis auprès d'eux, pour pouvoir en rendre un compte juste à Sa Majesté.

On fut fort surpris en Hollande, en même tems qu'on sut la nouvelle du Siege de Philisbourg, d'apprendre que le Roi avoit fait arrêter tous les Vaisseaux Hollandois qui étoient dans les Ports de son Royaume, & je fus encore plus surpris

que le Roi ne m'en eut rien mandé ; cette action faite contre la teneur des Traités fit un très-mauvais effet, sans compter qu'on leur montroit beaucoup de mauvaises volontés sans les mettre à la raison, comme on auroit pû faire avec une bonne Armée si on l'avoit voulu.

Je mandai au Roi que je venois d'étre averti que plusieurs Régimens qui étoient à la revue qui s'étoit faite au Camp de Nimegue, descendoient sur la Meuse à Rotterdam, qu'ainsi on ne devoit plus douter que l'embarquement ne se fît incessamment. Que le Marquis d'Albiville croyoit à cette heure tout de bon qu'on en vouloit au Roi son Maître, & qu'il alloit lui dépêcher trois Couriers, mais qu'il étoit bien tard.

Premier Octobre 1688.

Je mandai au Roi que je n'avois écrit que trop souvent, & peut-être trop amplement, toutes les différentes circonstances qui pouvoient lui rendre indubitable le dessein du Prince d'Orange contre l'Angleterre ; qu'il ne restoit plus qu'à informer Sa Majesté du tems que le Prince d'Orange mettroit ses desseins à exécution : c'est ce que je fis, mandant tous les ordinaires les Régimens qui arrivoient, & qui s'embarquoient.

Il est bon de remarquer que quand le Prince d'Orange sépara le Camp qu'il avoit fait à Nimegue, il fit marcher des Troupes le long de l'Issel, qui s'embarquerent à Campen & à Hardruik, sur le Zuiderzée, pour gagner le Texel ; que d'autres descendirent sur la Meuse, dont une partie alla à Rotterdam, l'autre à la Brille, l'autre en Zélande ; ensorte que ces differens embarquement se faisant tout à la fois, ils se firent avec un grand ordre, & avec une extrême diligence.

Premier Octobre 1688.

On envoya trois Commissaires au Texel pour presser le départ des Vaisseaux qui y sont ; l'augmentation que le Prince d'Orange a ordonné qu'on fit de l'équipage a un peu retardé les choses, & cette augmentation n'a été faite que sur ce que le Roi d'Angleterre a renforçé sa Flotte, Si Sa Ma-

jesté Britannique avoit eu avec cela les Vaisseaux de Votre Majesté, je ne crois point que le Prince d'Orange eût osé exécuter son entreprise; au moins la raison le veut ainsi, car il est certain que le Prince d'Orange n'a pas compte que son dessein put réussir s'il devoit y trouver une grande opposition, mais il espere que la Flotte du Roi d'Angleterre ne combattra pas, & qu'il mettra aisément pied à terre, après quoi tout le monde se déclarera pour lui.

LES Ministres Prédicans recommanderent aux priéres dans leurs Prêches la Flotte des Etats qui étoit en mer dans une saison si avancée, & exhorterent à prier Dieu pour le bon succès des desseins du Prince d'Orange, qui ne tendoient qu'à l'avantage de la Religion. 4 Octobre 1688.

LE Siége de Philipsbourg fit augmenter les actions de 10 pour $\frac{0}{0}$, & rendit les Etats Généraux fort insolens, par la certitude que le Roi ne les attaqueroit pas, ni les Pays-Bas Espagnols; or je mandai au Roi que tant que les Etats Generaux n'auroient pas peur, mais une peur bien présente, il n'y avoit rien a attendre d'eux, & je ne pus m'empêcher de représenter encore une fois à Sa Majesté, que si dans la conjecture presente du passage du Prince d'Orange en Angleterre (soit que son entreprise réussisse, soit qu'elle manque,) ils voyoient d'un côté une puissante Armee de Votre Majesté, & de l'autre de bonnes conditions d'accommodement, peut-être pourroit on trouver moyen de les engager par une bonne alliance dans les intérêts de Sa Majesté, mais il faut pour cela qu'ils aient sérieusement peur, encore n'en voudrois-je pas tout à-fait répondre à cause des affaires de la Religion; & le plus sur, comme j'ai déjà eu l'honneur de le mander, seroit d'abaisser leur puissance, sans cela, écrivois-je au Roi, je manquerois à mon devoir, si je ne donnois avis à Votre Majesté que ces Messieurs ci sont dans de telles dispositions, & ont dans leur Gouvernement

des gens si dévoüés au Prince d'Orange, & sont si foibles, qu'ils s'uniront contre leurs propres intérêts au Prince d'Orange s'il devient Roi d'Angleterre, & cela sous prétexte de Religion.

LES Etats Généraux prétendirent, & avec raison, que quand ils auroient eu le malheur d'entrer en guerre avec le Roi, ils auroient neuf mois par les Traités pour retirer leurs effets.

5 Octobre 1638. JE donnai avis que Mylord Lonnelas, qui étoit venu depuis peu d'Angleterre, n'étoit demeuré que deux jours à la Haye, & qu'il étoit retourné pour informer ses amis que le Prince d'Orange étoit prêt à s'embarquer. J'en donnai avis à M. de Barillon; mais le Roi d'Angleterre n'en voulut rien croire, & ne fit point arrêter cet homme.

LE Marquis d'Albiville eut ordre de présenter aux Etats Généraux un Mémoire, par lequel il les assuroit qu'il n'y avoit point de Traité d'alliance entre Votre Majesté & le Roi d'Angleterre, autre que ceux qui sont imprimés, & que Sa Majesté Britannique ne désirant que la conservation de la paix & du repos de la Chrétienté, seroit bien aise de prendre avec les Etats Généraux les mesures les plus convenables pour maintenir la Paix de Nimegue, & la Treve de vingt années, conclue en 1684.

7 Octobre 1688. LE Marquis d'Albiville demanda ensuite une Conférence aux Etats Généraux, dans laquelle il leur confirma tout ce qu'il avoit dit dans son Mémoire, & ajoûta que le Roi son Maître voyoit bien que le Roi cherchoit un prétexte pour commencer la guerre, & que le Siége de Philipsbourg étant une infraction manifeste au Traité de Treve dont il étoit garant, il offroit aux Etats Généraux de faire une ligue avec eux, & de déclarer conjointement la guerre au Roi. Ce procédé du Roi d'Angleterre cause en même tems de la pitié & de l'indignation contre lui, & on ne doit pas croire que rien puisse détourner l'entreprise du Prince d'Orange. Je puis même assurer Votre Majesté, que si Elle faisoit assiéger Bruxelles,

le Prince d'Orange ne se détourneroit pas pour cela d'un seul pas; il se croit trop assûré de la conquête d'un puissant Royaume pour s'arrêter pour la prise d'une Ville. Je sai même de bonne part qu'il a dit aux Espagnols qu'ils gardassent seulement Ostende, Mons, & Namur, & que pour toutes les autres Places dont Votre Majesté s'empareroit, il sauroit bien les reprendre; mais pour ce qui est des Etats-Généraux il n'en est pas de même, la prise d'une Place en Flandre les étonneroit bien, & les feroit peut-être rentrer en eux-mêmes.

Le Siége de Philipsbourg n'a pas fait cet effet, au contraire, il les a rassûrés, en leur faisant croire que la guerre s'éloigneroit d'eux, c'est par cette raison que le Prince d'Orange en a été fort aise, & aussi parce qu'il est persuadé que l'Empereur, & beaucoup de Princes de l'Empire, s'engageront sous ce prétexte dans la guerre; & son intérêt demande que les armes de Votre Majesté soient occupées dans l'Empire; que ce qui reste aux Espagnols dans les Pays-Bas ne soit pas entamé, & que les Etats-Généraux soient mécontens autant qu'ils le sont à présent sur le fait du Commerce, lorsqu'il se trouvera paisible possesseur de l'Angleterre.

Comme ses Créatures ne font plus difficulté de dire qu'aussi-tôt qu'il aura fait assembler un Parlement en Angleterre, il déclarera la guerre à Votre Majesté, & qu'il est fort apparent qu'il entraînera les Etats-Généraux dans son sentiment: j'ai estimé qu'il est de mon devoir de rendre compte à Votre Majesté des moyens qui peuvent empêcher les Etats d'entrer dans ces engagemens. Je n'en connois que deux, qui sont, ou de leur donner satisfaction sur les affaires du Commerce, ou de les mettre par la force des armes dans la nécessité de s'attacher aux intérêts de Votre Majesté: mais ce dernier moyen les réduiroit au désespoir, si en même tems que Votre Majesté formeroit un Siége dans les Pays-Bas de quelque Place

importante, on feroit avancer fes Troupes fur les Frontieres des Etats-Généraux, je n'avois des ordres de faire infinuer aux principaux d'entr'eux qu'ils pourroient encore par une meilleure conduite détourner la fuite des progrès des Armes de Sa Majefté.

Que je pouvois affûrer qu'il n'y avoit pas d'autres moyens que ces deux là pour empêcher que les Etats ne fiffent la folie de s'unir au Prince d'Orange s'il devient Roi d'Angleterre: mais fi Votre Majefté avoit une fois obligé les Etats Généraux à demeurer attaches à fes interêts, il eft hors de doute que les Princes d'Allemagne ne feroient pas d'humeur à rien entreprendre en faveur de l'Empereur, & quand même Votre Majefte n'obligeroit point par ce moyen les Etats-Généraux à entrer dans fes interêts, Elle auroit toujours l'avantage de s'être emparée de deux ou trois Places dans les Pays-Bas, fans avoir été caufe de la guerre puifqu'elle eft infaillible pour le Printems, fi le Prince d'Orange réuffit dans fon deffein.

Je dois ajoûter à cela que l'arrêt de leurs Vaiffeaux, & autres chofes femblables, ne les feront pas plier; au contraire, ils en feront plus animés & plus infolens, & je ne puis affez repréfenter combien on a eté emporté en ce pays-ci fur l'arrêt de leurs Vaiffeaux; ils ont fait imprimer féparément l'article du Traité qui donne neuf mois de tems après une rupture, & on le vend à tous les coins des rues.

J'appréhende, Sire, de paffer les bornes de mon Miniftere, en repréfentant ces chofes à Votre Majefté, & principalement en prenant la liberté de les répéter plus d'une fois: mais je crois qu'il eft indifpenfablement de mon devoir de rendre compte à Votre Majefté des chofes qui regardent fon fervice dans le lieu où Elle me fait l'honneur de m'employer.

Quand je confidere que le Pr. d'Orange emmene quatorze mille hommes des meilleures Troupes de

l'Etat; tous leurs Vaiſſeaux de guerre, à dix ou douze près, & toute leur Artillerie (car leurs magaſins ſont preſque tous vuides,) je me perſuade qu'il a voulu ſe rendre maître de toutes leurs forces, afin qu'ils dépendiſſent de lui; c'eſt encore ce qui me fait croire que le tems ſeroit plus propre pour marcher à eux, d'autant qu'il y a apparence qu'on n'en obtiendra rien par la douceur, car les Créatures du Pr. d'Orange les intimideront toûjours aſſez pour les empêcher de rien faire contre ſes ſentimens & ſes interêts, à moins qu'ils n'y ſoient forcés.

Il eſt fort à craindre qu'avec de ſi grandes forces, & avec les intelligences qu'il a au-dedans de l'Angleterre, le Pr. d'Orange ne réuſſiſſe dans ſon entrepriſe, à moins que Dieu n'en diſpoſe, comme il fit de la Flotte invincible de Philippe II. deſtinée contre l'Angleterre; il y a préciſément cent ans.

M. de Sidney devoit monter ſur la Flotte. M. le Maréchal de Schomberg devoit commander ſous le Prince d'Orange, qui n'eſt pas encore arrivé à la Haye, à cauſe d'une petite indiſpoſition qu'il avoit; la Princeſſe d'Orange y arriva, & jamais on ne l'avoit vûe ſi gaie.

Le Prince d'Orange fit mander aux Provinces d'envoyer ici des Députés de chaque Membre de leur Province; celle de Zélande, par exemple, eſt partagée en ſept; ſavoir ſix Villes, & une voix pour les Nobles; cette Province envoyera ſept Députés, & ainſi des autres, cela s'appelle proprement une Aſſemblée des Etats-Généraux; car ceux qui ſont aſſemblés ordinairement, ne ſont que des Députés. Le Prince d'Orange a demandé que ceux qui viendroient fuſſent obligés au ſecret, & qu'ils euſſent le pouvoir de réſoudre avec lui ſur des affaires importantes qu'il leur veut communiquer; on ne doute pas qu'il ne s'explique de ſes deſſeins, ils doivent faire le ſerment qu'ils appellent de ſecret.

Ce que j'avois eu l'honneur de mander au Roi 8 Octobre
ſe trouve vrai; les Vaiſſeaux auront le Pavil- 1688.

lon Anglois. Il y en a où l'on a ajouté ces mots, *pro Libertate & Libero Parlamento*; on en fait d'autres, où il y a, *pro Libertate & Religione*. On m'a dit aussi qu'on a vû un Etendart, où est la Liberté soutenue par trois épées.

Il arrive à tout moment un nombre prodigieux d'Anglois, & beaucoup d'argent. Je ne comprens pas comment le Roi d'Angleterre a tant laissé passer de petits Yachts, avec de si grandes sommes d'or & d'argent, après les fréquens avis qu'il avoit reçûs.

Les Créatures du Prince d'Orange parlent à cette heure du Traité des Pyrenées.

On n'a rien fait tous ces jours ci touchant les affaires du Commerce : mais je suis averti de bonne part que l'arrêt des Vaisseaux Hollandois dans les Ports de France, a fort animé tout le monde en ce pays-ci.

14 Octobre 1688. Le Prince d'Orange ne fit pas assembler les Députés des différentes Provinces qu'il a fait venir ici : mais il leur a parlé séparément; il leur a témoigné qu'il alloit en Angleterre, & qu'il n'avoit d'autre dessein en cela que le maintien de leur Religion; il leur a fait voir les soins qu'il avoit pris en achetant des Troupes des Princes d'Allemagne, qu'il ne leur pût arriver aucun inconvénient pendant son absence.

On fit ferrer quantité de Chevaux de Frise pour les mettre devant l'Infanterie au débarquement.

Que si le Prince d'Orange a un bon succès, il prétend l'année prochaine avoir une Armée Navale beaucoup plus forte que celle qu'il a à présent, & aller faire une descente du côté de Bourdeaux, ou dans la Bretagne.

14 Octobre 1688. Je mandai au Roi, que quoique les Etats de Hollande fussent outrés de l'arrêt des Vaisseaux Hollandois dans les Ports de France; ils ont néanmoins conclu, après une mûre délibération, qu'ils exécuteroient inviolablement le Traité qui donne neuf mois pour retirer les effets de part &

d'autre. Ils ont donné ordre qu'on laiſſeroit librement charger & partir les Vaiſſeaux François.

Il fit dans ce tems-là une tempête fort violente, qui dura cinq jours, & après quatre ou cinq jours de calme, il s'éleva des vents ſi violens & ſi contraires, qu'on ordonna à tous les Vaiſſeaux de rentrer dans les Ports d'Elvoetſluys & de Fleſſingue, ne leur étant pas poſſible de demeurer à Skonnevelt, & le Vice-Amiral Herbert revint. 15 Octobre 1688.

Le Prince d'Orange ne ſe déſiſta pas pour cela de ſon entrepriſe ; il fit embarquer encore ce jour-là ſix Régimens de Cavalerie à Rotterdam. On ne mit pas dans chaque Bâtiment autant de Chevaux qu'il y en devoit tenir, afin qu'ils y fuſſent à leur aiſe, qu'ils puſſent ſe coucher pendant qu'ils étoient à la voile : mais le reſte fut embarqué demie heure après. On avoit fait pour cela des Ponts qui vont en pente du rempart de la Ville aux Flûtes & Galiotes qui ſont dans la Meuſe : ainſi l'embarquement ſe fit avec beaucoup de facilité. Il y avoit peu d'eſpérance que le tems pût changer, ni être propre pour mettre à la voile avant le commencement du quartier de la Lune, qui étoit le Lundi 18 Octobre ; bien des gens croyoient que le vent contraire dureroit tout le reſte de cette Lune. Le Roi d'Angleterre gagne bien du tems par-là.

Je fis le 15 Octobre une récapitulation au Roi de tout ce qui s'étoit paſſé depuis un certain tems, & je lui mandai que comme la recrue de onze mille hommes que les Etats ont accordée aux remontrances du Prince d'Orange, donne un juſte ſujet à Sa Majeſté de croire qu'ils ont deſſein de lui faire la guerre ; il eſt abſolument de mon devoir de lui rendre un compte particulier de l'état préſent de ce pays ci ; de la diſpoſition où ſont les eſprits des perſonnes du Gouvernement & du peuple, & des motifs qui les ont portés à prendre toutes les réſolutions qu'ils ont priſes depuis quelque-tems, afin que Sa Majeſté put plus aiſé- 15 Octobre 1688.

ment juger quels étoient les moyens les plus propres pour châtier ces gens ci, ou pour les remettre par d'autres voies dans leurs véritables intérêts; & quoique j'eusse peu de choses à dire à Sa Majesté, que je n'eusse deja eu l'honneur de lui mander, je croyois néanmoins qu'il étoit à propos que je ramassasse en un même endroit tout ce que j'avois mis dans différentes Letres, pour en donner une plus parfaite idée à Sa Majesté.

Il est constant, que les affaires de la Religion ont commencé à donner du chagrin a ces Messieurs ci. Les Refugies, & particulierement les Ministres, les ont tellement animés par des suppositions & des impostures manifestes, qu'ils se sont entierement éloignes des sentimens qu'ils avoient toujours eu jusqu'alors pour Sa Majesté. Ils se sont même insensiblement engagés à tenir le même langage que tenoient les Ministres François, sur la necessité de rétablir en France ceux de leur Religion qui en étoient sortis, & sur la facilité qu'il y avoit à le faire: & comme on se familiarise aisément aux choses qu'on souhaite, & qu'on redit si souvent, ils se sont presque persuadés eux-mêmes ce qu'ils ne disoient au commencement que par maniere d'acquit.

Les mécontentemens qui leur sont survenus sur l'affaire des harengs, & ensuite sur celle des draps de Hollande, & autres sortes de manufactures & denrées de ce pays, ont achevé d'aigrir les esprits du peuple & des Régens, & les ont portés à un point de furie, que les Bourguemestres comme la canaille, ne parloient d'autre chose que de périr les armes à la main, plûtôt que de demeurer en l'état où ils étoient.

Le Prince d'Orange ne manqua pas de tirer avantage de la disposition où il vit les esprits de tout ce pays-ci, & connoissant fort bien la foiblesse qu'il y avoit cette année-ci dans la Régence d'Amsterdam, il sut en profiter, pour les porter où il voulut. Il leur fit comprendre qu'il étoit nécessaire de

de mettre une grande Flotte en mer, & de fortifier les Places Frontieres pour s'oppoſer aux deſſeins de Sa Majeſté, qui vouloit détruire leur Religion en ce pays-ci comme elle avoit fait en France, & ruiner abſolument leur Commerce. C'eſt ſur de pareilles remontrances qu'il obtint l'impoſition d'un deux-centieme denier pour payer les frais de la derniere guerre, & les arrérages dûs aux Troupes, l'emprunt des quatre millions pour les Fortifications, une augmentation conſidérable de la Flotte, & la levée de neuf mille Matelots. Cependant, comme il avoit d'autres vûes que les motifs qui lui avoient ſervi de prétexte, il traita avec quelques Princes d'Allemagne pour en avoir des Troupes, qu'il paya en partie de l'argent qu'il avoit tiré des Etats, en partie de celui qu'il avoit eu d'Angleterre, parce qu'il falloit remplacer les Troupes qu'il vouloit mener en Angleterre, ce qui étoit le grand deſſein auquel il ſongeoit depuis long-tems, & qu'il avoit réſolu d'éxécuter depuis la naiſſance du Prince de Galles.

Je ne manquai pas de mon côté d'agir auprès des principaux de cet Etat (ainſi que j'en ai rendu compte à Sa Majeſté dans le tems.) Je leur fis remontrer les ſuites infaillibles qu'auroient toutes les condeſcendances qu'ils avoient pour le Prince d'Orange, & qu'ils ſe perdoient de gaieté de cœur au-dehors & au-dedans de leurs Etats : mais ils me firent dire qu'ils voyoient avec un extrême déplaiſir qu'il n'y avoit nul moyen de s'oppoſer au torrent, qu'ils ſeroient déchirés par le peuple s'ils avoient ſeulement ouvert la bouche pour faire voir le mauvais parti qu'on prenoit, & que les Régens & le Peuple étant auſſi animés qu'ils l'étoient, il n'y avoit pas moyen de s'oppoſer aux volontés du Prince d'Orange.

Le Penſionnaire Fagel avoit eu l'adreſſe d'arrêter pour quelque tems les plaintes des principales Villes de Hollande, touchant le refus qu'on faiſoit en France de recevoir des Harengs, & touchant

l'interdiction de leurs Draps, parce qu'il vouloit s'en servir plus utilement quand il le jugeroit convenable aux intentions du Prince d'Orange : c'est pourquoi, lorsque les choses furent venues aux extrémités, il trouva à propos d'écouter & de fomenter les plaintes qu'on faisoit sur ce sujet; ainsi cette affaire, qui avoit été quelque tems assoupie, fût relevée avec beaucoup de force dans cette occasion, par ceux qui y étoient les plus intéressés, ou pour mieux dire, par toute la République ; de sorte que le Prince d'Orange, favorisé par le ressentiment qu'on avoit sur les affaires de la Religion, & principalement sur celles du Commerce, travailla facilement & utilement pour ses intérêts particuliers, sous le prétexte du bien genéral du Pays.

CEPENDANT, Sire, il poussa les choses à un point que les personnes les plus sages de cet Etat commencerent à soupçonner qu'il avoit d'autres vûes que celle de leur propre conservation ; & eurent quelque inquiétude pour la suite que pourroient avoir toutes ces entreprises. La déclaration que Sa Majesté leur fit faire ayant entierement dévoilé tout ce mystere, & ayant achevé de leur ouvrir les yeux, ils eurent peur sérieusement que cette affaire ne leur en attirât d'autres d'une fâcheuse conséquence. Quelques-uns demanderent l'éclaircissement de ce grand armement : mais ils ne le demanderent qu'en tremblant, & les autres ne les ayant pas secondés, ils changerent tous les sujets de plaintes en remercimens, après que le Prince d'Orange leur eut seulement fait connoître en termes généraux que les intérêts de la Religion l'avoient engagé à faire toutes les démarches qu'il avoit faites, qu'il avoit juste sujet de croire qu'elle étoit en péril, & que cette République n'étant pas en état de soutenir la puissance de Sa Majesté, il s'étoit vû obligé de prendre, pour trois mois seulement, treize mille hommes de quelques Princes d'Allemagne, n'ayant osé parler alors, ni des Suédois, ni des Saxons.

Le juste ressentiment que Sa Majesté a eu de cette mauvaise conduite & de celle du Pape, l'ayant porté à faire quelque démarche du côté d'Allemagne, le Prince d'Orange en prit de nouveaux prétextes pour engager ces gens-ci de plus en plus. Il fit prier les Provinces de lui envoyer des Députés, & leur ayant parlé séparément, il leur témoigna qu'il alloit en Angleterre pour les affaires de la Religion; & sans s'expliquer davantage de son dessein, il leur fit voir la nécessité qu'il y avoit d'armer encore plus puissamment qu'il n'avoit fait, les assurant que, moyennant cela, on ne songeroit pas seulement à les attaquer. Il n'y eut personne qui n'approuvât son dessein; les uns, parce qu'ils n'avoient osé y contredire; les autres, parce qu'ils crurent qu'ils avoient effectivement besoin de Troupes, & que moyennant cela ils seroient en sureté.

Le Prince d'Orange voyant que tout se régloit ici selon ses désirs, leur fit proposer de lever un deux-centieme denier, & de prendre encore six mille Suédois à leur solde; ce dernier étoit déja accordé, & l'autre le fut incessamment.

Voila, Sire, de quelle maniere les choses sont parvenues au point où elles sont à présent; ce qui fait voir qu'il y a eu au commencement beaucoup de passion & d'aveuglement dans le Gouvernement de cet Etat, & ensuite beaucoup de foiblesse; mais toujours une forte prévention qu'on vouloit détruire leur Religion, & principalement leur Commerce; mais jamais un dessein bien formé de faire la guerre à Votre Majesté.

Bien loin de cela, Sire, j'ai été informé que les Régens des principales Villes de Hollande condamnerent leur propre foiblesse, jusqu'à répandre des larmes pour s'être mis en l'état où ils sont, & qu'ils déplorent leur aveuglement, de n'avoir pas reconnu plutôt les artifices du Prince d'Orange.

Je ne manquai pas aussi de leur faire considérer, que

quelque chose qui arrivât de ceci, ils ne pouvoient être que fort malheureux. Que si le Prince d'Orange ne réussissoit pas dans ses desseins, ils seroient exposés aux justes ressentimens de Sa Majesté. Que s'il devient Roi d'Angleterre, ils seront regardés comme une Province sujette de ce Royaume-là, qui se servira des forces & de l'argent de cette République pour faire la guerre à Sa Majesté, & qui profitera pendant ce tems-là du Commerce, dont il dépoüillera les Etats-Généraux. Je leur fis représenter de plus que le Prince d'Orange les privoit de toutes leur forces de mer, c'est-à-dire de leurs Vaisseaux & de leurs Matelots, ce qui a fait jusqu'à cette heure la puissance de cet Etat; qu'il leur enlevoit leurs meilleures Troupes; qu'il vuidoit tous leurs magasins, & qu'il mettoit toutes leurs Places Frontieres entre les mains des Etrangers. Ces Messieurs ci regarderent cela avec beaucoup de douleur: mais ils ne sont pas en état d'y remedier, & n'ont pas même assez d'envie de le faire.

Deux choses les en empêchent: la premiere, qu'ils sont trop aigris & trop persuadés en même tems qu'on en veut à leur Religion & à leur Commerce, pour revenir d'eux mêmes de cette animosité, & se défaire de cette prévention; la seconde, qu'ils craignent trop le Prince d'Orange pour songer à prendre les mesures qui seroient nécessaires pour se tirer de la sujétion où ils se trouvent, & pour s'unir à Sa Majesté, dont le Prince d'Orange leur fait accroire qu'ils n'ont rien à craindre.

Il n'auroit peut-être pas été bien difficile jusqu'ici de détruire cette premiere prévention: mais l'arrêt de leurs Vaisseaux leur a persuadé qu'on ne veut plus garder de mesures avec eux; jusques là que, quand ils seroient convaincus que tout leur avantage consiste à se remettre dans l'honneur des bonnes graces de Votre Majesté, ils auroient de la peine à croire qu'ils y seroient reçûs, & qu'ils pourroient par ce moyen remettre leurs affaires dans l'état qui convient à leur République.

Pour ce qui eſt de la crainte qui les tient attachés aux intérêts du Prince d'Orange, au préjudice de cette liberté, je vois bien qu'ils reſſentent vivement cette ſujétion, & qu'ils connoiſſent parfaitement qu'elle va cauſer la ruine totale de leur République. Le parti du Prince d'Orange toutefois eſt ſi puiſſant, & il y a apparence que ſes Créatures ſe ſoutiendront ſi bien en ſon abſence par les meſures qu'il a priſes, qu'avec toute la ſatisfaction qu'on pourroit leur donner ſur leurs griefs, il faudroit encore qu'un danger éminent, & la perte évidente de leurs effets, leur fît violence pour faire céder l'appréhenſion qu'ils ont du Prince d'Orange à la terreur des armes de Votre Majeſté, & à l'avantage qu'ils trouveroient en même tems dans l'honneur de ſon amitié & de ſon alliance.

Car, Sire, je dois dire à Votre Majeſté qu'on ne leur imprimera pas cette crainte par toutes les choſes qu'on leur fera, dans leſquelles ils pourront croire qu'on ira contre les Traités, & qu'on ne leur fera pas juſtice: au contraire, cela les éloignera entierement des ſentimens d'attachement qu'ils doivent avoir pour Votre Majeſté, & du deſir de s'unir étroitement à ſes intérêts; & il eſt du bien de ſon ſervice qu'il puiſſe paroître à ces Meſſieurs-ci que tout ce qui leur eſt arrivé, & ce qui leur arrivera, eſt plûtôt pour les punir de leur mauvaiſe conduite, que pour leur faire ſentir les effets d'une mauvaiſe volonté, car s'ils demeurent perſuadés de ce dernier, ils ſont d'humeur à ſe porter aveuglément à toutes ſortes d'extrémités; mais au contraire, s'ils ont ſujet de croire le premier, ils s'attacheront par une meilleure conduite à détourner les malheurs dans leſquels ils ſe verroient prêts à tomber. Enfin, l'interdiction du Commerce de France fut réſolue.

Le Roi me manda qu'il ne doutoit pas que la prise des principales Places de Flandre n'eut donné plus d'appréhenſion aux Etats-Généraux que

Lettre du Roi, du 14 Octobre 1688.

celle de Philipsbourg, & de toutes les autres Villes & Places situées sur le Rhin, dont Sa Majesté espere se rendre maître avant la fin de cette année; mais la nécessité de prevenir les mauvais desseins de la Cour de Vienne, ajoutoit le Roi, ne m'a pas laissé d'autre parti à choisir que celui que j'ai pris, & qui m'a paru le plus juste; ainsi ceux que vous proposez sont impratiquables; le premier, qui tend à accorder aux Etats-Genéraux tout ce qu'ils désirent pour leur Commerce, marquant une foiblesse peu convenable à ma dignité; & l'autre, demandant un tems plus considerable que celui qui reste avant l'hyver.

19 Octobre 1688. JE mandai au Roi que le Prince d'Orange n'étoit point sans inquiétude, puisque le 19 d'Octobre la tempête duroit encore, qui avoit commencé treize jours auparavant.

LA tempête continuoit toujours plus fortement, & cependant on embarquoit la Cavalerie.

21 Octobre 1688. LA résolution qui avoit été prise, d'interdire les marchandises de France, portoit que l'interdiction qu'ils en faisoient ne dureroit qu'autant de tems que l'arrêt qu'on avoit fait de leur Vaisseaux en France subsisteroit.

21 Octobre 1688. JE mandai au Roi que je n'avois jamais pû comprendre comment Messieurs Citters & Dickfeld, le Docteur Burnet & Zulstein, ont pû avoir établi & entretenu en Angleterre une assez grande correspondance pour fomenter un soulevement de tant de différentes personnes, & qu'ils ayent même distribué de l'argent pour ce sujet, sans qu'on en ait pû découvrir quelque chose à la Cour de Sa Maj. Britannique. C'est pourtant à leur cabale qu'on attribue ce qui se voit à cette heure: mais je suis encore plus surpris de voir que depuis que l'affaire est découverte, personne n'ait donné connoissance de ce complot à Sa Majesté Britannique.

CEPENDANT M. le Comte de Waldeck assembloit des Troupes entre Wezel & Doesbourg, où il vouloit faire un grand campement des Troupes des Etats, &

de celles des Princes d'Allemagne, qu'ils avoient achetées.

On régla dans le Conseil d'Etat de quelle maniere les Patentes seroient expédiées durant l'absence du Prince d'Orange. On a résolu que le Prince de Waldeck & le Prince de Nassau les donneront, en qualité de Maréchaux de Camp Généraux, conjointement avec des Députés des Etats-Généraux. 22 Octobre 1688.

Le Marquis d'Albiville a eu ordre de dire aux Etats-Généraux, de la part du Roi son Maître, qu'on avoit arrêté un Vaisseau Hollandois à l'Isle de Wicht; mais qu'il l'a fait relâcher incontinent avant que l'Ambassadeur des Etats eût le loisir de lui présenter un Mémoire pour cet effet, afin de leur montrer l'envie qu'il avoit de vivre en bonne intelligence & en bonne union avec eux, & qu'il feroit toujours les premiers pas pour cela. Les Etats-Généraux, en reconnoissance de cette bonté du Roi d'Angleterre, ont été conduire le dernier Paquebot à une lieue en mer, & ont enlevé le Pilote de force, avec trois Matelots, & ont renvoyé le Paquebot à la Brille.

Enfin le vent ayant changé vers le vingt-cinq Octobre, tout est sorti des Ports pour se rendre à Schonwelt. On appréhendoit fort que les Armateurs qui étoient à Dunkerque ne prissent quelques Bâtimens chargés de Troupes ou de Munitions, d'autant plus que les Chevaux, les Cavaliers, les Equipages, & les Armes qui sont destinés pour les hommes qui doivent se trouver prêts en Angleterre, étans tous dans des Bâtimens séparés, si on venoit à en prendre quelques-uns, cela mettroit un grand desordre dans l'exécution du projet que le Prince d'Orange a formé. 25 Octobre 1688.

Je mandai au Roi que le Prince d'Orange avoit deux endroits différens où il vouloit débarquer; l'un au Nord d'Angleterre, l'autre au Sud; selon que le vent le porteroit. Au Nord, c'étoit Neucastle, dans le Royaume de Northumberlan, parce qu'on pourroit mettre toute l'Armée en Bataille,

& lui donner le tems de se refaire de la fatigue de la mer avant que le Roi d'Angleterre le put joindre. Que les cinq Régimens de Cavalerie que quelques Anglois ont levé sont dans ces quartiers-là, & qu'on pourroit marcher à Londres, n'y ayant pas une Place forte entre Muicath & Londres; & du côté du Sud, c'étoit par-delà l'Isle de Wicht; mais je ne le savois pas précisément; en effet, ce fut à Torbay.

Le fils du Comte d'Argille arriva ici avant-hier au soir; il partit de White-Hall lorsque le Roi d'Angleterre s'alloit mettre à table, vint à Greamche s'embarquer sur un Vaisseau Hollandois qui l'attendoit, & qu'on a laissé mettre à la voile en plein jour sans l'avoir visité, tant le Roi d'Angleterre est mal servi.

Le Prince d'Orange a dit au Comte d'Argille qu'il avoit bien risqué: mais il lui a répondu qu'il étoit à craindre que le Roi d'Angleterre ne fît arrêter à la fin quelqu'un qui fût du complot, qui peut-être l'avoüeroit, & qu'il a crû que les Chefs du Parti, & qui pouvoient servir avec les Troupes qu'ils avoient amassées, devoient s'absenter.

On m'a assuré que le Maréchal de Schomberg avoit des instructions de la Princesse d'Orange de ce qu'il avoit à faire pour poursuivre ses droits si le Prince d'Orange venoit à mourir, & même qu'en cas que le Maréchal de Schomberg fût tué, deux autres Officiers Généraux avoient les mêmes instructions.

Le Prince de Waldeck & M. de Montpouillan partirent pour aller commander les Troupes que les Etats devoient avoir entre Wezel & Doesbourg; que ces Troupes avoient ordre de ne faire aucun acte d'hostilité, & de ne pas donner d'ombrage & de jalousie aux Troupes de Votre Majesté; mais en cas que Cologne soit assiégé; & que les Princes d'Allemagne s'avancent pour le secourir, ils ont ordre de marcher de concert avec eux pour le secours de Cologne.

26 Octobre 1688. Le vent s'étant fait fort bon, & le Prince d'O-

range ayant peur qu'il ne changeât, n'attendit pas les quatre jours qui étoient néceſſaires pour avoit tout prêt, & alla dès ce ſoir là à Elvoetſluys.

Je mandai au Roi que le Prince d'Orange étoit à l'ancre, où il attendoit que tous les Vaiſſeaux ſe rendiſſent; qu'on en avoit vû paſſer plus de cent cinquante, du haut de la Tour de la Haye, qui étoient partis du Texel; qu'il avoit embarqué avec lui quinze mille deux cents hommes, parmi leſquels il y avoit cinq cent cinquante-ſix Officiers d'Infanterie François réfugiés qu'il avoit diſtribués dans les Bataillons, & cent quatre-vingts de Cavalerie qu'il avoit mis dans les Eſcadrons, & ſoixante Volontaires; qu'il avoit fait embarquer pour armer plus de deux mille cinq cents hommes d'Infanterie, & ſept ou huit mille de Cavalerie. Il emporta avec cela une infinité d'argent, & les deux derniers jours on avoit vû plus de ſoixante ou quatre-vingt traîneaux chargés de petits coffres pleins d'or & d'argent,

Le Prince d'Orange, en prenant congé des Etats Généraux, les remercia du ſoin qu'ils avoient pris de lui dès ſon enfance, & de toutes les marques qu'ils lui avoient données de leur affection. Il les a fort aſſurés de la ſienne; il leur à témoigné qu'il ſavoit que leurs ennemis feroient de fort grands efforts contr'eux en ſon abſence; qu'il laiſſoit toutes choſes en bon état; qu'ils les remettoit entre les mains d'un grand Capitaine, le Prince de Waldeck; mais qu'ils n'avoient pas moins à ſe garder au-dedans de leurs Etats; & pour cela, il leur recommanda ſur toutes choſes l'union, & de prendre garde qu'un ennemi qu'ils avoient, & qui ne cherchoit que la ruine de leur Etat ne les diviſât. Que s'il en pouvoit vénir à bout, il les détruiroit aiſément; mais qu'il ne lui ſeroit pas poſſible de leur faire du mal s'ils demeuroient unis; que pour lui il proteſtoit qu'il n'avoit aucun deſſein de dépoſſéder qui que ce ſoit; qu'il n'alloit travailler qu'à l'affermiſſement de la Religion Pro-

teſtante, & pour avoir les moyens de mettre cette République en état de ne rien craindre de ſes ennemis; qu'il les prioit de compter toûjours ſur lui; de vouloir bien communiquer de toutes choſes avec le Prince de Waldeck, & de régler que les Miniſtres Etrangers s'adreſſaſſent à lui; enfin il leur recommanda la Princeſſe d'Orange s'il venoit à mourir. Le Penſionnaire Fagel lui fit un très-long remerciment, auquel tous les Députés ſe conformerent; ceux de Friſe & de Groningue s'oppoſerent à ce que le Prince d'Orange avoit demandé pour le Prince de Waldeck, voulant que cela fut déféré au Pr. de Naſſau; mais le Pr. d'Orange fit conclurre les Etats en faveur du Prince de Waldeck par cinq Provinces, malgré les deux autres.

Les Députés d'Amſterdam, & quelques-uns des autres principales Villes ont été conduire le Prince d'Orange dans un Yacht juſqu'à la Brille.

On fit des Prieres publiques dans les Egliſes de cet Etat, ſuivant l'ordre des Etats Généraux. L'Envoyé d'Eſpagne en fit dans ſa Chapelle avec ſolemnité, au grand ſcandale de tous les Catholiques; c'eſt-à-dire qu'il a fait chanter une grande Meſſe & des Vêpres, ce qui ne ſe pratique chez lui qu'aux grandes Fêtes; & ſon Prédicateur recommanda qu'on priât Dieu pour les Etats & pour le Prince d'Orange.

Les perſonnes moins paſſionnées ne peuvent voir ſans étonnement, ni même ſans indignation, l'air tranquille & content de Madame la Princeſſe d'Orange: à la voir aller hier dans l'Egliſe, où Elle a aſſiſté à trois Prêches differens, qui durerent depuis dix heures & demie du matin juſqu'à ſept heures & demie du ſoir, ſans preſque aucune intervalle, on auroit dit qu'elle alloit rendre graces à Dieu d'une Victoire, bien loin de ſe perſuader qu'elle alloit prier pour l'heureux ſuccès d'une conſpiration formée contre le Roi ſon Pere.

On eut nouvelle que les Armateurs de Dunker-

que ont pris quatre Bâtimens Hollandois, qui revenoient de la pêche du Hareng.

Le Prince d'Orange fit arrêter, pendant qu'il fut à l'ancre jusqu'à ce qu'il mit à la voile, tous les Couriers & tous les paquets de Lettres qui sortoient de cet Etat, par quelque endroit que ce fût. Il a plus fait, car il avoit ordonné qu'on fît des détachemens de huit ou dix hommes de toutes les Garnisons des Frontieres pour aller sur les passages, & y arrêter ceux qu'ils y rencontreroient: c'est ce qui m'avoit fait prendre des mesures pour avertir le Roi auparavant, de cet embarquement, ne doutant point que le Prince d'Orange n'en usât de la sorte. Premier Novembre 1688.

Le Prince d'Orange étant arrivé Mardi au soir, 26 Octobre, à Elvoetsluys, ne monta pas sur son Vaisseau, parce que les basses marées empêchoient qu'il ne pût sortir du lieu où il étoit. Il fit aussitôt déplier les Pavillons, que l'on mit au grand mât & à la poupe. Ils sont tels que j'ai eu l'honneur de le mander à Votre Majesté; les armes du Prince & de la Princesse d'Orange sont au milieu, avec les supports d'Angleterre & la Couronne presque fermée, & au-dessus sont écrits deux lignes en grands caracteres de trois piés, dans la premiere *pro Religione Protestante;* & dans l'autre, *pro Libero Parlamento*: & au-dessous des armes est écrit, *je maintiendrai*; la flamme au-dessus du Pavillon est d'Angleterre, la Croix rouge sur un quartier blanc, & la pointe est Orange, blanc & bleu.

Le Prince d'Orange sépara sa Flotte en trois Escadres; le Vice-Amiral Herbert commandoit l'avant-garde; le Prince d'Orange avec Wilem-Bastiens avoit le corps de Bataille, & l'Amiral de Zélande Eversen avoit l'arriere garde. La premiere Escadre commença à lever l'ancre la nuit du Vendredi au Samedi, à quatre heures après minuit; & le Prince d'Orange, qui voulut voir partir tous les Vaisseaux, ne leva l'ancre que le Samedi à quatre

heures après midi. Il fit un vent de Sud Oueſt depuis le Samedi matin juſqu'au Samedi à dix heures du ſoir, qui portoit la Flotte vers le Nord d'Angleterre, la jettant en même tems vers les Côtes de Hollande : cela fut cauſe qu'elle vint paſſer à la vûe de Schevelin, & il fut aiſé à tous ceux de la Haye d'aller ſur le bord de la mer, la voir de ſi près, qu'on pouvoit compter aiſément tous les Vaiſſeaux. Cela dura depuis dix heures du matin juſqu'à l'entrée de la nuit; de ſorte que toute la Flotte fut en pleine mer à neuf heures du ſoir; mais ſur les onze heures il s'éleva un vent d'Oueſt très-violent, & cette tempête dura plus de douze heures, & ne ceſſa que le lendemain ſur le midi.

Le Prince d'Orange a plus de ſix cents voiles. Ce n'eſt pas que s'il y avoit trente Vaiſſeaux de Votre Majeſté après cette Flotte, il eſt apparent qu'ils la mettroient entierement en déſordre; car je ſai, par des perſonnes qui ont été à bord de ces Vaiſſeaux de guerre, que les plus vieux ont été ſi mal réparés qu'on craint toûjours pour eux; on voit bien auſſi qu'il n'y a pas tant de Vaiſſeaux de guerre qu'il en feroit beſoin pour couvrir le grand nombre de Bâtimens qui portent les Troupes, les munitions, & les équipages; ils ſont même ſi pleins de bagages, que s'ils étoient attaqués ils auroient de la peine à ſe ſervir de leur Canon.

Le Prince d'Orange monte une petite Frégate de trente-ſix pieces de Canon, & M. le Maréchal de Schomberg en monte une de pareille grandeur; on dit que ces deux Vaiſſeaux ſont fort bons voiliers, & qu'ils les ont exprès pour être à portée de tout.

Le Prince d'Orange avoit ſigné en partant plus de ſix cents Commiſſions pour les Armateurs; mais les Etats-Généraux attendirent d'être informés au premier jour de quelle maniere ſont conçûes les Commiſſions qu'on a délivrées aux Armateurs François, parce que ſi elles ſont pour courre ſus à tous les Vaiſſeaux Hollandois, on remplira les Commiſſions que le Prince d'Orange a données en blanc,

au nom des Etats-Généraux ; mais si les Commissions de France sont seulement contre la Flotte du Prince d'Orange & contre ce qui lui appartient, les Commissions des Armateurs Hollandois seront seulement au nom du Prince d'Orange. Ainsi, quoique les Etats eussent donné leurs Troupes malgré eux, ils tâchoient toûjours à se tirer d'affaires, & si on ne leur eut point déclaré la guerre, & qu'on eut exécuté religieusement le Traité de Nimegue, qui est tout ce qu'ils demandoient, ils seroient demeurés les meilleurs amis du Roi.

On vit en même tems paroître deux écrits : l'un étoit la Requête des Protestans d'Angleterre présentée au Prince & à la Princesse d'Orange, & un Manifeste du Prince d'Orange qui avoit rapport à cette Requête.

Les Etats-Généraux firent de leur côté un espece de Manifeste pour justifier leur conduite, & le secours qu'ils avoient donné au Prince d'Orange.

Le vent qui s'éleva le jour que le Prince d'Orange partit, dont je viens de parler, fut si violent, que de six cent voiles qu'il avoit avec lui, il ne rentra à Elvoetsluys qu'avec quatre Vaisseaux de guerre & soixante de charge. Cela ne l'étonna point, il dépêcha aussi tôt aux Etats-Généraux pour leur demander les sept Frégates qui étoient toutes prêtes ; & comme les Vaisseaux revinrent peu à peu se rendre à Elvoetsluys, & que les autres qui étoient rentrés dans d'autres Ports des Etats s'y joignirent encore ; le Prince d'Orange n'eut d'autre application qu'à les faire raccommoder, & à faire chercher des Chevaux dans toute cette contrée, où il y en a abondamment pour remonter la Cavalerie, y ayant eu plus de neuf cents Chevaux qu'on avoit été obligé de jetter dans la mer, & au bout de douze jours tout le dommage fut réparé, & il mit à la voile une seconde fois.

Je ne dois pas omettre de dire que le Prince

d'Orange demeura toûjours sur la Flotte pour ne pas decourager le peuple de Hollande, & pour contenir par sa présence dans leur devoir des gens, qui n'aimoient pas la mer, & qui y avoient beaucoup souffert.

4 Novembre 1688. Le Prince d'Orange dit à son départ à l'Envoyé de l'Empereur, qu'il ne prétendoit point tourmenter les Catholiques en Angleterre; qu'ils seroient seulement exclus, comme ils le doivent être, de toutes sortes de Charges & d'Emplois; mais que du reste ils vivroient en paix, & pour plus grande assûrance de ce qu'il lui disoit, il lui avoit donné une Lettre pour l'Empereur, par laquelle il s'engageoit à en user de cette maniere envers les Catholiques.

Le Roi me manda d'observer quand le Prince d'Orange seroit parti, qu'elle seroit la disposition des Provinces-Unies. Je fis réponse à Sa Majesté que je le ferois, & que je pouvois lui dire par avance que la prévention qu'ils avoient qu'on vouloit détruire leur Religion & leur Commerce, a eu plus de pouvoir sur leurs esprits que n'en a eu la crainte de la grande autorité du Prince d'Orange. Le chagrin qu'ils ont eu là-dessus les à portés à lui accorder beaucoup de choses qu'ils n'auroient pas faites sans cela. Ce motif a même été si puissant à leur égard, qu'ils n'ont pas examiné toute la conséquence que pouvoit avoir leur conduite dans cette conjoncture; & lorsqu'ils s'en sont apperçûs, les grands engagemens dans lesquels ils étoient entrés, leur propre foiblesse, & par-dessus tout cela le désespoir où ils ont été de la saisie de leurs Vaisseaux, les ont déterminés à consentir à tout ce que le Prince d'Orange a demandé d'eux dans cette derniere conjoncture.

Il y a encore une autre chose qui les empêche de connoître leurs véritables intérêts, & de prendre un bon parti, c'est que le Prince d'Orange & les Réfugiés ont sû les persuader fortement que Votre Majesté n'étoit pas en état de leur faire du

mal, & les Conquêtes qu'elle fait en Allemagne leur font espérer qu'elle ne tournera pas ses armes de ce côté-ci, & ils se flatent que le Prince d'Orange étant Roi d'Angleterre, & les Princes Protestans étant unis à la Maison d'Autriche, les Provinces-Unies n'auront rien à craindre pour le Printems prochain. Il me paroît aussi que si le Prince d'Orange réussit dans son entreprise, il n'y aura pas beaucoup à espérer de ces Messieurs-ci; mais s'il y échoüoit, je crois qu'il y auroit plus d'apparence qu'on pourroit les faire rentrer dans leurs anciennes maximes; il faudroit cependant pour cela qu'ils vissent approcher les armes de Sa Majesté.

LES Etats-Généraux refuserent de délivrer les 4 Novembre 1688.
Commissions pour courre sus aux Vaisseaux François qui prenoient les Vaisseaux des Marchands.

J'INFORMAI le Roi que le Duc d'Hanover faisoit 8 Novembre 1688.
presser fortement les Etats Généraux par le Sieur Schuts qui est ici pour les Troupes de Zell, de se déclarer hautement contre Votre Majesté, & de prendre pour cet effet des mesures avec quelques Princes d'Allemagne. Schuts a montré une Lettre de Créance du Duc d'Hanover; a exposé de bouche sa Commission aux Députés aux affaires secretes, & leur a demandé une réponse positive & par écrit. Ils lui ont témoigné que pour avoir une réponse par écrit, il falloit qu'il donnât par écrit sa demande, & lui ont fait entendre qu'en ce cas là il auroit satisfaction. Cela obligea le Sieur Schuts à délivrer sa proposition par écrit.

LES Etats-Generaux furent fort allarmés de la marche de M. le Maréchal d'Humieres, & crurent qu'il alloit a[illegible]er Liege. Ils étoient déja fort consternés, & rien n'eût été plus avantageux au service du Roi: mais voyant que M. le Maréchal d'Humieres se retiroit, après avoir mis des Troupes dans Huy, ils reprirent courage, & ne s'embarrasserent plus de rien

JE mandai au Roi que le Prince de Waldeck

4 Novembre 1688. avoit ordre d'attaquer les François, en cas qu'ils fissent un Pont à Kaiserwert.

Lettre du Roi, du 4 Novembre 1688. LE Roi m'ayant ordonné une seconde fois de tâcher de découvrir pendant l'absence du Prince d'Orange, quels peuvent-être les sentimens de ceux qui ont le plus de part au Gouvernement, tant des autres Villes de Hollande, que des autres Provinces-Unies, & de reconnoître si dans la suite du tems il se pourroit former un parti capable de la sujètion du Prince d'Orange & de celle d'Angleterre, qui achevera de ruiner leur liberté & leur Commerce.

11 Novembre 1688. JE répondis à Sa Majesté, que comme mon devoir m'obligeoit de tâcher de pénétrer ces sortes de choses, quand même le Roi ne m'en donneroit pas l'ordre, j'avois déja fait mes diligences pour en être informé. Que parmi plusieurs personnes, à qui j'avois parlé, deux des principaux que j'avois consultés là-dessus, & qui n'avoient aucun rapport ensemble, m'avoient dit néantmoins tous deux presque la même chose; l'un qu'il avoit parlé à ses amis de l'état dans lequel étoit cette République, & des mesures qu'il y auroit à prendre pour l'en tirer. Que son ami lui avoit témoigné qu'ils ne connoissoient que trop le précipice dans lequel ils étoient prêts à tomber; mais qu'ils y avoient été poussés par les mauvais traitemens qu'ils avoient reçûs de la France touchant leur Commerce. Que si on ne leur avoit pas fait voir le dessein qu'on avoit de les ruiner, & de détruire leur Religion, ils auroient à cette heure auprès de Votre Majesté un Port assûré, dans lequel ils ne manqueroient pas de se réfugier; mais que quand ils seroient encore plus mal traités par le Prince d'Orange, ils ne voyent pas quel moyen ils pourroient proposer pour s'en délivrer, puisqu'on n'est plus persuadé de la bonne volonté de Vôtre Majesté pour cet Etat, & qu'on leur a ôté toute la confiance qu'ils auroient pû prendre dans les Trai-

Traités, en faiſant arrêter leurs Vaiſſeaux en France, contre la teneur expreſſe d'un des articles du Traité de Nimegue, qui donne neuf mois de tems pour retirer les effets de part & d'autre, même après la guerre déclarée.

L'AUTRE me dit que ſon ami lui avoit témoigné qu'il n'y avoit perſonne dans le Conſeil d'Amſterdam qui oſât à cette heure parler d'aucune choſe en faveur de la France, ſans ſe perdre entierement; ni qui que ce ſoit parmi les mieux intentionnés, qui voulût ſe déclarer même en particulier ſur ce qu'il y auroit à faire pour ſe délivrer de l'oppreſſion du Prince d'Orange, quand les Etats ſeroient pouſſés à la derniere extrémité. Que l'arrêt des Vaiſſeaux a fermé la bouche à tous les honnêtes gens, & a obligé Meſſieurs d'Amſterdam à conſentir à l'interdiction du Commerce de France, ce qu'ils avoient refuſé de faire juſqu'à ce jour-là. Cet homme d'Amſterdam ajoûta qu'il m'avoit fait dire, il y a plus de cinq mois, que le mauvais traitement qu'on recevoit dans le Commerce, qui eſt l'ame de cette République, les porteroit à toute ſorte d'extrémités. Que leur Commerce étoit en bien plus mauvais état en pleine paix qu'il n'avoit été pendant la derniere guerre, & que cela étant, ils aimeroient mieux perir les armes à la main, que de ſe laiſſer conſommer peu à peu, & tirer tout le ſang hors des veines. J'eus l'honneur de mander alors à Sa Majeſté l'avis qui m'avoit été donné: & comme on n'a apporté depuis cela aucun changement aux affaires du Commerce, ils ſe ſont engagés dans tout ce que le Prince d'Orange a ſouhaité; & la Ville de Delft, & les autres qui avoient toûjours été pour l'union avec la France, ont été les premieres à propoſer l'interdiction du Commerce de France, & de faire en même temps des levées conſiderables.

IL eſt vrai, que le traitement que ces Meſſieurs-ci ont reçû ſur leur Commerce, les a mis tous en général & en particulier dans un très-grand éloi-

gnement de ce qu'on auroit pû eſpérer, & de ce qu'on auroit en effet obtenu d'eux, & des occaſions pareilles à celles où ils ſe vont trouver: c'eſt pourquoi j'étois perſuadé qu'ils ne changeroient point de conduite, à moins qu'on ne leur donnât ſatisfaction ſur le fait du Commerce, ou qu'ils ne viſſent une Armée du Roi ſur leur Frontiere; qu'il n'y avoit que ces deux moyens-là que j'avois déja mandé ſi ſouvent au Roi pour remettre les Etats-Généraux dans la ſituation où le Roi les ſouhaitoit; & en effet, il étoit extraordinaire de vouloir que ces gens-là abandonnaſſent le Prince d'Orange pour s'attacher à la France dans le temps qu'on ruinoit leur Commerce, & qu'on n'éxécutoit pas les Traités qu'on avoit faits avec eux.

Que ſi M. le Prince de Waldeck s'avançoit vers Kaiſerwert, comme les Troupes qu'il avoit étoient à différens Princes, & commandées par deux ou trois Officiers Généraux, en qui les Soldats n'avoient point de confiance, je croyois qu'il étoit du ſervice de Sa Majeſté de profiter de cet avantage; que je la ſuppliois très-humblement de ne pas trouver mauvais ſi je paſſois les bornes de mon miniſtere pour lui repréſenter ce que je ſavois être du bien de ſon ſervice dans l'étendue de l'emploi dont elle m'a honoré; & il eſt certain que ſi cette Armée là étoit battue, les Etats Géneraux ſe trouveroient dépourvûs de Troupes, & il ne tiendroit qu'à Sa Majeſté de faire entrer ſon Armée dans leur Pays par l'Iſſel, & de les obliger à ſe ſoumettre aux conditions qu'il lui plairoit, ou de prendre une partie de leurs Places fortes de Brabant, n'y ayant que la ſeule Ville de Maeſtricht qui ait de Garniſon ſuffiſante.

La conjoncture eſt favorable, puiſque le Prince d'Orange ne pourroit pas encore être maître de l'Angleterre, ni par conſéquent en état d'agir puiſſamment auprès de ces Meſſieurs-ci pour les empêcher de faire la paix; & s'ils l'a-

voient faite dans cette conjoncture, comme ce feroit contre la volonté du Prince d'Orange, ils feroient nécessités de s'unir à Votre Majesté pour se mettre à couvert de son ressentiment; & il est fort vraissemblable que plusieurs Princes d'Allemagne se détacheroient des Alliés si les Etats-Généraux faisoient leur accord. Il n'en sera pas de même si on attend plus long-temps; le Prince d'Orange étant devenu le maître d'Angleterre, agira puissamment auprès des Etats-Généraux, & le Prince de Waldeck ne viendra peut-être pas une autre fois mettre l'Armée des Etats-Généraux à portée d'être battue comme il fait à cette heure.

Je ne manquai pas d'observer à Sa Majesté, que quelque avantage qu'eussent ses Troupes sur celles des Etats, il feroit encore nécessaire, pour engager ces Messieurs-ci à un bon Traité, qu'en même temps que les Armées de Sa Majesté agiroient, j'eusse pouvoir de les satisfaire sur le Commerce: sans cela il ne faut rien espérer, & ils se défendront jusqu'à la derniere extrémité, car n'y ayant pas de salut pour eux sans la liberté du Commerce, lorsqu'ils ne l'obtiendront point par un Traité, ils aimeront mieux tout hazarder que d'en faire un sans cela; & avec une République composée de tant de têtes, qui ont des sentimens si différens, quand on manque à prendre son temps, on n'y revient plus.

Je mandai au Roi que le vent étant Nord-Ouest, le Prince d'Orange iroit apparemment débarquer vers l'Isle de With.

On eut avis que les Armateurs de France avoient déja pris quinze Bâtimens Hollandois, & entr'autres une Frégate que les Etats envoyoient à Batavia, portant des avis de conséquence: mais le maître du Navire a eu la précaution de jetter toutes les dépêchés à la mer. Quoiqu'on soit fâché de toutes ces prises, & qu'on s'en plaigne, ce n'est pas néanmoins à proportion de ce que l'on dit de

l'arrêt des Vaisseaux, tant il est vrai que dans cette République, où ils sont de bonne foi, ils souffrent volontiers un plus grand mal qu'on leur fait avec justice, qu'un moindre qu'on leur fait contre la teneur des Traités Cependant les Etats-Généraux refuserent encore de delivrer les Commissions que le Prince d'Orange avoit signées en blanc, pour courre sus aux Vaisseaux François.

Le Roi me manda que Philipsbourg étoit pris, & je mandai à Sa Majesté que la réduction de cette Place a son obéissance avoit bien surpris du monde ici. On ne pouvoit croire qu'une Place si forte, & au milieu des Marais, pût être prise dans une saison si avancée; c'est un nouveau sujet d'admiration aux ennemis même du Roi. On a été étonné ici; mais comme cette Conquête est encore éloignée, ils n'auront véritablement peur que quand ils verront les armes de Sa Majesté un peu plus proche d'eux.

Je mandai pour la dixieme fois au Roi que rien n'étoit plus pitoyable que la conduite de l'Angleterre; que le Marquis d'Albiville donnoit tous les jours Mémoires sur Mémoires, pleins de soumissions & de bassesses: que cela découvroit le mauvais état du Roi son Maître, & encourageoit ses ennemis. Qu'il représentoit tous les jours aux Etats-Généraux que le Roi son Maître étoit prêt à prendre toutes les mesures qu'ils jugeroient à propos pour faire la guerre conjointement avec eux à la France: mais le Roi d'Angleterre devoit bien juger que puisqu'on n'écoutoit pas ses propositions, & qu'on ne se satisfaisoit pas des démarches qu'il faisoit pour la Religion Anglicane, on vouloit de lui quelque chose de plus, & je ne cessai de mander à M. de Barillon, & de dire à M. d'Albiville, qu'on vouloit le déthrôner. Que les Evêques & les principaux Seigneurs appelloient le Prince d'Orange en Angleterre, & que la plus grande partie de la Flotte ne combattroit pas. Qu'on avoit déja vû qu'une per-

tie de ce que j'avois mandé il y avoit plus de deux mois étoit vraie, & qu'il plût à Dieu qu'on ne vît pas arriver le reste. Une des choses qui avoit fait autant de tort au Roi d'Angleterre, étoit la complaisance qu'on avoit eue pour M. Sidney, & pour deux ou trois autres Anglois qu'on souffroit aller & venir d'Angleterre en Hollande pour fomenter les cabales qui se faisoient: ce n'étoit pas manque que je ne l'eusse mandé très-souvent.

Le Prince d'Orange commença à faire mettre à la voile le dix de Novembre au soir & le onze, & alla ancrer proche de Schonwelt, d'où il leva l'ancre avec toute la Flotte le douze. Elle côtoya la Zélande, & alla vers le Sud d'Angleterre, & débarqua à Torbay, comme on a sû. 12 Novembre 1688.

On donna ordre à neuf Régimens de Troupes à se tenir prêts pour passer en Angleterre si le Prince d'Orange en avoit affaire.

Enfin, Mrs. d'Amsterdam se rendirent aux pressantes instances des autres Villes, & consentirent qu'on délivrât des Commissions aux Armateurs, & aux Vaisseaux de guerre de l'Etat d'attaquer indifféremment tous les Vaisseaux François, soit Vaisseaux de guerre, soit Vaisseaux marchands. 22 Novembre 1688.

J'avois déja eu l'honneur de mander plus d'une fois au Roi, qu'avec le chagrin que leur donnent les affaires du Commerce, ils sont outre cela dans l'espérance que le Prince d'Orange réussira en Angleterre, & que moyennant cela ils n'auront rien à craindre des armes de Sa Majesté, & seront même en état de rétablir avantageusement leur Commerce. Il y avoit déja du tems que j'avois mandé qu'ils étoient prévenus de cette pensée là, & qu'ils ne pourroient même être détrompés de leurs vaines espérances, que quand ils sentiront les dommages que leur causeront les armes de S. Maj, & qu'ils en apprèhenderont de plus fâcheuses suites.

Je mandai de plus au Roi que j'avois découvert

par d'aſſez bons endroits que le deſſein du Prince d'Orange étoit, après avoir établi la Princeſſe d'Orange Reine d'Angleterre, de la laiſſer à Londres, & de paſſer au Printemps dans ce pays-ci pour ſe mettre à la tête des Armées de cet Etat, & marcher contre la France; & ſi la ſaiſon le permettoit, je ne ſai s'il ne ſeroit pas plus du ſervice de Sa Majeſté de prendre ſes avantages de ce côté-ci, où il y a apparence que ſe feront les plus grands efforts au Printemps prochain, que du côté d'Allemagne.

25 Novembre 1688. Je mandai au Roi qu'on avoit envoyé de Dunkerque des copies de quelques ſommations, faites par le Receveur des Confiſcations à Dunkerque, à ceux qui ont des biens appartenans aux ſujets des Etats Généraux, de ne s'en point deſſaiſir directement. Je prévariquerois à mon devoir, ſi je ne mandois à Sa Majeſté que ces ſortes de ſaiſies, auſſi bien que l'arrêt des Vaiſſeaux, ne rameneront point les gens de ce pays-ci à leur devoir. Ils croyent qu'on leur fait injuſtice par-là, & ils n'en ſont que plus animés à faire la guerre; & je vois tous les jours que ces ſortes de choſes les engagent de plus en plus à ſuivre tous les mouvemens du Prince d'Orange, & même les rendent plus induſtrieux & plus appliqués à chercher les moyens de ſe paſſer de beaucoup de choſes qu'ils alloient autrefois chercher en France; & je ſai que de fameux Imprimeurs de ce pays-ci, qui avoient commencé de grands ouvrages avec du papier de France, & qui ne croyoient pas s'en pouvoir paſſer pour les achever, en font faire en Hollande même, où l'on établit de nouvelles Papeteries. Lorſqu'une fois cela aura pris ſon cours, on ne retournera plus en France chercher du papier, quand on ſeroit dans la meilleure intelligence du monde.

Le Roi d'Angleterre étoit ſi hautement trahi par les Officiers de ſa Flotte, que non-ſeulement elle ne combattit point celle des Etats-Géné-

raux, mais pas un Vaiſſeau ne ſe détacha pour attaquer des Bâtimens de charge du Prince d'Orange, qui ne partirent que trois jours après, & une Flûte qui portoit un Régiment Anglois, & qui étoit un peu incommodée de la tempête, alla échouer volontairement à la côte d'Angleterre.

M. Citters manda aux Etats Généraux que le Roi d'Angleterre avoit éloigné Mylord Sunderland; mais que ce n'étoit pas une diſgrace; qu'il ne l'avoit fait que parce qu'il donnoit des conſeils trop modérés. On voit bien que Citters le vouloit rendre agréable aux Proteſtans, & on peut juger par-là de ce qu'on doit croire de Mylord Sunderland.

On faiſoit des Prieres trois fois par jour pour le Prince d'Orange. La Princeſſe d'Orange ſe montroit tous les jours en public, avec un viſage fort guai.

Les plus éclairés de la République ſont bien conſternés, car ils ſe voyent à deux doigts de leur perte. Le Prince d'Orange a toutes leurs forces de mer & de terre, il avoit promis de leur renvoyer leur Flotte, croyant que ſon affaire devoit être faite en un mois de temps; cependant ils ſe trouvent ſans Vaiſſeaux, & privés de leurs meilleures Troupes; d'ailleurs, le Prince d'Orange a emporté tout l'argent comptant qui étoit ici, & la Flotte revient à cent mille francs par jour; de ſorte que ſi avec cela il leur arrive un echec, ils ne ſe trouveront pas peu embarraſſés. 2 Decembre 1688.

Le bruit ſe répandit que le Prince d'Orange & le Maréchal de Schomberg n'étoient pas d'accord enſemble. Je n'ai appris cela d'aucun endroit bien ſûr; je ſai ſeulement qu'avant de partir ils ne convenoient pas de leurs faits, le Prince d'Orange voulant marcher droit à Londres, & le Maréchal de Schomberg au contraire ſoutenant qu'on ne devoit pas ſe commettre avec les ſeules Troupes qu'on avoit au haſard d'être battu, & de périr ſans reſſource; mais qu'il falloit prendre un poſte,

& attendre que les principaux Seigneurs, & les autres amis du Prince d'Orange, le vinssent joindre, & qu'après cela le Roi d'Angleterre ne seroit pas en état de lui résister.

J'AVERTIS le Roi qu'on pourroit bien se résoudre en ce pays-ci à déclarer de bonne prise tous les Vaisseaux qui sortiroient des Ports du Royaume de Sa Majesté ; c'est la vue que je dis toujours que le Prince d'Orange auroit quand la France seroit en guerre contre les Etats Généraux.

2 Décembre 1688. LES Etats-Généraux étoient très-fâchés qu'on arrêtât leurs Matelots en France; néanmoins je crois qu'ils supporteroient cela plus aisement si on n'avoit pas divulgué en même-tems qu'on les force à changer de Religion, & qu'on leur ordonne de faire venir leurs femmes & leurs enfans en France, & qu'on envoye aux Galeres ceux qui ne veulent pas se faire Catholiques. Ce changement de Religion aigrit ici les esprits à un point que je ne puis dire, & je suis persuadé que s'il n'étoit point du service du Roi d'obliger les Matelots Hollandois à se faire Catholiques, cela feroit un bon effet dans ce pays-ci, qui pourroit être dans la suite avantageux aux intérêts de Sa Majesté.

Lettre du Roi, du 29 Novembre 1688. LE Roi me donna ordre de me retirer, & de demander des Passeports pour mon retour; j'en fis donner part aux Etats-Généraux, aux Ministres Etrangers, & je pris conge d'eux.

9 Décembre 1688. JE donnai encore avis au Roi que j'avois eu l'honneur de lui mander il y avoit long-temps, que Godolphin trahissoit le Roi d'Angleterre, & que j'étois surpris que ce fût lui qu'il avoit choisi pour y mettre sa confiance, qu'il seroit nécessaire d'en avertir encore Sa Majesté Britannique.

Fin du Sixième & dernier Volumes.

Cleaned & Oiled

October 1956

